

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE



**DEUXIÈME ÉDITION DE L'ENQUÊTE SUR LA MIGRATION AU
BÉNIN (EMB-2)**

RAPPORT D'ANALYSE

Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

Juin 2024

Appui financier de l'Union Européenne



UNION EUROPÉENNE

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	3
SIGLES ET ACRONYMES.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	7
LISTE DES FIGURES.....	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	8
CONCEPTS ET DÉFINITIONS.....	12
REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	14
CHAPITRE 1 : FLUX, MOTIVATION ET BIOGRAPHIE DE LA MIGRATION AU BÉNIN	21
INTRODUCTION.....	22
1.1. ANALYSE DES FLUX DE LA MIGRATION AU BÉNIN.....	23
1.1.1. <i>Intensité de la migration dans la répartition de la population au Bénin</i>	23
1.1.2. <i>L'importance de la migration dans la composition de la population par département</i>	23
1.2. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DES MIGRANTS AU BÉNIN.....	24
1.3. CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES DES MIGRANTS.....	25
1.3.1. <i>Migration et comforts des ménages</i>	26
1.3.2. <i>Migration et caractéristiques d'habitation des ménages</i>	28
1.3.3. <i>Migration et avoirs des ménages</i>	31
1.3.4. <i>Migration et quintile de bien-être économique</i>	33
1.4. MOTIVATIONS DE LA MIGRATION INTERNE ET INTERNATIONALE.....	33
1.4.1. <i>Motifs de migration au Bénin</i>	33
1.4.2. <i>Caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants selon les grands groupes de motif de migration au Bénin</i>	34
1.5. IMPORTANCE DE LA MIGRATION INTERNE.....	36
1.5.1. <i>Importance de la migration interne durée de vie</i>	36
1.5.2. <i>Importance de la migration interne selon la période de migration</i>	38
1.5.3. <i>Dynamique des flux migratoires des zones rurales vers les zones urbaines</i>	40
1.6. ANALYSE DE LA SITUATION MIGRATOIRE INTERNATIONALE AU BÉNIN.....	41
1.6.1. <i>Volume et profil des immigrés à destination du Bénin</i>	41
1.6.2. <i>Volume et profil des émigrés du Bénin</i>	43
1.7. ANALYSE BIOGRAPHIQUE DE LA MIGRATION.....	46
1.7.1. <i>Évolution de l'âge au cours du processus de migration des migrants (migrants retour et autres migrants)</i>	46
1.7.2. <i>Évolution de certaines caractéristiques sociodémographiques selon les étapes de la migration</i>	47
CONCLUSION.....	48
CHAPITRE 2 : MIGRATIONS, INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET MOBILITÉ EN MATIÈRE D'ACTIVITÉ AU BÉNIN.....	50
INTRODUCTION.....	51
2.1. MIGRATION ET INÉGALITÉS SOCIOÉCONOMIQUES AU BÉNIN.....	51
2.1.1. <i>Caractéristiques socioéconomiques des migrants selon le statut migratoire</i>	52
2.1.2. <i>Satisfaction des besoins et catégorisation des migrants au Bénin</i>	55
2.2. MIGRATION ET MOBILITÉ EN MATIÈRE D'ACTIVITÉ AU BÉNIN.....	56
2.2.1. <i>Mobilité dans l'emploi au Bénin</i>	57
2.2.2. <i>Impact de la mobilité de l'emploi sur la branche d'activité au Bénin</i>	62
2.2.3. <i>Impact de la mobilité de l'emploi sur le statut dans l'occupation au Bénin</i>	67
2.2.4. <i>Impact de la mobilité de l'emploi sur le revenu au Bénin</i>	73
CONCLUSION.....	76
CHAPITRE 3 : MIGRATIONS ET INTÉGRATION SOCIALE AU BÉNIN.....	79
INTRODUCTION.....	80
3.1. CONDITIONS D'ACCUEIL DES AUTRES MIGRANTS.....	80
3.1.1. <i>Existence d'amis ou de parents au lieu de résidence des autres migrants</i>	80
3.1.2. <i>Réception d'aide pour l'installation des autres migrants</i>	82
3.1.3. <i>Difficultés d'insertion des autres migrants</i>	85

3.2. RÉINTÉGRATION SOCIALE DES MIGRANTS RETOUR AU BÉNIN	87
3.2.1. <i>Décision de retour et financement</i>	87
3.2.2. <i>Difficultés rencontrées dans l'intégration sociale au retour</i>	90
3.3. RELATION SOCIALE DES MIGRANTS	93
3.4. MARIAGES LORS DU SEJOUR DES MIGRANTS	96
3.5. ACCOMPAGNATEURS DES MIGRANTS	98
3.6. CONTACTS AVEC LA FAMILLE DEMEUREE A L'EXTERIEUR	100
3.7. VISITES DES MEMBRES DE LA FAMILLE DEMEURANT A L'ETRANGER, APRÈS LE RETOUR	103
3.8. VISITES AUX MEMBRES DE LA FAMILLE DEMEURANT A L'ETRANGER, APRÈS LE RETOUR.....	106
CONCLUSION	109
CHAPITRE 4 : MIGRATION, INTENTIONS ET OPINIONS AU BÉNIN.....	110
INTRODUCTION	111
4.1. INTENTIONS DE MIGRATION ET PAYS DE DESTINATIONS.....	111
4.1.1. <i>Projet futur des non migrants et destinations envisagées en matière de migration</i>	111
4.1.2. <i>Migration probable des migrants retour et pays de destination future</i>	113
4.1.3. <i>Intention de migration des autres migrants et destination probable</i>	115
4.2. RAISON D'ÉMIGRATION POTENTIELLE	117
4.3. MOTIFS DE NON-DÉSIR DE MIGRER DES NON MIGRANTS	117
4.4. OPINION DES MIGRANTS SUR LES MOTIFS DE DÉPLACEMENT VERS LES VILLES	120
4.5. OPINION DES MIGRANTS SUR LA MIGRATION INTERNATIONALE	120
4.6. OPINION DES NON-MIGRANTS SUR LES MIGRANTS RETOUR	124
4.7. ATTENTE DES NON-MIGRANTS VIS-À-VIS DU GOUVERNEMENT.....	125
CONCLUSION	127
CHAPITRE 5 : BENEFICIAIRES ET EMETEURS DES TRANSFERTS DE FONDS DES	
MIGRANTS	128
INTRODUCTION	129
5.1. FONDS ET BIENS ENVOYÉS PAR LES MIGRANTS INTERNES.....	129
5.1.1. <i>Envoi d'argent par les migrants retours et les autres migrants</i>	129
5.1.2. <i>Envois de biens par les migrants retours et les autres migrants</i>	133
5.2. FONDS ET BIENS REÇUS PAR LES MIGRANTS.....	134
5.2.1. <i>Réception d'argent par les migrants retours et les autres migrants</i>	134
5.2.2. <i>Réception de biens par les migrants retours et les autres migrants</i>	137
5.3. FLUX FINANCIER ET MATÉRIEL DES NON-MIGRANTS.....	139
5.3.1. <i>Destinataires des transferts de fonds des non migrants et canaux de transaction</i>	139
5.3.2. <i>Provenance des transferts de fonds reçus par les non migrants et canaux de transaction</i>	142
5.3.3. <i>Envoi et réception de biens</i>	143
5.4 TRANSFERT DE FONDS AVEC LES MIGRANTS DE LA DIASPORA	144
5.4.1. <i>Caractéristiques des émetteurs, des récepteurs et des correspondants des migrants de la diaspora</i> 144	
5.4.2. <i>Canaux de transaction monétaire entre résidents et la diaspora et leur justification</i>	145
5.4.3. <i>Motifs des transferts monétaires avec la diaspora</i>	146
CONCLUSION	147
CONCLUSION GÉNÉRALE	148
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	150
ANNEXES	154
MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUETE	154
VOLET QUANTITATIF.....	154
VOLET QUALITATIF	158

REMERCIEMENTS

La deuxième édition de l'Enquête sur la Migration au Bénin (EMB2) a été réalisée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) avec l'appui financier de l'Union Européenne.

Elle a été exécutée en deux (2) phases :

- i. le premier volet concerne la collecte de données quantitatives, réalisée du 24 août au 30 novembre 2020. Les résultats issus de cette phase ont permis de disposer de résultats chiffrés sur les niveaux de multiples indicateurs de la migration ;
- ii. le second volet concerne la collecte de données qualitatives, réalisée du 18 au 24 juin 2024. Celle-ci s'est avérée nécessaire à la suite du volet quantitatif, étant donné que les autorités communales et d'autres acteurs locaux jouent un rôle crucial dans la gestion des migrations et qu'ils peuvent fournir des informations essentielles pour élaborer des politiques et des programmes efficaces. Aussi des données qualitatives complémentaires ont-elles été collectées auprès d'eux dans leurs communes.

Nos remerciements s'adressent d'abord à l'Union Européenne, à travers son appui au Bénin. Notre profonde gratitude et notre reconnaissance à l'égard des populations des localités enquêtées ainsi qu'aux autorités administratives, locales, traditionnelles, religieuses et autres acteurs locaux (associations de jeunes, associations de développement) pour l'accueil chaleureux réservé au personnel de terrain.

Nous adressons également nos félicitations au personnel de terrain, aux chefs d'équipe et aux superviseurs pour leur professionnalisme, leur dévouement et leur endurance afin de faire de cette opération un succès.

Enfin, nous ne saurions oublier l'expertise et le dévouement de l'équipe technique, administrative et la coordination de l'INStAD qui s'est remarquablement mobilisée pour assurer une réussite à cette enquête, aussi bien du point de vue technique, logistique qu'administratif et financier.

Laurent Mahounou HOUNSA
Directeur Général de l'INStAD

SIGLES ET ACRONYMES

ARCH	:	Assurance pour le Renforcement du Capital Humain
CEDEAO	:	Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest
DEPOLIPO	:	Déclaration de Politique de Population
EHCVM	:	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EMB	:	Enquête sur la Migration au Bénin
INStad	:	Institut National de la Statistique et de la Démographie
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l’Analyse Économique
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
OIM	:	Organisation Internationale pour les Migrations
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
ONU	:	Organisation des Nations Unies
PAG	:	Programme d’Actions du Gouvernement
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PND	:	Plan National de Développement (2018-2025)
PNP	:	Politique Nationale de Population (PNP) 2013-2025
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l’Habitation
SCRIP	:	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
UA	:	Union Africaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Population de droit selon le statut migratoire.....	24
Tableau 1.2 : Population de droit selon le statut migratoire et certaines caractéristiques sociodémographiques	25
Tableau 1.3 : Migration et comforts des ménages.....	27
Tableau 1.4 : Migration et caractéristiques d'habitation des ménages	29
Tableau 1.5 : Migration et Biens possédés par les ménages	32
Tableau 1.6 : Migration et quintile du bien-être économique	33
Tableau 1.7 : Motifs de migration	34
Tableau 1.8 : Motifs de migration selon certaines caractéristiques	35
Tableau 1.9 : Contribution des départements aux mouvements migratoires	37
Tableau 1.10 : Indicateurs de migration au Bénin	37
Tableau 1.11 : Indice de compensation	38
Tableau 1.12 : Contribution de la période à la migration.....	39
Tableau 1.13 : Importance de la période de migration.....	39
Tableau 1.14 : Intensité globale de la migration	40
Tableau 1.15 : Population immigrante venant de l'extérieur	42
Tableau 1.16 : Émigrants et le lieu de première destination	45
Tableau 1.17 : Émigrants et autres migrations externes.....	46
Tableau 1.18 : Âge suivant l'étape de la migration	46
Tableau 1.19 : Situation matrimoniale au cours des étapes migratoires	47
Tableau 1.20 : Niveau d'instruction au cours des étapes migratoires.....	47
Tableau 1.21 : Statut d'occupation au cours des étapes migratoires	48
Tableau 2.1 : Branche d'activité exercée selon le statut migratoire.....	52
Tableau 2.2 : Revenu par rapport au statut migratoire	53
Tableau 2.3 : Biens possédés selon le département et le statut migratoire	55
Tableau 2.4 : Statut migratoire et satisfaction des besoins	55
Tableau 2.5 : Indice de mobilité intersectorielle et de perte de branche d'activité des migrants selon la période.....	63
Tableau 2.6 : Mobilité intersectorielle des migrants entre le départ et l'arrivée de la migration suivant le statut migratoire	66
Tableau 2.7 : Mobilité intersectorielle des migrants entre le départ et le moment de l'enquête de la migration suivant le statut migratoire	67
Tableau 2.8 : Indice de mobilité intersectorielle et de perte de statut dans l'occupation des migrants selon la période, EMB 2020.....	68
Tableau 2.9 : Mobilité intersectorielle des migrants entre le départ et l'arrivée de la migration suivant le statut migratoire	70
Tableau 2.10 : Mobilité intersectorielle des migrants entre le départ et le moment de l'enquête suivant le statut migratoire	72
Tableau 2.11 : Indice de mobilité intersectorielle et de perte du revenu des migrants selon la période.....	73
Tableau 2.12 : Mobilité intersectorielle des migrants entre le départ et l'arrivée de la migration suivant le statut migratoire	75
Tableau 2.13 : Mobilité intersectorielle des migrants entre le départ et le moment de l'enquête suivant le statut migratoire	76
Tableau 3.1. : Existence d'amis ou de parents au lieu de résidence	82
Tableau 3.2 : Type et durée de l'aide reçue par les autres migrants	84
Tableau 3.3 : Difficultés rencontrées à l'arrivée des autres migrants.....	85

Tableau 3.4 : Difficultés rencontrées au premier mois par les autres migrants	86
Tableau 3.5 : Difficultés rencontrées actuellement par les autres migrants.....	87
Tableau 3.6 : Participation à la décision de retour	88
Tableau 3.7 : Financement du retour.....	89
Tableau 3.8 : Difficultés rencontrées au retour du migrant.....	90
Tableau 3.9 : Difficultés rencontrées au premier mois de retour	92
Tableau 3.10 : Difficultés rencontrées actuellement par les migrants retour.....	93
Tableau 3.11: Niveau d'intégration sociale des migrants retours	94
Tableau 3.12: Niveau d'intégration sociale des autres migrants.....	95
Tableau 3.13 : Niveau de socialisation nuptiale.....	97
Tableau 3.14 : Personnes accompagnées par les migrants ou ayant accompagné les migrants	99
Tableau 3.15 : Maintien de contact avec la famille de la résidence antérieure.....	101
Tableau 3.16 : Visites des membres de la famille après le retour de la migration.....	104
Tableau 3.17 : Visites aux membres de la famille après le retour de la migration	107
Tableau 4.1 : Intention de migrer des non migrants.....	112
Tableau 4.2 : Délai de la potentielle migration parmi les migrants retour.....	114
Tableau 4.3: Délai de la potentielle migration parmi les autres migrants.....	116
Tableau 4.4 : Non-désir de migrer des non migrants	119
Tableau 4.5 : Les opinions des migrants sur la migration internationale.....	122
Tableau 4.6 : Envie portée envers les migrants.....	125
Tableau 4.7 : Attentes des non migrants vis-à-vis du gouvernement.....	126
Tableau 5.1 : Lieu de résidence des bénéficiaires de fonds des migrants	130
Tableau 5.2 : Périodicité d'envois de fonds des migrants.....	130
Tableau 5.3 : Principaux canaux d'envois de fonds par les migrants.....	131
Tableau 5.4 : Usage des fonds envoyés par les migrants selon le type de migrants et les bénéficiaires	132
Tableau 5.5 Bénéficiaires des biens envoyés par les migrants	133
Tableau 5.6 : Nature des biens envoyés par les migrants.....	133
Tableau 5.7 : Usage des biens envoyés par les migrants	134
Tableau 5.8: Expéditeurs de fonds aux migrants	134
Tableau 5.9 : Lieu de résidence des expéditeurs de fonds des migrants	135
Tableau 5.10 : Périodicité de réception de fonds des migrants	135
Tableau 5.11 : Principaux canaux de réception de fonds par les migrants	136
Tableau 5.12 : Fonds reçus par les migrants selon l'usage.....	137
Tableau 5.13 : Expéditeurs des biens envoyés aux migrants	137
Tableau 5.14 : Nature des biens reçus par les migrants	138
Tableau 5.15 : Usage des biens reçus par les migrants	138
Tableau 5.16 : Envoi d'argent des non migrants	140
Tableau 5.17 : Canaux utilisés par les non migrant pour effectués les transferts de fonds....	141
Tableau 5.18 : Envoi de biens et récepteur	143
Tableau 5.19 : Caractéristiques sociodémographiques et économiques des émetteurs et récepteurs de fonds des migrants de la diaspora (de 15 ans ou plus).....	144
Tableau 5.20 : Canaux utilisés pour les transferts de fonds et motifs de leurs choix	146
Tableau A.1 : Taille de l'échantillon dans le cadre de l'EMB-2.....	154

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Répartition (en%) de la population résidente selon le statut migratoire	23
Graphique 1.2 : Répartition (en%) des immigrants extérieurs selon le lieu de résidence antérieure	41
Graphique 1.3 : Proportion d'émigrés selon le lieu de première destination	44
Graphique 1.4 : Répartition des émigrants selon la période d'émigration	44
Graphique 2.1 : Proportion des biens possédés selon le statut migratoire	54
Graphique 4.1 : Répartition (en%) des migrants retour selon le lieu de destination future envisagé aux niveaux international et national	115
Graphique 4.2 : Répartition (en%) des autres migrants selon le lieu de destination future envisagé aux niveaux international et national	116
Graphique 4.3 : Répartition (en %) des migrants selon les raisons d'intention de migration	117
Graphique 4.4 : Répartition (en%) des migrants selon leur opinion quant aux motifs pouvant conduire au déplacement vers les villes	120
Graphique 5.1 : Répartition (en %) des bénéficiaires des transferts de fonds des migrants selon leurs liens de parenté avec ces derniers	129
Graphique 5.2 : Répartition (en %) des bénéficiaires des transferts de fonds des non migrants selon leur lien de parenté avec ces derniers	139
Graphique 5.3 : Répartition (en %) des destinations et fréquences des transferts de fonds effectués par les non migrant	141
Graphique 5.4 : Répartition (en %) des pourvoyeurs ou émetteurs des fonds à destination des non migrants selon leur lien de parenté avec ces derniers	142
Graphique 5.5 : Répartition (en %) des provenances et fréquences de réception des fonds par les non migrants	143
Graphique 5.6 : Répartition (en %) des transferts suivant les canaux d'émission ou de réception	145
Graphique 5.7 : Répartition (en %) des émetteurs et récepteurs de transferts suivant les motifs	147

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 : Évolution de la situation de l'emploi entre les différentes étapes de la migration pour l'ensemble des migrants	59
Figure 2.2 : Évolution de la situation de l'emploi entre les différentes étapes de la migration pour les Migrants retour	60
Figure 2.3 : Évolution de la situation de l'emploi entre les différentes étapes de la migration pour les Autres Migrants	61

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La migration se définit comme un *"ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée"*¹. Elle se caractérise essentiellement par le fait qu'elle entraîne un changement de domicile ou de lieu de résidence "habituelle" et que la vie reprend dans un lieu nouveau ou différent.

Le concept de "migration" ainsi défini exclut donc d'autres types de mobilité spatiale (navettes entre le lieu de résidence et le lieu de travail, courses ou shopping, visites, voyages d'affaires ou d'agrément, vacances).

La migration constitue l'un des phénomènes démographiques intervenant dans la dynamique de population avec la mortalité et la fécondité. Elle contribue à expliquer les contrastes de peuplement à l'intérieur d'un pays, entre les nations et à se rendre compte de leurs inégalités de développement socioéconomique. Dès lors, la migration constitue aujourd'hui l'un des aspects les plus marquants de la dynamique sociodémographique de la plupart des pays en développement. C'est le cas de l'Afrique subsaharienne, où les flux migratoires se sont intensifiés depuis quelques décennies.

Le Bénin est doublement interpellé par cette situation en tant que pays d'accueil pour un nombre important de travailleurs migrants des pays limitrophes et d'Afrique de l'Ouest puis en tant que pays de départ également. C'est pourquoi, depuis quelques années, les études sur la mobilité géographique ou spatiale des populations (qui entraînent un séjour prolongé ou définitif au lieu de destination) se font plus nombreuses : conséquence positive de l'introduction dans les questionnaires de recensements et d'enquêtes par sondage, de questions concernant directement les changements de résidence. Aussi est-il établi que les mouvements migratoires ont de forts impacts sur la croissance économique, avec des retombées bénéfiques tant pour les lieux de départ que pour les lieux d'accueil. Cela se justifie par le fait que les envois de fonds des travailleurs migrants en direction de l'Afrique subsaharienne ont connu une accélération constante au cours de ces dernières années. Ils sont estimés par la Banque Mondiale à 6,5% du total des transferts des travailleurs migrants vers les pays en développement et représentent 2,2% du PIB de cette partie du continent en 2009.

Au Bénin, la problématique de la migration tend à occuper effectivement une place de choix dans les politiques et stratégies de développement. En effet, le Gouvernement béninois a affirmé pour la première fois sa volonté de définir et de mettre en œuvre une politique nationale de population à la veille de la Conférence Mondiale sur la Population et le Développement de Mexico 1984, dès que la connaissance du comportement démographique de la population le permettrait. Cette volonté s'est traduite par la Déclaration de politique de population le 2 Mai 1996 à Cotonou, dont l'un des plus importants axes porte sur la migration. En dehors des traités internationaux auxquels a souscrit le Bénin, et qui garantissent le principe de libre circulation des personnes ainsi

¹ Dictionnaire démographique multilingue – O.N.U. ST/SOA/Série A 29

que leur droit de résidence et d'établissement (CEDEAO, 1975, Protocole A/P.1/5/79 de 1979, etc.), la recherche d'un mieux-être par les populations est un facteur fondamental des migrations dans le pays.

En raison de sa stabilité politique, sociale et de son potentiel économique, le Bénin est également un pays d'immigration. Un nombre important de migrants en provenance d'Afrique de l'Ouest et du reste du monde s'y installent pour y exercer une activité économique. En effet, selon les données du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4) réalisé en 2013, 84,3% de la population étrangère viennent des pays limitrophes du Bénin, 10,7% du reste de l'Afrique de l'Ouest, 3,1% du reste de l'Afrique et 1,8% du reste du monde. Par ailleurs, l'effectif de la population étrangère au Bénin a augmenté depuis le recensement de 2002 passant de 141 595 personnes à 188 563 personnes en 2013.

Les recensements de la population permettent de mesurer les flux migratoires à l'intérieur d'un pays, l'immigration externe et l'étude des caractéristiques des migrants. Cependant, en Afrique Noire où plusieurs recensements ont été réalisés, très peu de pays ont accordé une attention particulière aux études spécifiques sur la migration et ses corollaires. De ce fait, l'analyse des migrations internationales est rendue complexe du fait de l'insuffisante collecte des données statistiques sur les flux migratoires ou l'insuffisante cohérence de celles dont on dispose. Ainsi, les données disponibles sur les migrations au Bénin sont limitées. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles les études consacrées à l'émigration et à son apport au développement du pays d'origine sont presque inexistantes alors que l'émigration béninoise est loin d'être récente.

En effet, les données concernant les migrations au Bénin demeurent rares. Lorsqu'elles existent, elles adoptent souvent des approches conceptuelles et méthodologiques divergentes, compliquant ainsi leur utilisation. Les principales sources d'information sur la migration internationale sont les recensements, les enquêtes de population et les données issues de sources administratives. À ce jour, le Bénin a organisé quatre Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation (RGPH), menés en 1979, 1992, 2002 et 2013. La seule enquête sur la migration réalisée à ce jour s'est déroulée exclusivement en milieu urbain en 2000. Les données provenant de sources administratives, disponibles notamment auprès de la Direction de l'Émigration et de l'Immigration (DEI) et de l'Agence Nationale des Migrations et de la Diaspora (ANMD), ne sont pas toujours collectées de manière à fournir toutes les informations indispensables à la constitution de bases de données stables et exploitables.

Malgré l'importance des déplacements transfrontaliers, les données sur ce sujet sont rares. Les enregistrements réguliers des "migrants" ne sont effectués qu'aux points de passage surveillés par les forces de l'ordre. À ces points de contrôle, seuls les voyageurs en possession de documents de voyage sont enregistrés. Les autres, qui sont peut-être plus nombreux, traversent la frontière sans aucun contrôle ni traçabilité. De plus, les données collectées sont simplement classées en deux catégories :

- entrée (des étrangers et des Béninois) ;
- sortie (des étrangers et des Béninois).

Aucun autre type de catégorisation, par exemple selon le sexe, l'âge, le pays d'origine, le type de mobilité (journalière, saisonnière, longue durée, etc.), n'est pris en considération.

Les variables portant sur la mobilité des personnes qui sont saisies lors des deux premiers recensements réalisés au Bénin ne permettent pas une analyse approfondie du phénomène, mais plutôt de faire quelques constats sur les flux migratoires. De ce fait, de nombreuses questions demeurent :

- pourquoi les béninois se déplacent-ils ?
- ces mouvements profitent-ils aux migrants ?
- quelle est l'importance de la mobilité économique intersectorielle ?
- ces mouvements sont-ils bénéfiques dans le cadre du développement du pays ?

Ce sont autant d'interrogations qui ont constitué l'essentiel de cette étude dont les résultats permettent certainement de :

- cerner les flux migratoires, leurs caractéristiques, leurs motifs ;
- mettre à la disposition du Gouvernement béninois des données fiables pour canaliser les mouvements migratoires et réduire ainsi les disparités régionales constatées dans la répartition spatiale de la population.

De façon générale, cette enquête, qui constitue la deuxième édition de l'enquête sur la migration au Bénin (EMB-2), contribue à une meilleure prise en compte de la variable migration dans les plans et programmes de développement et mieux cibler les secteurs d'intervention des Béninois de l'étranger en vue de la mise en place d'une politique de participation plus efficace au développement du pays.

Spécifiquement, l'EMB-2 offre l'occasion d'/de :

- mettre en évidence les tendances migratoires et leurs caractéristiques ;
- cerner les flux migratoires et leurs caractéristiques ;
- identifier les types de migrations selon les caractéristiques sociodémographiques des migrants et leur ampleur ;
- étudier l'impact des migrations sur la formation et l'évolution de la taille des ménages ;
- rechercher les principales motivations qui sous-tendent les migrations (internes et internationales) ;
- étudier l'impact des migrations sur les lieux d'origine et d'accueil ;
- fournir des éléments nécessaires à la définition de politiques régionales de développement dans un contexte de décentralisation ;
- identifier les secteurs d'activité des béninois de l'étranger dans le développement du Bénin ;
- identifier les secteurs d'activité des étrangers vivant au Bénin ;
- avoir une idée des montants transférés par les migrants internes et internationaux ;
- mieux appréhender l'utilisation des fonds des migrants internationaux.

Le présent rapport d'analyse des résultats de cette enquête s'articule autour de cinq chapitres :

- le premier porte sur les flux, les motivations et la biographie des migrants au Bénin ;
- le deuxième rend compte des inégalités socioéconomiques et de la mobilité en matière d'activité au Bénin dues à la migration ;
- le troisième traite de la migration et de l'intégration sociale au Bénin ;
- le quatrième met en exergue les intentions et les opinions sur la migration au Bénin ;
- le cinquième étudie les transferts de fonds et de biens des migrants.

CONCEPTS ET DÉFINITIONS

Pour une meilleure compréhension du contenu du rapport, un certain nombre de concepts utilisés sont définis dans cette section.

Ménage ordinaire : Un ménage est une personne ou un groupe de personnes, apparentés ou non, qui vivent normalement ensemble dans la même unité d'habitation, mettent en commun tout ou une partie de leurs moyens de subsistance, partagent leurs repas et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne appelée Chef de Ménage.

Exemples de ménages ordinaires :

- un homme et son/ses épouse(s) avec/sans enfants ;
- un homme et son/ses épouse(s) avec enfants (mariés ou non) et ses parents reconnaissant l'autorité de l'homme ;
- un homme ou une femme célibataire avec/sans enfants et subvenant seul(e) à ses besoins élémentaires ;
- un homme ou une femme veuf (ve) ou divorcé(e) avec/sans enfants ;
- des locataires vivant ensemble et reconnaissant l'autorité d'une personne qui est chef de ménage.

Chef de ménage : Le chef de ménage est la personne considérée par les membres du ménage comme leur chef. Il est généralement le décideur du ménage et le principal responsable de la gestion du revenu. Mais, il est important que les membres du ménage acceptent la décision du chef. Il doit exister un et un seul chef dans le ménage.

Personnes résidentes du ménage : Les personnes résidentes du ménage sont les personnes qui vivent habituellement dans le ménage c'est-à-dire les personnes qui ont séjourné dans le ménage depuis au moins 6 mois ou qui ont l'intention d'y rester pendant au moins 6 mois.

Résident présent : est tout individu qui réside habituellement dans le ménage et qui y a passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur ou qui est présent dans le ménage au moment de l'interview, même si cet individu a passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur hors du ménage. Le résident présent peut assister ou non à l'interview. C'est le cas d'un paysan qui, bien que résident présent (pour avoir passé la nuit) est parti très tôt au champ avant l'arrivée de l'enquêteur.

Résident absent : est tout individu résident dans le ménage qui n'y a pas passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur. Ainsi, une femme qui est partie au marché et n'a pas passé la nuit précédant l'enquête dans le ménage sera enquêtée comme « résident absent ».

Visiteur : est toute personne qui ne réside pas habituellement dans le ménage mais, qui y a passé la nuit précédant l'interview. Ainsi, toute personne qui vient d'arriver dans le ménage (au moment où l'enquêteur dénombre le ménage) ne sera pas enquêtée.

Population de droit : c'est l'ensemble des résidents présents et des résidents absents.

Population de fait : c'est l'ensemble des résidents présents du ménage plus les visiteurs.

Milieu de résidence : le milieu de résidence d'une personne fait référence à l'environnement physique dans lequel cette personne vit habituellement. Il peut être urbain ou rural.

Migration : C'est le déplacement d'une personne entraînant un changement de résidence. Dans le cadre de cette étude, une migration se définit comme un déplacement d'un(e) pays/commune à un(e) autre pays/commune entraînant un changement de résidence.

Migrant : C'est une personne qui s'est déplacée pour au moins 6 mois ou qui a l'intention de passer plus de 6 mois hors de sa commune ou de son pays habituel(le) de résidence.

Migrant retour : Le migrant retour fait référence à une personne qui avait quitté sa commune ou son pays d'origine pour s'installer dans une autre commune ou à l'étranger durant au moins six (6) mois, mais qui à un moment donné est retournée s'installer dans cette même commune ou ce pays d'origine.

Autre migrant : C'est toute autre catégorie de migrant en dehors du migrant retour. Le lieu de résidence actuel du "autre migrant" est différent des autres lieux où il a résidé dans sa vie.

Non migrant : C'est toute personne n'ayant pas connu de changement de résidence depuis sa naissance.

Transferts de fonds des migrants : il s'agit des envois de biens ou d'actifs financiers effectués par les migrants qui vivent et travaillent dans une autre économie, en faveur des résidents de leur ancien pays de résidence (FMI, 2010). Ces fonds couvrent les transferts personnels, la rémunération des salariés et les transferts de capitaux entre les ménages. De plus, ils constituent des sources supplémentaires de financement du développement économique et aident ainsi à dépasser les contraintes de liquidité dans les pays les moins avancés.

Migration durée de vie : elle se rapporte à toute personne dont la zone de résidence à la date du recensement ou de l'enquête est différente de sa zone de naissance. Saisie parfois de façon brute, cette migration ne rend pas compte de toutes les étapes migratoires c'est-à-dire les migrations qui ont eu lieu depuis la naissance.

Biographie migratoire : C'est l'histoire de la vie migratoire. Elle consiste à faire l'inventaire de toutes les migrations effectuées par la personne depuis sa naissance.

Migration interne : On parle de migration interne, lorsqu'une personne quitte sa commune de résidence habituelle pour aller vivre dans une autre commune du Bénin pour au moins 6 mois.

Migration internationale : On parle de migration internationale, lorsqu'une personne quitte le pays pour aller vivre dans un autre pays pour au moins 6 mois.

Émigration : On parle d'émigration lorsque le déplacement correspond à une sortie pour le territoire considéré et à un départ pour le migrant.

Immigration : On parle d'immigration lorsque le déplacement correspond à une entrée pour le territoire considéré et à une arrivée pour le migrant. **Travailleur migrant** : il est défini comme une personne engagée dans une activité rémunératrice dans un état d'où elle n'est pas ressortissante. Selon la cinquième édition du manuel du FMI de la balance des paiements, le travailleur migrant est une personne entrée dans une économie et qui y séjourne, ou qui est censée y séjourner, pendant au moins 6 mois.

Travailleur saisonnier : personne qui exerce une activité productive pour une entité résidente de son économie d'accueil, pour une période de moins de 6 mois.

Non-résidents : englobent les visiteurs (par exemple les touristes, l'équipage des navires ou des avions et les travailleurs saisonniers), les personnes qui s'installent pendant moins de 6 mois, les ambassades, consulats, et organisations internationales, les diplomates étrangers et les membres des forces armées étrangères en poste dans le pays. Les individus en évacuation sanitaire sont des résidents de leur économie d'origine.

Étapes migratoires : est le nombre total qui renseigne sur la mobilité du migrant.

Réfugiés : Les réfugiés sont des personnes qui ont fui leur pays, car elles risquaient d'y être victimes de graves atteintes à leurs droits humains et de persécutions. Leur vie et leur sécurité étaient menacées, à tel point qu'ils avaient le sentiment de n'avoir d'autre choix que de quitter leur pays et de chercher un endroit où ils ne seraient plus en danger, car leur propre État ne pouvait pas ou ne voulait pas les protéger. Les réfugiés ont droit à une protection internationale.

Demandeurs d'asile : Les demandeurs d'asile sont des personnes qui ont quitté leur pays et demandent à être protégées de persécutions et de graves atteintes aux droits humains commises dans un autre pays, mais qui n'ont pas encore été reconnues légalement comme des réfugiés et attendent qu'il soit statué sur leur demande d'asile. Le droit d'asile est un droit humain, au titre duquel tout le monde devrait être autorisé à entrer dans un autre pays pour y demander l'asile.

REVUE DE LA LITTÉRATURE

La migration est un changement de la résidence habituelle, pour une durée de séjour minimale conventionnelle. C'est un phénomène qui s'intensifie et touche toutes les régions du monde. On estime à 272 millions le nombre de migrants internationaux dans le monde, dont près des deux tiers sont des travailleurs migrants. Ce chiffre reste un pourcentage très faible de la population mondiale (3,5 %), ce qui signifie que la grande majorité de la population mondiale (96,5 %) vit dans le pays de naissance. Toutefois, le nombre et la proportion estimatifs de migrants internationaux dépassent déjà certaines

projections réalisées pour l'année 2050, qui étaient de l'ordre de 2,6 % de la population mondiale, soit 230 millions².

Pour les pays développés, D. Courgeau³ indique l'insuffisance des données de registre ou des données censitaires comme un frein à la mise en évidence des interactions entre mobilité géographique et autres phénomènes démographiques ou sociaux. Il est dès lors utile tant dans les pays disposant de registres de population que dans ceux n'en possédant pas, d'avoir des données plus complètes qui permettent de saisir les enchaînements qui conduisent les individus à migrer. Selon lui, deux grands types d'enquêtes se distinguent. D'une part, des enquêtes nationales qui peuvent tenir compte de la dimension individuelle ou au maximum familiale de la mobilité, sans pouvoir réellement faire intervenir des caractéristiques plus générales de la communauté d'origine ou de destination des migrants. D'autre part, des enquêtes monographiques, telles que celle réalisée par P. Collomb permettent une compréhension approfondie des faits économiques et sociaux les plus fins qui jouent sur les comportements migratoires. Il est dès lors apparu important d'essayer de relier ces deux types d'enquêtes en vue de fortifier de façon réciproque leurs résultats. Ainsi, le premier type met en exergue les caractéristiques des ménages si l'on veut les faire intervenir pour mieux décrire la structure des ménages et de la population étudiée.

L'amélioration du bien-être des populations passe nécessairement par celle de leurs conditions de vie, dont le cadre de vie et l'habitat en sont des composantes essentielles. La disponibilité des informations sur les caractéristiques de l'habitat et les biens possédés par les ménages dans les enquêtes démographiques permet de plus en plus une étude des interrelations entre pauvreté et comportements sociodémographiques. Dans son étude sur la Migration Internationale et Conditions d'Habitat des ménages à Dakar, David Lessault, Cris Beauche et Papa Sakho stipulent que l'enquête Mafe effectuée auprès des ménages permet d'appréhender les relations entre migrations et conditions d'habitat selon trois points de vue complémentaires. Le premier point de vue porte sur le confort des logements (type de logement, densité d'occupation, raccordement aux réseaux, équipements). S'il est vrai que les migrants contribuent à l'amélioration des logements dakarois, alors les ménages avec migrant(s) devraient vivre dans des conditions plus avantageuses que les ménages sans migrant(s), toutes choses égales par ailleurs. Le deuxième point de vue porte sur la contribution de l'argent de la migration aux dépenses de logement (dépenses courantes et/ou dépenses d'investissement). Le troisième point de vue consiste à comparer les ménages avec et sans migrant(s). En somme, ces trois points de vue combinent deux approches. L'une exploite les réponses des ménages pour chercher à savoir si l'habitat est financé par la migration (deuxième point de vue). Dans cette approche directe du lien migration/habitat, les résultats dépendent largement de la façon dont sont formulées et comprises les questions sur l'argent de la migration. Au contraire, les deux autres points de vue relèvent d'une approche indirecte, dans laquelle la relation migration/habitat est diagnostiquée à travers l'observation de corrélations

² Rapport *État de la migration dans le monde 2020*

³ CHAIRE QUETELET (1983) : Migrations internes, collecte des données et méthodes d'analyse

statistiques entre statuts migratoires et conditions de logement. Dans ces deux cas, les résultats dépendent de la ligne de démarcation que l'on fixe entre ménages avec et sans migrant(s).

Les travaux de recherche abordant les migrations (internes et internationales) portent surtout sur ses déterminants, ses effets sur l'économie en général et son impact sur la pauvreté dans les pays en développement en particulier. Les théories de la migration se sont considérablement développées avec les défenseurs de l'économie libérale depuis les années 1960.

Les libéraux, avec leurs idéologies, analysent les déplacements des ressources humaines qualifiées des pays sous-développés vers les pays développés, comme un phénomène normal dans un marché international libéral. Pour Lee (1966), dans le modèle « push-pull »⁴, la migration s'explique par une décision individuelle qui consiste à quitter son lieu de résidence dans l'espoir d'améliorer son niveau de vie, surtout d'avoir des revenus meilleurs. L'étude menée par EKUEVI Koffi A. sur « Les expulsés du Nigeria de retour dans le sud-est Togo » montre que les principaux mobiles de ces migrations sont d'ordre économique. Les réponses « pas de travail », « pour chercher de l'argent », « pour apprendre un métier » sont les plus courantes données par les enquêtés pour justifier leur migration. Ce modèle laisse à comprendre que la plupart des personnes migrent à la recherche de meilleures conditions de vie (meilleur travail, salaires plus élevés, sécurité ou liberté) dans les lieux de destination. Ainsi, selon les tenants d'une économie libérale, la décision de migrer est ancrée dans les compétences mesurées par l'éducation et l'expérience de travail. Cette idée de mobilité des ressources humaines s'inscrit aussi dans la nouvelle théorie de la modernisation stipulant entre autres que le sous-développement est le résultat de l'absence des caractéristiques « modernes » que l'on trouve dans les pays développés. Ceci induit particulièrement la volonté d'échapper au monde rural. Jones et al. (1992) ont ainsi commencé à traiter la question de comment les gens sont venus aux États-Unis et comment cela a influencé la population et la société aux États-Unis.

L'occupation de l'espace par la population migrante n'est pas le fruit du hasard. En effet, certains milieux d'accueil peuvent être plus attrayants que d'autres pour certaines catégories de personnes. De ce fait, les individus recherchent le milieu qui maximise leur bien-être. Chaque région est dotée d'un ensemble de ressources (emplois, logements, équipements) plus ou moins important qui oriente les flux migratoires dans un sens positif ou négatif. Chaque milieu joue le rôle d'une force sélective ou magnétique, attirant à lui les éléments de population appropriée et repoussant les éléments inassimilables. En d'autres termes, c'est le pouvoir de répulsion du point de départ et celui d'attraction de la zone d'arrivée (INSAE, 2017). La théorie néoclassique intervient sur le sujet en mettant en lumière l'approche macroéconomique et celle microéconomique.

La théorie macroéconomique est probablement l'approche la mieux connue présentant les sources de migration internationale. Elle a résulté du modèle théorique expliquant la migration interne de la main-d'œuvre face au développement économique (John et al.,

⁴ Traduit en français par : "poussée-traction."

2005). Selon cette théorie, les causes principales de migration de la main- d'œuvre sont les différences de salaires qui existent entre un pays d'origine et un pays de destination. Boustan et al., (2007) ont déterminé les effets de la migration interne sur le marché de l'emploi aux États-Unis durant la période de crise. Les résultats de leur étude montrent que la migration a un faible effet sur le revenu par heure de travail des migrants. Cependant avec l'augmentation de la concurrence dans le marché du travail, certains travailleurs se retrouvent au chômage ou avec des contrats temporaires, alors que d'autres sont contraints de changer de ville.

La migration internationale de la main-d'œuvre est influencée par des mécanismes de marché du travail. Cela signifie que d'autres types de marchés (le marché d'assurance, le marché des capitaux) n'ont pas d'effet important sur les flux internationaux de travailleurs. Enfin, la migration internationale de la main-d'œuvre peut être contrôlée par le gouvernement par des marchés du travail régulateur tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination (Massey et al., 2005). La théorie microéconomique a surgi en réponse à celle macro-économique. Les assertions suivantes sont caractéristiques du modèle théorique mentionné ci-dessus. D'abord, des individus raisonnables migrent parce qu'ayant calculé les coûts et les bénéfices, ils arrivent à la conclusion qu'ils reçoivent un revenu net positif de leur mouvement. En effet, avant de prendre la décision de quitter son lieu de résidence, l'individu examine les coûts et les bénéfices liés à la migration potentielle (INSAE, 2017). Selon Larry Sjaastad, il s'agit d'identifier les coûts et les bénéfices et de déterminer le « retour sur investissement » résultant des migrations. Il considère la migration comme un « investissement qui augmente la productivité des ressources humaines », investissement qui comporte des coûts (monétaires et non monétaires), mais aussi des bénéfices. Les migrants évaluent les coûts et bénéfices de leur déplacement et migrent vers ces pays où les retours nets attendus sont plus grands que ceux de leur pays d'origine (Borjas, 1999). Ils évaluent les revenus nets à venir en prenant les bénéfices observés et en les multipliant par la probabilité d'obtenir un travail dans le pays de destination pour obtenir les "gains attendus de destination". Pour finir, les lois qui affectent les bénéfices attendus dans les pays d'origine et dans les pays de destination peuvent influencer la taille du flux migratoire (Massey et al., 2005).

Il ressort des deux approches que la décision de migrer provient du différentiel de salaire entre le pays d'origine et le pays de destination. C'est cette façon de voir les choses qui amènera les théories de la nouvelle économie de la migration que nous présenterons dans la suite.

La Nouvelle Économie de la Migration est un modèle théorique qui a surgi pour confronter plusieurs assertions et conclusions de la théorie néoclassique (Stark et al., 1984). En effet, les nouveaux économistes de la migration reprochent à la théorie néoclassique son approche microéconomique pour expliquer le phénomène migratoire. Selon ces derniers, les familles, les ménages et d'autres unités de production et de consommation culturellement définies sont ceux qui comptent lorsque nous voulons analyser le phénomène migratoire (pas les individus). De même, un différentiel de salaire n'est pas une condition nécessaire dans le fait de prendre la décision de migrer vers un autre pays.

Selon les études de GAUTHIER et al. (2003)⁵ sur la population des jeunes, chez les migrants interrégionaux à l'étude, près de la moitié a migré pour poursuivre des études (49,1%). Très peu quittent pour aller travailler (13,7% des cas étudiés, 11,3% dans la population totale), encore moins pour diverses raisons de nature familiale (moins de 7% dans les deux populations). Dans un article rédigé et publié par le journal "le Parisien" en avril 2011, on distingue quatre principaux motifs de migration : le motif familial, le motif économique, les études et le titre de réfugiés.

La migration internationale ne s'arrête pas nécessairement quand les différences de salaires disparaissent. Le phénomène de migration existera si d'autres marchés dans le pays d'origine comme : le marché d'assurance, le marché des capitaux, le marché de crédit du consommateur, etc. sont absents ou imparfaits. La dernière assertion de la nouvelle économie de la migration est que les gouvernements peuvent changer la taille du flux de migration à travers des marchés du travail régulateur et dans le cas où ils n'existent pas ou sont imparfaits, faire recours aux marchés ci-dessus mentionnés. L'idée des marchés et notamment le marché du travail est repris plus tard dans ce que nous appelons la théorie du marché du travail double.

La théorie du marché du travail double (segmenté) montre l'importance de facteurs institutionnels de même que la race et le genre dans la survenue de la segmentation du marché du travail. Selon les conclusions de Piore (1979), la cause principale de migration internationale est une demande structurelle dans des économies avancées autant pour les travailleurs hautement qualifiés que ceux moins qualifiés. La migration ipso facto n'est pas causée par des facteurs de poussée dans le pays d'origine, mais plutôt par des facteurs de traction dans le pays de destination. Selon les théoriciens du marché du travail double, la migration internationale de la main-d'œuvre est en grande partie basée sur la demande et a pris ses débuts du fait du recrutement par les employeurs dans les sociétés développées ou par des gouvernements agissant en leurs noms. Aussi, du fait que la demande pour les travailleurs dans d'autres pays est structurellement construite sur les besoins de l'économie et est exprimée par le recrutement plutôt que des offres de salaire, les différences de salaires internationaux ne sont ni une condition nécessaire ni une condition suffisante pour que survienne et existe la migration des travailleurs. Contrairement aux autres théories, les gouvernements peuvent influencer la migration internationale, mais seulement par des changements majeurs dans l'organisation économique (Stephen et al., 2009).

Les impacts macroéconomiques des envois de fonds ont été négligés pour au moins deux raisons. Un aspect théorique suggère que les envois de fonds des travailleurs sont principalement utilisés pour des fins de consommation et par conséquent, ont un impact minimal sur l'investissement. En d'autres termes, les envois de fonds sont généralement considérés comme des transferts compensatoires entre les membres de la famille qui ont perdu des travailleurs compétents en raison de la migration. Néanmoins, Stahl et al.

⁵ Madeleine GAUTHIER, Serge CÔTÉ, Marc MOLGAT et Frédéric DESCHENAUX (2003) : pourquoi partent-ils ? Les motifs de migration des jeunes régionaux, Université Laval, 28 pages

(1986) soutiennent que l'utilisation des envois de fonds pour la consommation peut avoir un effet positif sur la croissance en raison de leur effet multiplicateur possible. De plus, les envois de fonds répondent aux opportunités d'investissement dans le pays d'origine autant qu'à des motifs de charité ou d'assurance. De nombreux migrants investissent leur épargne dans de petites entreprises, des biens immobiliers ou d'autres actifs dans leur propre pays parce qu'ils connaissent les marchés locaux mieux que leurs pays d'accueil, ou alors qu'ils comptent probablement revenir dans le futur.

Malgré une littérature largement riche qui souligne l'impact positif de la migration internationale particulièrement les transferts de fonds des migrants sur la croissance économique des pays d'origine, pays à faible revenu, il est à noter quelques-unes qui montrent que les transferts de fonds des migrants influencent aussi négativement le développement économique. Ainsi, dans une étude théorique, Azam et al (2005) montrent l'effet négatif que peut avoir la migration internationale sur le développement économique des pays d'origine. En effet, les rapatriements des fonds des migrants vers leur pays d'origine peuvent provoquer une augmentation de la demande de biens d'importation au détriment des biens produits localement, et n'auraient pas d'effets multiplicateurs sur l'économie. Les envois des flux financiers des migrants seraient également à l'origine d'inflation et donc d'appréciation du taux de change réel dans des pays caractérisés par la faible flexibilité de leur appareil productif.

La migration est perçue comme un fait social, un bien public mondial et peut être accompagnée et transformée, dès lors qu'on joue en même temps sur les conditions de sa production et de son institutionnalisation. L'une et l'autre s'inscrivent dans un jeu coopératif d'autant plus performant qu'il inclut tous les partenaires : l'État d'origine, l'État d'accueil, les migrants eux-mêmes, considérés comme acteurs sociaux transnationaux et insérés dans leur propre environnement communautaire et familial (Badie, 2009).

Le risque de prendre le départ provient d'un calcul minutieux sur le plan socioéconomique et culturel. Si les causes sont souvent évidentes, la destination l'est moins. Aussi, pour migrer, cela nécessite une certaine prédisposition socioculturelle, physique et morale de la part de l'individu et de son groupe social. Plusieurs facteurs motivent les déplacements : l'emploi, la famille, les études pour n'en citer que ces trois importants (INSAE, 2000). Outre ces motifs, certains individus migrent pour d'autres raisons. Leur déplacement peut être forcé, pour cause de conflit (Ruth Haug, 2002), de politique migratoire (Carling, 2007), de dangers environnementaux ou technologiques (Hunter, 2005), de maladie (Clark et al., 2007) ou de déportation politique (Salt., 1997). Mais l'émigration est dans la majorité des cas une décision personnelle ou familiale prise pour un motif économique.

Dans le contexte béninois, quelques études se sont penchées sur la question sous différents angles spécifiques. Fourn et al (2015) ont analysé les déterminants des migrations féminines au Bénin, basée sur un échantillon de 200 femmes dans les Communes de Cotonou, Parakou, Kandi et Djougou. Les résultats montrent que les femmes migrent presque autant, sinon plus que les hommes, notamment en milieu urbain.

Cette tendance s'accompagne d'une autonomisation croissante des femmes migrantes (37 % d'entre elles étant de plus en plus indépendantes dans leur migration par rapport à leur famille). La migration interne apparaît aussi au Bénin comme une stratégie d'adaptation. En effet, Mounirou et al (2022) ont montré, grâce à une enquête menée dans la zone cotonnière du nord du Bénin auprès de 630 producteurs, que des conditions environnementales perçues comme défavorables augmentent la migration des producteurs agricoles vers de nouvelles destinations.

Compte tenu des expériences accumulées dans le domaine de l'étude des migrations, certains auteurs ont utilisé des hypothèses explicatives pour approcher les causes de migrations, à l'instar de Guingnido (1993) sur "la Mesure de l'Impact des Migrations sur l'Évolution des Ménages". Mais en général, la mobilité géographique reste inséparable de la mobilité professionnelle qui rend compte d'une grande partie des mouvements (Tugault, 1973).

Tous ces éléments d'appréciation contribuent à indiquer que la migration restera une caractéristique de la mondialisation et qu'elle aura des effets puissants sur les pays en développement. Pour en exploiter au mieux le potentiel, il est donc essentiel de comprendre comment la migration peut contribuer au développement et de saisir les enjeux économiques liés aux flux migratoires.

CHAPITRE 1 :

**FLUX, MOTIVATIONS ET BIOGRAPHIE
DES MIGRANTS AU BÉNIN**

INTRODUCTION

Selon les Nations-Unies, « *Depuis toujours, l'humanité a été en mouvement. Certaines personnes se déplacent pour trouver un travail ou d'autres perspectives économiques, pour rejoindre leur famille ou pour étudier. D'autres se déplacent pour fuir un conflit, des persécutions, le terrorisme ou des violations des droits humains. D'autres encore n'ont d'autre choix que de se déplacer face aux conséquences des changements climatiques, aux catastrophes naturelles ou à d'autres facteurs environnementaux*⁶ ». La migration apparaît donc comme un phénomène sociodémographique relié à l'histoire de vie de l'individu. Son processus est constitué d'étapes chronologiques dont le nombre total renseigne sur la mobilité du migrant. Elle exerce une forte influence dans la constitution du peuplement d'une région, d'un pays ou d'un continent. Malgré son importance dans la dynamique de la population, une faible attention a été donnée à l'étude de la migration en dehors des migrations dues à des crises qui occasionnent des déplacements massifs de la population. Toutefois, dans certains pays, le phénomène migratoire est bien documenté compte tenu de son impact sur la croissance démographique de ces pays.

Les autres sources qui ont permis de réaliser l'étude sur la migration au Bénin sont les recensements généraux de la population réalisés respectivement en 1979, 1992, 2002 et 2013. Ces opérations ont permis de mesurer les flux migratoires à l'intérieur du pays et les caractéristiques des migrants.

C'est pour enrichir cette base de source de données sur la migration que l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD ex-INSAE) a réalisé en 2020 une enquête d'envergure nationale sur la migration et qui fait l'objet du présent rapport. Ce chapitre porte sur l'étude des flux, motivations et la biographie de la migration au Bénin. Il permet de/d' :

- mettre en lumière le statut migratoire de la population au Bénin et leurs caractéristiques sociodémographiques ;
- appréhender les comportements différentiels des migrants face aux non migrants ;
- dégager les principaux motifs de migration au Bénin ;
- cerner les conditions d'habitation, de vie et d'assainissement des ménages selon leur statut migratoire.
- mettre quantitativement en exergue l'interrelation entre les caractéristiques sociodémographiques des migrants et le processus migratoire.

Le présent document abordera tour à tour l'analyse des flux de la migration, les caractéristiques sociodémographiques des migrants, les caractéristiques des conditions de vie des ménages, les motivations de la migration interne et internationale, l'importance de la migration interne, l'analyse de la situation migratoire internationale et l'analyse de la biographie migratoire.

⁶ <https://www.un.org/fr/global-issues/migration>

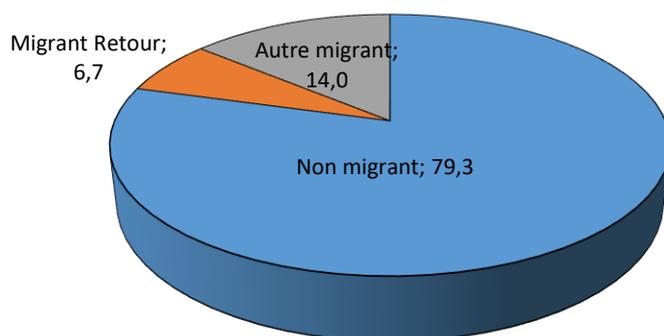
1.1. ANALYSE DES FLUX DE LA MIGRATION AU BÉNIN

L'analyse des flux migratoires porte sur le volume de la migration, c'est-à-dire sur son importance dans la composition de la population, tant de la migration interne pour la répartition de la population entre les départements, que de la migration internationale pour mesurer le niveau d'attractivité ou non du pays par rapport au reste du monde. Par ailleurs, l'accent sera mis également sur les motivations de la migration.

1.1.1. Intensité de la migration dans la répartition de la population au Bénin

Les données issues de cette étude montrent que la population béninoise migre peu. Près de huit personnes sur dix (79,3%) sont des non migrants, c'est-à-dire qu'elles ne se sont jamais déplacées pour au moins six mois du lieu (commune) où elles ont été enquêtées. Le lot des migrants (20,7%) est constitué de 6,7% de migrants retour. Autrement dit, des personnes qui se sont déplacées du lieu de résidence actuel et y sont revenues et de 14% d'autres migrants à savoir des personnes en situation de migration dont le lieu de résidence actuel est différent des autres lieux où elles avaient résidé auparavant.

Graphique 1.1 : Répartition (en%) de la population résidente selon le statut migratoire



Source : INStAD, EMB-2, 2020

1.1.2. L'importance de la migration dans la composition de la population par département

Sachant que la population béninoise est peu encline à la migration, il s'agit de voir ici l'attitude des résidents des départements vis-à-vis de la migration

Il se dégage du tableau 1.1 que par rapport au niveau national, l'attitude des départements est variable selon le niveau de la migration. En effet, c'est dans les départements du Nord Bénin (Alibori (90%), Atacora (92%), Borgou (87%)) que la migration est faible avec près de neuf personnes sur dix qui sont des non migrantes.

À l'opposé, les départements affectés plus par la migration sont le Littoral (63% de non migrants) et le Zou (70% de non migrants), où la proportion des migrants tourne autour de 30%.

Quant à la situation par rapport au milieu de résidence, le phénomène de la migration est plus urbain que rural. La migration affecte en particulier plus la population résidente dans la ville de Cotonou où plus du tiers (36,7%) de la population résidente est migrante dont

31,1% est constituée d'autres migrants et 5,6% de migrant retour, alors que la population migrante d'autres milieux urbains du Bénin est de 23,3% (dont 16,9% d'autres migrants et 6,3% de migrant retour). Le milieu rural est moins affecté par la migration avec 10,2% d'autres migrants et 7,1% de migrants retour.

Tableau 1.1 : Population de droit selon le statut migratoire

Répartition (en%) de la population de droit selon le statut migratoire et le milieu de résidence, EMB-2 Bénin 2020

Département	Statut migratoire			Total
	Non migrant	Migrant Retour	Autre migrant	
Milieu de résidence				
Cotonou	63,2	5,6	31,1	100,0
Autres urbains	76,8	6,3	16,9	100,0
Rural	82,7	7,1	10,2	100,0
Département				
Alibori	90,4	2,3	7,4	100,0
Atacora	92,1	4,4	3,4	100,0
Atlantique	72,4	3,1	24,5	100,0
Borgou	87,2	2,3	10,5	100,0
Collines	72,0	14,4	13,6	100,0
Couffo	82,0	10,7	7,3	100,0
Donga	77,6	14,6	7,9	100,0
Littoral	63,2	5,6	31,1	100,0
Mono	77,9	11,5	10,6	100,0
Ouémé	80,2	4,3	15,5	100,0
Plateau	87,4	4,9	7,7	100,0
Zou	70,2	14,3	15,4	100,0
Bénin	79,3	6,7	14,0	100,0

1.2. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DES MIGRANTS AU BÉNIN

La tendance à la non migration de la population est générale, quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques et économiques considérées (sexe, âge, niveau d'instruction, religion, quintile de niveau de vie), mais à des niveaux différents comme le montre le tableau 1.2 :

- Les hommes semblent non enclins à la migration que les femmes (80,6% de non migrants contre 78% pour les femmes). La population féminine migrante (22%) est constituée de 16,3% d'autres migrants et 5,7% de migrants retour tandis que la population masculine migrante (19,4%) est partagée entre 11,6% d'autres migrants et 7,8% de migrants retour ;
- Les enfants de moins de 15 ans sont beaucoup plus non migrants que les autres groupes d'âge avec 93,6% contre 65,7% pour les adultes de 15-59 ans et 58,2% pour les personnes âgées de 60 ans ou plus. Au sein des personnes âgées de 60 ans ou plus, on note qu'environ quatre personnes âgées sur dix (41,8%) sont des migrants dont 21,4% sont d'autres migrants et 20,4% de migrants retour ;
- Selon le niveau d'instruction, la tendance à la migration augmente avec le niveau d'instruction. En effet, 81,6% des personnes n'ayant aucun niveau d'instruction sont non migrantes et le pourcentage baisse et passe de 59,2% de non migrants chez les personnes ayant atteint le niveau du second cycle du secondaire à 38,2% pour les personnes ayant atteint le niveau du supérieur. Ainsi, la population

migrante passe de 18,4% pour les personnes n'ayant aucun niveau (11,4% d'autres migrants et 7% de migrants retour) à 61,8% pour celles ayant atteint le niveau supérieur (45,8% d'autres migrants et 16% de migrants retour) ;

- Quelle que soit la religion, au moins 75% de la population est non migrante. Cependant, les adeptes des religions traditionnelles (83,9%) et les musulmans (84,4%) migrent moins que les adeptes des religions chrétiennes (75,8%) et ceux qui n'en pratiquent aucune (75%) ;
- Quant au quintile de niveau de vie, la tendance à la migration augmente avec le niveau de vie : 14% des personnes de la classe des plus pauvres sont migrants (7,3% d'autres migrants et 6,7% de migrants retour) alors que 34,2% des personnes de la classe des plus riches sont des migrants (28,1% d'autres migrants et 6,1% de migrants retour).

Tableau 1.2 : Population de droit selon le statut migratoire et certaines caractéristiques sociodémographiques

Répartition (en%) de la population de droit selon le statut migratoire et certaines caractéristiques sociodémographiques, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Statut migratoire			Total
	Non migrant	Migrant Retour	Autre migrant	
Sexe				
Homme	80,6	7,8	11,6	100,0
Femme	78,0	5,7	16,3	100,0
Groupes d'âge dépendants				
Moins de 15 ans	93,6	0,4	5,9	100,0
15 - 59 ans	65,7	12,2	22,1	100,0
60 ans et plus	58,2	20,4	21,4	100,0
Niveau d'instruction				
Aucun	81,6	7,0	11,4	100,0
Primaire	80,8	6,0	13,2	100,0
Secondaire 1er cycle	69,7	8,6	21,6	100,0
Secondaire 2nd cycle	59,2	11,9	28,8	100,0
Supérieur	38,2	16,0	45,8	100,0
Religion				
Traditionnelle	83,9	8,8	7,4	100,0
Chrétienne	75,8	6,7	17,5	100,0
Musulmane	84,4	5,2	10,5	100,0
Sans religion	75,0	11,7	13,3	100,0
Quintile				
Plus Pauvre	86,0	6,7	7,3	100,0
Pauvre	85,3	7,3	7,3	100,0
Moyen	82,7	6,9	10,4	100,0
Riche	76,8	6,5	16,7	100,0
Plus Riche	65,7	6,1	28,1	100,0
Bénin	79,3	6,7	14,0	100,0

1.3. CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES DES MIGRANTS

Les informations sur les conditions de vie et d'habitation des membres du ménage constituent des caractéristiques de l'unité d'habitation et permettent d'approcher le niveau de bien-être du ménage au point de vue de l'équipement ainsi que des besoins nécessaires à la santé, à l'éducation, etc. Elles sont fournies souvent par le chef de ménage qui est supposé avoir une connaissance plus pointue des réalités de l'unité d'habitation.

Les variables qui sont utilisées pour apprécier les conditions de vie des non migrants, migrants retour et autres migrants dans les ménages sont l'approvisionnement en eau, les types de toilettes, le moyen d'éclairage et le moyen énergétique de cuisson utilisé, les moyens matériels disponibles, les variables d'assainissement comme l'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères.

1.3.1. Migration et confort des ménages

1.3.1.1. Sources d'approvisionnement en eau de boisson

Les sources d'approvisionnement en eau de boisson sont multiples. Le tableau 1.3 permet de comparer l'approvisionnement en eau de boisson selon le statut migratoire des chefs de ménage. L'analyse de ce tableau montre que les ménages des autres migrants utilisent majoritairement une source améliorée d'eau de boisson (83,5%). Ils sont suivis des migrants retour (81,3%) et des non migrants (74,8%). Parmi les sources améliorées, l'eau de puits à pompe/forage est la plus utilisée par les migrants retour (28,0%) et les non migrants (26,6%).

D'autre part, 24,7% des non migrants, 18,4% des migrants retour et 16,4% des autres migrants s'approvisionnent en source d'eau de boisson non améliorée.

1.3.1.2 Types de toilettes

En matière de types de toilettes, il est remarqué que les migrants (35,0% des autres migrants et 16,1% des migrants retour) ont une propension plus élevée à utiliser des installations sanitaires améliorées que les non migrants (13,3%). Ainsi, les installations sanitaires non améliorées sont plus utilisées par les non migrants (86,7%) que les migrants (83,9% des migrants retour et 65,0% des autres migrants). Au titre des installations sanitaires non améliorées, les autres migrants sont les plus nombreux à utiliser les toilettes partagées (34,8%). La défécation en plein air (pas de toilettes/nature) semble être plus l'usage des non migrants (56,2%), des migrants retour (52,7%) que des autres migrants (24,6%).

1.3.1.3 Moyens énergétiques d'éclairage

Concernant les moyens énergétiques d'éclairage, les autres migrants (62,7%) font plus usage de l'électricité de la SBEE que les migrants retour (35,0%) et les non migrants (29,4%). L'usage des lampes torches n'est pas des moindres. En réalité, elles constituent les moyens les plus utilisés par les migrants retour (37,9%) et les non migrants (37,8%) que par les autres migrants (21,5%).

1.3.1.4 Moyens énergétiques de cuisson

Le bois est le principal moyen énergétique de cuisson utilisé par les ménages des migrants retours et des non migrants (respectivement 63,2% et 69,2%). Par contre, les autres migrants ont majoritairement recours au charbon de bois comme premier moyen de cuisson (52,1%).

Tableau 1.3 : Migration et confort des ménages

Répartition (en%) des ménages par source d'approvisionnement en eau de boisson, par types d'installations sanitaires, par moyens d'éclairage et par moyens énergétiques de cuisson selon le statut migratoire, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques	Statut migratoire		
	Non-migrant	Migrants retour	Autre migrant
Source d'approvisionnement en eau de boisson			
Source améliorée	74,8	81,3	83,5
Robinet dans logement/cour/parcelle	8,1	9,3	26,4
Robinet chez le voisin	13,8	11,6	24,0
Puits à pompe/forage	26,6	28,0	17,2
Robinet public/Borne Fontaine	15,3	18,5	7,4
Puits protégé	8,1	10,1	6,9
Source protégée	0,7	0,6	0,3
Eau de pluie	2,1	3,0	1,0
Eau en bouteille, source non améliorée pour la cuisine/se laver les mains	0,0	0,2	0,2
Source non améliorée	24,7	18,4	16,4
Puits non protégé	17,4	13,9	13,3
Source d'eau non protégée	1,5	0,8	0,8
Camion-citerne/charrette avec petite citerne/tonneau	0,0	0,0	0,1
Eau de surface	5,8	3,7	2,2
Autre source	0,5	0,3	0,1
Total	100,0	100,0	100,0
Types d'installations sanitaires et endroit où elles sont situées			
Installations sanitaires améliorées	13,3	16,1	35,0
Chasse d'eau/chasse d'eau manuelle connectée à un système d'égout	0,1	0,1	0,6
Chasse d'eau/chasse d'eau manuelle reliée à une fosse septique	3,5	3,2	12,2
Chasse d'eau/chasse d'eau manuelle reliée à une fosse d'aisances	2,0	1,8	6,1
Fosses d'aisances améliorées ventilées	1,4	1,8	4,1
Fosses d'aisances avec dalle	6,1	9,1	11,7
Toilettes à compostage	0,2	0,0	0,4
Installations sanitaires non améliorées	86,7	83,9	65,0
<i>Toilettes partagées</i>	<i>20,0</i>	<i>24,3</i>	<i>34,8</i>
Chasse d'eau/chasse d'eau manuelle connectée à un système d'égout	0,1	0,0	0,1
Chasse d'eau/chasse d'eau manuelle reliée à une fosse septique	2,0	1,5	5,0
Chasse d'eau/chasse d'eau manuelle reliée à une fosse d'aisances	2,3	2,0	3,1
Fosse d'aisances améliorée ventilée	3,3	3,5	6,0
Fosse d'aisances avec dalle	12,2	17,1	20,3
Toilettes à compostage	0,1	0,2	0,3
<i>Toilettes non améliorées</i>	<i>10,5</i>	<i>7,0</i>	<i>5,6</i>
Chasse d'eau/chasse d'eau manuelle non reliée à des égouts/fosse septiques/fosses d'aisances	0,2	0,0	0,1
Fosse d'aisances sans dalle/trou ouvert	8,7	6,1	4,2
Seau/tinette	0,0	0,0	0,2
Toilettes/latrines suspendues	1,2	0,5	0,5
Autre	0,4	0,3	0,6
Défécation en plein air (pas de toilettes/nature)	56,2	52,7	24,6
Total	100,0	100,0	100,0
Endroit où se trouvent les installations sanitaires			
Dans le logement	6,5	9,1	21,8
Dans la cour/parcelle	31,1	31,2	49,6
Ailleurs	6,3	7,0	4,1
Défécation en plein air	56,2	52,7	24,6
Total	100,0	100,0	100,0

À suivre...

Tableau 1.3 — Suite

Caractéristiques	Statut migratoire		
	Non-migrant	Migrants retour	Autre migrant
Moyens énergétiques d'éclairage			
Électricité (SBEE)	29,4	35,0	62,7
Énergie solaire	15,6	14,6	8,8
Groupe électrogène	0,3	0,2	0,2
Pétrole	13,2	9,9	5,3
Gaz	0,0	0,0	0,0
Huile	0,1	0,0	0,0
Lampe torche	37,8	37,9	21,5
Autres moyens d'éclairage	3,6	2,3	1,4
Total	100,0	100,0	100,0
Moyens énergétiques de cuisson			
Électricité	0,9	0,5	1,8
GPL/Gaz naturel/Biogaz	2,9	3,9	13,8
Kérosène	0,0	0,0	0,0
Charbon, lignite	0,1	0,4	0,4
Charbon de bois	24,2	27,6	52,1
Bois	69,2	63,2	30,1
Pailles, branches, herbes	1,8	3,8	1,1
Résidus agricoles	0,0	0,1	0,0
Bouse	0,0	0,0	0,0
Autres combustibles	0,2	0,2	0,2
Pas de repas préparé dans le ménage	0,5	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	7 734	3 108	3 308

1.3.2. Migration et caractéristiques d'habitation des ménages

1.3.2.1 Matériau du sol, du toit et des murs

Le tableau 1.4 renseigne sur les caractéristiques d'habitation des ménages en rapport avec le statut migratoire du chef de ménage. Il en ressort que le principal matériau du sol le plus utilisé est le ciment, quel que soit le statut migratoire du chef de ménage, avec une propension plus élevée chez les migrants. Toutefois, des disparités existent d'un statut migratoire à l'autre, passant de 65,3% chez les non migrants à 73,1% chez les autres migrants. Par ailleurs, la terre ou le sable constitue le deuxième matériau du sol le plus utilisé avec des variations allant de 12,7% chez les autres migrants à 29,4% chez les non migrants.

Les tôles constituent le principal matériau utilisé pour la toiture des habitations par la plupart des ménages, quel que soit leur statut migratoire. Ainsi, plus de 4 ménages sur 5 utilisent ce matériau comme toit avec une disparité selon le statut migratoire. On observe 90,1% chez les migrants retour, 89,0% chez les non migrants et 82,1% chez les autres migrants.

Pour ce qui est des murs, le ciment représente le principal matériau utilisé aussi bien chez les migrants (69,3% des autres migrants et 54,1% des migrants retour) que chez les non

migrants (46,3%) ; avec une propension plus élevée chez les migrants. Le deuxième matériau du mur le plus utilisé se révèle être la terre avec des proportions de 34,9% au niveau des non migrants, 32,1% chez les migrants retour et 13,3% chez les autres migrants.

Tableau 1.4 : Migration et caractéristiques d'habitation des ménages

Répartition (en%) des ménages par matériau du sol, du toit, du mur, par évacuation des eaux usées et ordures ménagères, par nombre de pièces utilisées et par dispositif de lavage de mains selon le statut migratoire, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques	Statut migratoire		
	Non migrant	Migrants retour	Autre migrant
Matériau du sol			
Terre /sable	29,4	24,6	12,7
Bouse	0,4	0,1	0,4
Planche en bois	1,1	0,2	0,2
Palme/bambou	0,4	0,4	0,1
Parquet ou bois cire	0,0	0,0	0,0
Band de Vinyle ou d'asphalte	0,0	0,0	0,1
Carrelage	3,1	4,6	12,4
Ciment	65,3	69,9	73,1
Moquette	0,1	0,1	0,8
Autre	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0
Matériau du toit			
Pas de toit	0,0	0,0	0,0
Chaumes, palmes, feuilles	2,5	2,1	1,9
Mottes de terre	0,3	0,1	0,2
Natte	0,1	0,1	0,0
Palmes/Bambous	1,1	0,6	1,2
Planches en bois	0,3	0,2	0,1
Cartons	0,1	0,1	0,1
Tôles	89,0	90,1	82,1
Bois	0,3	0,2	0,3
Zinc/Fibre de ciment	0,0	0,0	0,1
Tuiles	2,6	3,0	5,2
Ciment	2,6	3,0	7,8
Shingles	0,0	0,0	0,0
Autre	1,0	0,6	1,0
Total	100,0	100,0	100,0
Matériau du mur			
Pas de mur	0,7	0,5	0,6
Bambou/canes/Palmes/tronc	3,3	2,1	2,3
Terre	34,9	32,1	13,3
Bambou avec boue	1,4	0,8	1,0
Pierres avec boue	0,6	0,2	0,5
Adobe non recouvert	0,2	0,2	0,0
Contre-plaqué	0,1	0,0	0,0
Cartons	0,1	0,1	0,1
Bois de récupération	0,1	0,1	0,4
Ciment	46,3	54,1	69,3
Pierre avec chaux/ciment	0,2	0,1	0,5
Briques	7,3	6,2	9,2
Blocs de ciment	0,9	0,7	1,4
Adobe recouvert	2,0	1,6	0,4
Planches en bois/shingles	1,1	0,4	0,1
Autre	0,7	0,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

À suivre...

Tableau 1.4 — Suite

Caractéristiques	Statut migratoire		
	Non migrant	Migrants retour	Autre migrant
Évacuation des ordures ménagères			
Voirie publique	3,7	3,4	9,8
Voirie privée/ONG	6,9	7,6	23,4
Enterrées	0,6	0,9	0,8
Brûlées	4,0	5,2	4,8
Dans la cour	1,2	1,1	1,0
Dans la nature/dehors	81,0	76,4	58,5
Autre	2,5	5,5	1,7
Total	100,0	100,0	100,0
Évacuation des eaux usées			
Caniveau fermé	0,7	1,1	1,7
Caniveau à ciel ouvert	0,6	1,0	1,9
Fosses septiques	1,2	2,0	6,6
Puits perdus	0,1	0,4	0,1
Égouts	0,1	0,1	0,2
Dans la cour	8,9	10,1	10,0
Dans la nature/dehors	88,2	84,9	79,1
Autre	0,2	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre de pièces utilisées pour dormir			
Une	25,5	24,3	32,4
Deux	41,7	43,6	41,1
Trois ou plus	32,8	32,1	26,5
Total	100,0	100,0	100,0
Type de connexion internet utilisé			
Aucune	66,1	63,0	39,6
Réseau téléphonique commuté (Modem)	5,6	5,1	10,8
ADSL	0,0	0,0	0,0
Fibre optique (haut débit)	0,0	0,0	0,0
Satellite	0,7	0,1	0,2
Accès mobile	27,6	31,8	49,4
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	7 734	3 108	3 308

1.3.2.2. Évacuation des eaux usées et des ordures ménagères

Variable importante dans l'analyse des réalités environnementales, l'évacuation des eaux usées et des déchets ou ordures ménagères est également une préoccupation de l'enquête. Plusieurs structures (État, ONGs, Organismes multilatéraux, etc.) se préoccupent de nos jours surtout en milieu urbain de récupérer de maison en maison les ordures ménagères pour en assurer le dépôt à des endroits non nuisible pour la santé, mais également de procéder à leur traitement. Les eaux usées sont difficilement récupérables et sont acheminées dans des caniveaux ou dans la nature comme l'ont montré plusieurs enquêtes, recensements et études.

Les résultats de l'EMB-2 montrent que plus de la moitié des ménages quel que soit leur statut migratoire déverse les ordures ménagères dans la nature ou au-dehors avec une propension plus forte pour les non migrants (81,0%). Il en est de même pour l'évacuation des eaux usées qui se fait également dans la nature par presque tous les ménages, évoluant de 88,2% chez les non migrants à 79,1% chez les autres migrants en passant par 84,9% chez les migrants retour (cf. tableau 1.4).

1.3.2.3. Nombre de pièces utilisées pour dormir

Pour ce qui est du nombre de pièces pour dormir, quel que soit le statut migratoire du ménage, au moins quatre ménages sur dix utilisent deux pièces. En effet, comme indiqué dans le tableau 1.4, l'utilisation de deux pièces pour dormir concerne 43,6% des migrants retour, 41,7% des non migrants et 41,1% des autres migrants. Quant à l'utilisation d'une pièce pour dormir, les proportions sont de 24,3% chez les migrants retour, 32,4% chez les autres migrants et 25,5% chez les non migrants. Concernant l'utilisation de trois pièces ou plus, les proportions varient de 26,5% chez les autres migrants à 32,8% chez les non migrants.

1.3.2.4. Type de connexion internet utilisé

L'utilisation de la connexion internet semble être plus l'apanage des autres migrants que des migrants retour et des non migrants. En effet, environ six ménages autres migrants sur dix (60,4%) utilisent une connexion, mais avec une forte proportion (49,4%) en accès mobile. L'accès mobile est aussi le plus utilisé pour les autres catégories : 31,8% au niveau des migrants retour et 27,6% chez les non migrants. Par ailleurs, les ménages n'ayant aucune connexion internet sont beaucoup plus dans le rang des non migrants avec une proportion de 66,1%.

1.3.3. Migration et avoirs des ménages

Au cours de l'enquête, pour évaluer le niveau de vie socioéconomique des ménages, on a cherché à savoir si les ménages possédaient certains biens fonctionnels, éléments d'indicateurs du niveau socioéconomique et de manière indirecte de leur niveau d'accès à l'information et aux services sociaux. Les résultats sont présentés dans le tableau 1.5.

1.3.3.1. Biens possédés par le ménage

L'analyse du tableau 1.5 montre que le téléphone portable et la montre sont les biens les plus possédés par les ménages, quel que soit leur statut. En effet, la possession de téléphone portable est généralisée au Bénin. Ainsi, 84,9% des non migrants, 87,7% des migrants retour et 92,2% des autres migrants en disposent.

Concernant la montre, les proportions varient de 37,2% chez les migrants retour à 55,4% chez les autres migrants. Le troisième bien le plus possédé par les ménages est la télévision dont les proportions passent de 22,1% chez les non migrants à 50,2% chez les autres migrants. La possession de lecteur VCD/DVD n'est pas des moindres au sein des ménages. Les proportions varient de 10,6% chez les non migrants à 29,3% chez les autres migrants.

Tableau 1.5 : Migration et Biens possédés par les ménages

Répartition (en%) des ménages possédant certains équipements selon le statut migratoire, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques	Statut migratoire		
	Non migrant	Migrants retour	Autre migrant
Biens possédés par le ménage			
Montre	40,7	37,2	55,4
Télévision	22,1	28,0	50,2
Téléphone portable	84,9	87,7	92,2
Téléphone fixe	0,8	0,7	1,5
Ordinateur	2,8	5,0	12,0
Réfrigérateur	2,5	4,6	9,8
Groupe électrogène	2,8	3,3	3,9
Cuisinière	0,8	1,9	6,2
Chaine HI-FI	0,8	1,7	3,7
Lecteur VCD/DVD	10,6	15,7	29,3
Magnétoscope	0,8	1,1	0,9
Machine à laver	0,3	0,3	0,7
Total	100,0	100,0	100,0
Moyens de transport			
Bicyclette	13,6	12,9	8,3
Charette tirée par un animal	2,4	1,4	0,8
Motocyclette/scooter	50,3	51,4	51,8
Voiture/camion	2,8	4,7	8,3
Bateau à moteur	0,5	0,3	0,5
Pirogue	3,5	1,6	0,7
Total			
Possession de compte bancaire			
Oui	10,5	17,2	33,8
Non	89,5	82,8	66,2
Total	100,0	100,0	100,0
Possession d'animaux de ferme	41,0	47,0	21,7
Effectif de ménages	7 734	3 108	3 308

1.3.3.2. Moyens de transport

Parlant des moyens de transport, les motocyclettes/scooters sont les plus utilisées par les ménages, car au moins un ménage sur deux, quel que soit le statut migratoire du chef de ménage, en utilise. Les proportions varient de 50,3% (non migrants) à 51,8% (autres migrants). Viennent ensuite les bicyclettes dont les proportions sont de 8,3% chez les autres migrants, 12,9% chez les migrants retour et 13,6% parmi les non migrants.

1.3.3.3. Possession de compte bancaire

La plupart des ménages ne possèdent pas de comptes bancaires : non migrants (89,5%), migrants retour (82,8%) et autres migrants (66,2%). Il en découle que ce sont les autres migrants qui sont les plus nombreux à posséder de compte bancaire (33,8%).

1.3.3.4. Possession d'animaux de ferme

Moins de la moitié des ménages possèdent d'animaux de ferme. Selon le statut migratoire, 21,7% des autres migrants, 47,0% des migrants retour et 41,0% des non migrants possèdent des animaux de ferme.

1.3.4. Migration et quintile de bien-être économique

L'indice de bien-être économique du ménage est construit à partir des données issues des caractéristiques sociodémographiques précédemment présentées, et en utilisant la technique d'analyse en composante principale. Les informations proviennent du questionnaire Ménage de l'EMB-2 sur la possession par les ménages de certains biens de consommation tels que la télévision, la radio ou la voiture. Ces informations ont également porté sur certaines caractéristiques du logement comme la disponibilité de l'électricité, le type d'approvisionnement en eau, le type de toilettes, le matériau de revêtement du sol, le nombre de personnes par pièce pour dormir et le combustible utilisé pour cuisiner.

L'exploitation de données permet de classer les ménages en cinq classes : plus pauvre, pauvre, moyen, riche et très riche. On constate que dans les ménages les plus riches, on retrouve 40,1% des autres migrants, 17,6% des migrants retour et 12,6% de non migrants. Par ailleurs, 24,1% des non migrants, 20,4% des migrants retour et 10,1% des autres migrants vivent dans des ménages les plus pauvres.

L'analyse des données sur les conditions de vie des ménages montre que les autres migrants vivent dans des conditions meilleures que les migrants retour et les non migrants.

Tableau 1.6 : Migration et quintile du bien-être économique

Répartition (en%) des ménages par quintile du bien-être économique selon le statut migratoire, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques	Statut migratoire		
	Non migrant	Migrant retour	Autre migrant
Quintile du bien-être économique*			
Plus pauvre	24,1	20,4	10,1
Pauvre	23,4	22,1	10,3
Moyen	21,3	20,4	15,8
Riche	18,6	19,6	23,6
Plus riche	12,6	17,6	40,1
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages	7 734	3 108	3 308

Note : (*) Cet indicateur est un indice composite, calculé en combinant les scores des variables liées aux caractéristiques des conditions de vie

1.4. MOTIVATIONS DE LA MIGRATION INTERNE ET INTERNATIONALE

1.4.1. Motifs de migration au Bénin

L'exploitation des données relatives aux motifs de migration au Bénin fait apparaître les raisons familiales (63,0%) suivies des motivations économiques (15,2%) comme les deux principaux motifs de migration.

Le tableau 1.7 retrace tous les motifs évoqués sur la migration.

Tableau 1.7 : Motifs de migration	
Pourcentage de la population migrante selon le motif de migration, EMB-2 Bénin 2020	
Motifs migratoires	Pourcentage
Motif économique	15,2
Recherche emploi/de travail	2,2
Emploi/Affectation	2,6
Recherche de meilleure opportunité d'emploi/travail décent	10,4
Motif étude	8,1
Étude ou formation /Apprentissage	8,1
Motif familial	63,0
Mariage/ regroupement familial ou formation de famille	20,0
Conflits familiaux	0,5
Suivre/ rejoindre sa famille	42,5
Motif politique	1,7
Réfugiés, demandeurs d'asile, protection temporaire, etc.	0,3
Instabilité politique /économique	1,5
Retraite/Retour définitif	7,6
Retraite/ retour définitif	7,6
Autres motifs	4,3
Ne sait pas	0,0
Autres motifs	4,3
Bénin	100,0

1.4.2. Caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants selon les grands groupes de motif de migration au Bénin

La prise en compte de certaines caractéristiques sociodémographiques et économiques (statut migratoire, sexe, âge, niveau d'instruction, situation dans l'emploi, milieu de résidence, département, quintile de bien-être) montre une variabilité des motifs :

- Selon le statut migratoire, le motif familial reste prépondérant. Pour les migrants retour, le motif familial (59,7%) est suivi du retour définitif ou de la retraite (20,6%) tandis que chez les autres migrants, c'est le motif économique (17,9%), vient %) qui vient après le même motif familial (64,7%) ;
- Les hommes prennent plus l'initiative de la migration puisque seulement 50% d'entre eux migrent pour le motif familial contre 74,5% pour les femmes. De même, 24,9% d'entre eux migrent pour le motif économique contre 6,6% pour les femmes ;
- Pour les personnes âgées de moins de 15 ans, le motif principal de migration qu'est le motif familial avec 81% est complété par le motif étude avec 13,5%. Quant aux adultes de 15-59 ans, d'autres motifs se démarquent comme le motif économique avec 17,3%, le motif étude (7,9%) et le motif retour définitif ou retraite avec 7,7%. En ce qui concerne les personnes âgées de 60 ans ou plus, près

d'un cinquième des migrants migrent pour des motifs économiques (19,7%) et motif retour ou retraite (18,3%) ;

- Selon le niveau d'instruction, l'importance du motif économique augmente avec le niveau d'instruction passant de 13,5% pour les sans niveau à 26,6% pour les personnes ayant atteint le supérieur. Il en est de même pour le motif étude qui passe de 2,3% pour les sans niveau à 19,5% pour les personnes ayant atteint le supérieur. Quant au motif familial dans la migration, son poids démographique diminue avec le niveau d'instruction passant de 68,4% pour les personnes sans niveau à 40,9% pour les personnes du supérieur ;
- Selon la situation dans l'emploi, en dehors du motif familial, au moins le tiers des migrants se déplace pour le motif économique pour les migrants salariés (51,1% des salariés permanents, 36,3% des salariés temporaires et 33,3% des membres de coopératives) ;
- Quel que soit le milieu de résidence, plus de la moitié des migrants ont évoqué le motif familial. En dehors du motif familial, les migrants résidant à Cotonou s'y sont installés pour le motif économique (26%) et motif étude (17,6%) alors que ceux qui se sont installés en milieu rural, l'ont fait pour le motif économique (13,4%) et le motif retour ou retraite (10,4%) ;
- Dans tous les départements à l'exception du Littoral (47,8%), plus de la moitié des migrants ont évoqué le motif familial. En dehors du motif familial, trois départements se démarquent avec une part de migrants pour motif économique importante : Alibori (20,3%), Borgou (25,5%) et Littoral (26%) et dans une certaine mesure les Collines (15,9%) et le Plateau (15,3%) ;
- Enfin, selon le quintile de bien-être, la fréquence du motif de migration pour raison économique augmente avec le niveau de vie passant de 11,9% pour les plus pauvres à 18,1% pour les plus riches.

Tableau 1.8 : Motifs de migration selon certaines caractéristiques

Répartition (en%) des migrants selon le motif de migration et les caractéristiques sociodémographiques, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Motif de migration						Total
	Motif économique	Motif étude	Motif familial	Motif politique	Retraite/ retour définitif	Autres motifs	
Statut migratoire							
Migrant Retour	9,9	3,9	59,7	2,0	20,6	3,9	100,0
Autre migrant	17,9	10,3	64,7	1,6	1,0	4,6	100,0
Sexe							
Homme	24,9	9,1	50,0	2,0	9,7	4,2	100,0
Femme	6,6	7,2	74,5	1,5	5,8	4,4	100,0
Groupes d'âge							
Moins de 15 ans	1,5	13,5	81,0	0,4	0,4	3,3	100,0
15 - 59 ans	17,3	7,9	61,0	1,8	7,7	4,3	100,0
60 ans et plus	19,7	1,7	51,0	3,0	18,3	6,3	100,0
Niveau d'instruction							
Aucun	13,5	2,3	68,4	1,7	10,7	3,4	100,0
Primaire	12,1	9,6	64,6	2,0	6,9	4,7	100,0
Secondaire 1er cycle	16,0	11,9	60,1	1,6	5,2	5,3	100,0
Secondaire 2nd cycle	24,8	13,1	53,1	1,7	3,7	3,6	100,0
Supérieur	26,6	19,5	40,9	1,7	5,2	6,3	100,0

À suivre...

Tableau 1.8 — Suite

Caractéristiques sociodémographiques	Motif de migration						Total
	Motif économique	Motif étude	Motif familial	Motif politique	Retraite/ retour définitif	Autres motifs	
Religion							
Traditionnelle	11,4	3,4	71,0	1,6	9,3	3,3	100,0
Chrétienne	14,9	10,0	62,1	2,0	5,8	5,2	100,0
Musulmane	17,2	5,5	62,7	1,0	10,9	2,7	100,0
Sans religion	17,9	7,0	53,9	4,1	13,5	3,5	100,0
Situation dans l'emploi							
Indépendant	18,8	3,6	59,9	2,2	11,1	4,4	100,0
Salarié permanent	51,1	9,4	31,1	1,0	2,1	5,1	100,0
Salarié temporaire	36,3	8,2	39,8	3,7	5,9	6,1	100,0
Membre de coopérative	33,3	0,0	66,7	0,0	0,0	0,0	100,0
Aide familial	9,2	4,0	72,1	0,6	10,9	3,2	100,0
Apprenti	3,6	36,7	55,0	0,0	4,1	0,6	100,0
Autre (à préciser)	28,9	15,8	36,8	2,6	5,3	10,5	100,0
Milieu de résidence							
Cotonou	26,0	17,6	47,8	1,4	2,5	4,7	100,0
Autres urbains	14,1	8,8	62,3	2,4	6,2	6,2	100,0
Rural	13,4	5,0	67,6	1,2	10,4	2,5	100,0
Département							
Alibori	20,3	3,4	69,9	0,2	4,5	1,8	100,0
Atacora	16,2	1,9	63,5	0,7	15,0	2,6	100,0
Atlantique	14,3	7,7	60,7	3,9	1,3	12,0	100,0
Borgou	25,5	15,1	52,1	0,5	5,1	1,7	100,0
Collines	15,9	5,2	56,0	1,1	19,2	2,6	100,0
Couffo	7,8	5,9	79,6	1,2	1,3	4,2	100,0
Donga	12,1	2,5	63,3	0,9	19,7	1,4	100,0
Littoral	26,0	17,6	47,8	1,4	2,5	4,7	100,0
Mono	10,0	4,5	60,3	4,7	18,7	1,8	100,0
Ouémé	9,8	7,7	71,6	1,9	5,1	3,9	100,0
Plateau	15,3	8,1	68,6	0,4	4,9	2,7	100,0
Zou	9,5	8,2	77,9	0,4	2,8	1,1	100,0
Quintile de bien-être économique							
Plus Pauvre	11,9	2,2	69,5	2,2	11,5	2,7	100,0
Pauvre	12,7	4,6	66,1	1,5	12,4	2,7	100,0
Moyen	13,7	7,6	64,2	1,6	9,7	3,3	100,0
Riche	16,1	8,1	63,8	1,9	6,4	3,7	100,0
Plus Riche	18,1	12,8	57,2	1,6	3,3	6,9	100,0
Total	15,2	8,1	63,0	1,7	7,6	4,3	100,0

1.5. IMPORTANCE DE LA MIGRATION INTERNE

1.5.1. Importance de la migration interne durée de vie

L'analyse de la dernière migration montre que les départements ont des niveaux d'attractivité de la population variable.

En termes d'installation, les immigrants se sont plus établis dans les départements de l'Atlantique (29,6%), du Littoral (14,2%), de l'Ouémé (11,7%), du Zou (10,8%) et des Collines (9,0%).

L'analyse selon le département de départ des migrants révèle qu'il y a une forte population émigrante dans le Littoral (35,4%). Par contre, on enregistre une très faible proportion (moins de 10%) de migrants qui quittent les autres départements.

Le département du Littoral (ville de Cotonou) apparaît à la fois comme attractif et répulsif. Ce qui veut dire que Cotonou n'est pas la destination finale de migrants, mais une zone de transit. Quant aux départements de l'Atlantique et de l'Ouémé, les départements qui renferment les villes (Abomey Calavi dans l'Atlantique, Sèmè-Kpodji dans l'Ouémé), ont connu une explosion démographique depuis 1992 avec un taux de croissance intercensitaire supérieur à 5% l'an.

L'analyse du solde migratoire par département indique que seuls quatre départements sur douze sont attractifs avec un solde migratoire positif (Atlantique : 18,7%, Ouémé : 2%, Plateau : 1,18% et Zou : 1,26%). Les autres perdent de leur population, car le solde migratoire est négatif. Le solde migratoire du Littoral (Cotonou) confirme le caractère transitoire de la ville de Cotonou en termes de migration, car le développement du caractère économique de la ville fait constater que plusieurs habitations sont transformées de plus en plus en unités économiques.

Tableau 1.9 : Contribution des départements aux mouvements migratoires

Répartition (en%) de la contribution des départements aux mouvements migratoires au Bénin, EMB-2 Bénin 2020

Département de résidence	Intensité globale de la migration (en%)		
	Immigration (I)	Émigration (E)	Ecart (I-E)
Alibori	1,81	2,21	-0,40
Atacora	1,72	3,85	-2,13
Atlantique	29,57	9,86	19,71
Borgou	6,09	7,10	-1,01
Collines	9,02	6,29	2,73
Couffo	4,59	4,80	-0,22
Donga	2,37	2,84	-0,47
Littoral	14,17	35,43	-21,26
Mono	3,06	4,46	-1,40
Ouémé	11,74	9,75	2,00
Plateau	5,02	3,84	1,18
Zou	10,83	9,57	1,26
Total	100	100	0
Effectif	9 088	9 088	0

Quelques indicateurs permettent de rendre compte de l'importance de la migration dans la composition de la population des départements.

La distribution des taux d'immigration par département confirme l'attractivité des départements ayant une proportion d'immigrée d'au moins de 10% de la population du département : Atlantique (31,7%), Collines (17,2%), Littoral (44,2%), Zou (16,2%), Mono et Ouémé respectivement 10,7%. En ce qui concerne, les taux d'émigration, les départements à fort potentiel d'émigrants sont le Littoral (67,4%), le Mono (13,1%), le Zou (13,3%) et les Collines (10,8%).

Par ailleurs, l'analyse des taux du d'accroissement migratoire montre qu'il y a deux départements pour lesquels les comportements migratoires sont opposés : le département de l'Atlantique qui est très attractif avec un gain de 21,9% de la population résidente qui provient de la migration et le département du Littoral qui est répulsif avec une perte de 23,2% de sa population résidente comme le montre le tableau 10.

Tableau 1.10 : Indicateurs de migration au Bénin

Répartition (en%) de la population migrante par département selon certains taux de migration, EMB-2 Bénin 2020

Département de résidence	Taux d'immigration	Taux d'émigration	Taux d'accroissement migratoire (*)
Alibori	3,0	3,6	-0,6
Atacora	3,4	7,2	-3,8
Atlantique	31,7	9,8	21,9
Borgou	8,2	9,1	-0,9
Collines	17,2	10,8	6,4
Couffo	7,0	6,8	0,2
Donga	7,1	7,8	-0,7
Littoral	44,2	67,4	-23,2
Mono	10,7	13,1	-2,4
Ouémé	10,7	8,2	2,5
Plateau	8,9	6,3	2,6
Zou	16,2	13,3	2,9
Bénin	13,8	12,5	1,3

(*) Correspond au solde migratoire rapporté à la population totale

« Dans ma localité ce sont les gens du nord, du zou et des collines mais en réalité ils viennent tous de Cotonou à cause de la cherté de la ville. Ils viennent prendre des parcelles moins chères chez nous pour construire moins chère et s'installer »

Un chef de village d'Abomey-Calavi

« Ce qui amène les gens à s'installer chez nous surtout c'est la terre qui est moins chère et nous avons maintenant une route bitumée, de l'électricité ce qui facilite le déplacement vers la ville même si c'est pour aller au boulot »

Un chef d'arrondissement d'Abomey-Calavi

Ces gains et pertes de population du fait de migrations, peuvent être visualisés par l'indice de compensation. Pour ce faire, on crée quatre groupes de département : le département du Littoral, de l'Atlantique, de l'Ouémé et de l'ensemble des autres départements. Le choix de ces départements se justifie par les résultats des derniers recensements de population au Bénin qui montrent la perte de la population du Littoral (Cotonou) au profit de l'Atlantique (plus spécifiquement d'Abomey-Calavi) et de l'Ouémé (Sèmè-Kpodji et dans une moindre mesure Porto-Novo).

Le tableau 1.12 montre que le mouvement de population entre le Littoral et les autres départements se solde par la perte de population du Littoral au profit des autres départements. Ainsi, pour le département de l'Atlantique, 63,2% de la population en mouvement entre ces deux départements vont s'installer dans l'Atlantique. Il en est de même de la perte de 29,8% et 20,4% de la population en mouvement entre la ville de Cotonou et respectivement le département de l'Ouémé et les autres départements du Bénin comme le montre l'indice de compensation (cf. tableau 1.11).

Tableau 1.11 : Indice de compensation

Indice de compensation entre Littoral et les autres départements, EMB-2 Bénin 2020			
Département	Atlantique	Ouémé	Autres départements
Littoral	-63,2	-29,8	-20,4

1.5.2. Importance de la migration interne selon la période de migration

En tenant compte de la période de migration, on constate que 29,5% des migrants (tant au niveau de l'immigration que l'émigration) ont effectué leur déplacement au cours des cinq dernières années avant l'enquête et 70,5% des migrants se sont déplacés au-delà de cinq ans. On peut alors dire que la migration globale est plus ancienne. Selon le département de résidence et par rapport au niveau :

- En termes d'immigration, les personnes entrantes dans les départements au cours des cinq dernières années sont plus importantes dans le Couffo (41,8%), l'Ouémé (33,0%), Collines (34,9%) et Zou (32,7%) et à l'opposé le département accueillant le moins de migrants est l'Atacora avec 14,6% des migrants. La même tendance est observée pour la période au-delà des cinq ans ;

- En termes d'émigration, cinq départements perdent moins de population par rapport au niveau national au cours des cinq dernières années : Alibori (23,9%), Atacora (16,0%), Mono (23,7%), Plateau (26,4%) et le Zou (24,0%) et avec les mêmes observations pour la seconde période.

Tableau 1.12 : Contribution de la période à la migration

Répartition (en%) de la contribution des départements à la contribution de la migration de moins de 5 ans et de 5 ans ou plus, EMB-2 Bénin 2020

Département de résidence	Moins de 5 ans		5 ans & +	
	Immigration	Émigration	Immigration	Émigration
Alibori	30,9	23,9	69,1	76,1
Atacora	14,6	16,0	85,4	84,0
Atlantique	29,0	32,0	71,0	68,0
Borgou	26,9	32,4	73,1	67,6
Collines	34,9	33,3	65,1	66,7
Couffo	41,8	31,0	58,2	69,0
Donga	26,9	30,4	73,1	69,6
Littoral	21,4	30,6	78,6	69,4
Mono	30,8	23,7	69,2	76,3
Ouémé	33,0	33,1	67,0	66,9
Plateau	26,8	26,4	73,2	73,6
Zou	32,7	24,0	67,3	76,0
Bénin	29,5	29,5	70,5	70,5

Si on tient compte de la période d'enquête, on s'aperçoit que la migration survenue au cours des cinq dernières années avant l'enquête est moins importante que celle survenue au-delà des cinq ans tant au niveau de l'immigration (4,1% pour les cinq dernières contre 9,7% au-delà) que de l'émigration (3,7% contre 8,8% pour au-delà des cinq ans). Cette tendance est observée, quel que soit le département. Le département du Littoral est celui qui est frappé le plus par la migration : le taux de sortie est de 23,5% au cours des cinq dernières années et 53,3% pour au-delà et le taux d'entrée est 9,5% et 34,7% pour respectivement cinq dernières années et plus. Ce qui donne un taux de solde migratoire moins important pour la période des cinq dernières (-11,7%) que pour la période au-delà (-20,2%).

Tableau 1.13 : Importance de la période de migration

Indicateurs de migration par période et selon le département, EMB-2 Bénin 2020

Département de résidence	Moins de 5 ans		5 ans & +		Taux de solde migratoire	
	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux d'entrée	Taux de sortie	Moins de 5 ans	5 ans & +
Alibori	0,9	0,9	2,1	2,7	0,1	-0,7
Atacora	0,5	1,2	2,9	6,3	-0,7	-3,2
Atlantique	9,2	2,6	22,5	5,5	4,2	11,0
Borgou	2,2	2,9	5,9	6,0	-0,8	-0,4
Collines	6,0	3,6	11,2	7,2	1,7	2,7
Couffo	2,9	2,2	4,1	5,0	0,6	-0,9
Donga	1,9	2,5	5,2	5,8	-0,6	-0,7
Littoral	9,5	23,5	34,7	53,3	-11,7	-20,2
Mono	3,3	3,5	7,3	11,2	-0,3	-3,6
Ouémé	3,5	2,7	7,1	5,4	0,5	1,1
Plateau	2,4	1,7	6,5	4,7	0,5	1,3
Zou	5,3	3,4	10,9	10,8	1,7	0,0
Bénin	4,1	3,7	9,7	8,8	0,0	0,0

1.5.3. Dynamique des flux migratoires des zones rurales vers les zones urbaines

Pour cette étude, la définition du milieu urbain s'appuie sur l'existence dans le département, des villes à statut particulier et autres villes. Ainsi, chaque département est subdivisé en milieu urbain et milieu rural.

Il est démontré que le facteur le plus important qui favorise le développement du milieu urbain est l'exode rural. S'appuyant sur la définition adoptée pour la migration ici, on s'aperçoit que :

- Les immigrants internes durée de vie se sont installés principalement à Abomey Calavi /Ouidah (25,3%), Cotonou (12,1%), Sèmè-Kpodji/Porto-Novo (7,9%), à Abomey/Bohicon (6,5%), Collines rural (7,7%) et dans le Zou rural (6,2%) ;
- Si on se penche sur le taux d'entrée, on constate que dans les villes d'Abomey-Calavi et de Ouidah, les entrées représentent 70,9% de la population née et résidant dans cette strate, Cotonou (44,2%), Abomey/Bohicon (42,9%), Parakou (25,1%), Porto-Novo/Sèmè-Kpodji (22%), Lokossa (20,7%) ;
- Quant aux émigrants durée de vie, ils ont quitté principalement Cotonou (30,2%), Abomey-Calavi/Ouidah (5,8%), Porto-Novo/Sèmè-Kpodji (8,7%), Abomey /Bohicon (6,5%), Collines rural (5,4%) et Zou rural (5,2%). Ces données confirment bien le caractère de la zone de transit migratoire que constitue la ville de Cotonou ;
- Ainsi, les villes de Cotonou (67,4%), Parakou (30,5%), Abomey/Bohicon (29,8%), Porto-Novo/Sèmè-Kpodji (20,6%) sont celles qui perdent de leur population par rapport à la population résidente dans la strate ;
- S'appuyant sur le taux de solde migratoire, les villes de Cotonou (-63,7%) et Abomey Calavi/Ouidah (60,2%) ont des attitudes opposées en matière de migration. Pendant que la ville de Cotonou perd sa population par rapport à la population résidente, la ville de Abomey Calavi/Ouidah en gagne avec autant d'ampleur.

Tableau 1.14 : Intensité globale de la migration

Répartition (en%) de la population de droit selon le milieu de résidence antérieur et le milieu de résidence actuel, EMB-2 Bénin 2020

Département de résidence	Intensité globale de la migration					
	Immigration	Émigration	Solde migratoire	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux de solde migratoire
Kandi	1,0	0,7	0,2	7,5	5,5	3,3
Natitingou	0,4	0,9	-0,5	5,3	11,3	-12,6
Abomey Calavi/Ouidah	25,3	5,8	19,5	70,9	14,4	60,2
Parakou	3,2	4,4	-1,3	25,1	30,5	-14,5
Djougou	1,7	1,5	0,2	10,4	8,6	2,0
Cotonou	12,1	30,2	-18,1	44,2	67,4	-63,7
Lokossa	1,3	1,2	0,1	20,7	15,4	3,3
Porto-Novo/Sèmè-Kpodji	7,9	8,7	-0,8	22,0	20,6	-3,1
Abomey/Bohicon	6,5	6,5	0,0	42,9	29,8	-0,2
Alibori rural	1,4	1,9	-0,6	3,5	4,9	-2,8

À suivre...

Tableau 1.14 — Suite

Département de résidence	Intensité globale de la migration					
	Immigration	Émigration	Solde migratoire	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux de solde migratoire
Atacora rural	1,3	2,6	-1,3	3,8	6,9	-6,6
Atlantique rural	2,6	5,3	-2,7	6,4	11,6	-11,2
Borgou rural	3,3	2,8	0,5	6,6	5,4	1,6
Collines rural	7,7	5,4	2,3	17,2	10,9	8,6
Couffo rural	3,9	4,1	-0,2	7,0	6,7	-0,6
Donga rural	1,0	1,7	-0,6	9,3	12,6	-8,9
Mono rural	1,8	3,1	-1,3	10,2	14,6	-11,8
Ouémé rural	7,0	4,5	2,5	13,0	7,6	7,7
Plateau rural	4,3	3,3	1,0	8,9	6,3	3,6
Zou rural	6,2	5,2	1,1	18,5	13,1	5,1
Bénin	100	100	0,0	16,7	14,7	0,0

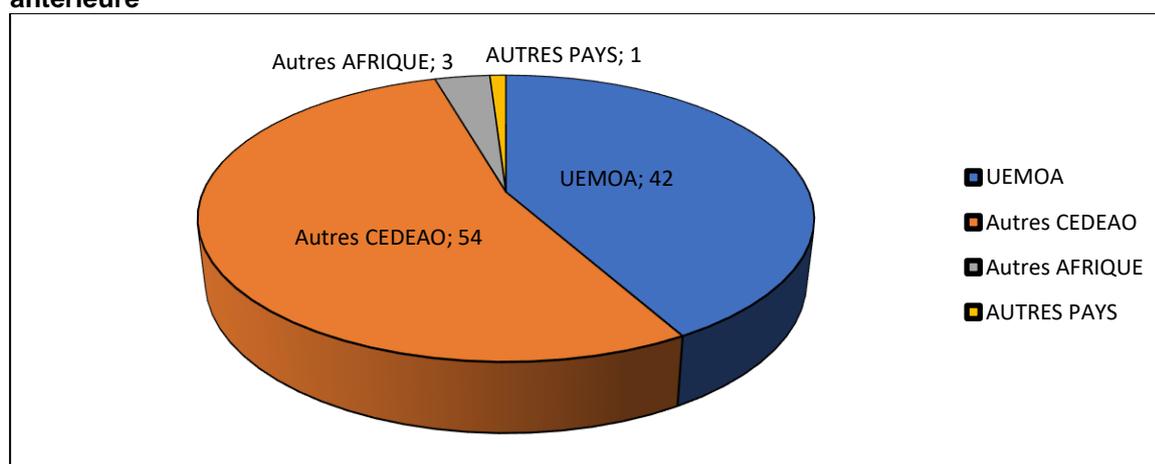
Si on se penche de façon globale sur la migration entre le milieu urbain et le milieu rural, on pourra étudier l'effet de compensation entre les deux milieux. Il se dégage qu'il n'y a pas une attraction particulière d'un milieu à un autre, car l'indice de compensation est de -1,35%. Il ressort de cette étude que la migration rurale urbaine est moins importante que la migration entre le milieu urbain.

1.6. ANALYSE DE LA SITUATION MIGRATOIRE INTERNATIONALE AU BÉNIN

1.6.1. Volume et profil des immigrants à destination du Bénin

Il s'agit ici de mesurer l'importance des migrants qui ont quitté l'extérieur pour s'installer au Bénin. On note alors que 3456 personnes ont quitté l'extérieur pour s'installer au Bénin dont 42% proviennent des États membres de l'UEMOA hormis le Bénin, 54% des autres États membres de la CEDEAO et 3% des autres États d'Afrique. Seulement 1% des migrants proviennent des autres pays du monde comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 1.2 : Répartition (en%) des immigrants extérieurs selon le lieu de résidence antérieure



Source : INStAD, EMB-2, 2020

Avec les données du tableau ci-dessous, on constate que l'importance du poids de résidence antérieure varie selon les caractéristiques sociodémographiques ainsi qu'il suit :

- S'appuyant sur la période d'immigration au Bénin, il se dégage que cette immigration internationale est ancienne puisque 75% d'entre eux se sont installés au Bénin plus de cinq ans et seulement 25% d'entre eux se sont installés au Bénin au cours des cinq dernières années. Cette ancienneté est plus prononcée chez les immigrants provenant de l'UEMOA avec 79,1% ;
- Les immigrants provenant de l'UEMOA et de la CEDEAO s'installent plus en milieu rural (45,1% pour l'UEMOA et 66,8% pour la CEDEAO) et dans d'autres (38,9% pour l'UEMOA et 28,7% pour la CEDEAO). Ainsi, très peu d'immigrants aiment s'installer à Cotonou, en dehors de ceux provenant d'autres pays d'Afrique (28,4%) et du reste du monde (42,1%) ;
- À plus de 10%, les immigrants préfèrent s'installer dans les départements des Collines (13,1%), du Couffo (11,3%), de la Donga (12,2%) et du Littoral (10,5%) ;
- Si majoritairement les immigrants sont de sexe masculin (56%), ceux provenant de l'UEMOA sont majoritairement de sexe féminin (55%) alors que ceux provenant de la CEDEAO et des autres zones sont des hommes (57,7% autres pays d'Afrique à 71% du reste du monde) ;
- Ces immigrants sont sans niveau d'instruction à 53,5%, notamment ceux provenant de l'UEMOA (50,5%) et de la CEDEAO (58,7%) alors ceux provenant des autres régions sont plus instruits avec ceux d'autres pays d'Afrique (20,6% pour le niveau supérieur) et du reste du Monde (31,2% pour le niveau supérieur) qui ont atteint le niveau du supérieur ;
- 45,5% de ces immigrants sont pauvres ou plus pauvres dans l'ensemble, mais ceux provenant des autres pays d'Afrique (55,2%) et du reste du Monde (81,3%) sont classés parmi les plus riches ;
- La grande majorité des immigrants sont des adultes (15-59 ans) à plus de 81% et la plus faible proportion se trouve chez les immigrants provenant du reste du monde (68,3%).

Tableau 1.15 : Population immigrante venant de l'extérieur

Répartition (en%) de la population immigrante venant de l'extérieur selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Lieu de résidence antérieure				Ensemble
	UEMOA	Autres CEDEAO	Autres Afrique	Autres pays	
Durée dans la résidence					
Moins de 5 ans	20,9	27,4	37,8	50,3	25,3
Cinq ans ou plus	79,1	72,6	62,2	49,7	74,7
Résidence					
Cotonou	16,0	4,5	28,4	42,1	10,5
Autres urbains	38,9	28,7	57,6	43,5	34,1
Rural	45,1	66,8	14,0	14,3	55,3

À suivre...

Tableau 1.15 — Suite

Caractéristiques sociodémographiques	Lieu de résidence antérieure				Ensemble
	UEMOA	Autres CEDEAO	Autres Afrique	Autres pays	
Département					
Alibori	13,9	6,0	0,0	5,1	9,1
Atacora	2,3	7,4	0,8	0,0	4,9
Atlantique	6,0	3,2	17,1	3,7	4,9
Borgou	6,1	5,3	4,2	3,9	5,6
Collines	11,7	15,3	0,0	3,0	13,1
Couffo	12,3	11,5	0,7	0,0	11,3
Donga	8,9	14,5	14,8	19,2	12,2
Littoral	16,0	4,5	28,4	42,1	10,5
Mono	7,1	6,5	7,9	0,0	6,7
Ouémé	5,4	9,6	21,2	10,2	8,2
Plateau	2,2	7,0	3,4	2,6	4,8
Zou	8,1	9,4	1,6	10,2	8,6
Sexe					
Homme	45,0	64,2	57,7	71,0	56,0
Femme	55,0	35,8	42,3	29,0	44,0
Niveau d'instruction					
Aucun	50,5	58,7	18,7	16,4	53,5
Primaire	26,7	26,8	31,1	36,0	27,0
Secondaire 1er cycle	14,9	9,9	16,2	12,2	12,3
Secondaire 2nd cycle	4,1	3,2	12,9	4,1	3,9
Supérieur	3,2	0,6	20,6	31,2	2,7
Religion					
Traditionnelle	13,0	16,0	7,4	10,2	14,4
Chrétienne	39,8	45,6	53,2	34,3	43,3
Musulmane	44,0	35,1	33,8	55,5	39,0
Sans religion	3,2	3,3	5,6	0,0	3,3
Quintile de bien-être économique					
Plus Pauvre	21,1	25,9	3,4	2,0	22,8
Pauvre	18,3	27,5	6,5	3,1	22,7
Moyen	14,5	21,7	13,1	3,8	18,2
Riche	21,2	15,2	21,8	9,8	17,9
Plus Riche	24,9	9,8	55,2	81,3	18,4
Groupes d'âge					
00 - 14 ans	11,1	9,6	8,4	18,8	10,3
15 - 64 ans	79,6	82,7	82,1	68,3	81,3
65 ans et plus	9,3	7,6	9,5	12,8	8,4
Total	100	100	100	100	100
Effectif	1447	1855	119	35	3456

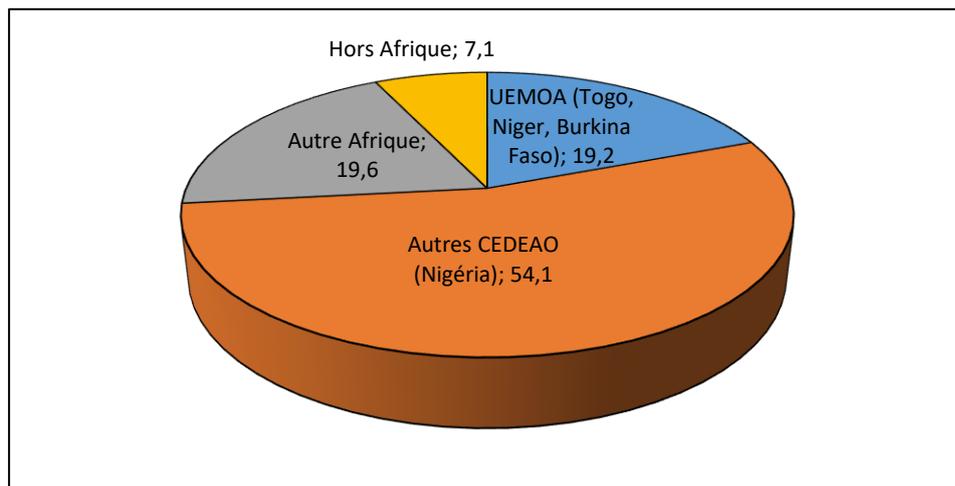
1.6.2. Volume et profil des émigrés du Bénin

Au cours de cette enquête, il a été posé aux membres présents dans le ménage pour savoir s'il y a eu un membre qui résidait dans ce ménage et qui en est sorti pour au moins six mois.

L'exploitation des données issues de cette question a montré qu'on a eu 647 723 personnes de 15 ans ou plus qui ont quitté leur ménage pour s'installer hors du Bénin⁷. Leur première destination a été les autres pays de la CEDEAO et plus spécifiquement le Nigéria (54,1%), suivi d'autres pays d'Afrique (19,6%) et de l'UEMOA (19,2%).

⁷ Effectif extrapolé à la population totale de 15 ans ou plus en 2020.

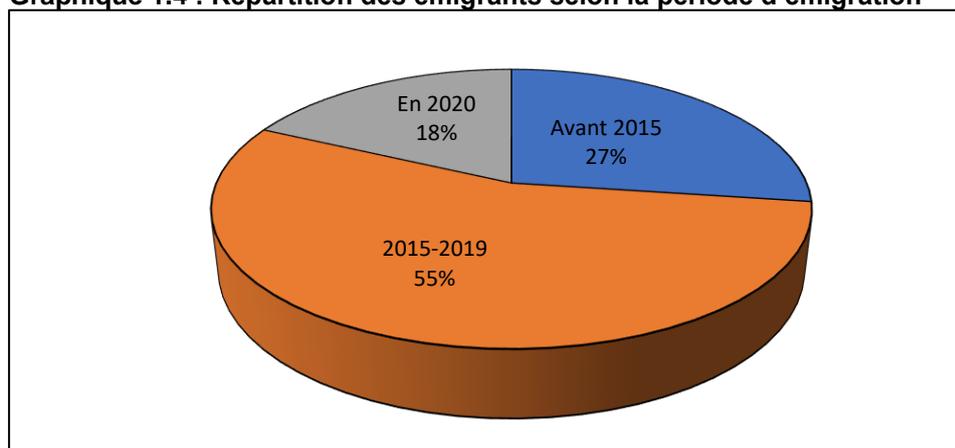
Graphique 1.3 : Proportion d'émigrés selon le lieu de première destination



Source : INStad, EMB-2, 2020

Lorsqu'on se penche sur la période d'émigration, il apparaît 27,0% des émigrations ont eu lieu avant 2015 ;55,0% entre 2015 et 2019 et 18,0% en 2020.

Graphique 1.4 : Répartition des émigrants selon la période d'émigration



Source : INStad, EMB-2, 2020

La prise en compte de certaines caractéristiques sociodémographiques fait apparaître que les personnes ayant quitté le Bénin pour s'installer hors du territoire national sont majoritairement :

- des hommes (74,9%) ;
- des personnes âgées de 15-59 ans (86,2%) ;
- des personnes occupées dans le secteur informel avant leur départ (56,3%) ;
- des travailleurs indépendants (48,1%) ;
- des personnes à la recherche d'une meilleure opportunité de travail (61,1%).

Tableau 1.16 : Émigrants et le lieu de première destination

Répartition (en%) des émigrants selon le lieu de première destination et de certaines caractéristiques sociodémographiques, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Lieu de première destination				Total
	UEMOA	Autres CEDEAO (Nigéria)	Autre Afrique	Hors Afrique	
Sexe émigré					
Homme	55,0	81,5	79,2	66,0	74,9
Femme	45,0	18,5	20,8	34,0	25,1
Grands groupes d'âge					
Moins de 15 ans	23,7	11,8	11,2	0,0	13,1
15-59 ans	75,6	87,5	88,1	100,0	86,2
60 ans & +	0,7	0,6	0,7	0,0	0,6
Statut d'occupation					
Occupé dans l'informel	38,6	66,7	53,0	33,0	56,3
Occupé formel de l'État	0,4	0,4	1,8	1,0	0,7
Occupé formel privé	1,8	0,5	5,3	12,6	2,5
Chômeur	0,4	0,8	1,1	1,0	0,8
Cherche 1er emploi	2,9	5,3	8,1	11,7	5,8
Ménagère	13,2	4,9	3,9	1,9	6,1
Étudiant/Elève	32,1	15,7	23,7	37,9	22,0
Retraite	0,0	0,0	0,4	0,0	0,1
Rentier	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres inactives	10,7	5,7	2,8	1,0	5,8
Situation d'emploi					
Employeur	0,9	0,2	0,0	0,0	0,2
Indépendant	49,6	44,3	59,5	46,9	48,1
Salarié permanent	3,5	0,6	2,9	8,2	1,8
Salarié temporaire	5,2	7,4	15,0	32,7	10,0
Membre de coopérative	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Aide familial	29,6	41,7	16,8	10,2	33,4
Apprenti	10,4	5,6	5,8	2,0	6,0
AUTRE (à préciser)	0,9	0,4	0,0	0,0	0,3
Nationalité					
Béninoise	92,1	99,4	97,2	100,0	97,6
Étrangère	7,9	0,6	2,8	0,0	2,4
Motif principal de départ					
Recherche emploi/Travail	4,6	9,2	8,5	6,8	8,0
Emploi/Affectation	1,1	0,6	1,1	1,9	0,9
Étude/formation/Apprentissage	19,6	9,0	14,8	32,0	13,8
Mariage/Regroupement familial	6,4	3,8	3,2	3,9	4,2
Déplacement forcé	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Conflits familiaux	2,5	0,4	0,4	0,0	0,8
Recherche meilleure opportunité/travail	41,8	68,0	63,3	54,4	61,1
Suivre/Rejoindre sa famille	20,0	6,8	6,0	1,0	8,8
Instabilité politique	0,7	0,5	0,4	0,0	0,5
Retraite/Retour définitif	0,4	0,1	0,0	0,0	0,1
Autre	2,9	1,4	2,5	0,0	1,8
Total	100	100	100	100	100
Effectif	280	790	283	103	1 456

1.1.6.3. Suivi de la migration des émigrés entre le départ et la situation au moment de l'enquête

Il a été également demandé lors de la collecte aux résidents dans le ménage, si leur parent ayant quitté le ménage pour s'installer à l'extérieur a effectué une autre migration. L'analyse montre que globalement que ces émigrants restent fidèles à leur première destination (95,5%) et seulement 4,5% d'entre eux ont eu à effectuer une autre migration. La proportion de ceux ayant effectué une autre migration sont ceux qui se sont installés hors de l'Afrique (12,1%).

Tableau 1.17 : Émigrants et autres migrations externes

Proportion des émigrants qui ont effectué une autre migration après leur installation à l'extérieur, EMB-2 Bénin 2020

Situation au moment de l'enquête	Pas de changement avec la première destination	Changement de pays de résidence	Effectif
UEMOA	92,9	7,1	238
Autres CEDEAO (Nigéria)	97,5	2,5	691
Autre Afrique	95,8	4,2	264
Hors Afrique	87,9	12,1	107
Total	95,5	4,5	1 300

1.7. ANALYSE BIOGRAPHIQUE DE LA MIGRATION

L'analyse biographique de la migration menée ici consiste à voir l'évolution de certaines caractéristiques sociodémographiques suivant les étapes de la migration (la 1^{ère} et dernière migration).

1.7.1. Évolution de l'âge au cours du processus de migration des migrants (migrants retour et autres migrants)

En examinant les résultats contenus dans le tableau ci-dessous, on se rend compte que, quel que soit le statut migratoire, les migrants prennent de l'âge suivant les étapes de migration.

En s'appuyant sur les grands groupes d'âge, la proportion des migrants de moins de 20 ans passe de 56,2% à 26,5% chez les migrants retour (une baisse de près de 30 points), alors que chez les autres migrants, elle passe de 54,2% à 44,2% (une baisse de 10 points). Cette baisse profite d'une part, au groupe d'âge 20-49 ans dont la proportion passe de 42,2% à 68,1% de la première à la dernière étape chez les migrants retour (gain de 26 points) et de 44,5% à 54,3% chez les autres migrants (gain de 10 points) et au groupe d'âge 50 ans ou plus : chez les migrants retour, elle passe de 1,7% à 5,4% et chez les autres migrants, de 1,3% à 2,4% de la première à la dernière migration.

Tableau 1.18 : Âge suivant l'étape de la migration

Distribution en pourcentage des migrants selon l'âge à l'étape de migration et le statut migratoire, EMB-2 Bénin 2020

Groupes d'âge	Migrant retour		Autres migrants		Ensemble migrant	
	1ère migration	Dernière migration	1ère migration	Dernière migration	1ère migration	Dernière migration
Moins de 10 ans	17,8	2,5	18,7	13	18,4	9,1
10-14 ans	15,4	6,4	14,3	11,8	14,7	9,7
15-19 ans	22,9	17,6	21,2	19,4	21,8	18,7
20-29 ans	29,0	40,3	32,1	34,6	30,9	36,7
30-39 ans	10,0	18,5	9,5	14,2	9,7	15,8
40-49 ans	3,2	9,3	2,9	4,6	3	6,4
50-59 ans	1,1	3,7	0,9	1,6	1	2,4
60 ans &+	0,6	1,7	0,4	0,8	0,5	1,2
Total	100	100	100	100	100	100
Grands groupes d'âge						
Moins de 20 ans	56,2	26,5	54,2	44,2	54,9	37,5
20-49 ans	42,2	68,1	44,5	53,4	43,6	58,9
50 ans ou plus	1,7	5,4	1,3	2,4	1,5	3,6
Effectif	4 763	4 788	8 038	8 045	12 801	12 833

1.7.2. Évolution de certaines caractéristiques sociodémographiques selon les étapes de la migration

1.7.2.1 Situation matrimoniale au cours du processus de migration

Les données de deuxième Enquête sur les Migrations au Bénin donnent l'opportunité d'analyser la situation matrimoniale des migrants au cours des étapes migratoires. Avec les informations du tableau 8.3, on peut observer que, la proportion de célibataires diminue avec le rang migratoire (de 23,4% au rang 1, elle est de 8,1% au rang 5 et plus). En revanche, la proportion des divorcés/séparés est plus élevée au rang 5 et plus. La proportion la plus importante est celle des marié(s) monogamiques qui est plus élevée à la migration 5 et plus (54,7%).

Tableau 1.19 : Situation matrimoniale au cours des étapes migratoires

Distribution en pourcentage des migrants selon la situation matrimoniale à l'étape migratoire, EMB-2 Bénin 2020

Situation matrimoniale	Rang de la migration					Effectif
	1	2	3	4	5+	
Célibataire	23,4	13,2	10,1	9,6	8,1	6 632
Marié(e) monogame	50,1	53,4	52,9	52,0	54,7	1 923
Marié(e) polygame	17,1	22,7	22,3	27,4	24,6	645
Divorcé (e)/Séparé (e)	2,0	2,8	3,7	2,6	4,3	316
Veuf (ve)	5,6	6,5	8,2	6,1	7,4	789
Union libre	1,9	1,4	2,8	2,3	0,9	228
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	12 833

1.7.2.2. Instruction, profession et migrations au cours du processus de migration

L'analyse selon le niveau d'instruction au cours des étapes migratoires révèle bien que les migrants n'ayant aucun niveau d'instruction restent importants, leur proportion diminue avec le nombre d'étapes de migration effectué, passant de 39,7% à la première étape à 17,3% à l'étape 5+. Par contre, la proportion des migrants ayant le niveau supérieur passe de 8,8% à la première étape à 20,1% à l'étape 5+ et dans une certaine mesure la proportion des migrants ayant le niveau du secondaire second cycle passe de 10,6% à 15,7% de la première à l'étape 5.

Tableau 1.20 : Niveau d'instruction au cours des étapes migratoires

Distribution en pourcentage des migrants selon le niveau d'instruction à l'étape migratoire, EMB-2 Bénin 2020

Niveau d'instruction	Étapes de migration					Ensemble
	1	2	3	4	5+	
Aucun niveau	39,7	41,1	35,3	31,3	17,3	39,2
Primaire	20,9	27,4	27,6	25,9	25,1	24,0
Secondaire 1er cycle	19,9	17,5	17,9	18,1	21,8	18,9
Secondaire 2eme cycle	10,6	7,8	9,6	13,4	15,7	9,7
Supérieur	8,8	6,2	9,6	11,2	20,1	8,2
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	6.538	4.690	925	426	253	12 833

1.7.2.3. Statut d'occupation et situation dans l'activité au cours de la migration

Le tableau ci-dessous présente la distribution en pourcentage des migrants selon le statut d'occupation au cours des cinq étapes migratoires. L'analyse des données contenues dans ce tableau montre clairement qu'au cours des différentes étapes migratoires, la situation d'occupation des migrants s'améliore au fur et à mesure des migrations, puisque la

proportion des occupés passe de 65,5% à la première étape à 80,2% lors de l'étape 4. Par ailleurs, la proportion des inactifs diminue passant de 32,1% à 23,7% de la première étape à l'étape 5+, ainsi la proportion des autres catégories de statut.

Comme dans toute étude sur la situation dans l'occupation au Bénin, les Indépendants constituent la classe dominante. Ce qui reste vrai pour les migrants avec 80,7% des migrants indépendants. Mais cette proportion diminue avec les étapes de la migration passant de 79% à 66,4% de la première à la l'étape 5+. Cette baisse va au profit des permanents dont la proportion passe de 8,5% à la première étape à 20,3% à l'étape 5+.

Tableau 1.21 : Statut d'occupation au cours des étapes migratoires

Distribution en pourcentage des migrants selon le statut d'occupation à l'étape migratoire, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques socioéconomiques	Nombre d'étapes de migration					Ensemble
	1	2	3	4	5+	
Statut d'occupation						
Occupé	65,5	77,2	80,1	80,2	74,5	71,5
Rentier	0,3	0,4	0	0,6	0	0,3
Primo-demandeur	1,4	1,5	0,3	0,6	1,1	1,3
Chômeur	0,8	1	1,9	1,6	0,7	1,0
Inactif	32,1	20	17,6	17	23,7	26,0
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	6 538	4 690	925	426	253	12 833
Situation dans l'activité dominante						
Employeur	0,6	0,6	1,1	1,4	1	0,7
Indépendant	79	84,5	76,2	78,7	66,4	80,7
Salarié permanent	8,5	5,2	8,4	6,3	20,3	7,4
Salarié contractuel	5,1	4,3	9,6	9,1	9,2	5,4
Membre coopératif	0,1	0	0,1	0	0	0,1
Aide familial	4	4,1	3,2	3,8	1,4	3,9
Apprenti	2,1	0,9	0,9	0,3	1,4	1,5
Autre	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,5
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	4 298	3 635	744	343	189	9 209

CONCLUSION

La population béninoise est peu encline à la migration puisque huit personnes sur dix de cette population n'ont jamais quitté leur lieu de résidence, qui correspond également à leur lieu de naissance pour au moins six mois. Par ailleurs, pour ceux qui ont effectué au moins une migration, 6,7% sont des migrants retour et 14,0% d'autres migrants.

La tendance de la non-migration de la population est générale, mais à des niveaux différents selon :

- Le sexe : les hommes semblent non enclin à la migration que les femmes (80,6% de non migrants contre 78% pour les femmes) ;
- L'âge : Les enfants de moins de 15 ans sont beaucoup plus non migrants que les autres groupes d'âge avec 93,6% contre 65,7% pour les adultes de 15-59 ans et 58,2% pour les personnes âgées de 60 ans ou plus ;
- Le niveau d'instruction : la tendance à la migration augmente avec le niveau d'instruction. En effet, 81,6% des personnes n'ayant aucun niveau d'instruction sont non migrants et niveau tombe à 59,2% de non migrants chez les personnes ayant atteint le niveau du second cycle du secondaire et 38,2% pour les personnes ayant atteint le niveau du supérieur ;

- Les adeptes des religions traditionnelles (83,9%) et musulmane (84,4%) sont plus non migrants que les adeptes des religions chrétiennes (75,8%) et de sans religion (75%) ;
- Les ménages des non migrants sont 1,2 fois plus pauvres que ceux des migrants retours et 2,4 fois plus pauvres que ceux des autres migrants. À l'opposé, ceux des autres migrants sont 2,3 fois plus riches que les ménages des non migrants, pendant ceux des migrants retour le sont 1,4 fois plus.

L'étude de la migration entre les départements montre que les départements jouent des rôles différents en termes de migration interne. L'analyse attentive de la situation du département du Littoral, en fait de la ville de Cotonou, fait apparaître Cotonou comme une ville à la fois attractive et répulsive. Ce qui veut dire que Cotonou n'est pas la destination finale de migrants, mais une zone de transit. Le solde migratoire fait apparaître que seuls quatre départements sur douze sont attractifs avec un solde migratoire positif (Atlantique 18,71%, Ouémé 2%, Plateau 1,18% et Zou 1,26%). Les autres perdent de leur population, car le solde migratoire est négatif.

Pour la migration internationale, pour ceux qui vont s'installer à l'étranger leur première destination est la zone CEDEAO, plus spécifiquement le Nigéria (54%), suivi de la zone UEMOA avec 19,2% et le reste de l'Afrique (19,6%). Quant à ceux qui proviennent de l'extérieur, le lieu de départ principal est la zone UEMOA (42%) et la zone CEDEAO (54%). Seulement 1% des migrants proviennent des autres pays du monde. Les mouvements migratoires ont un motif bien précis. Les raisons prédominantes évoquées sont le motif familial (63,0%), suivi du motif économique (15,2%), motif étude (8,1%) et du retour définitif ou retraite avec 7,6%.

La décision de migrer ou plutôt de faire migrer (la première fois) provient généralement des parents. Ils confient les plus jeunes pour des raisons familiales, les adolescents pour l'apprentissage d'un métier ou la poursuite des études. Ces enfants, 10 à 20 ans plus tard, entrent dans la vie active et restent motivés par le travail pour gagner leur vie. Cette motivation les conduit dans la suite de leur processus migratoire. Il ressort de cette analyse les points suivants :

En premier : les forts taux de migrants sont obtenus dans la tranche d'âge de 15 à 29 ans (migrants retours et les autres migrants). La migration s'effectue surtout aux jeunes âges.

En second point : la proportion de célibataires diminue avec le rang migratoire (de 23,4% au rang 1, elle est de 8,1% au rang 5 et plus). Cependant la proportion des divorcés/séparés est plus élevée au rang 5 et plus. La proportion la plus importante est celle des marié(s) monogamiques qui est plus élevée à la migration au rang 5 et plus (54,7%).

CHAPITRE 2 :

MIGRATION, INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET MOBILITÉ EN MATIÈRE D'ACTIVITÉ AU BÉNIN

INTRODUCTION

L'Homme⁸ migre pour diverses raisons, tant heureuses qu'éprouvantes (migrations professionnelles, existentielles ou forcées du fait des guerres ou calamités, par exemple). L'homme, tout comme la femme, peut aussi, et bien souvent être obligé de quitter son lieu de résidence pour diverses raisons comme par exemple rejoindre sa conjointe ou son conjoint.

La première édition de l'Enquête sur la Migration au Bénin (EMB) réalisée en 2000 a permis de disposer des données sur la migration à partir des informations sur les motivations des mouvements migratoires internes et internationaux et les conditions de départ et d'accueil des migrants. Il s'est agi d'une investigation d'envergure nationale qui couvre tant le milieu urbain que le milieu rural. Mais pour des raisons pécuniaires, elle a été décomposée en deux phases selon le milieu nonobstant les limites pour l'analyse. La première qui fait l'objet d'analyse a porté sur les strates urbaines. Cette analyse a permis d'appréhender la migration récente des béninois à l'intérieur du pays vers l'étranger et d'identifier certaines caractéristiques sociodémographiques des migrants, ainsi que les pays de destination et les motifs de départ pour les strates urbaines.

Le but de ce chapitre est de présenter les résultats concernant les principales caractéristiques économiques de la population selon le statut migratoire, notamment les inégalités économiques créées par la migration et l'impact de la mobilité dans l'emploi sur le statut des migrants. Ce chapitre s'articule autour de deux grandes parties :

- une première partie est consacrée à l'inégalité socioéconomique due à la migration et ;
- la seconde partie traite des mobilités en matière d'activité économique due à la migration.

2.1. MIGRATION ET INÉGALITÉS SOCIOÉCONOMIQUES AU BÉNIN

Les données du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4) réalisé en 2013 portant sur la population étrangère au Bénin, estiment à 84,3% les migrants venant des pays limitrophes du Bénin, 10,7% du reste de l'Afrique de l'Ouest, 3,1% du reste de l'Afrique et 1,8% du reste du monde. Par ailleurs, l'effectif de la population étrangère au Bénin a augmenté depuis le recensement de 2002 passant de 141 595 personnes à 188 563 personnes en 2013.

Plusieurs individus émigrent dans l'espoir de trouver ailleurs, de meilleures conditions de vie et de travail pour eux-mêmes et pour leurs familles. La migration constitue aujourd'hui l'un des aspects les plus marquants de la dynamique sociodémographique de la plupart des pays en développement. C'est notamment le cas de l'Afrique Subsaharienne où les flux migratoires se sont intensifiés depuis quelques décennies. Le Bénin est doublement interpellé par cette situation en tant que pays d'accueil pour un nombre

⁸ Homme écrit en lettre capitale signifie autant l'homme que la femme.

important de travailleurs migrants des pays limitrophes et d'Afrique de l'Ouest puis en tant que pays de départ également (INSAE, 2017).

La réalisation de cette étude vise à combler le déficit d'informations qu'il y a sur l'impact socioéconomique de la migration au Bénin, notamment les inégalités nées du statut migratoire et de la mobilité en matière d'emploi à la migration.

2.1.1. Caractéristiques socioéconomiques des migrants selon le statut migratoire

2.1.1.1. Profession des migrants et statut migratoire

L'accès à une branche d'activité est variable selon le statut migratoire (cf. tableau 2.1).

En effet,

- ✓ Les migrants retour exercent plus dans le commerce (34%), l'agriculture (30,2%), et l'artisanat (12,3%) alors que ;
- ✓ Les autres migrants exercent plus dans le commerce (47,2%), l'artisanat (14,6%), les services (12,3%) et l'agriculture (11,4%).

Il faut noter que les autres secteurs occupent faiblement les migrants (moins de 10%).

Une analyse des migrants selon le sexe fait apparaître que les migrants de sexe masculin ont une préférence pour les secteurs de l'agriculture (19,7%) et des services (19,6%) alors que les migrants de sexe féminin sont plus concentrés dans le commerce (63,9%) et dans une certaine mesure dans l'artisanat (12,9%) et l'agriculture (12,3%).

Tableau 2.1 : Branche d'activité exercée selon le statut migratoire

Distribution en pourcentage des migrants selon la profession, le sexe et le statut migratoire, EMB-2 Bénin 2020

	Masculin	Féminin	Ensemble	Migrants retour	Autres migrants
Profession exercée					
Agriculture	19,7	12,3	15,2	30,2	11,4
Élevage	1,7	0,1	0,7	1,9	0,5
Pêche	0,9	0,0	0,3	0,9	0,2
Commerce	14,3	63,9	44,6	34,0	47,2
Artisanat	16,1	12,9	14,1	12,3	14,6
Transport	10,9	0,0	4,3	6,3	3,7
Administration publique	3,8	1,6	2,5	1,2	2,8
Services	19,6	5,7	11,1	6,5	12,3
Autre	12,9	3,5	7,2	6,8	7,3
Total	100	100	100	100	100
Effectif	1 145	1 794	2 939	586	2 353

2.1.1.2. Revenus des migrants et statut migratoire

L'analyse du tableau 2.2 révèle qu'il y a une disparité de revenu selon le statut migratoire. Bien que le revenu des migrants soit relativement bas (54,0% des migrants ont moins de 50.000F), les autres migrants sont mieux lotis en matière de revenu, car 47,6% d'entre eux ont moins de 50.000F et 34,6% ont un revenu supérieur ou égal à 110.000F, contrairement aux migrants

retour dont plus de la moitié ont moins de 50.000F (68,2%) et seulement 18,5% ont un revenu supérieur ou égal à 110.000F.

Selon le sexe, les migrants de sexe masculin ont une situation ambivalente puisque 50,1% d'entre eux ont moins de 50.000F et 25,1% ont au moins 110.000F, les migrants de sexe féminin sont ceux dont la proportion des personnes ayant un revenu de moins de 50.000F (57,9%) et de revenu au moins de 110.000F (34,4%) est la plus élevée.

Tableau 2.2 : Revenu par rapport au statut migratoire

Proportion (en%) des autres migrants selon le sexe et le revenu (en FCFA), EMB-2 Bénin 2020

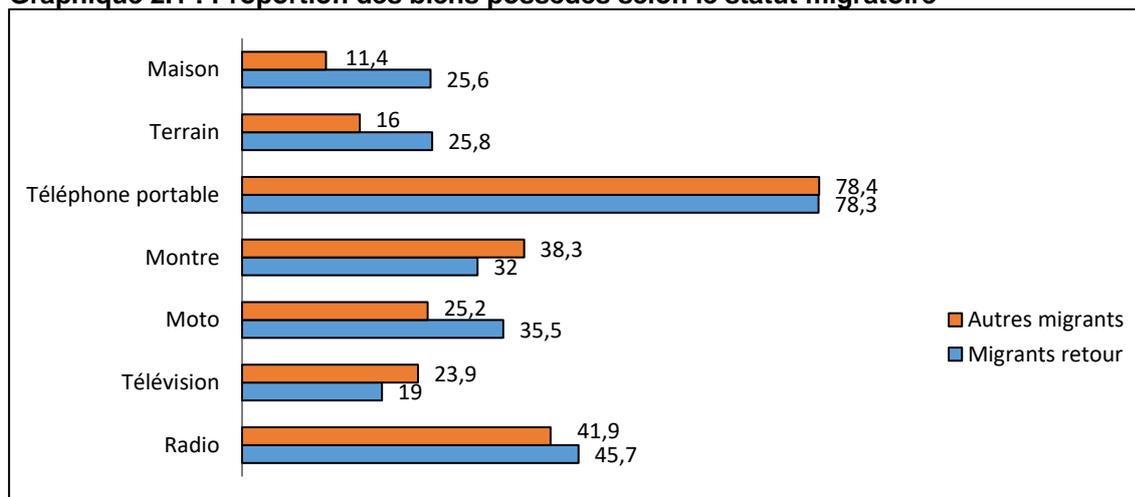
Classe de revenu	Sexe			Statut migratoire	
	Masculin	Féminin	Ensemble	Migrants retour	Autres migrants
< 10000	10,7	22,7	16,6	23,9	13,3
10 000-19 000	11,3	13,4	12,3	16	10,7
20 000-29 000	10,9	11,7	11,3	12,8	10,6
30 000-39 000	9,3	5,5	7,5	9,2	6,7
40 000-49 000	7,9	4,6	6,3	6,3	6,3
50 000-59 000	12,1	4,1	8,2	7,1	8,7
70 000-89 000	7,3	2,4	4,9	3,9	5,3
90 000-109 000	5,2	1,5	3,4	2,1	3,9
110 000-129 000	2,1	0,6	1,4	1,2	1,5
130 000-150 000	1,1	3,9	2,5	1,1	3,1
> 150 000	21,9	29,9	25,8	16,2	30
Grands groupes de revenu					
< 30000	32,9	47,8	40,2	52,7	34,6
30 000-49 000	17,2	10,1	13,8	15,5	13
50 000-109 000	24,6	8	16,5	13,1	17,9
>= 110 000	25,1	34,4	29,7	18,5	34,6
Total	100	100	100	100	100
Effectif	3 701	3 549	7 250	2 235	5 015

2.1.1.3. Biens possédés par les migrants et statut migratoire

La possession de certains biens et équipements constitue l'un des éléments du bien-être de la population. Comme l'indique le graphique 2.1, les biens les plus possédés par les migrants sont par ordre croissant les téléphones portables (78,4% et 78,3% respectivement pour les autres migrants et les migrants retour) suivis des postes radio (45,7% pour les migrants retour et 41,9% pour les autres migrants), des motos (35,5% pour les migrants retour et 25,2% pour les autres migrants), des montres (38,3% pour les autres migrants et 32,0% pour les migrants retour), de terrain (25,8% pour les migrants retour et 16% pour les autres migrants), de maisons (25,6% pour les migrants retour et 11,4% pour les autres migrants) et des télévisions (19,0% pour les migrants retour et 23,9% pour les autres migrants).

On peut alors noter qu'en dehors du téléphone portable, la possession des biens comme la maison, le terrain, la radio et la moto est plus marquante chez les migrants retour que chez les autres migrants.

Graphique 2.1 : Proportion des biens possédés selon le statut migratoire



Source : INStAD, EMB-2, 2020

2.1.1.4. Biens possédés par les migrants selon le département et statut migratoire

La possession des biens et équipements est relativement variée selon le département (tableau 2.3). En effet, si la possession de téléphone portable est assez élevée (à plus de 75% dans la plupart des départements), la situation est moins reluisante dans le Couffo (67% chez les migrants retour et 65,2% chez les autres migrants) et dans le Zou (74,2% chez les migrants retour et 70,7% chez les autres migrants), la Donga (74,8% chez les migrants retour et 71,3% chez les autres migrants), et l'Alibori (72,6% chez les autres migrants).

Quant aux autres biens :

- ✓ la possession de la radio est faible dans le Couffo (20,6% pour les migrants retour et 13,9% pour les autres migrants), le Mono (28% pour les migrants retour et 21,9% pour les autres migrants), le Zou (37,7% pour les migrants retour et 28,1% pour les autres migrants) et Atlantique (32,4% pour les autres migrants) ;
- ✓ la possession de la télévision est faible dans l'Atacora (5,4% pour migrants retour et 8,8% pour autres migrants), le Couffo (5,4% pour migrants retour et 6,9% pour autres migrants), le Mono (5,8% pour migrants retour), les Collines (9%) et la Donga (8,7%) pour les autres migrants ;
- ✓ la possession de la moto est relativement faible dans le Mono (15% pour migrants retour et 15,5% pour autres migrants), le Couffo (22,1% pour migrant retour et 12,8% pour autres migrants), le Zou (16,3% pour autres migrants) et le Littoral (27,9% pour migrants retour) ;
- ✓ la possession de terrain est relativement plus importante, pour les migrants retour dans l'Atacora (62,6%), l'Alibori (49,1%) et le Borgou (53,4%) et pour les autres migrants elle est plus importante dans l'Alibori (24,5%), le Borgou (27,4%) et l'Atacora (49,0%).

Tableau 2.3 : Biens possédés selon le département et le statut migratoire

Proportion (en%) des biens possédés des migrants selon le département et le statut migratoire, EMB-2 Bénin 2020

Département	Radio	Télévision	Moto	Téléphone portable	Terrain
	Migrants retour				
Alibori	54,4	22,6	59,2	81,3	49,1
Atacora	80,4	5,4	66,3	81,8	62,6
Atlantique	50,2	29,6	29,7	85,7	25,2
Borgou	66,1	19	61,1	81,4	53,4
Collines	43,7	14,9	36,2	81,1	34,3
Couffo	20,6	5,4	22,1	67	22,6
Donga	53,2	17,4	34,2	74,8	19,7
Littoral	59,7	57,6	27,9	83,8	21,9
Mono	28	5,8	15	76,3	13,5
Ouémé	56,4	32,4	43,2	84,2	24,5
Plateau	64,7	34,3	52,2	88,2	33,2
Zou	37,7	14,6	32,3	74,2	10,3
	Autres migrants				
Alibori	45,7	9,5	25,9	72,6	24,5
Atacora	86,6	8,8	38	89,4	49,1
Atlantique	32,4	24,7	23,9	81,8	11,6
Borgou	63	21,4	29,1	69,6	27,4
Collines	39,3	9	25,4	76,2	17,8
Couffo	13,9	6,9	12,8	65,2	11,7
Donga	47,7	8,7	21,7	71,3	11,3
Littoral	53,3	43,4	27,6	82,8	16,9
Mono	21,9	14,2	15,5	76,5	8,1
Ouémé	49,3	34,1	32,4	82,7	17,5
Plateau	40,2	16,1	22,5	82,3	17,9
Zou	28,1	11,8	16,3	70,7	7,1

2.1.2. Satisfaction des besoins et catégorisation des migrants au Bénin

Lors de l'enquête sur la migration, une question a été posée aux migrants sur la satisfaction de leurs besoins en rapport avec leurs activités économiques : "Vos activités économiques actuelles vous permettent-elles de satisfaire vos besoins essentiels ?".

L'exploitation des réponses à cette question permet d'affirmer dans l'ensemble que peu de migrants peuvent satisfaire leurs besoins avec les activités qu'ils exercent. Seulement 12,8% ont déclaré avoir satisfait leurs besoins (14,0% pour les femmes et 12,8% pour les hommes) (tableau 2.4).

Par rapport au niveau national, les départements dans lesquels le niveau de satisfaction des besoins est élevé sont : l'Ouémé (17,2%), l'Atlantique (17,0%), le Zou (15,7%), les Collines (14,6%) et le Littoral (13,8%).

Tableau 2.4 : Statut migratoire et satisfaction des besoins

Proportion (en %) des autres migrants dont les besoins sont satisfaits par département, EMB-2 Bénin 2020

DÉPARTEMENT	Sexe			Effectif
	Masculin	Féminin	Ensemble	
Alibori	5,5	1,9	3,8	160
Atacora	6,8	2,3	4,7	166
Atlantique	16,8	17,3	17,0	600
Borgou	13,2	8,3	10,8	417
Collines	14,8	14,2	14,6	521
Couffo	2,6	3,0	2,7	73
Donga	3,6	2,0	3,1	101
Littoral	13,7	13,8	13,7	466
Mono	7,0	8,2	7,2	239
Ouémé	16,3	18,5	17,2	677
Plateau	5,5	6,7	5,8	240
Zou	13,7	19,7	15,7	541
Total	12,6	14,0	12,8	4 201

La question de la migration en relation avec des inégalités socioéconomiques est devenue un enjeu majeur en sciences humaines. La migration, dans sa diversité, impose aujourd'hui de penser aux circulations inter et intra nations. Ainsi, au Bénin, les populations sont enclines à se déplacer beaucoup aussi bien à l'intérieur du pays qu'au-delà de ses frontières.

L'étude sur la migration et les inégalités socioéconomiques a permis d'examiner l'impact de la migration sur la situation socioéconomique des migrants.

Les estimations montrent que la présence des migrants dans les secteurs d'activité est différenciée selon le statut migratoire, ainsi que le niveau de satisfaction de leurs besoins par les activités économiques exercées.

Cependant, il faut noter que les autorités du pays ne restent pas indifférentes aux besoins des migrants. Voici un extrait des échanges avec quelques autorités du conseil communal d'Aplahoué :

« En termes de collaboration de la commune avec d'autres acteurs pour répondre aux besoins des migrants, la commune organise souvent des séances d'information avec les responsables des migrants et s'il y a des opportunités de travail, la commune les partage avec eux. Dans la demande des services administratifs, la commune les oriente et intervient souvent pour leur faciliter l'obtention de ces services-là »

Les membres de l'Association pour le Développement Économique, Social et Culturel d'Aplahoué (ADESCA) interviewés également n'ont pas dit le contraire. Voici les propos d'un membre de cette association :

« Lorsqu'il y a une activité dans la commune, les différentes couches de migrants sont invitées et le Maire prend en compte leurs besoins. Les nigériens par exemple ont demandé qu'on leur construise un cimetière. Actuellement les travaux de construction sont en cours. C'est pareil pour d'autres services. Lorsqu'ils manifestent un besoin, la commune se rapproche des autres acteurs pour leur trouver de solution. »

2.2. MIGRATION ET MOBILITÉ EN MATIÈRE D'ACTIVITÉ AU BÉNIN

Le Bénin, pays de grande hospitalité, est aussi considéré comme un pays de grande émigration. Cette émigration a lieu aussi bien entre les différents départements du pays, et le reste du monde, notamment plus avec les autres pays de la sous-région ouest-africaine, et moins avec le reste du continent et le monde entier. Parmi les principaux motifs de migration, les raisons économiques sont en bonne place, surtout en ce qui concerne l'emploi. En effet, une fois atteint l'âge adulte, chaque béninois nourrit l'ambition d'accéder à un emploi stable, bien rémunéré pouvant lui permettre de satisfaire à ses besoins. Or, il s'avère souvent que certains pensent que leur lieu de naissance ne leur est pas favorable à l'accès à un emploi stable et bien rémunéré, ni de fonder une famille et de subvenir convenablement à ses besoins. Ils éprouvent donc le

désir de migrer, d'aller tenter leur chance ailleurs afin de réaliser leurs projets. Au lieu d'accueil, les migrants peuvent être amenés à vivre une réalité autre que celle dont ils ont entendu parler ou qu'ils espéraient. De la même manière, pour diverses raisons, ces personnes peuvent être amenées à changer d'emploi et de secteur d'activité plusieurs fois au cours d'une migration ou des migrations successives.

C'est à cet aspect relatif à la mobilité sectorielle en matière d'activité professionnelle que s'intéresse la présente analyse. Elle sera structurée en deux principaux points : (i) la mobilité de l'emploi selon le statut migratoire et (ii) l'impact de la mobilité sur le statut dans l'activité, dans l'occupation et le revenu.

2.2.1. Mobilité dans l'emploi au Bénin

L'un des plus importants motifs de migration est celui du motif économique pour lequel, l'objectif d'un migrant dans cette situation est l'amélioration de sa situation économique qui passe par l'obtention d'un emploi ou d'un emploi meilleur en termes de revenus et d'épanouissement personnel.

La mobilité dans l'emploi va s'étudier en se basant sur trois étapes de migration : (i) au départ de la migration (ii) l'année de la dernière migration et (iii) le moment de l'enquête.

La situation au départ de la migration, montre que 48,1% des migrants avaient un emploi dont 38,4% chez les autres migrants et 64,3% chez les migrants retour (voir figures 2.1 à 2.3).

Dans l'année suivant la dernière migration, parmi ceux qui avaient un emploi au départ, 10,1% ont perdu leur emploi alors que 11,8% des migrants qui n'avaient d'emploi en ont retrouvé un. Au total, 49,8% des migrants ont un emploi à cette étape. Ce qui montre une légère amélioration par rapport à la situation initiale (49,8% contre 48,1%). Chez les autres migrants, 8,6% des migrants ont perdu leur emploi alors que 11,2% en ont obtenu. Par contre, chez les migrants retour, 12,6% ont perdu leur emploi et 12,7% en ont obtenu. Ce qui montre qu'à cette étape, 49,8% des migrants ont un emploi dont 41,0% chez les autres migrants et 64,4% chez les migrants retour.

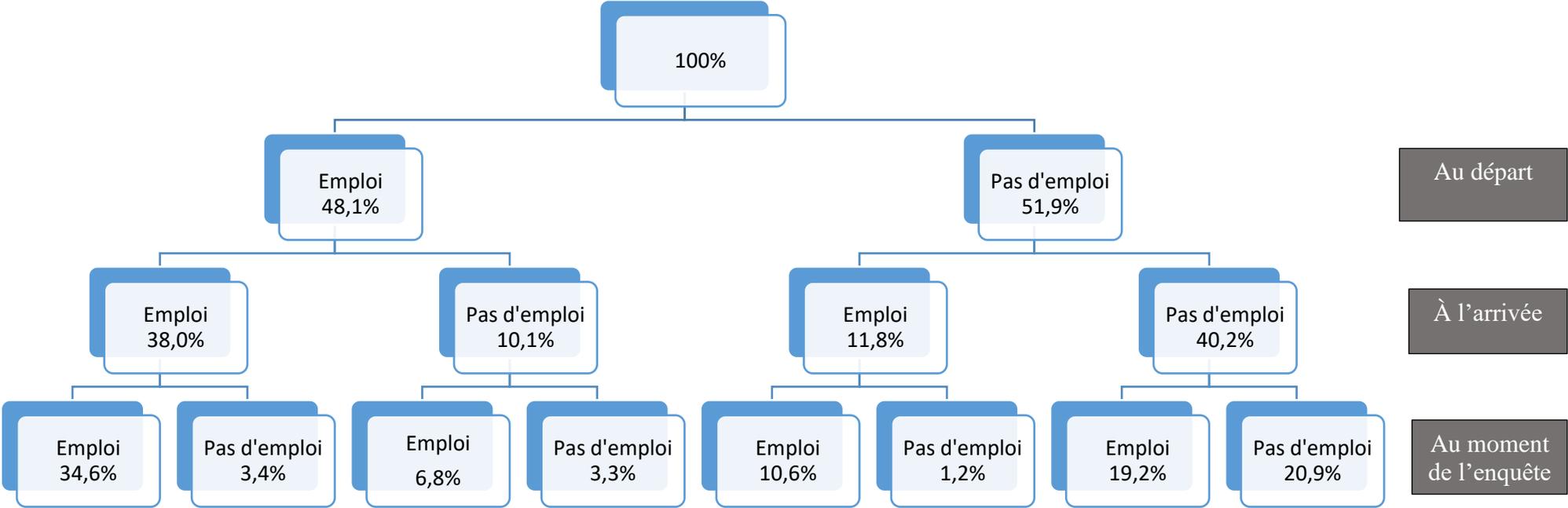
Quant à l'analyse de la situation de l'emploi au moment de l'enquête, il se dégage que :

- parmi les migrants qui avaient un emploi au moment du départ, 34,6% d'entre eux ont pu conserver leur emploi, 6,8% d'entre eux ont retrouvé l'emploi après l'avoir perdu et 29,8% de ceux qui n'avaient pas un emploi au départ ont pu obtenir un. Au total, 71,2% des migrants ont un emploi au moment de l'enquête, soit un gain de 23,1 points par rapport au départ ;
- chez les autres migrants, 27,1% d'entre eux ont pu conserver leur emploi, 6,0% ont retrouvé un emploi après l'avoir perdu et 32,9% de ceux qui n'avaient pas un emploi au départ en ont obtenu un. Ainsi, 66,0% des autres migrants ont un emploi au moment de l'enquête avec un gain de 27,6 points par rapport au départ ;
- parmi les migrants retour, 47,1% ont pu conserver leur emploi, 8,3% l'ont retrouvé après et 24,8% de ceux qui n'avait pas un emploi au départ ont pu en

obtenir un, soit 80,2% des migrants retour qui ont un emploi au moment de l'enquête avec un gain de 15,9 points par rapport au départ.

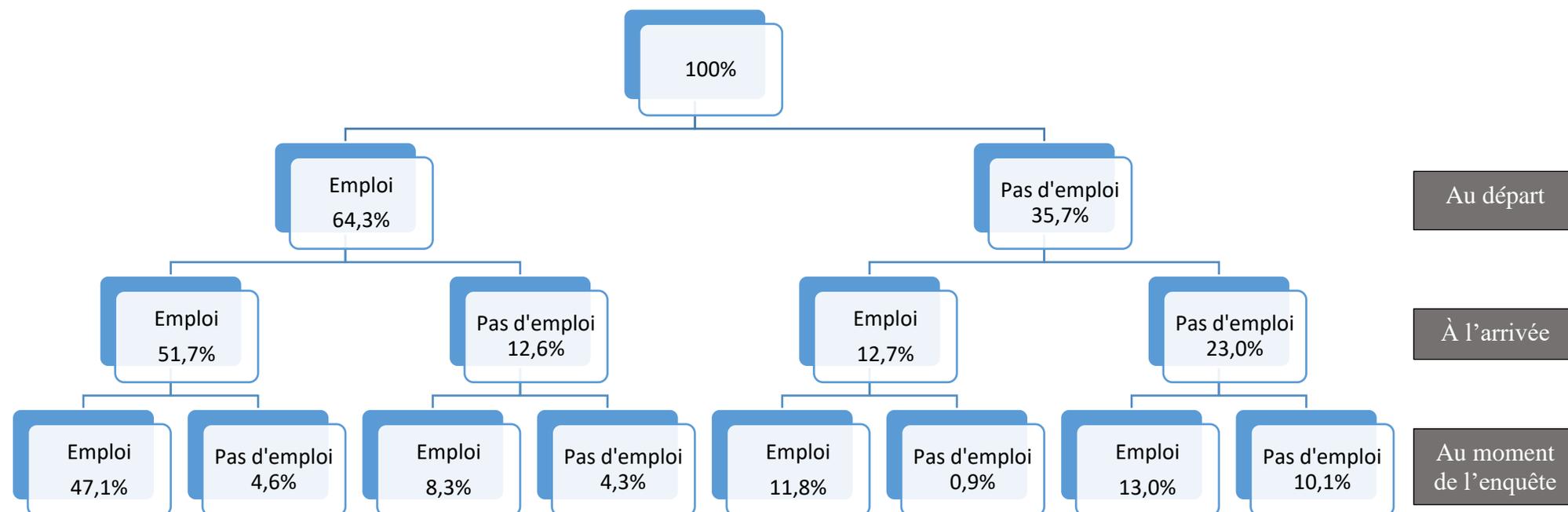
On peut en déduire qu'en matière d'emploi, la situation des migrants retour est toujours meilleure à celle des autres migrants, quelle que soit l'étape de la migration.

Figure 2.1 : Évolution de la situation de l'emploi entre les différentes étapes de la migration pour l'ensemble des migrants



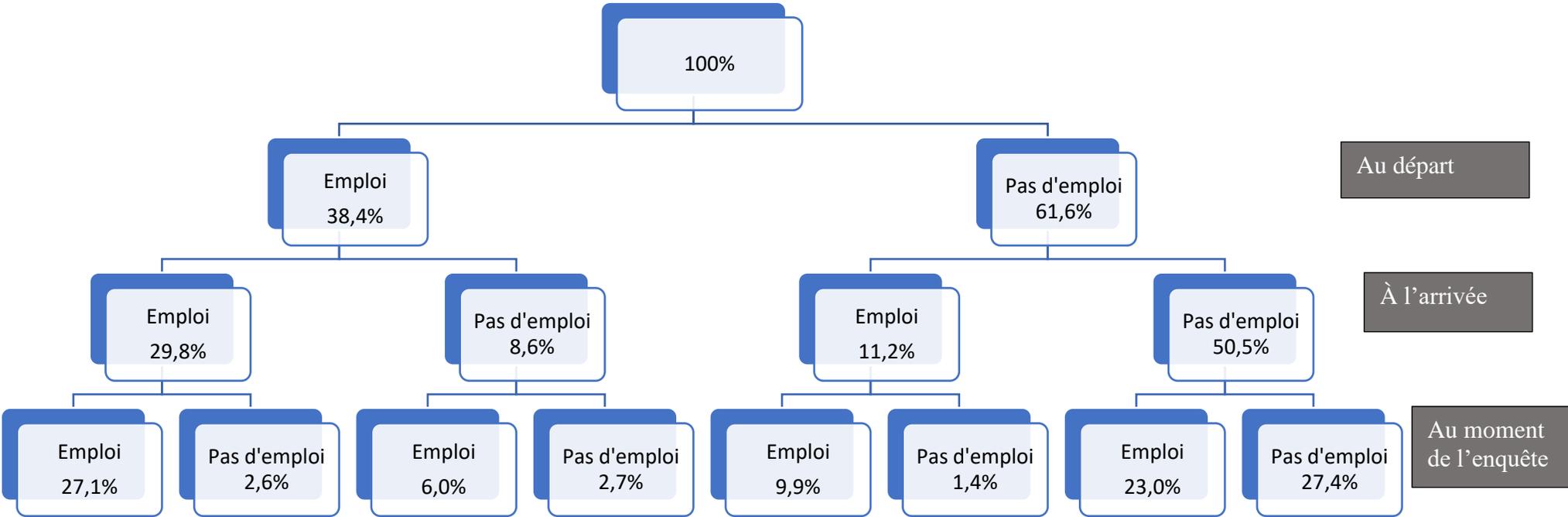
Source : INStAD, EMB-2, 2020

Figure 2.2 : Évolution de la situation de l'emploi entre les différentes étapes de la migration pour les Migrants retour



Source : INStAD, EMB-2, 2020

Figure 2.3 : Évolution de la situation de l'emploi entre les différentes étapes de la migration pour les Autres Migrants



Source : INStad, EMB-2, 2020

L'analyse de la situation de l'emploi dans la section précédente montre que la migration a un impact positif sur l'emploi au Bénin et présente une variabilité suivant l'étape de la migration. Ce qui aura forcément un impact sur le statut socioéconomique des migrants, notamment sur la situation dans la branche d'activité, le statut dans l'activité et le revenu suivant l'étape de la migration. On pourrait voir dans la section suivante, les statuts des bénéficiaires de ces nouveaux emplois.

2.2.2. Impact de la mobilité de l'emploi sur la branche d'activité au Bénin

La branche d'activité est l'un des statuts qui permet de mettre facilement en évidence, l'impact de la migration sur le statut économique des migrants.

2.2.2.1. Mesure de l'intensité de la mobilité

Deux indicateurs permettent de mesurer l'intensité de cette mobilité : l'indice de mobilité intersectorielle et le risque de perte de statut dû à la migration (tableau 2.5).

A. Les nouvelles entrées dans les branches d'activité

Avec la migration effectuée, on s'aperçoit qu'à l'arrivée, parmi les migrants qui étaient sans emploi, 35,7% des migrants retour ont retrouvé un emploi et 18,3% des autres migrants se sont retrouvés dans une branche d'activité .

B. Perte de branche d'activité due à la migration

La perte de statut fait référence aux migrants ayant perdu leur emploi ou l'activité qu'ils exerçaient avant leur migration et n'ont plus d'occupation au moment de l'enquête.

Une faible proportion de migrants initialement dans une branche d'activité, ont perdu leur statut du fait de la migration tant à l'arrivée de la dernière migration (8,6% pour les autres migrants et 12,4% pour les migrants retour) qu'au moment de l'enquête (8,4% chez les autres migrants et 27,4% chez les migrants retour).

Ainsi, lors de la dernière migration, la perte de statut chez les autres migrants qui est de 8,6% est assez prononcée dans toutes les branches couvertes (à plus de 20%) à l'exception de la branche de l'élevage où cette perte est de 7%. Chez les migrants retour, par rapport au niveau global, cette perte est plus prononcée dans toutes les branches en dehors de celle du commerce (11,1%).

Par rapport au moment de l'enquête, la perte de statut qui est de 8,4% chez les autres migrants est relativement plus accentuée dans l'agriculture (43,5%), l'élevage (70,1%) et le commerce (100%) et pour les migrants retour (27,4%), les fortes pertes sont observées dans le commerce (100%) et l'élevage (76,9%).

C. Intensité de la mobilité des migrants selon la branche d'activité

En termes de mobilité intersectorielle. Il est apparu :

- ✓ pour la dernière migration, que la mobilité est importante dans tous les secteurs (indice au-delà de 60%), notamment dans l'élevage pour les autres migrants (92,7%) et, pour les migrants retour, dans la pêche (81,2%), le transport (79,2%) et l'élevage (78,9%).
- ✓ au moment de l'enquête, la mobilité intersectorielle est moins importante, car seulement quatre secteurs ont un indice de mobilité supérieur ou égal à 60% : pour les autres migrants, il s'agit de la pêche (64,1%), l'artisanat (69,5%) et le transport (67,3%) alors que pour les migrants retour, il n'y a que le secteur du transport avec un indice de 63,9%.

Tableau 2.5 : Indice de mobilité intersectorielle et de perte de branche d'activité des migrants selon la période

Indice de mobilité intersectorielle des migrants et indice de perte de branche d'activité selon le secteur d'activité et la période de l'enquête, EMB-2 Bénin 2020

Branche d'activité	Indice de mobilité intersectorielle entre le départ et l'année de l'arrivée				Indice de mobilité intersectorielle entre le départ et le moment de l'enquête			
	Autres Migrants		Migrant retour		Autres Migrants		Migrant retour	
	IMI* à l'arrivée par rapport au moment de départ	IR : Indice de risque de perte de branche d'activité	IMI* à l'arrivée par rapport au moment de départ	IR : Indice de risque de perte de branche d'activité	IMI* au moment de l'enquête par rapport au moment de départ	IR : Indice de risque de perte de branche d'activité	IMI* au moment de l'enquête par rapport au moment de départ	IR : Indice de risque de perte de branche d'activité
Aucune branche	18,3		35,8		42,7		20,3	
Agriculture	66,9	22,3	45,3	21,9	49,2	43,5	32,2	49,8
Élevage	92,7	7,0	78,9	20,6	29,9	70,1	23,1	76,9
Pêche	77,7	22,3	81,2	18,2	64,1	35,9	51	49
Commerce	66,7	33,3	77,8	11,1	0	100	0	100
Artisanat	66,9	29,4	76,3	16,2	69,5	28,2	58	34
Transport	64,8	29,0	79,2	15,6	67,3	25,5	63,9	36,1
Autre	71,4	17,9	75	15	71,4	28,6	50	50
Total	38,2	8,6	54,4	12,4	45,2	8,4	33,7	27,4

* IMI : Indice de mobilité intersectorielle

Méthodologie de calcul : "Indice de mobilité intersectorielle"

Il est défini comme le rapport des personnes ayant quitté leur statut économique initial (au moment choisi) par rapport au nombre de personnes exerçant dans ce statut à l'étape initiale. Sa méthodologie de calcul est :

$IMI = (\text{Effectifs des migrants ayant changé de statut à l'étape choisie} / \text{Effectifs à l'étape initiale})$

*IR : Indice risque de perte de branche d'activité

Il est défini comme le rapport des personnes ayant perdu leur statut économique initial (au moment choisi) par rapport au nombre de personnes exerçant dans ce statut à l'étape et se calcule comme suit :

$IR = (\text{Effectif emploi perdu} / \text{Effectif à l'étape initial})$

2.2.2.2. Impact de cette mobilité sur les secteurs d'activité

L'analyse des données issues de l'enquête présente une variabilité assez importante de mobilité entre secteurs d'activité (cf. tableau 2.6 et tableau 2.7).

A. Les nouvelles entrées dans les branches d'activité

À l'arrivée, lors de la dernière migration, parmi les migrants ayant trouvé un nouvel emploi (et ont donc rejoint une branche d'activité) :

- ✓ pour les migrants retour, 14,7% d'entre eux se sont installés dans l'agriculture, 7,7% dans le commerce, 5,9% dans l'artisanat et le reste dans d'autres branches d'activités, dont 2,7% dans l'administration et 1,7% dans les services ;
- ✓ pour les autres migrants, ils se sont installés dans le commerce (7,3%), l'artisanat (2,7%), l'agriculture (3%) et les services (2,6%).

Quant à la situation au moment de l'enquête :

- ✓ pour les migrants retour, les 20% qui ont eu un nouvel emploi, se sont installés dans le commerce (7,8%), l'agriculture (3,8%), l'artisanat (3%) et dans l'administration (2,4%) ;
- ✓ pour les 43% des autres migrants ayant eu un nouvel emploi, ils sont installés dans le commerce (18,7%), l'artisanat (7,4%), l'administration (5,6%) et dans l'agriculture (4,4%).

B. Perte de branche d'activité due à la migration

La migration a eu également un impact négatif dans l'emploi avec des pertes d'emploi.

Ainsi, au cours de la dernière migration, les pertes les plus importantes sont observées :

- ✓ pour les autres migrants, dans le transport (29%), l'artisanat (29,4%), l'agriculture et la pêche (22,3% respectivement) ;
- ✓ pour les migrants retour, dans l'agriculture (21,9%), l'élevage (20,6%) et la pêche (18,2%).

Au moment de l'enquête, la perte est importante dans le secteur primaire, notamment :

- ✓ pour les migrants retour, dans l'agriculture (49,8%), l'élevage (76,9%) et la pêche (49%) ;
- ✓ pour les autres migrants, dans l'agriculture (43,5%), l'élevage (70,1%) et la pêche (35,9%).

C. Importance de la mobilité des migrants selon la branche d'activité

La mobilité dans l'emploi a un impact certain sur les caractéristiques socioéconomiques des migrants, parmi lesquelles des changements éventuels dans le statut de l'activité, le statut dans l'occupation et le revenu du migrant. Il s'agit de voir dans cette section l'importance de l'impact de la mobilité dans le statut de l'activité.

Selon l'enquête sur la migration, la mobilité entre branches est une réalité au Bénin et il est séant de connaître les branches attractives et celles répulsibles.

1. Agriculture

Les migrants exerçant dans l'agriculture au départ se sont reconvertis au cours de leur dernière migration dans le commerce (34,1% pour les autres migrants et 20,1% pour les

migrants retour) et dans l'artisanat (14,1% pour les autres migrants et 14,4% pour les migrants retour).

Au moment de l'enquête, les migrants exerçant dans l'agriculture au départ se retrouvent plus dans le commerce (16,1% pour les migrants retour et 34,4% pour les autres migrants).

2. Élevage

Les migrants initialement dans l'élevage, se sont retrouvés lors de la dernière migration dans l'agriculture (15,3% des autres migrants), dans les services (25,1% des autres migrants et 28,4% des migrants retour) et dans l'administration (43,8% des autres migrants et 16,5% des migrants retour).

Quant à la situation au moment de l'enquête, les migrants qui étaient dans l'élevage se retrouvent pour les autres migrants dans l'administration (12,4%) et le commerce (11,3%).

3. Pêche

Les migrants qui étaient dans la pêche au départ, se retrouvent lors de leur dernière migration dans l'agriculture (15,3% des autres migrants et 55,3% des migrants retour) et pour les autres migrants dans le transport (10,2%), les services (19%) et dans l'administration (11,2%).

Pour la période de l'enquête, ils se sont retrouvés dans l'agriculture (17,4% des autres migrants), dans le commerce (11,9% pour des autres migrants et 27,2% des migrants retour) et dans l'administration (12% des migrants retour).

4. Artisanat

Les migrants qui étaient dans l'artisanat au départ, se sont retrouvés, au cours de la dernière migration, dans l'agriculture (32,4% des autres migrants et 44% des migrants retour), le commerce (27,2% des autres migrants et 11,9% des migrants retour),

Pour la période de l'enquête, ils se sont retrouvés également dans l'agriculture (20,4% des autres migrants et 15,3% des migrants retour), dans le commerce (31,5% pour des autres migrants et 44,3% des migrants retour)

5. Transport

Les migrants initialement dans le transport, se sont retrouvés durant la dernière migration dans l'artisanat (34,5% des autres migrants et 47,9% des migrants retour), dans les services pour les autres migrants (18,6%) et dans l'agriculture pour les migrants retour (17,7%). Suivant la période de l'enquête, ils se sont retrouvés dans le commerce (23,6% des autres migrants et 18% des migrants retour), l'artisanat (29,1% des autres migrants et 14,8% des migrants retour) et dans l'agriculture pour les migrants retour (19,7%). Quant à l'analyse des autres secteurs, elle n'a pu être réalisée du fait de la faiblesse de leur effectif au départ.

Tableau 2.6 : Mobilité intersectorielle des migrants entre le départ et l'arrivée de la migration suivant le statut migratoire

Proportion des migrants suivant la mobilité intersectorielle entre le moment du départ et celui de l'arrivée selon le statut migratoire des migrants, EMB-2 Bénin 2020

Branche d'activité au départ	Aucune branche	Agriculture	Élevage	Pêche	Commerce	Artisanat	Transport	Service	Administration	Autre	Total	Effectif
Autres Migrants												
Aucune branche	81,7	3,0	0,1	0,0	7,3	2,7	0,5	2,6	0,9	1,2	100	4 962
Agriculture	22,3	10,8	1,3	0,3	34,1	14,1	3,5	8,0	0,3	5,1	100	1 716
Élevage	7,0	1,0	0,3	0,0	10,2	0,0	4,1	25,1	43,8	8,6	100	315
Pêche	22,3	15,3	0,0	0,0	9,3	1,4	10,2	19,1	11,2	11,2	100	215
Commerce	33,3	33,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	33,3	100	3
Artisanat	29,4	32,4	3,8	0,2	28,2	3,8	0,5	1,2	0,2	0,6	100	664
Transport	29	2,8	0,0	0,0	8,3	34,5	6,2	18,6	0,0	0,7	100	145
Autre	17,9	25	0,0	0,0	10,7	10,7	0,0	14,3	10,7	10,7	100	28
Total	59,0	7,4	0,7	0,1	14,9	5,7	1,6	5,3	2,7	2,6	100	8 048
Migrants retour												
Aucune branche	64,2	14,7	0,2	0,4	7,7	5,9	1,1	1,4	2,7	1,7	100	1 725
Agriculture	21,9	32,8	0,5	0,8	20,1	14,4	2,1	0,4	3,6	3,4	100	1 307
Élevage	20,6	12,4	0,5	0,5	8,8	3,1	5,2	28,4	16,5	4,1	100	194
Pêche	18,2	55,3	0,4	0,6	5,8	7,6	3,5	1,3	5,4	1,8	100	924
Commerce	11,1	55,6	0,0	11,1	11,1	11,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100	9
Artisanat	16,2	44,0	0,7	0,7	25,4	7,5	1,7	0,0	1,9	1,9	100	414
Transport	15,6	17,7	0,5	1,6	3,1	47,9	5,2	0,5	7,8	0,0	100	192
Autre	15,0	40,0	5,0	0,0	20,0	10,0	0,0	0,0	0,0	10,0	100	20
Total	35,6	30,2	0,4	0,7	12,2	10,3	2,2	2,0	4,2	2,3	100	4 785

Tableau 2.7 : Mobilité intersectorielle des migrants entre le départ et le moment de l'enquête de la migration suivant le statut migratoire

Proportion des migrants suivant la Mobilité intersectorielle entre le moment du départ et le moment de l'enquête selon le statut migratoire des migrants, EMB-2 Bénin 2020

Branche d'activité	Aucune branche	Agriculture	Élevage	Pêche	Commerce	Artisanat	Transport	Service	Administration	Autre	Total	Effectif
Migrants retour												
Aucune branche	79,7	3,8	0,3	0,0	7,8	3,0	1,4	0,6	2,4	1,1	100	665
Agriculture	49,8	18,0	1,3	0,6	16,1	3,9	2,6	0,0	3,2	4,5	100	311
Élevage	76,9	9,0	0,0	2,6	5,1	0,0	1,3	1,3	1,3	2,6	100	78
Pêche	49,0	17,4	1,2	0,0	11,9	6,7	6,7	0,0	2,8	4,3	100	253
Commerce	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	1
Artisanat	34,0	20,4	0,6	0,0	31,5	8,0	1,2	0,0	1,9	2,5	100	162
Transport	36,1	19,7	1,6	0,0	18,0	14,8	0,0	3,3	3,3	3,3	100	61
Autre	50,0	25,0	0,0	0,0	12,5	12,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100	8
Total	61,8	11,6	0,7	0,3	12,9	4,7	2,4	0,5	2,5	2,6	100	1 539
Autres Migrants												
Aucune branche	57,3	4,4	0,2	0,1	18,7	7,4	1,3	1,6	5,6	3,4	100	4 035
Agriculture	43,5	7,4	0,7	0,0	34,4	3,3	2,8	0,0	5,5	2,4	100	543
Élevage	70,1	2,1	0,0	0,0	11,3	1,0	0,0	1,0	12,4	2,1	100	97
Pêche	35,9	8,7	0,0	0,0	27,2	2,2	7,6	0,0	12,0	6,5	100	92
Commerce	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	1
Artisanat	28,2	15,3	0,0	0,0	44,3	2,3	3,4	0,0	1,9	4,6	100	262
Transport	25,5	3,6	0,0	0,0	23,6	29,1	7,3	0,0	7,3	3,6	100	55
Autre	28,6	14,3	0,0	0,0	57,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	7
Total	53,8	5,3	0,2	0,1	21,8	6,7	1,7	1,3	5,7	3,4	100	5 092

2.2.3. Impact de la mobilité de l'emploi sur le statut dans l'occupation au Bénin

2.2.3.1 Mesure de l'intensité de la mobilité inter statut dans l'activité

En termes de mobilité d'emploi et de changements de statut d'occupation (tableau 2.8), il apparaît que :

- ✓ durant l'année d'arrivée, chez les autres migrants, la mobilité est importante dans les coopératives (62,7%) et les activités d'apprentissage (49,7%). C'est aussi le cas chez les migrants (respectivement 37,3% et 28,6%), en plus de chez les aides familiaux (29,3%).
- ✓ au moment de l'enquête, la mobilité est plus élevée chez les aides familiaux (59,3%) pour les autres migrants et chez les apprentis (51,1%) chez les migrants retour.

Tableau 2.8 : Indice de mobilité intersectorielle et de perte de statut dans l'occupation des migrants selon la période, EMB 2020

Indice de mobilité intersectorielle des migrants et indice de perte de statut dans l'occupation et la période de l'enquête, EMB-2 Bénin 2020

Statut dans l'occupation	Indice de mobilité intersectorielle entre le départ et l'année de l'arrivée				Indice de mobilité intersectorielle entre le départ et le moment de l'enquête			
	Autres Migrants		Migrant retour		Autres Migrants		Migrant retour	
	IMI* à l'arrivée par rapport au moment de départ	IR : Indice de risque de perte de statut	IMI* à l'arrivée par rapport au moment de départ	IR : Indice de risque de perte de statut	IMI* au moment de l'enquête par rapport au moment de départ	IR : Indice de risque de perte de statut	IMI* au moment de l'enquête par rapport au moment de départ	IR : Indice de risque de perte de statut
Aucune activité	18,2	0,0	35,6	0,0	46,1	0,0	0,0	0,0
Employeur	9,7	20,4	23,0	39,9	0,0	11,5	6,8	93,2
Indépendant	6,3	22,3	6,6	21,9	1,2	8,2	0,5	97,3
Salarié permanent	13,6	7,0	30,0	20,6	8,6	17,6	2,5	95,3
Salarié contractuel	29,1	22,4	67,1	18,2	32,5	11,3	14,3	82,1
Membre d'une coopérative	62,7	37,3	82,2	11,1	46,8	11,8	0,0	100,0
Aide familial	41,2	29,3	50,8	16,1	59,3	9,1	37,2	58,9
Apprenti	49,7	28,6	72,4	15,7	54,0	9,0	51,1	46,8
Autre	31,3	17,5	73,5	15,5	16,1	9,9	11,3	88,7
Total	18,3	8,6	36,5	12,6	32,1	4,1	5,4	57,3

* IMI : Indice de mobilité intersectorielle

Méthodologie de calcul : "Indice de mobilité intersectorielle"

Il est défini comme le rapport des personnes ayant quitté leur statut économique initial (au moment choisi) par rapport au nombre de personnes exerçant dans ce statut à l'étape initiale. Sa méthodologie de calcul est :

$IMI = (\text{Effectifs des migrants ayant changé de statut à l'étape choisie} / \text{Effectifs à l'étape initiale})$

*IR : Indice risque de perte de statut

Il est défini comme le rapport des personnes ayant perdu leur statut économique initial (au moment choisi) par rapport au nombre de personnes exerçant dans ce statut à l'étape et se calcule comme suit :

$IR = (\text{Effectif emploi perdu} / \text{Effectif à l'étape initial})$

2.2.3.2 Changement de statut d'occupation

Le tableau 2.9 présente le changement de statut d'occupation dans l'emploi chez les autres migrants et les migrants retour, entre l'emploi exercé au départ et celui exercé à leur arrivée au Bénin.

La situation par rapport à l'arrivée de la dernière migration se présente comme suit :

Lors de leur arrivée de la dernière migration, les migrants se retrouvent majoritairement parmi les Indépendants (10,7% chez les autres migrants et 21,9% chez les migrants retour).

En ce qui concerne la perte d'emploi due à la migration, elle frappe à plus de 20%, parmi les autres migrants, les employeurs (20,4% pour les autres migrants et 39,9% pour les migrants retour), les indépendants (22,3% pour les autres migrants et 21,9% pour les migrants retour), les salariés contractuels (22,4% pour les autres migrants et 18,2% pour les migrants retour), les membres de coopératives (37,3% des autres migrants), salariés permanents (20,6% des migrants retour), les aides familiaux (29,3% des autres migrants et 16,1% des migrants retour) et des apprentis (28,6% pour les autres migrants et 15,7% pour les migrants retour).

En ce qui concerne le changement de statut, la situation se présente comme suit :

- ✓ Employeurs : les migrants conservent ce statut à 69,8% chez les autres migrants et 37,1% chez les migrants retour. Pour ceux qui changent de statut, leur préférence se porte vers les salariés permanents (9,7%) pour les autres migrants et les indépendants chez les migrants retour (23%) ;
- ✓ Indépendants : le niveau de conservation de statut se situe à 71,5% respectivement chez les autres migrants et les migrants retour et on n'observe pas de changement majeur, quel que soit le statut migratoire ;
- ✓ Salarié permanent : leur niveau de conservation de statut est variable (49,4% pour les migrants retour et 79,4% pour les autres migrants. Lorsque le changement intervient le choix est porté vers les indépendants (22,3% pour les migrants retour et 10,4% pour les autres migrants ;
- ✓ Salarié contractuel : il conserve leur statut à 48,4% pour les autres migrants et 14,7% pour les migrants retour et pour le changement de statut, le choix se porte sur les indépendants (16,6% pour les autres migrants et 51,7% pour les migrants retour) et aides familiaux pour les migrants retour (13,3%) ;
- ✓ Membre de coopérative : le niveau de conservation est presque nul (0% pour les autres migrants et 6,8% pour les migrants retour) et le changement, lorsqu'il intervient, le choix va vers les indépendants (25,3% chez les autres migrants et 82,2% chez les migrants retour) et les aides familiaux chez les autres migrants (33,1%) ;

Apprentis : lors de la migration, le niveau de conservation de ce statut est de 21,7% chez les autres migrants et 11,9% chez les migrants retour et lorsque le changement de statut intervient, le choix se porte sur les indépendants (41,4% chez les autres migrants et 59,3% chez les migrants retour.

Tableau 2.9 : Mobilité intersectorielle des migrants entre le départ et l'arrivée de la migration suivant le statut migratoire

Proportion des migrants suivant le changement intersectoriel entre le moment du départ et celui de l'arrivée selon le statut migratoire des migrants, EMB-2 Bénin 2020

Statut dans l'occupation	Aucune activité	Employeur	Indépendant	Salarié permanent	Salarié contractuel	Membre d'une coopérative	Aide familial	Apprenti	Autre	Total	Effectif
Autres migrants											
Aucune activité	81,8	0,0	10,7	2,0	1,9	0,1	2,1	1,2	0,1	100	4956
Employeur	20,4	69,8	0,0	9,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	6
Indépendant	22,3	0,1	71,5	1,7	1,8	0,1	1,7	0,5	0,4	100	1717
Salarié permanent	7,0	0,2	10,4	79,4	2,1	0,0	0,4	0,3	0,2	100	314
Salarié contractuel	22,4	0,6	16,6	4,5	48,4	0,3	5,0	1,3	0,9	100	214
Membre d'une coopérative	37,3	0,0	25,3	0,0	0,0	0,0	37,3	0,0	0,0	100	2
Aide familial	29,3	0,0	32,9	0,2	3,7	0,3	29,4	4,0	0,1	100	663
Apprenti	28,6	0,6	41,4	2,0	2,3	0,0	3,4	21,7	0,0	100	145
Autre	17,5	0,0	29,1	0,0	2,1	0,0	0,0	0,0	51,2	100	27
Total	59,0	0,1	26,3	4,9	3,3	0,1	4,3	1,6	0,4	100	8045
Migrants retour											
Aucune activité	64,4	0,3	21,9	1,9	3,5	0,0	6,2	1,4	0,4	100,0	1 710
Employeur	39,9	37,1	23,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	14
Indépendant	21,9	0,1	71,5	0,7	2,1	0,1	2,9	0,6	0,1	100,0	1 306
Salarié permanent	20,6	1,0	22,3	49,4	3,1	0,0	2,6	0,5	0,5	100,0	196
Salarié contractuel	18,2	0,1	51,7	0,6	14,7	0,0	13,3	1,2	0,2	100,0	925
Membre d'une coopérative	11,1	0,0	82,2	0,0	0,0	6,8	0,0	0,0	0,0	100,0	9
Aide familial	16,1	0,0	38,0	0,6	4,7	0,0	33,1	6,9	0,5	100,0	415
Apprenti	15,7	0,5	59,3	1,5	4,6	0,0	6,5	11,9	0,0	100,0	194
Autre	15,5	0,0	51,5	0,0	7,8	0,0	14,2	0,0	11,0	100,0	19
Total	35,6	0,3	44,3	3,1	5,4	0,0	8,9	2,0	0,3	100,0	4 788

Le tableau 2.10 présente, pour les autres migrants et les migrants retour, la mobilité en matière de statut d'occupation dans l'emploi qu'ils exerçaient au moment de l'enquête par rapport au départ de la migration.

La situation par rapport à l'arrivée de la dernière migration se présente comme suit :

Parmi les nouveaux emplois créés au moment de l'enquête, ils se retrouvent majoritairement parmi les Indépendants (34,8% chez les autres migrants) et pour les migrants retour les emplois créés sont presque nuls.

En ce qui concerne la perte d'emploi due à la migration, on constate que :

- ✓ Pour les autres migrants, la perte d'emploi, donc de statut dans l'occupation est relativement faible et variant de 8,2% chez les indépendants à 17,6% chez les salariés permanents ;
- ✓ Pour les migrants retour, la perte de statut est générale pour les employeurs (93,3%), les indépendants (97,3%), les salariés permanents (95,3%) et les salariés contractuels (82,1%). Ainsi, on n'observera aucun changement dans ces statuts et presque aucune conservation de statut. Pour les aides familiaux, la perte est de 58,9% et les apprentis de 46,8%.

Compte tenu de cette situation, le changement de statut se présente comme suit :

- ✓ Employeurs : les autres migrants conservent ce statut à 88,5% ;
- ✓ Indépendants : le niveau de conservation de statut se situe à 90,5% chez les autres migrants ;
- ✓ Salarié permanent : leur niveau de conservation de statut est de 73,8% pour les autres migrants. Lorsque le changement intervient, le choix est porté vers les indépendants (7,8%) ;
- ✓ Salarié contractuel : il conserve leur statut à 56,2% pour les autres migrants et pour le changement de statut, le choix se porte sur les indépendants (28,3%) ;
- ✓ Aides familiaux : le niveau de conservation de ce statut est de 31,6% chez les autres migrants et 3,9% chez les migrants retour et lorsque le changement de statut intervient, le choix se porte sur les indépendants (58,3% chez les autres migrants et 37,0% chez les migrants retour ;
- ✓ Apprentis : le niveau de conservation de ce statut est de 37% chez les autres migrants et 2,1% chez les migrants retour et lorsque le changement de statut intervient, le choix se porte sur les indépendants (52% chez les autres migrants et 50,3% chez les migrants retour.

Tableau 2.10 : Mobilité intersectorielle des migrants entre le départ et le moment de l'enquête suivant le statut migratoire

Proportion des migrants suivant la Mobilité intersectorielle entre le moment du départ et celui de l'enquête selon le statut migratoire, EMB-2 Bénin 2020

Statut dans l'occupation	Aucune activité	Employeur	Indépendant	Salarié permanent	Salarié contractuel	Membre d'une coopérative	Aide familial	Apprenti	Autre	Total	Effectif
Autres migrants											
Aucune activité	53,9	0,2	34,8	4,4	2,8	0,0	2,2	1,5	0,2	100,0	4 489
Employeur	11,5	88,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	11
Indépendant	8,2	0,1	90,5	0,3	0,6	0,0	0,1	0,0	0,1	100,0	2 114
Salarié permanent	17,6	0,0	7,8	73,8	0,3	0,0	0,0	0,0	0,5	100,0	392
Salarié contractuel	11,3	0,0	28,3	2,2	56,2	0,0	2,0	0,0	0,0	100,0	266
Membre d'une coopérative	11,8	0,0	7,4	0,0	39,4	41,4	0,0	0,0	0,0	100,0	7
Aide familial	9,1	0,4	58,3	0,0	0,3	0,0	31,6	0,2	0,0	100,0	346
Apprenti	9,0	0,0	52,0	0,6	1,4	0,0	0,0	37,0	0,0	100,0	131
Autre	9,9	0,0	16,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	74,1	100,0	31
Total	35,2	0,3	49,5	6,4	3,8	0,1	2,8	1,5	0,5	100,0	7 787
Migrants retour											
Aucune activité	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	1 703
Employeur	93,2	0,0	6,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	16
Indépendant	97,3	0,2	2,3	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	100,0	2 123
Salarié permanent	95,3	0,0	1,4	2,2	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	150
Salarié contractuel	82,1	0,0	13,5	0,0	3,6	0,0	0,8	0,0	0,0	100,0	260
Membre d'une coopérative	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	2
Aide familial	58,9	0,0	37,0	0,1	0,1	0,0	3,9	0,0	0,0	100,0	424
Apprenti	46,8	0,0	50,3	0,0	0,0	0,0	0,8	2,1	0,0	100,0	96
Autre	88,7	0,0	11,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	14
Total	92,9	0,1	6,1	0,1	0,3	0,0	0,4	0,0	0,0	100,0	4 788

2.2.4. Impact de la mobilité de l'emploi sur le revenu au Bénin

2.2.4.1 Mesure de l'intensité de la mobilité inter revenu dans l'activité

L'analyse de la mobilité de l'emploi et les changements en termes de revenu (tableau 2.11) fait ressortir que :

- ✓ entre le départ et l'année de l'arrivée, chez les autres migrants, la mobilité d'emploi a créé plus de changements pour les catégories de revenu comprises entre 20000-48000 FCFA (39,9%), entre 50000-98000 FCFA (37,1%) et entre 100000-145000 FCFA (34,7%). Des changements s'observent aussi chez les migrants retour pour ces mêmes catégories de revenu, avec cependant des niveaux plus importants : 20000-48000 FCFA (44,0%), entre 50000-98000 FCFA (43,4%) et entre 100000-145000 FCFA (53,3%).
- ✓ Entre le départ et le moment de l'enquête, c'est encore dans ces mêmes classes de revenu qu'on observe des changements à la suite de changement d'emploi. Chez les autres migrants, ces changements concernent 26,3% d'entre eux pour les revenus entre 20000-48000 francs CFA, 28,3% pour ceux entre 50000-98000 francs et 41,3%) pour les revenus entre 100000-145000 francs CFA. Par contre, la mobilité d'emploi a eu très peu d'incidence sur les catégories de revenu chez les migrants retour, avec des indices de mobilité intersectorielle tous inférieurs à 1%.

Tableau 2.11 : Indice de mobilité intersectorielle et de perte du revenu des migrants selon la période

Indice de mobilité intersectorielle des migrants et de l'indice de perte du revenu et la période de l'enquête, EMB-2 Bénin 2020

Classe de revenu (en francs CFA)	Indice de mobilité intersectorielle entre le départ et l'année de l'arrivée				Indice de mobilité intersectorielle entre le départ et le moment de l'enquête			
	Autres Migrants		Migrant retour		Autres Migrants		Migrant retour	
	IMI* à l'arrivée par rapport au moment de départ	IR : Indice de risque de perte de revenu	IMI* à l'arrivée par rapport au moment de départ	IR : Indice de risque de perte de revenu	IMI* à l'arrivée par rapport au moment de départ	IR : Indice de risque de perte de revenu	IMI* à l'arrivée par rapport au moment de départ	IR : Indice de risque de perte de revenu
Aucun Revenu	14,8	0,0	29,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<20000	12,6	0,0	26,8	28,2	7,0	32,7	0,1	13,0
20000-48000	39,9	0,0	44,0	25,4	26,3	29,9	0,3	11,1
50000-98000	37,1	0,0	43,4	20,4	28,3	22,6	0,4	10,6
100000-145000	34,7	0,0	53,3	16,5	41,3	14,6	0,5	12,8
150000 ou +	15,7	0,0	30,0	13,1	6,7	20,5	0,1	7,4
Total	17,2	0,0	33,0	13,2	6,1	10,7	0,2	8,1

* IMI : Indice de mobilité intersectorielle

Méthodologie de calcul : "Indice de mobilité intersectorielle"

Il est défini comme le rapport des personnes ayant quitté leur statut économique initial (au moment choisi) par rapport au nombre de personnes exerçant dans ce statut à l'étape initiale. Sa méthodologie de calcul est :

$IMI = (\text{Effectifs des migrants ayant changé de statut à l'étape choisie} / \text{Effectifs à l'étape initiale})$

*IR : Indice risque de perte de statut Il est défini comme le rapport des personnes ayant perdu leur statut économique initial (au moment choisi) par rapport au nombre de personnes exerçant dans ce statut à l'étape et se calcule comme suit :

$IR = (\text{Effectif emploi perdu} / \text{Effectif à l'étape initiale})$

2.2.4.2 Importance de la mobilité inter revenu dans l'activité

La situation à l'arrivée de la dernière migration par rapport au départ se présente comme suit :

Parmi les migrants ayant eu de nouveaux emplois créés au moment de l'enquête, les salaires qu'ils perçoivent se trouvent dans les classes de revenus de moins de 50.000 FCFA (11,5% des autres migrants et 18,6% de migrants retour), de 50.000-98.000 FCFA à 4,5% des migrants retour et 5,2% des migrants retour percevant 150.000 FCFA ou plus.

En ce qui concerne la perte de revenu due à la migration, elle ne frappe aucune classe de revenu chez les autres migrants, mais parmi les migrants retour, la perte concerne toutes les classes : inférieure à 20.000 FCFA (28,2%), 20.000-48.000 FCFA (25,4%), 50.000-98.000 FCFA (20,4%), 100.000-145.000 FCFA (16,5%) et 150.000 FCFA ou plus (13,1%).

En ce qui concerne le changement de classe de revenu, la situation se présente comme suit :

- ✓ inférieure à 20.000 FCFA : les migrants conservent leur revenu à 87,4% chez les autres migrants et 45% chez les migrants retour. Pour le changement de classe de revenu, ces migrants sont allés vers 20.000-48.000 FCFA (8,9% des autres migrants et 9,8% des migrants retour), 50.000-98.000 FCFA (2,5% des autres migrants et 5,3% des migrants retour) ;
- ✓ 20.000-48.000 FCFA : le niveau de conservation de classe de revenu se situe à 60,1% chez les autres migrants et 30,5% chez les migrants retour. Une partie des migrants perd de son pouvoir d'achat avec un revenu de inférieur à 20.000 FCFA (15% des autres migrants et 22,7% des migrants retour) et d'autres améliorent leur condition avec 50.000-98.000 FCFA (22% des autres migrants et 8,6% des migrants retour) et 150.000 FCFA ou plus (9,8% des migrants retour) ;
- ✓ 50.000-98.000 FCFA : leur niveau de conservation de cette classe de revenu se situe à 62,9% pour les autres migrants et 36,2% des migrants retour. Lorsque le changement intervient le choix est porté vers la tranche de revenu inférieure à 20.000 FCFA (7,2% pour les migrants retour et 6,4% pour les autres migrants, 20.000-48.000 FCFA (13,5% des autres migrants) et 13,8% des migrants retour), 100.000-145.000 FCFA (8,7% des autres migrants et 9,7% des migrants retour) et 150.000 FCFA ou plus (8,6% des autres migrants et 12,4% des migrants retour) ;
- ✓ 100.000-145.000 FCFA : il conserve leur classe de revenu à 65,3% pour les autres migrants et 30,2% pour les migrants retour et pour le changement de statut, le choix se porte sur la tranche de revenue inférieure à 20.000 FCFA (4,1% pour les migrants retour et 14% pour les autres migrants), 50.000-98.000 FCFA (6,2% des autres migrants et 15,2% des migrants retour) et 150.000 FCFA ou plus (22,4% des autres migrants et 19,3% des migrants retour) ;
- ✓ 150.000 FCFA ou plus : le niveau de conservation de classe de revenu est plus élevé (84,3% pour les autres migrants et 56,8% pour les migrants retour) et le changement, lorsqu'il intervient, le choix va vers <20.000 (4,1% pour les migrants retour et 7,1% pour les autres

migrants), 50.000-98.000 (4,4% des autres migrants et 9,7% des migrants retour) et 100.000-145.000 (6,5% des autres migrants et 8,5% des migrants retour).

Tableau 2.12 : Mobilité intersectorielle des migrants entre le départ et l'arrivée de la migration suivant le statut migratoire

Proportion des migrants suivant la Mobilité intersectorielle entre le moment du départ et celui de l'arrivée selon le statut migratoire, EMB-2 Bénin 2020

Classe de revenu (en francs CFA)	Aucun Revenu	<20000	20000-48000	50000-98000	100000-145000	150000 et +	Total	Effectif
	Autres migrants							
Aucun Revenu	85,2	8,3	3,0	1,8	0,4	1,2	100,0	4 956
<20000	0,0	87,4	8,9	2,5	0,3	0,8	100,0	773
20000-48000	0,0	15,0	60,1	22,0	1,4	1,4	100,0	359
50000-98000	0,0	6,4	13,5	62,9	8,7	8,6	100,0	279
100000-145000	0,0	4,1	1,9	6,2	65,3	22,4	100,0	139
150000 ou +	0,0	4,1	0,7	4,4	6,5	84,3	100,0	187
Total	63,1	17,5	7,1	5,7	2,4	4,3	100,0	6 692
Migrants retour								
Aucun Revenu	70,1	12,7	5,9	4,5	1,7	5,2	100,0	1 582
<20000	28,2	45,0	9,8	5,3	2,9	8,8	100,0	836
20000-48000	25,4	22,7	30,5	8,6	2,9	9,8	100,0	487
50000-98000	20,4	7,6	13,8	36,2	9,7	12,4	100,0	270
100000-145000	16,5	14,0	4,9	15,2	30,2	19,3	100,0	160
150000 ou +	13,1	7,1	4,7	9,7	8,5	56,8	100,0	499
Total	42,1	20,0	10,3	8,5	4,7	14,4	100,0	3 835

La situation au moment de l'enquête par rapport au départ se présente comme suit :

En ce qui concerne les nouveaux emplois créés au moment de l'enquête, leur nombre est marginal, quel que soit le statut migratoire.

En ce qui concerne la perte de revenu due à la migration, la proportion des autres migrants qui ont perdu leur revenu est supérieure à 20% dans toutes les classes de revenus à l'exception de la classe 100.000-145.000 FCFA où la proportion est de 14,5%. En ce qui concerne les migrants retour, la proportion qui a perdu son revenu varie entre 7,4% des 150.000 ou plus à 13% de la classe de moins de 20.000 FCFA.

En ce qui concerne le changement de classe de revenu, la situation se présente comme suit :

- ✓ inférieure à 20.000 FCFA : les migrants conservent leur revenu à 60,3% chez les autres migrants et 77,2% chez les migrants retour. Pour le changement de classe de revenu, ces migrants sont allés vers 20.000-48.000 FCFA (4,1% des autres migrants et 6,1% des migrants retour) ;
- ✓ 20.000-48.000 FCFA : le niveau de conservation de classe de revenu se situe à 43,9% chez les autres migrants et 59,9% chez les migrants retour. Une partie des migrants perd de son pouvoir d'achat avec un revenu inférieur à 20.000 FCFA (11,6% des autres migrants et 12,2% des migrants retour) et d'autres améliorent leur condition avec 50.000-98.000 FCFA (12,3% des autres migrants et 8,9% des migrants retour) et 150.000 ou plus (6,4% des migrants retour) ;

- ✓ 50.000-98.000 FCFA : leur niveau de conservation de cette classe de revenu se situe à 49,1% pour les autres migrants et 53,9% des migrants retour. Lorsque le changement de classe de revenu intervient le choix est porté vers la tranche de revenu inférieure à 20.000 FCFA (5% pour les autres migrants), 20.000-48.000 FCFA (9,9% des autres migrants et 11% des migrants retour), 100.000-145.000 FCFA (7,1% des autres migrants et 9,7% des migrants retour) et 150.000 ou plus (6,3% des autres migrants et 9,7% des migrants retour) ;
- ✓ 100.000-145.000 FCFA : il conserve leur classe de revenu à 44,1% pour les autres migrants et 40% pour les migrants retour et pour le changement de statut, le choix se porte sur 50.000-98.000 FCFA (9,9% des autres migrants et 16,1% des migrants retour) et 150.000 ou plus (27,7% des autres migrants et 23,1% des migrants retour) ;
- ✓ 150.000 ou plus : le niveau de conservation de classe de revenu est plus élevé (72,7% pour les autres migrants et 81,8% pour les migrants retour) et le changement, lorsqu'il intervient, le choix va vers toutes les autres de revenu des autres migrants à moins de 3%, alors chez les migrants retour, le choix se porte vers 50.000-98.000 FCFA à 3,2% et 100.000-145.000 FCFA à 5,7%.

Tableau 2.13 : Mobilité intersectorielle des migrants entre le départ et le moment de l'enquête suivant le statut migratoire

Proportion des migrants suivant la Mobilité intersectorielle entre le moment du départ et celui de l'enquête selon le statut migratoire des migrants, EMB-2 Bénin 2020

Classe de revenu (en francs CFA)	Autres migrants						Total	Effectif
	Aucun Revenu	<20000	20000-48000	50000-98000	100000-145000	150000 et +		
Aucun Revenu	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	4 223
<20000	32,7	60,3	4,1	1,1	0,6	1,2	100,0	1 256
20000-48000	29,9	11,6	43,9	12,3	1,0	1,4	100,0	500
50000-98000	22,6	5,0	9,9	49,1	7,1	6,3	100,0	392
100000-145000	14,6	2,2	1,5	9,9	44,1	27,7	100,0	152
150000 ou +	20,5	1,3	1,6	1,5	2,4	72,7	100,0	295
Total	72,7	12,3	4,6	4,2	1,7	4,5	100,0	6 818
	Migrants retour							
Aucun Revenu	99,7	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	100,0	702
<20000	13,0	77,2	6,1	1,8	0,8	1,2	100,0	685
20000-48000	11,1	12,2	59,9	8,9	1,5	6,4	100,0	355
50000-98000	10,6	1,7	11,0	53,9	13,1	9,7	100,0	322
100000-145000	12,8	1,0	7,0	16,1	40,0	23,1	100,0	175
150000 ou +	7,4	1,2	0,8	3,2	5,7	81,8	100,0	536
Total	33,3	21,1	11,1	9,5	5,5	19,5	100,0	2 775

CONCLUSION

En termes d'analyse de l'inégalité socioéconomique et de la mobilité en matière économique due à la migration, le constat suivant ressort :

- par branche d'activité, les migrants retour exercent plus dans l'agriculture (30,2%) et le commerce (34%), suivis de l'artisanat (12,3%) alors que les autres migrants exercent plus dans le commerce (47,2%), suivi de l'artisanat (14,6%), les services (12,3%) et l'agriculture (11,4%).

- par rapport au revenu, les autres migrants semblent mieux lotis en matière de revenu, car 34,6% d'entre eux ont moins de 50.000 FCFA et 34,6% ont un revenu supérieur ou égal à 110.000 FCFA contrairement aux migrants retour dont plus de la moitié ont moins de 50.000 FCFA (68,2%) et seulement 18,5% ont un revenu supérieur ou égal à 110.000 FCFA.

En termes de bien possédé, en dehors de la possession du téléphone portable qui s'est démocratisé, la possession des biens comme la maison, le terrain, la radio et la moto est plus marquante chez les migrants retour que chez les autres migrants.

En matière de satisfaction de leurs besoins avec les activités qu'ils exercent, peu de migrants peuvent satisfaire leurs besoins avec les activités qu'ils exercent. Seulement 11,8% des migrants retour et 12,8% des autres migrants peuvent satisfaire leurs besoins avec les activités qu'ils exercent.

En termes de mobilité dans l'activité économique, la situation au départ de la migration, montre que 48,1% des migrants avaient un emploi dont 38,4% chez les autres migrants et 64,3% chez les migrants retour.

À l'année de la dernière migration, 49,8% des migrants ont un emploi dont :

- 41,0% chez les autres migrants et 8,6% des migrants ont perdu leur emploi alors que 11,2% en ont gagné un ;
- 64,4% chez les migrants retour, chez les migrants retour, 12,6% ont perdu leur emploi alors que 12,7% en ont gagné un.

Ce qui montre une légère amélioration par rapport à la situation initiale (49,8% contre 48,1%).

Au moment de l'enquête, 71,2% des migrants ont un emploi au moment de l'enquête, soit un gain de 23,1 points par rapport au départ.

- Parmi les migrants retour, 80,2% ont un emploi au moment de l'enquête avec un gain de 15,9 points par rapport au départ ;
- Au sein des autres migrants, 66,0% ont un emploi au moment de l'enquête avec un gain de 27,6 points par rapport au départ.

Cette variation dans l'emploi a un impact sur les statuts socioéconomiques, notamment sur la branche d'activité, le statut dans l'occupation et sur le revenu des migrants selon leur statut migratoire.

En effet, en ce qui concerne l'évolution dans les branches d'activité, la tendance observée au cours de cette analyse montre qu'avec la migration, les migrants ont tendance à privilégier les branches comme l'agriculture, le commerce et l'artisanat au profit des autres branches.

Pour le statut d'occupation dans l'activité, pour le statut d'employeurs et d'indépendants, leur statut ne varie pas fondamentalement avec la migration. Mais quant aux autres statuts comme salarié, aide familial et apprenti, la tendance générale est que les migrants de ces catégories évoluent plus vers le statut d'indépendants, signe d'une tendance à la création d'auto-emploi.

Enfin, en termes de revenu, la migration a permis globalement aux migrants à améliorer leur niveau de revenus bien qu'une partie d'entre eux ait vu leur situation se dégrader.

Il sera utile de prévoir une étude approfondie pour mieux expliquer les tendances observées

CHAPITRE 3 :

**MIGRATION ET INTÉGRATION SOCIALE
AU BÉNIN**

INTRODUCTION

Le changement de région ou de pays ouvre des horizons nouveaux à cause des interactions entre les individus et les peuples. Le migrant se retrouve dans d'autres environnements sociaux et culturels. L'adaptation à cet environnement socioculturel nécessite une intégration sociale qui peut se réaliser par l'intégration des différentes associations religieuses, professionnelles, politiques, etc., du milieu d'accueil. La famille joue également un rôle important dans cette adaptation.

Par ailleurs, les études ont montré que :

- la maîtrise de la langue du milieu, le mariage avec un individu de l'ethnie du milieu, le maintien du contact avec sa famille par des visites et appels téléphoniques facilitent l'intégration sociale des migrants dans leur lieu d'accueil ;
- l'accompagnement par la famille, les amis et autres pendant la migration ne facilite pas forcément une meilleure intégration dans le milieu d'accueil.

Ainsi, l'intégration sociale constitue un processus social global auquel les migrants prennent part et qui redéfinit, dans une mesure plus ou moins profonde, les rapports sociaux qui prévalaient avant leur arrivée.

La nécessité de rédiger ce chapitre vient du fait qu'il permet d'identifier les facteurs favorisant l'intégration sociale des migrants dans un milieu donné au Bénin à partir des données collectées lors de cette enquête.

Le présent chapitre porte sur le thème « Migration et intégration sociale au Bénin » et s'articule autour de quatre points que sont : les conditions d'accueil des autres migrants, réintégration sociale des migrants retour, relation sociale des migrantes et relation familiale des migrants. Le chapitre permettra de comprendre la nouvelle vie des migrants dans leur lieu d'arrivée ainsi que dans leur lieu de retour.

3.1. CONDITIONS D'ACCUEIL DES AUTRES MIGRANTS

3.1.1. Existence d'amis ou de parents au lieu de résidence des autres migrants

La littérature a montré que l'existence d'un parent ou d'un ami (famille ou réseau familial) est un facteur favorisant l'intégration des migrants dans leur lieu d'accueil. Ce qui peut également favoriser la contribution des parents ou amis résidant dans le lieu d'accueil à porter assistance au migrant.

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux autres migrants s'ils avaient des parents ou amis au lieu d'accueil avant leur arrivée et aussi, si ces derniers leur ont apporté assistance lors de leur migration. Les résultats montrent que l'existence d'un parent ou d'un ami avant la migration est un facteur favorisant la volonté de migrer puisque 46,9% des autres migrants avaient déjà des parents ou amis dans leur lieu d'accueil, mais peu (30,6%) ont reçu d'assistance à leur migration, avec des variations selon certaines caractéristiques sociodémographiques (Tableau 3.1).

Cette situation est plus marquante dans les départements des Collines (67,5%), de la Donga (61,7%) et du Littoral (63,1%) avec plus de 60% des autres migrants qui y avaient déjà des parents ou des amis avant leur arrivée, alors que les aides ont été le plus apportées dans le département de l'Alibori (59,6%). C'est dans le département du plateau (25,5%) et de l'Atacora (32,5%) qu'on note la plus faible proportion de migrants ayant des parents ou amis avant leur arrivée et avec une assistance à la migration pour 33,8% et 15,3% des migrants respectivement du Plateau et de l'Atacora.

Plus de la moitié des autres migrants (52,1%) qui résident en zone urbaine avaient déclaré avoir des amis à leur lieu de résidence actuel avant d'y être, contre 39,1% en milieu rural et l'assistance à la migration concerne plus de migrants du milieu rural (33,2%) que ceux du milieu urbain (28,9%).

Il n'y a pas une différence majeure à la volonté de migrer selon le niveau d'instruction, lorsque le migrant a un parent ou un ami au lieu d'accueil : aucun niveau (46,2%) et niveau supérieur (46,7%). Mais en termes d'assistance, la proportion des migrants ayant reçu d'aide diminue avec le niveau d'instruction : la proportion est de 32,9% pour les migrants n'ayant aucun niveau à 26,1% pour ceux ayant atteint le niveau du supérieur.

Selon l'âge des migrants, les plus jeunes, 15-19 ans (51%) et 20-24 ans (50,4%) peuvent compter sur l'existence d'un parent ou d'un ami au lieu d'accueil pour migrer et recevoir plus d'aide (40,8% et 36,3% respectivement pour les 15-19 ans et 20-24 ans) alors que la situation est inverse pour les personnes âgées (44,8% et 43,8% respectivement pour les 55-59 ans et 60 ans ou plus en termes d'existence de parent ou ami et 21,5% et 23,3% respectivement pour les 55-59 ans et 60 ans ou plus en termes d'assistance à la migration.

Selon le sexe des migrants, si les migrants du sexe masculin peuvent compter sur l'existence de parents ou d'amis au lieu d'accueil pour migrer (50,4% contre 44,7% pour le sexe féminin), l'aide à la migration est plus apportée au sexe féminin (31,7% contre 28,9% pour le sexe masculin).

Enfin, selon le niveau de bien-être économique, les migrants les plus riches peuvent compter sur l'existence de parent ou d'ami au lieu d'accueil pour migrer (48,1% contre 44,5% pour les plus pauvres), mais ce sont les plus pauvres qui reçoivent plus d'aide (35,4% contre 29,8% pour les plus riches).

Tableau 3.1. : Existence d'amis ou de parents au lieu de résidence

Répartition en pourcentage des autres migrants ayant eu des amis ou des parents au lieu d'accueil, ou ayant reçu des aides d'une personne pour leur installation, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage ayant eu des amis ou des parents au lieu d'accueil	Effectif	Pourcentage ayant reçu des aides d'une personne pour leur installation	Effectif
Bénin	46,9	3 774	30,6	2 462
Département				
Alibori	52,0	183	59,6	209
Atacora	32,5	43	15,3	20
Atlantique	37,8	824	25,7	561
Borgou	56,6	376	37,1	247
Collines	67,5	368	37,6	205
Couffo	55,1	173	28,2	89
Donga	61,7	118	31,4	60
Littoral	63,1	743	28,9	340
Mono	53,8	122	31,1	70
Ouémé	35,1	453	27,1	350
Plateau	25,5	79	33,8	105
Zou	44,4	292	31,4	207
Milieu de résidence				
Urbain	52,1	2 517	28,9	1 394
Rural	39,1	1 258	33,2	1 068
Sexe				
Masculin	50,4	1 577	28,9	905
Féminin	44,7	2 197	31,7	1 557
Groupe d'âge				
15-19 ans	51,0	414	40,8	331
20-29 ans	50,4	1 006	36,3	725
30-39 ans	46,8	1 015	30,2	656
40-49 ans	43,2	664	26,6	409
50-59 ans	44,8	366	21,5	175
60 ans et plus	43,5	309	23,3	165
Niveau d'instruction du chef de ménage				
Aucun	46,2	1 128	32,9	802
Primaire	47,1	963	30,4	622
Secondaire 1er cycle	49,5	787	31,1	495
Secondaire 2nd cycle	44,2	407	29,4	271
Supérieur	46,7	490	26,1	273
Indice de bien-être économique				
Plus Pauvre	44,5	342	35,4	272
Pauvre	45,1	389	31,8	274
Moyen	48,1	590	31,6	388
Riche	45,9	897	28,8	563
Plus Riche	48,1	1 557	29,8	965

3.1.2. Réception d'aide pour l'installation des autres migrants

Cette section sera consacrée à l'identification de quelle forme d'aide ont bénéficié les migrants, ainsi que la durée de l'aide reçue. Le tableau 3.2 présente la répartition des autres migrants par type et durée d'aide.

Les résultats montrent qu'à leur arrivée, les autres migrants ont bénéficié de certaines aides (l'argent, bien d'équipement et d'autres biens tels que vêtements et chaussures).

Au plan national, les migrants ont reçu de l'aide en argent (31,9%), en bien d'équipements (25,6%) et autres biens comme vêtements et chaussures (22,5%), avec des variations selon les caractéristiques sociodémographiques .

Selon le département, l'aide en argent a plus concerné les autres migrants du département du Plateau (77,1%), à l'opposé de ceux de l'Atacora qui n'en ont reçu qu'en faible proportion (13,6%). Concernant le soutien des autres migrants en équipements essentiels, elle a été plus importante dans les Collines (65,4%) contrairement au Couffo (2,2%). Quant à l'aide en autres biens tels que des vêtements ou des chaussures, elle s'est davantage faite à l'endroit des autres migrants des départements de l'Atlantique (41,2%) et du Zou (40,5%). Enfin, d'autres migrants ont reçu des aides ne correspondant pas aux catégories spécifiées. Parmi eux, figurent en première position ceux de l'Atacora (68,6%), suivis de ceux du Mono (47,6%), du Couffo (42,2) et de l'Ouémé (40,2%).

Si l'aide financière est assez importante en milieu urbain (38,9%), l'aide en biens d'équipements et autres biens couvre plus de migrants en milieu rural respectivement 30,3% et 32,1%.

Les femmes reçoivent plus d'aide en argent (33,5%) et en autres biens (24%), les hommes reçoivent plus d'aide en équipement (27,5%) :

Par rapport à l'âge des migrants, les jeunes, de 20-29 ans (38,1%) et ceux de 30-39 ans (33,3%) reçoivent plus d'aide financière et ceux de 15-19 ans (39,1%) plus d'autres aides, les personnes âgées ne reçoivent que plus d'aide en bien d'équipements : 40-49 ans (32,9%) et 50 ans ou + (31%).

Selon le niveau d'instruction, les migrants ayant le niveau du secondaire second cycle(46%) et supérieur (47,6%) reçoivent plus d'aide financière, alors que les autres niveaux d'instruction reçoivent plus d'aides en bien d'équipement (22 à 25%) et en autres biens (18 à 24%).

Enfin selon le quintile de bien-être économique, les pauvres (34,3%) et les plus riches (37,4%) reçoivent assez d'aides financières alors que les plus pauvres (36%) et pauvres (34,2%) reçoivent les biens d'équipements.

En ce qui concerne la durée du temps de l'aide, en moyenne la moitié des migrants reçoivent les aides pendant 2 à 5 ans, quelle que soit la caractéristique sociodémographique considérée.

Tableau 3.2 : Type et durée de l'aide reçue par les autres migrants

Distribution en pourcentage des autres migrants par type et durée de l'aide reçue, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Type d'aide principalement reçu					Temps durant lequel l'aide a été reçue					Effectif	
	Envoi d'argent	Biens d'équipements	Autres biens (vêtements, chaussures)	Autre	Total	Moins de 6 mois	Entre 6 et 11 mois	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	Ne sait pas		Total
Bénin	31,9	25,6	22,5	20,0	100	22,2	10,4	12,2	49,9	5,3	100	2 462
Département												
Alibori	15,2	46,0	19,1	19,7	100	19,6	9,3	12,6	55,5	3,1	100	209
Atacora	13,6	13,4	4,3	68,6	100	57,8	15,3	11,5	8,0	7,5	100	20
Atlantique	19,5	23,2	41,2	16,0	100	16,5	7,2	10,9	64,5	0,9	100	561
Borgou	40,9	21,5	16,9	20,7	100	40,0	16,4	10,7	29,9	3,1	100	247
Collines	14,8	65,4	16,6	3,3	100	10,9	4,9	10,5	62,2	11,6	100	205
Couffo	46,8	2,2	8,8	42,2	100	45,3	10,3	12,7	31,7	0,0	100	89
Donga	17,2	41,4	27,8	13,6	100	16,0	9,2	12,5	60,6	1,7	100	60
Littoral	55,0	13,1	14,1	17,8	100	21,0	8,5	13,1	51,0	6,5	100	340
Mono	39,3	6,1	7,0	47,6	100	23,1	5,3	10,7	50,2	10,7	100	70
Ouémé	18,3	30,8	10,8	40,2	100	26,0	19,0	14,3	28,4	12,2	100	350
Plateau	77,1	13,3	7,9	1,7	100	16,3	15,0	13,3	49,8	5,5	100	105
Zou	47,5	8,3	40,5	3,7	100	17,0	6,6	13,7	59,1	3,6	100	207
Milieu de résidence												
Urbain	38,9	22,0	15,2	23,8	100	22,5	9,1	11,4	50,9	6,1	100	1 394
Rural	22,6	30,3	32,1	15,0	100	21,7	12,2	13,2	48,5	4,3	100	1 068
Sexe												
Masculin	29,0	27,5	19,9	23,6	100	20,4	12,2	14,6	48,4	4,5	100	905
Féminin	33,5	24,6	24,0	17,9	100	23,2	9,4	10,8	50,7	5,8	100	1 557
Groupe d'âge du migrant retour												
15-19 ans	19,5	20,1	39,1	21,3	100	12,5	7,5	15,1	59,5	5,6	100	331
20-29 ans	38,1	23,4	22,1	16,4	100	26,0	10,0	12,1	46,4	5,5	100	725
30-39 ans	33,3	23,5	20,6	22,5	100	21,7	12,1	10,8	50,2	5,1	100	656
40-49 ans	28,8	32,9	18,3	20,0	100	22,5	10,2	13,6	48,3	5,4	100	409
50-59 ans	26,8	31,3	20,9	21,1	100	20,0	12,2	11,1	50,7	6,0	100	175
60 ans et plus	36,0	31,1	11,3	21,7	100	28,6	10,3	9,9	47,5	3,7	100	165
Niveau d'instruction du chef de ménage												
Aucun	26,1	32,2	23,6	18,1	100	25,2	10,1	12,7	46,5	5,5	100	802
Primaire	29,0	24,4	22,3	24,3	100	22,1	9,8	10,7	50,6	6,8	100	622
Secondaire 1er cycle	28,3	25,2	25,2	21,3	100	16,5	10,9	12,4	55,8	4,4	100	495
Secondaire 2nd cycle	46,0	16,2	20,5	17,2	100	26,1	11,3	14,1	44,4	4,1	100	271
Supérieur	47,6	19,3	16,9	16,2	100	20,2	11,1	11,7	52,6	4,4	100	273
Indice de bien-être économique												
Plus Pauvre	19,7	36,0	20,0	24,2	100	22,2	10,2	11,6	49,6	6,4	100	272
Pauvre	34,3	34,2	16,9	14,6	100	29,8	9,7	13,8	41,2	5,5	100	274
Moyen	28,2	24,7	28,6	18,5	100	22,7	11,0	14,2	48,2	3,9	100	388
Riche	29,4	25,5	27,7	17,3	100	20,3	10,7	12,2	51,4	5,4	100	563
Plus Riche	37,4	20,7	19,4	22,5	100	21,0	10,3	11,2	52,1	5,4	100	965

3.1.3. Difficultés d'insertion des autres migrants

Les données du tableau 3.3 montrent que près de la moitié des autres migrants (49,5%) n'ont rencontré aucune difficulté au cours du premier mois de leur arrivée. Le reste des difficultés est notamment lié au logement (12,7%) et à l'argent (15,3%). En ce qui concerne les difficultés actuelles auxquelles ils sont confrontés, elles sont essentiellement liées à l'argent (47,1%).

Tableau 3.3 : Difficultés rencontrées à l'arrivée des autres migrants

Distribution en pourcentage des autres migrants selon la principale difficulté à laquelle ils ont été confrontés au cours du premier mois de leur arrivée et actuellement EMB-2 Bénin 2020

Difficultés évoquées	Au cours du premier mois du retour		Actuellement	
	%	Effectif	%	Effectif
Aucune	49,5	3 978	33,5	2 698
Alimentation	8,4	680	2,3	188
Logement / hébergement	12,7	1 026	2,1	170
Mariage forcé	0,2	14	0,3	26
Problèmes de santé	3,0	245	0,0	0
Conflits familiaux	0,9	72	3,4	275
Argent	15,3	1 231	47,1	3 790
Emploi	3,1	250	6,2	499
Autre	6,8	549	5,0	399
Total	100	8 045	100,0	8 045

Les difficultés rencontrées au premier mois par les autres migrants varient selon les départements (Tableau 3.4). L'argent constitue la principale difficulté à laquelle ont été confrontés les autres migrants de l'Atacora (42,7%), du Plateau (30,3%) et du Zou (27,4%). Par contre, dans les départements de l'Alibori (23,5%) et du Borgou (21,3%), l'accès difficile au logement ou à l'hébergement a été davantage mentionné par les autres migrants. En revanche, l'alimentation a été la principale difficulté qu'a évoquée les autres migrants des Collines (18,9%) courant le premier mois de leur arrivée. Nous notons que, quel que soit le milieu de résidence (rural ou urbain), les problèmes majeurs auxquels ont fait face les autres migrants par ordre d'importance sont : difficultés financières, de logement/hébergement et d'alimentation.

Selon le sexe du migrant, si l'argent constitue la principale difficulté rencontrée par la femme au cours du premier mois (16,8%), pour les hommes, les problèmes sont doubles : le logement (19,9%) et l'argent (13,0%).

Selon le quintile de bien-être économique, les plus pauvres sont confrontés à trois difficultés : alimentation (13,8%), logement et argent (respectivement 16,5%), les plus riches ne rencontrent principalement que des difficultés d'argent (12,6%)..

Tableau 3.4 : Difficultés rencontrées au premier mois par les autres migrants

Distribution en pourcentage des autres migrants en fonction de la principale difficulté à laquelle ils sont confrontés au premier mois d'arrivée et pourcentage de ceux qui auraient choisi de ne pas arriver, selon certaines caractéristiques, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Principale difficulté à laquelle ont été confrontés les autres migrants au premier mois d'arrivée										
	Aucune	Alimentation	Logement / Hébergement	Mariage Forcé	Problèmes de santé	Conflits familiaux	Argent	Emploi	Autre	Total	Effectif
Bénin	49,5	8,4	12,7	0,2	3,0	0,9	15,3	3,1	6,8	100	8 045
Département											
Alibori	48,2	6,3	23,5	0,0	8,8	0,0	9,6	1,5	2,0	100	351
Atacora	26,3	2,7	19,7	2,8	1,8	2,4	42,7	0,7	0,7	100	132
Atlantique	46,7	7,8	13,6	0,1	2,1	0,5	14,4	4,9	9,9	100	2 182
Borgou	45,6	8,2	21,3	0,0	2,3	2,3	13,3	3,0	4,1	100	665
Collines	57,6	18,9	8,4	0,0	3,5	0,2	5,0	1,5	5,0	100	546
Couffo	39,2	16,4	8,2	0,0	1,7	0,3	24,4	0,7	9,3	100	314
Donga	51,0	4,5	14,7	0,0	2,9	0,5	23,8	0,9	1,7	100	191
Littoral	55,2	6,5	12,0	0,5	1,4	0,6	15,3	2,9	5,5	100	1 177
Mono	62,3	5,2	5,1	0,0	0,3	0,2	23,1	2,3	1,4	100	226
Ouémé	56,1	6,6	12,2	0,3	5,6	2,0	6,3	2,6	8,3	100	1 291
Plateau	30,9	6,2	13,5	0,0	4,0	0,4	30,3	2,5	12,2	100	311
Zou	46,5	11,3	4,0	0,0	2,8	0,6	27,4	3,7	3,7	100	658
Milieu de résidence											
Urbain	50,5	7,3	11,2	0,2	2,8	0,7	15,5	2,8	9,0	100	4 826
Rural	47,9	10,1	15,1	0,2	3,4	1,2	15,0	3,6	3,5	100	3 218
Sexe											
Masculin	44,2	8,8	19,9	0,0	2,4	0,6	13,0	3,7	7,5	100	3 130
Féminin	52,8	8,2	8,2	0,3	3,5	1,1	16,8	2,8	6,4	100	4 915
Groupe d'âge											
15-19 ans	74,3	6,8	3,5	0,0	1,6	0,3	7,0	0,4	6,1	100	812
20-29 ans	52,6	9,2	8,2	0,3	3,1	1,1	16,3	3,1	6,2	100	1 998
30-39 ans	43,9	8,5	15,9	0,0	3,1	1,1	16,8	3,8	6,9	100	2 172
40-49 ans	44,0	9,0	16,1	0,5	3,5	1,0	15,0	4,2	6,9	100	1 536
50-59 ans	45,7	8,3	16,6	0,1	2,2	0,6	15,7	3,7	7,0	100	817
60 ans et plus	45,4	7,1	14,8	0,2	4,6	0,6	17,7	1,2	8,5	100	710
Niveau d'instruction du chef de ménage											
Aucun	46,3	10,6	13,2	0,4	3,3	1,3	17,2	3,4	4,3	100	2 439
Primaire	46,5	9,0	14,0	0,1	3,7	1,0	16,1	2,7	7,0	100	2 045
Secondaire 1er cycle	51,7	7,7	12,4	0,0	2,7	0,4	13,3	3,7	8,0	100	1 590
Secondaire 2nd cycle	55,2	7,2	12,1	0,3	2,7	0,4	12,4	2,9	6,8	100	922
Supérieur	54,2	4,5	10,3	0,0	2,1	0,8	15,0	2,5	10,6	100	1 048
Indice de bien-être économique											
Plus Pauvre	41,1	13,8	16,5	0,0	4,4	1,1	16,5	1,6	5,1	100	769
Pauvre	41,7	11,2	14,1	0,2	3,0	1,3	20,9	3,7	3,9	100	862
Moyen	43,6	11,1	15,1	0,6	2,9	0,9	17,1	3,5	5,4	100	1 227
Riche	50,0	8,7	12,1	0,2	3,3	0,5	15,6	3,4	6,0	100	1 952
Plus Riche	55,4	5,3	11,0	0,1	2,7	0,9	12,6	3,0	9,0	100	3 235

Le tableau 3.5 montre que 33,5% des autres migrants estiment ne rencontrer aucune difficulté tandis que 66,4% sont confrontés à des difficultés liées à l'alimentation, au logement, aux conflits familiaux, à la santé, à l'argent et à l'emploi et autres. Parmi toutes ces difficultés, le manque d'argent est le plus récurrent et touche 47,1% des autres migrants.

Parmi les départements, c'est le Couffo (77,2%), l'Atacora (75,7%) et le Mono (72,9%) qui affichent les plus grandes proportions des migrants ayant des difficultés liées au manque d'argent. Cette situation pourrait être due à la quasi-inexistence de dispositif d'accueil des migrants dans les communautés comme l'illustre ce verbatim :

« Aucun dispositif n'est mis en place pour faciliter l'intégration des migrants dans la commune de Lokossa. Les autorités communales s'y penchent parce que ce besoin existe cruellement et il urge que des dispositifs soient mis en place pour une meilleure intégration des migrants dans la commune ».

En milieu rural, 52,1% des autres migrants sont confrontés à ce problème contre 43,8% en milieu urbain. En ce qui concerne l'âge, 60,3% des personnes âgées de 15-19 ans ne sont confrontées à aucune difficulté et seulement 28,5% souffrent du manque d'argent.

Tableau 3.5 : Difficultés rencontrées actuellement par les autres migrants

Distribution en pourcentage des autres migrants en fonction de la principale difficulté à laquelle ils sont confrontés actuellement, selon certaines caractéristiques, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Principale difficulté à laquelle ils sont confrontés actuellement									Effectif
	Aucune	Alimentation	Logement / hébergement	Conflits familiaux	Problème de santé	Argent	Emploi	Autre	Total	
Bénin	33,5	2,3	2,1	0,3	3,4	47,1	6,2	5,0	100	8 045
Département										
Alibori	43,0	5,2	3,4	0,0	4,5	37,1	1,9	4,9	100	351
Atacora	20,0	2,2	0,0	1,0	0,6	75,7	0,4	0,0	100	132
Atlantique	26,9	1,9	2,4	0,0	2,2	48,1	12,2	6,2	100	2 182
Borgou	30,7	3,7	1,7	1,6	6,2	49,7	2,3	4,1	100	665
Collines	48,4	3,4	4,6	0,9	3,9	27,2	3,6	8,1	100	546
Couffo	6,4	3,9	0,4	0,2	4,6	77,2	2,3	4,9	100	314
Donga	28,4	0,6	1,2	0,6	5,9	59,1	1,6	2,8	100	191
Littoral	34,7	2,9	2,9	0,3	4,0	45,9	5,8	3,5	100	1 177
Mono	20,0	0,8	0,3	0,0	1,6	72,9	3,4	1,1	100	226
Ouémé	55,3	1,4	1,3	0,3	1,5	28,4	4,8	6,9	100	1 291
Plateau	24,1	1,3	1,2	0,0	4,2	65,9	1,5	1,8	100	311
Zou	22,7	1,8	1,3	0,0	5,8	60,4	5,7	2,3	100	658
Milieu de résidence										
Urbain	34,3	2,6	2,2	0,3	3,6	43,8	7,2	5,9	100	4 826
Rural	32,4	1,9	1,9	0,3	3,1	52,1	4,7	3,5	100	3 218
Sexe										
Masculin	33,9	2,1	2,7	0,4	3,2	43,1	8,1	6,5	100	3 130
Féminin	33,3	2,5	1,7	0,3	3,6	49,7	5,0	4,0	100	4 915
Groupe d'âge										
15-19 ans	60,3	2,2	1,1	0,2	0,4	28,5	2,8	4,5	100	812
20-29 ans	34,9	1,8	1,5	0,4	1,3	45,5	10,4	4,3	100	1 998
30-39 ans	30,0	2,1	3,0	0,5	1,4	51,0	6,8	5,1	100	2 172
40-49 ans	27,2	2,7	2,3	0,3	3,0	53,4	5,7	5,4	100	1 536
50-59 ans	30,1	2,7	2,2	0,2	5,2	51,6	2,8	5,1	100	817
60 ans et plus	27,2	3,6	1,7	0,1	17,9	42,3	1,4	5,7	100	710
Niveau d'instruction du chef de ménage										
Aucun	29,4	3,4	2,8	0,4	4,6	52,8	3,1	3,5	100	2 439
Primaire	29,6	2,7	1,9	0,4	3,3	50,9	5,7	5,5	100	2 045
Secondaire 1er cycle	33,6	1,8	2,2	0,1	2,7	45,1	8,5	6,1	100	1 590
Secondaire 2nd cycle	40,8	1,4	0,8	0,1	2,8	44,4	6,4	3,2	100	922
Supérieur	44,3	0,8	2,1	0,6	2,6	32,0	10,7	7,1	100	1 048
Indice de bien-être économique										
Plus Pauvre	24,9	5,8	3,9	0,0	5,7	54,6	2,3	2,8	100	769
Pauvre	21,9	2,2	2,9	0,7	3,2	60,7	3,4	5,0	100	862
Moyen	25,0	3,3	2,8	0,6	3,8	55,6	5,6	3,4	100	1 227
Riche	33,5	2,1	1,8	0,3	2,4	48,3	6,7	4,8	100	1 952
Plus Riche	41,9	1,3	1,4	0,2	3,4	37,8	7,8	6,2	100	3 235

3.2. RÉINTÉGRATION SOCIALE DES MIGRANTS RETOUR AU BÉNIN

3.2.1. Décision de retour et financement

Pour la décision du retour, le tableau 3.6 présente la distribution des migrants retour en fonction de la personne qui a le plus influencé leurs décisions de retour. Environ deux migrants retour sur trois (66,3%) prennent la décision de rentrer au pays sur leur propre initiative alors que 20,4% des migrants retour ont estimé que leur décision a été influencée par les parents. Cette tendance est également observée, quels que soient le milieu de résidence, le département, le sexe, le niveau d'instruction du chef de ménage et l'indice de bien-être économique.

Dans le département du Borgou par exemple, 68,5% des migrants retour ont décidé d'eux-mêmes de revenir au pays contre 17,6% dont la décision a été influencée par les parents. Pour ceux du Mono, 82,7% des migrants ont fait leur retour de leur propre gré et 12,2% sous l'influence des parents.

L'analyse selon l'indice du bien-être économique montre que partant de l'indice le plus pauvre à celui le plus riche, pour plus de 60% la décision de revenir a été prise par le migrant.

En considérant les groupes d'âge, il ressort que pour les plus jeunes ce sont les parents qui décident (pour 64% pour les jeunes de 15-19 ans). À partir de 20 ans, pour la plupart la décision revient aux intéressés eux-mêmes. En milieu rural comme en milieu urbain, pour plus de 65% la décision a été prise par les migrants eux-mêmes.

Tableau 3.6 : Participation à la décision de retour

Distribution en pourcentage des migrants retour en fonction de la personne qui a le plus influencé la décision de retour, selon certaines caractéristiques, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Aucune personne	Conjoint	Parent	Ami	Employeur	État	ONG	Autre	Total	Effectif des migrants retour
Bénin	66,3	10,2	20,4	0,4	1,0	1,2	0,2	0,4	100	4 770
Département										
Alibori	59,3	7,0	30,2	0,0	2,2	0,0	1,4	0,0	100	131
Atacora	82,6	5,0	9,6	0,4	1,1	0,9	0,5	0,0	100	204
Atlantique	61,2	15,1	21,3	0,4	0,3	1,6	0,1	0,0	100	324
Borgou	68,5	6,4	17,6	1,0	0,5	4,9	1,1	0,0	100	165
Collines	65,1	12,3	20,2	0,3	1,0	0,4	0,2	0,5	100	756
Couffo	63,7	11,9	21,3	0,1	1,9	0,4	0,1	0,6	100	625
Donga	75,0	12,8	9,4	0,2	1,4	0,8	0,0	0,4	100	458
Littoral	50,3	9,8	32,0	0,0	2,3	4,9	0,0	0,7	100	232
Mono	82,7	4,0	12,2	0,0	0,2	0,6	0,0	0,3	100	322
Ouémé	71,6	6,5	19,6	0,4	0,3	1,6	0,0	0,1	100	456
Plateau	79,8	5,4	13,7	0,0	0,0	0,7	0,0	0,3	100	264
Zou	54,1	12,3	29,8	0,9	1,0	1,2	0,0	0,7	100	833
Milieu de résidence										
Urbain	65,9	9,4	20,9	0,3	1,1	1,8	0,2	0,4	100	1 908
Rural	66,5	10,7	20,1	0,4	1,0	0,7	0,1	0,4	100	2 862
Sexe										
Masculin	81,9	1,3	12,7	0,3	1,6	1,8	0,3	0,2	100	2 790
Féminin	44,4	22,7	31,3	0,4	0,3	0,3	0,0	0,6	100	1 981
Groupe d'âge										
15-19 ans	25,4	6,3	64,0	0,0	3,2	0,3	0,0	0,7	100	211
20-29 ans	60,0	9,1	28,6	0,2	0,9	0,5	0,1	0,6	100	1 098
30-39 ans	69,1	10,9	16,4	0,7	1,2	1,2	0,1	0,3	100	1 267
40-49 ans	68,7	9,9	19,1	0,4	0,8	0,7	0,3	0,1	100	892
50-59 ans	76,6	9,4	11,6	0,5	0,4	1,1	0,2	0,2	100	614
60 ans &+	71,2	12,9	11,0	0,0	1,1	3,2	0,1	0,6	100	689
Instruction du chef de ménage										
Aucun	66,2	11,5	20,3	0,5	0,8	0,2	0,0	0,4	100	2 013
Primaire	67,5	8,9	21,5	0,0	1,2	0,4	0,1	0,3	100	1 392
Secondaire 1er cycle	66,9	9,8	18,6	0,7	1,1	2,3	0,0	0,5	100	719
Secondaire 2nd cycle	65,9	10,2	17,5	0,2	1,3	4,5	0,5	0,0	100	369
Supérieur	59,3	7,9	24,3	0,0	1,3	5,2	1,4	0,6	100	278
Indice de bien-être économique										
Le plus pauvre	66,9	8,9	22,6	0,2	0,9	0,1	0,0	0,5	100	915
Second	68,8	9,0	20,1	0,5	0,9	0,3	0,0	0,4	100	1 070
Moyen	68,1	10,4	19,6	0,6	1,1	0,1	0,1	0,1	100	981
Quatrième	64,6	13,0	19,6	0,2	0,9	1,1	0,2	0,3	100	933
Le plus riche	62,4	9,8	20,2	0,2	1,5	4,7	0,5	0,6	100	871

Pour la décision du financement du retour, au cours de l'enquête, il a été demandé aux migrants retour la personne qui a financé leur retour. Il ressort que pour l'ensemble 65,6% des migrants ont financé eux-mêmes leur retour et pour 20,4% ce sont les parents qui ont financé (Tableau 3.7).

Ces résultats confirment dans une certaine mesure le fait que pour la plupart les migrants décident eux-mêmes de revenir à leur lieu de départ.

En milieu urbain comme rural, dans la majorité des cas, ce sont les migrants eux-mêmes qui ont financé leur retour : 65,4% pour ceux du milieu urbain et 65,7% pour ceux du milieu rural ; pour 20,5% et 20,3% des migrants retour respectivement du milieu urbain et rural, ce sont les parents qui ont financé le retour.

Chez les hommes, 82,7% ont financé eux-mêmes leur retour et pour 12,8% les parents sont intervenus. Chez les femmes, 41,4% d'entre elles ont financé leur retour et pour 31,1% la charge est revenue aux parents.

En poursuivant l'analyse en fonction du niveau d'instruction du chef de ménage, il ressort que, quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage, dans au moins 57,6% des cas le financement du retour a été fait par les migrants eux-mêmes. De même, quel que soit l'indice du bien-être économique, dans 62% des cas au moins le financement a été assuré par les migrants eux-mêmes et à plus 20% par les parents.

Tableau 3.7 : Financement du retour

Distribution en pourcentage des migrants retour en fonction de celui qui a principalement financé le retour, selon certaines caractéristiques, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Soi-même	Conjoint	Parent	Ami	Employeur	État	ONG	Autre	Effectif
Bénin	65,6	9,8	20,4	0,5	1,4	0,5	0,1	1,8	4 770
Département									
Alibori	62,5	6,7	28,8	0,0	0,0	0,0	1,4	0,7	131
Atacora	75,8	6,3	3,4	0,4	13,2	0,4	0,5	0,0	204
Atlantique	63,1	12,8	22,0	0,0	1,1	0,6	0,0	0,5	324
Borgou	71,4	3,4	17,2	1,6	2,1	1,2	1,1	1,9	165
Collines	61,6	11,4	23,3	0,3	1,0	0,1	0,2	2,1	756
Couffo	57,1	12,8	23,3	0,6	0,6	0,1	0,0	5,4	625
Donga	83,0	9,3	5,8	0,1	1,2	0,5	0,0	0,0	458
Littoral	51,8	10,0	31,2	0,0	2,3	2,6	0,0	2,2	232
Mono	80,5	4,7	12,4	0,0	0,2	0,2	0,0	1,9	322
Ouémé	74,3	6,4	17,8	0,6	0,2	0,2	0,0	0,4	456
Plateau	77,3	5,5	15,4	0,0	0,2	0,9	0,0	0,7	264
Zou	53,3	12,8	29,5	1,0	1,2	0,5	0,0	1,6	833
Milieu de résidence									
Urbain	65,4	9,5	20,5	0,4	1,5	0,8	0,1	1,7	1 908
Rural	65,7	10,0	20,3	0,5	1,4	0,2	0,1	1,8	2 862
Sexe									
Masculin	82,7	0,2	12,8	0,4	2,0	0,8	0,2	0,9	2 790
Féminin	41,4	23,2	31,1	0,5	0,6	0,1	0,0	3,0	1 981
Groupe d'âge									
15-19 ans	21,2	5,6	61,3	0,0	5,2	0,0	0,0	6,7	211
20-29 ans	55,7	9,4	31,1	0,6	1,3	0,1	0,1	1,7	1 098
30-39 ans	70,1	10,4	15,9	0,7	1,2	0,3	0,1	1,3	1 267
40-49 ans	68,2	8,5	19,2	0,2	1,8	0,2	0,3	1,6	892
50-59 ans	76,4	10,1	10,0	0,5	1,1	0,7	0,2	1,0	614
60 ans et plus	73,7	11,9	9,7	0,1	0,7	1,7	0,0	2,2	689
Niveau d'instruction du chef de ménage									
Aucun	64,9	11,2	19,4	0,6	2,0	0,1	0,0	1,8	2 013
Primaire	67,5	8,1	20,0	0,4	1,3	0,4	0,1	2,2	1 392
Secondaire 1er cycle	68,4	8,1	20,4	0,4	0,7	0,9	0,0	1,1	719
Secondaire 2nd cycle	62,7	12,6	21,9	0,2	0,2	1,2	0,3	1,1	369
Supérieur	57,6	8,3	27,6	0,7	1,5	1,6	1,0	1,7	278
Indice de bien-être économique									
Plus Pauvre	66,4	8,5	21,3	0,6	0,5	0,1	0,0	2,7	915
Pauvre	67,1	9,2	19,3	0,5	2,1	0,2	0,0	1,6	1 070
Moyen	65,1	10,4	19,0	0,7	2,6	0,0	0,2	2,0	981
Riche	66,6	10,9	19,8	0,1	0,6	0,3	0,2	1,4	933
Plus Riche	62,3	9,9	23,0	0,5	1,1	1,9	0,3	1,0	871

3.2.2. Difficultés rencontrées dans l'intégration sociale au retour

À leur retour au lieu de départ, les migrants font face à certaines difficultés qui rendent parfois pénible leur réintégration. Ces difficultés ont été constatées pendant le premier mois de la migration retour de même qu'au moment de l'enquête. Le tableau 3.8 rend compte de ces difficultés.

Au cours de leur premier mois de retour, 45,7% des migrants n'ont rencontré aucune difficulté, mais au moment de l'enquête, cette proportion a diminué pour atteindre 22,1%. Les principales difficultés rencontrées sont :

- les difficultés financières, qui le premier ne concernait que 23,3% des migrants retour se sont aggravées et touchaient 58,5% de migrants retour au moment de l'enquête ;
- les difficultés d'alimentation qui étaient déclarés par 12,8% d'entre eux au premier mois de leur migration retour se sont amoindries au moment de l'enquête pour n'affecter que 3,5% parmi eux.

Tableau 3.8 : Difficultés rencontrées au retour du migrant

Distribution en pourcentage des migrants retour en fonction de la principale difficulté à laquelle ils ont été confrontés au cours du premier mois du retour et actuellement, EMB-2 Bénin 2020

Difficultés évoquées	Au cours du premier mois du retour		Actuellement	
	%	Effectif	%	Effectif
Aucune	45,7	2 188	22,1	1 059
Alimentation	12,8	614	3,5	169
Logement / hébergement	6,1	291	1,8	84
Mariage forcé	0,2	8	0,1	7
Problèmes de santé	4,4	211	4,7	224
Conflits familiaux	1,3	63	0,7	35
Argent	23,3	1 116	58,5	2 801
Emploi	5,4	259	6,6	315
Autre	0,8	38	2,0	95
Total	100	4 788	100	4 788

3.2.2.1. Difficultés rencontrées dans l'intégration sociale au retour lors du premier mois

Le tableau 3.9 rend compte des difficultés rencontrées par les migrants au cours de leur premier mois de retour ainsi que ceux qui ont eu besoin d'aide selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

Globalement, seulement 19,1% des migrants retour ont eu besoin d'aide pour leur réintégration (dont 23,3% avaient des difficultés financières et 12,8% des difficultés d'alimentation au premier mois de leur réinstallation).

L'analyse selon le département révèle que c'est dans la Donga que le besoin d'aide à la réinstallation est le plus faible (5,1%). À l'opposé, c'est dans l'Atlantique que les migrants retour avaient le plus besoin d'aide à leur réinstallation (30,3%). Les problèmes rencontrés étaient liés au logement (27,2%) et au manque de moyens financiers (16,1%). En plus des difficultés financières, qui s'observent dans tous les départements, les migrants retour des départements des

Collines, du Couffo et du Zou ont également été confrontés à des difficultés d'alimentation (respectivement 16,5%, 26,6% et 17,0%)..

Les femmes ont davantage eu besoin d'aides à la réinstallation que les hommes (21,7% contre 17,3% respectivement). Par contre, leurs besoins étaient moindre pour les moyens financiers (22,1% parmi les femmes contre 24,1% parmi les hommes).

Par rapport à l'âge, les migrants ayant moins de 40 ans ont plus eu besoin d'aide pour leur réinstallation (au moins 20% respectivement pour chaque groupe d'âge de moins de 40 ans). Pour ceux ayant 40 ans ou plus leur proportion varie entre 15% et 17%.

Une analyse selon le niveau d'instruction du chef de ménage montre que la proportion des besoins d'aide augmente avec le niveau d'instruction de ce dernier. Ainsi, les migrants vivant dans un ménage dont le chef n'a aucun niveau d'instruction sont 17,8% à exprimer un besoin, contre 22,9% chez ceux dont le chef de ménage a un niveau d'insctruction supérieur. En revanche, quel que soit le niveau d'instruction du chef du manage, la plus part des migrants retour expriment des difficultés financières dès leur premier mois de retour.

Tableau 3.9 : Difficultés rencontrées au premier mois de retour

Distribution en pourcentage des migrants retour en fonction de la principale difficulté à laquelle ils ont été confrontés au cours du premier mois du retour, et pourcentage de ceux qui ont eu besoin d'aide, selon certaines caractéristiques, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage ayant eu besoin d'aide (réintégration)	Principale difficulté à laquelle ils ont été confrontés au cours du premier mois du retour										Effectif
		Aucune	Alimentation	Logement/ Hébergement	Mariage forcé	Problème de santé	Conflits familiaux	Argent	Emploi	Autre	Total	
Bénin	19,1	45,7	12,8	6,1	0,2	4,4	1,3	23,3	5,4	0,8	100	4 788
Département												
Alibori	28,1	50,5	7,0	5,2	0,0	5,5	1,3	22,6	6,1	1,8	100	131
Atacora	12,0	35,5	18,3	13,1	0,8	2,6	4,0	24,8	0,3	0,5	100	204
Atlantique	30,3	33,7	10,2	27,2	0,4	2,2	0,7	16,1	8,2	1,4	100	324
Borgou	23,2	43,0	7,9	19,2	0,0	2,9	2,7	18,8	4,5	0,9	100	166
Collines	28,2	54,0	16,5	5,8	0,2	5,9	1,5	11,6	3,8	0,9	100	762
Couffo	12,1	27,6	26,6	2,2	0,0	6,1	1,0	31,4	2,9	2,3	100	625
Donga	5,1	78,7	2,5	3,5	0,2	1,5	0,4	10,4	2,6	0,2	100	459
Littoral	15,1	59,4	4,0	5,5	0,4	2,5	0,8	20,7	6,0	0,6	100	236
Mono	22,0	35,5	8,1	3,1	0,0	2,6	0,7	43,1	6,8	0,1	100	324
Ouémé	20,2	68,1	5,7	4,0	0,0	3,8	2,2	11,8	4,0	0,4	100	460
Plateau	16,2	34,2	5,8	0,0	0,2	9,2	2,3	33,4	15,0	0,0	100	264
Zou	19,3	31,8	17,0	2,7	0,2	4,9	0,8	34,6	7,6	0,3	100	833
Milieu de résidence												
Urbain	17,7	49,5	7,8	5,4	0,2	4,7	1,1	23,6	7,0	0,8	100	1 916
Rural	20,0	43,1	16,2	6,6	0,1	4,2	1,4	23,1	4,4	0,8	100	2 872
Sexe												
Masculin	17,3	45,5	10,4	6,7	0,1	4,2	1,2	24,1	7,0	0,7	100	2 796
Féminin	21,7	46,0	16,3	5,2	0,3	4,7	1,4	22,1	3,1	0,9	100	1 992
Groupe d'âge												
15-19 ans	21,9	61,4	9,3	3,3	0,0	1,9	2,5	18,0	3,7	0,0	100	211
20-29 ans	23,5	47,9	10,4	6,2	0,2	4,1	1,0	24,5	5,4	0,4	100	1 100
30-39 ans	19,9	42,4	13,7	5,8	0,3	3,4	0,7	26,0	6,6	1,0	100	1 280
40-49 ans	16,3	44,0	13,4	5,2	0,0	4,4	1,4	24,0	6,6	1,0	100	894
50-59 ans	15,4	42,8	15,4	6,4	0,2	5,7	1,5	21,8	5,3	0,9	100	615
60 ans et plus	16,8	48,4	13,1	8,2	0,2	6,4	2,3	18,4	2,2	0,7	100	689
Niveau d'instruction du chef de ménage												
Aucun	17,8	45,5	15,5	5,3	0,2	4,9	1,6	23,4	2,8	0,6	100	2 020
Primaire	18,9	44,0	12,6	6,5	0,2	4,4	1,1	23,4	6,8	1,1	100	1 400
Secondaire 1er cycle	20,0	47,9	11,1	8,6	0,0	3,5	0,5	21,9	5,8	0,7	100	720
Secondaire 2nd cycle	22,7	40,6	8,5	4,9	0,2	5,6	1,6	26,9	10,8	0,9	100	370
Supérieur	22,9	56,4	4,9	4,8	0,0	1,8	1,7	20,7	9,1	0,6	100	279
Indice de bien-être économique												
Plus Pauvre	18,1	32,9	22,2	5,8	0,4	4,5	1,9	27,1	3,9	1,3	100	916
Pauvre	21,2	42,1	14,8	5,9	0,1	5,9	0,9	26,2	3,3	0,8	100	1 076
Moyen	17,7	46,6	10,7	6,0	0,3	5,3	1,5	23,5	5,3	0,8	100	983
Riche	20,6	48,7	9,9	7,7	0,2	3,3	0,8	22,2	6,7	0,4	100	940
Plus Riche	17,7	59,3	6,2	4,9	0,0	2,7	1,5	16,6	8,2	0,7	100	873

3.2.2.2. Difficultés rencontrées dans l'intégration sociale au retour au moment de l'enquête

Les données montrent que la principale difficulté du moment (actuelle) à laquelle sont confrontés la majorité des migrants retour est liée à l'argent (58,5% pour l'ensemble) (Tableau 3.10). Cette difficulté est exprimée, quelles que soient les caractéristiques des migrants retour. En considérant par exemple l'indice du bien-être économique des ménages, il ressort que l'indice du plus riche au plus pauvre, la proportion des migrants retours confrontés actuellement au problème d'argent varie de 42,9% (dans les ménages les plus riches) à 71,0% (dans les ménages les plus pauvres).

Tableau 3.10 : Difficultés rencontrées actuellement par les migrants retour

Distribution en pourcentage des migrants retour en fonction de la principale difficulté à laquelle ils sont confrontés actuellement selon certaines caractéristiques, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Principale difficulté									Effectif
	Aucune	Alimentation	Logement/Hébergement	Mariage forcé	Problème de santé	Conflits familiaux	Argent	Emploi	Autre	
Bénin	22,1	3,5	1,8	0,1	4,7	0,7	58,5	6,6	2,0	4 788
Département										
Alibori	25,8	1,7	0,0	0,0	2,2	0,9	62,0	4,0	3,3	131
Atacora	18,6	9,3	4,1	1,6	1,4	2,2	62,4	0,0	0,4	204
Atlantique	14,9	4,1	2,0	0,0	4,6	0,0	60,3	9,6	4,5	324
Borgou	16,2	3,8	2,1	0,0	6,6	3,0	59,5	3,4	5,4	166
Collines	34,5	4,2	4,9	0,0	8,9	1,5	35,8	7,1	3,1	762
Couffo	3,9	3,5	1,3	0,0	4,4	0,2	80,7	3,1	2,9	625
Donga	26,7	2,0	1,0	0,2	3,9	0,5	59,7	5,7	0,2	459
Littoral	35,0	3,0	1,7	0,4	4,0	0,0	42,9	10,3	2,8	236
Mono	9,5	2,2	0,3	0,0	3,5	0,5	78,5	5,2	0,3	324
Ouémé	59,9	2,2	0,7	0,0	2,7	0,5	27,1	6,3	0,6	460
Plateau	12,4	0,5	0,6	0,0	4,3	0,1	72,5	7,1	2,6	264
Zou	9,7	4,7	0,8	0,2	4,2	0,6	69,0	10,1	0,7	833
Milieu de résidence										
Urbain	24,4	3,3	1,7	0,1	5,0	0,7	54,1	8,4	2,4	1 916
Rural	20,6	3,7	1,8	0,2	4,5	0,7	61,4	5,4	1,7	2 872
Sexe										
Masculin	22,7	2,9	1,8	0,1	4,1	0,8	57,6	7,9	2,0	2 796
Féminin	21,3	4,4	1,8	0,2	5,4	0,6	59,7	4,6	1,9	1 992
Groupe d'âge										
15-19 ans	34,2	2,7	0,6	0,8	1,5	0,0	51,4	6,7	2,1	211
20-29 ans	24,0	3,1	1,5	0,0	2,0	1,0	54,8	11,5	1,9	1 100
30-39 ans	20,6	3,6	2,3	0,1	1,8	0,7	61,4	7,5	2,0	1 280
40-49 ans	19,2	2,0	2,0	0,0	2,3	0,7	66,9	5,2	1,5	894
50-59 ans	22,8	3,1	1,7	0,4	6,6	0,5	59,9	2,7	2,2	615
60 ans et plus	21,3	6,6	1,2	0,1	16,5	0,7	49,0	2,2	2,3	689
Niveau d'instruction du chef de ménage										
Aucun	20,2	4,4	2,1	0,2	5,3	1,0	60,9	4,1	1,8	2 020
Primaire	21,1	3,1	1,5	0,2	4,7	0,4	61,0	6,4	1,6	1 400
Secondaire 1er cycle	20,7	3,5	1,2	0,1	4,1	0,5	60,8	7,8	1,3	720
Secondaire 2nd cycle	25,0	2,4	1,7	0,0	4,1	0,6	52,4	10,5	3,4	370
Supérieur	40,6	1,0	1,9	0,0	2,6	1,2	30,8	16,6	5,4	279
Indice de bien-être économique										
Plus Pauvre	9,3	5,6	2,1	0,2	5,3	0,7	71,0	4,0	1,7	916
Pauvre	16,4	5,5	2,5	0,0	5,8	0,7	62,8	5,1	1,2	1 076
Moyen	21,4	2,3	1,5	0,3	4,6	1,0	61,5	5,8	1,6	983
Riche	27,2	3,3	1,8	0,1	4,2	0,4	52,8	7,9	2,2	940
Plus Riche	37,9	0,6	0,7	0,1	3,2	0,8	42,9	10,5	3,4	873

3.3. RELATION SOCIALE DES MIGRANTS

La socialisation permet de construire l'identité sociale de l'individu, car elle lui permet d'identifier, d'apprendre, d'expérimenter et d'intérioriser les codes de la société (langue, valeurs, normes et comportements). Ainsi, l'intégration sociale correspond aux mécanismes par lesquels un groupe

social admet un nouveau membre et aux mécanismes par lesquels un individu se rend apte à appartenir à un groupe (adaptation sociale). Comme l'indique ce dernier, l'un des plus puissants facteurs d'intégration est la langue parlée. C'est un vecteur de communication qui brise le repli sur soi-même et permet une rapide adaptation au micro modèle local. Parmi les migrants retour enquêtés, 73,9% parlent la principale langue de leur résidence antérieure et 14,3% appartiennent à une des associations de leur résidence antérieure (Tableau 3.11). Les associations professionnelles sont celles qui sont le plus fréquentées (32,8%). Aussi, avons-nous constaté que très peu des migrants retour enquêtés ont changé de religion par rapport à celle pratiquée dans la résidence antérieure, 18,0%.

Tableau 3.11: Niveau d'intégration sociale des migrants retours

Distribution en pourcentage des migrants retours selon la principale langue de la résidence antérieure, l'appartenance à une association et changement de religion, EMB-2 Bénin 2020.

Caractéristiques sociodémographiques	Proportion des migrant(e)s qui parlent la principale langue de leur résidence antérieure	Proportion des migrant(e)s qui appartiennent à une des associations de leur résidence antérieure	Migrant retour								Effectif	Proportion des migrant(e)s qui ont changé de religion par rapport à celle pratiquée dans la résidence antérieure
			Types d'association									
			Association de localité d'origine	Association de la région d'origine	Association du pays d'origine	Association confessionnelle	Association professionnelle	Association politique	Tontine	Autre		
Bénin	73,9	14,3	18,9	19,4	15,2	21,6	32,8	6,1	24,3	1,3	684	18,0
Milieu de résidence												
Urbain	78,3	15,6	18,4	21,2	16,4	25,6	33,8	7,9	20,7	,4	299	16,5
Rural	70,9	13,4	19,2	18,0	14,3	18,5	32,0	4,8	27,1	2,0	385	18,9
Groupe d'âge												
15 -19 ans	69,2	5,2	0,0	12,0	7,8	32,0	29,8	12,0	27,0	9,0	11	26,2
20-24 ans	74,2	8,1	28,4	21,7	1,5	29,7	24,4	4,0	7,0	4,4	36	17,6
25-29 ans	74,8	14,5	16,8	27,3	10,4	23,4	29,2	6,0	20,3	4,1	95	16,5
30-34 ans	74,1	16	23,0	28,9	13,2	13,3	28,1	4,2	23,8	,9	103	17,6
35-39 ans	73,0	14,4	15,5	11,2	12,7	21,2	41,4	11,2	37,1	0,0	92	17,4
40-44 ans	73,2	13,2	15,8	18,3	17,2	12,6	43,2	5,5	36,3	0,0	67	19,9
45-49 ans	72,5	15,1	15,3	11,9	24,3	17,6	39,0	0,0	24,8	1,3	58	18,7
50-54 ans	70,7	15,8	23,6	13,1	19,7	37,2	30,9	9,4	21,3	0,0	58	13,6
55-59 ans	73,7	17,7	31,5	18,4	14,1	21,7	22,5	2,0	24,1	0,0	44	18,2
60-64 ans	78,8	15,7	6,7	20,9	16,3	19,6	29,6	6,6	20,8	0,0	37	16,2
65-69 ans	75,4	13,9	30,6	27,3	24,8	24,7	40,7	11,6	19,3	2,7	26	21,5
70-74 ans	80,6	19,4	6,3	14,7	21,6	29,3	17,4	11,4	12,3	0,0	24	19,2
75-79 ans	76,3	32,8	12,4	20,6	18,3	37,3	32,4	3,1	11,9	0,0	19	8,6
80 ans et +	77,4	16,7	25,4	2,4	21,4	4,8	43,0	0,0	21,4	0,0	14	23,8
Niveau d'instruction												
Aucun	69,5	12,1	17,9	19,7	20,7	22,9	27,0	4,4	25,3	0,3	256	19,2
Primaire	77,7	15,1	14,9	15,5	16,1	22,2	34,2	3,3	32,9	1,3	192	20,7
Secondaire 1	76,0	11,8	12,3	9,8	13,9	23,2	50,6	5,9	26,4	1,7	91	15,4
Secondaire 2	79,0	19,9	30,3	12,5	1,0	17,1	36,4	13,7	17,8	0,0	71	15,1
Supérieur	76,8	27,2	29,8	46,4	9,1	17,8	23,8	12,6	1,9	5,3	74	7,0
Indice de bien-être économique												
Plus Pauvre	70,7	11,1	23,5	17,7	13,3	14,4	19,5	1,9	38,4	0,0	102	19,3
Pauvre	67,0	10,9	11,7	19,0	20,3	16,9	33,1	3,7	29,7	,8	117	20,5
Moyen	72,9	13,8	22,7	24,0	19,1	24,9	27,6	5,9	20,6	1,7	136	17,7
Riche	79,6	16,7	17,6	12,6	9,5	25,4	40,8	6,5	25,6	1,5	157	17,6
Plus Riche	80,6	19,6	19,0	23,2	15,0	23,1	37,3	10,2	13,9	1,9	171	14,2

Le Tableau 3.12 montre que presque la quasi-totalité des autres migrants (91,5%) parle la principale langue de leur résidence antérieure et que 13,3% appartiennent à une des associations de leur résidence antérieure. Les associations confessionnelles sont les plus fréquentées (39,2%). Parmi les autres migrants, très peu ont changé de religion par rapport à celle pratiquée dans la résidence antérieure comme ceux des migrants retour, soit 15,7%.

Tableau 3.12: Niveau d'intégration sociale des autres migrants

Distribution en pourcentage des autres migrants selon la principale langue de la résidence antérieure, l'appartenance à une association et changement de religion, EMB-2 Bénin 2020.

Caractéristiques sociodémographiques	Proportion des migrant(e)s qui parlent la principale langue de leur résidence antérieure	Proportion des migrant(e)s qui appartiennent à une des associations de leur résidence antérieure	Autres migrants								Proportion des migrant(e)s qui ont changé de religion par rapport à celle pratiquée dans la résidence antérieure	
			Types d'association									
			Association de localité d'origine	Association de la région d'origine	Association du pays d'origine	Association confessionnelle	Association professionnelle	Association politique	Tontine	Autre		Effectif
Bénin	91,5	13,3	16,7	12,5	2,7	39,2	22,1	5,1	29,9	3,1	1 068	15,7
Milieu de résidence												
Urbain	92,1	12,8	15,9	10,6	3,9	42,6	20,7	6,5	26,1	2,7	618	13,6
Rural	90,4	14,0	17,7	15,0	1,0	34,6	23,9	3,3	35,2	3,5	450	18,9
Groupe d'âge												
15 -19 ans	85,6	3,0	22,6	9,7	0,0	60,9	8,6	0,0	2,5	8,6	24	16,0
20-24 ans	90,4	9,0	14,1	13,2	0,0	53,5	8,0	,9	21,6	5,3	77	16,2
25-29 ans	90,8	10,3	17,0	18,3	,8	33,3	15,9	9,8	30,7	2,9	118	17,4
30-34 ans	91,6	14,8	14,4	14,4	2,2	43,1	20,0	6,9	29,6	3,1	162	13,0
35-39 ans	92,7	15,1	20,6	11,6	4,4	34,4	19,3	4,0	34,7	2,6	163	18,7
40-44 ans	92,3	14,6	15,9	12,8	5,1	37,1	23,3	3,6	33,4	4,6	125	18,0
45-49 ans	93,4	17,7	11,2	13,1	2,5	36,0	34,6	3,6	33,3	1,8	120	15,5
50-54 ans	93,6	15,3	12,8	10,3	,9	31,4	27,6	4,6	35,9	1,0	77	11,4
55-59 ans	94,0	20,4	24,1	7,0	7,6	34,9	28,6	3,6	28,8	3,2	64	11,1
60-64 ans	91,8	20,4	11,5	14,5	3,4	39,1	33,5	13,7	17,5	1,7	57	14,6
65-69 ans	92,2	18,0	30,0	7,5	0,0	51,2	15,5	0,0	28,0	0,0	30	16,7
70-74 ans	92,6	20,7	10,2	2,5	0,0	53,8	26,5	0,0	28,7	0,0	25	14,2
75-79 ans	95,6	25,0	26,8	0,0	0,0	45,4	13,4	13,4	37,2	11,7	17	5,9
80 ans et +	94,6	12,2	36,6	14,9	0,0	31,0	20,6	0,0	23,9	0,0	9	14,7
Niveau d'instruction												
Aucun	91,5	12,1	23,5	14,6	2,0	37,3	12,0	2,7	31,7	2,4	370	18,5
Primaire	90,6	15,0	11,4	13,3	3,8	36,1	29,2	4,7	42,0	2,1	256	18,5
Secondaire 1	92,2	14,8	11,8	12,1	2,4	41,2	27,7	6,8	25,0	1,3	241	15,1
Secondaire 2	90,1	11,4	9,8	10,3	1,8	55,2	23,6	4,5	18,1	4,9	100	9,1
Supérieur	93,0	12,9	23,7	5,3	3,8	33,4	25,8	11,8	16,3	10,1	101	7,3
Indice de bien-être économique												
Plus Pauvre	88,3	11,2	23,8	13,3	1,8	24,2	13,5	2,1	32,1	7,7	86	19,4
Pauvre	88,2	13,7	30,2	12,6	2,2	31,0	11,5	3,4	34,0	1,5	118	21,8
Moyen	91,9	12,6	19,2	10,4	2,7	36,7	18,7	5,4	34,3	1,8	155	18,8
Riche	91,5	13,2	10,6	16,6	2,1	37,2	24,0	5,6	31,0	3,5	257	15,8
Plus Riche	92,9	14,0	14,3	10,6	3,3	46,2	26,5	5,8	26,4	2,7	452	11,9

3.4. MARIAGES LORS DU SEJOUR DES MIGRANTS

Le tableau 3.13 présente la situation matrimoniale des migrants dans leur résidence antérieure. Trois migrants sur dix se sont mariés dans leur résidence antérieure (32,4% de migrants retour et 31,4% d'autres migrants), mais préfèrent beaucoup plus des conjoints/conjointes de la même ethnie (74,9% de migrants retour et 68,2% d'autres migrants). Environ quatre sur dix des migrants retours préfèrent un mariage avec les personnes de la même région ou de la résidence actuelle (37,2%) que ceux d'une région différente (25,6%). La situation n'est pas la même avec les autres migrants qui eux préfèrent beaucoup plus se marier aux personnes de la même région (51,2%) au détriment des personnes de la résidence actuelle (14,7%).

Quel que soit le statut du migrant, le milieu de résidence n'a pas une grande influence sur le niveau de socialisation nuptiale.

Selon les groupes d'âges, les migrants s'engagent beaucoup plus dans une relation de mariage à partir de 20 ans. Seul 3,8% des migrants retour et 1,6% des autres migrants ayant entre 15 et 19 ans s'engagent dans une relation de mariage. Parmi cette tranche d'âge des migrants retours, même pas un dixième noue une relation de mariage avec les personnes d'une autre région, mais préfèrent beaucoup plus se marier aux personnes de leur lieu d'accueil (75,0%). La situation inverse est remarquée au niveau des autres migrants où, ce sont les personnes du lieu d'accueil qui sont rejetés (0,0%) au détriment des personnes de sa région d'origine (61,5%) par la tranche d'âge 15-19 ans.

Les migrants les plus instruits ne se préoccupent pas tellement d'un mariage dans son lieu de résidence antérieur. Plus le migrant est instruit, moins il pense se marier dans sa résidence antérieure.

Quel que soit le statut du migrant, le bien-être économique n'a pas une grande influence sur le niveau de socialisation nuptiale.

Tableau 3.13 : Niveau de socialisation nuptiale

Distribution en pourcentage des migrants retours et autres migrants selon le mariage dans la région antérieure du conjoint/conjointe, EMB-2 Bénin 2020.

Caractéristiques sociodémographiques	Migrant retour						Autre migrant					
	Proportion des migrants qui se sont mariés dans la résidence antérieure	Proportion des migrants qui ont eu des conjoints/conjointes de la même ethnie dans la résidence antérieure	Mariage selon la Résidence/région du conjoint/conjointe			Effectif	Proportion des migrants qui se sont mariés dans la résidence antérieure	Proportion des migrants qui ont eu des conjoints/conjointes de la même ethnie dans la résidence antérieure	Mariage selon la Résidence/région du conjoint/conjointe			Effectif
			Même région	Résidence actuelle	Région différente				Même région	Résidence actuelle	Région différente	
Bénin	32,4	74,9	37,2	37,2	25,6	1 549	31,4	68,2	51,2	14,7	34,2	2 525
Milieu de résidence												
Urbain	31,9	68,7	35,0	36,3	28,8	612	30,2	66,2	51,5	17,6	30,9	1 456
Rural	32,7	79,0	38,6	37,9	23,5	937	33,2	70,8	50,8	10,7	38,5	1 069
Groupe d'âge												
15 -19 ans	3,8	100,0	25,0	75,0	0,0	8	1,6	69,2	61,5	0,0	38,5	13
20-24 ans	12,4	76,4	29,6	42,6	27,8	54	5,8	68,6	52,9	11,8	35,3	51
25-29 ans	20,2	77,1	33,6	42,0	24,4	131	19,5	70,7	46,4	18,5	35,1	222
30-34 ans	29,9	77,5	35,4	41,7	22,9	192	33,4	70,8	53,6	16,1	30,3	366
35-39 ans	33,7	69,8	37,7	34,9	27,4	215	38,3	68,3	52,9	14,8	32,3	412
40-44 ans	38,7	76,1	34,5	41,1	24,4	197	42,5	63,4	47,3	13,4	39,3	366
45-49 ans	35,2	70,6	34,1	32,6	33,3	135	47,5	67,1	48,1	12,7	39,1	322
50-54 ans	43,3	78,0	44,0	34,6	21,4	159	47,0	70,3	50,8	15,7	33,5	236
55-59 ans	49,8	71,8	35,8	31,7	32,5	123	48,4	67,8	57,2	13,2	29,6	152
60-64 ans	46,4	82,7	44,0	35,8	20,2	109	52,9	66,9	52,0	15,5	32,4	148
65-69 ans	48,1	66,7	36,0	34,8	29,2	89	55,1	66,7	48,4	8,6	43,0	93
70-74 ans	52,8	83,3	44,6	41,5	13,8	65	55,4	73,1	56,7	16,4	26,9	67
75-79 ans	46,6	67,9	48,1	25,9	25,9	27	50,0	61,8	55,9	23,5	20,6	34
80 ans et +	48,8	68,3	34,1	34,1	31,7	41	58,1	74,4	60,5	14,0	25,6	43
Niveau d'instruction												
Aucun	35,5	79,5	39,6	40,8	19,6	750	35,4	78,8	62,5	14,7	22,8	1 078
Primaire	30,5	76,1	33,7	39,3	27,0	389	33,7	60,1	43,2	15,4	41,4	577
Secondaire 1	31,1	65,4	40,0	27,1	32,9	240	28,9	62,0	43,8	14,3	41,9	470
Secondaire 2	29,2	64,8	31,4	30,5	38,1	105	23,4	62,0	42,6	14,2	43,1	204
Supérieur	24,3	66,7	29,2	32,3	38,5	65	25,0	54,6	39,3	13,8	46,9	196
Indice de bien-être économique												
Plus Pauvre	33,1	80,6	39,5	37,2	23,4	304	31,9	86,1	65,2	16,0	18,9	244
Pauvre	30,6	81,2	43,3	37	19,7	330	30,7	78,9	66,0	12,8	21,1	265
Moyen	31,3	75,2	36	41,6	22,4	308	31,3	70,8	47,8	15,1	37,1	385
Riche	32,9	69,6	31	38,1	31	310	30,0	66,4	50,0	14,7	35,3	586
Plus Riche	34,4	67	35,7	32,3	32	300	32,3	61,2	46,1	14,6	39,2	1 045

3.5. ACCOMPAGNATEURS DES MIGRANTS

Selon les résultats de cette enquête (tableau 3.14), 65,9% des migrants retour et 35,8% des autres migrants effectuent seuls leur migration. Par contre, dans chacun de ces groupes, respectivement 8,6% et 14,0% accompagnent ou sont accompagnés de leur conjoint et enfants.

Les jeunes de moins de 25 ans se font souvent accompagner par leurs parents, quel que soit le statut migratoire : migrant retour (15-19 ans (39,3%) et 20-24 ans (25,2%)) et autres migrants (15-19 ans (78,4%) et 20-24 ans (48,4%)) et les personnes âgées migrent souvent seuls ou se font accompagner par leurs parents.

Plus le niveau d'instruction des migrants augmente, la tendance à migrer seul s'accroît, notamment parmi les migrants retour (aucun niveau (60,6%) et supérieur (83,5%)) et chez les autres migrants, la tendance n'est pas aussi nette (aucun niveau (38,3%) et supérieur (43,6%)).

Il n'y a pas une différence nette sur la migration en famille selon le quintile de bien-être économique.

Tableau 3.14 : Personnes accompagnées par les migrants ou ayant accompagné les migrants

Distribution en pourcentage des migrants retour et autres migrants selon l'accompagnement au cours de la migration, EMB-2, Bénin 2020.

Caractéristiques sociodémographiques	Migrant retour								Autre migrant							
	Personnes accompagnées ou ayant accompagné pendant la migration								Personnes accompagnées ou ayant accompagné pendant la migration							
	Sans accompagnement (seul(e))	Conjoint (e)	Conjoint (e) et enfants	Enfant	Parent	Ami	Autre	Effectif	Sans accompagnement (seul(e))	Conjoint (e)	Conjoint (e) et enfants	Enfant	Parent	Ami	Autre	Effectif
Bénin	65,9	5,9	8,6	5,0	13,0	1,4	2,1	4 788	35,8	15,2	14,0	4,4	31,2	1,2	2,1	8 045
Milieu de résidence																
Urbain	66,4	6,3	7,8	9,6	12,8	1,0	1,8	1 916	35,6	14,5	12,7	5,5	32,6	1,6	1,9	4 826
Rural	65,5	5,7	9,2	4,4	13,1	1,6	2,3	2 872	36,1	16,2	16,0	2,8	29,1	0,8	2,4	3 219
Groupe d'âge																
15 -19 ans	48,8	1,9	0,0	2,8	39,3	2,4	6,7	211	16,8	1,8	0,7	0,7	78,4	0,4	3,2	811
20-24 ans	63,4	4,9	1,3	2,7	25,2	1,6	3,4	445	35,3	10,6	2,0	0,8	48,4	2,0	3,6	858
25-29 ans	73,6	4,6	4,3	3,1	13,6	1,4	0,8	655	42,7	17,2	5,5	3,3	30,8	1,4	2,0	1 141
30-34 ans	69,2	5	8,6	3,4	10,1	1,9	3,1	642	39,8	18,3	12,7	5,0	26,0	1,2	1,9	1 095
35-39 ans	68,4	7,8	6,4	6,7	9,6	1,3	2,0	637	38,7	16,0	19,4	3,9	22,4	1,3	1,5	1 077
40-44 ans	64,0	4,7	10,6	5,7	12,2	1,6	2,4	508	36,9	15,9	22,1	5,5	20,4	1,7	1,6	859
45-49 ans	66,2	2,8	12,2	4,2	14,5	0,8	1,3	385	33,4	17,1	23,7	6,9	20,1	1,2	2,2	677
50-54 ans	72,3	6	9,5	6,3	6,0	0,3	1,1	368	34,7	17,9	24,1	7,2	18,5	1,2	2,2	502
55-59 ans	65,3	8,9	11,3	7,7	5,3	2,0	1,2	248	34,3	22,9	20,7	5,4	20,0	1,0	1,0	315
60-64 ans	61,0	11,4	16,5	5,1	7,2	0,8	1,3	236	39,6	17,9	22,5	5,4	17,1	0,7	1,4	280
65-69 ans	58,8	8	15,5	10,7	8,0	1,6	1,1	187	41,1	15,5	19,8	8,4	17,3	1,2	1,8	168
70-74 ans	58,9	8,9	20,8	4,8	7,2	0,8	0,8	124	39,2	23,3	24,0	9,2	15,7	0,0	0,8	120
75-79 ans	60,3	6,9	12,1	8,6	13,6	0,0	1,7	58	36,8	19,1	22,1	16,4	11,9	1,5	1,5	68
80 ans et +	44,0	9,5	22,6	9,4	10,7	0,0	4,8	84	33,8	18,9	21,6	13,5	12,2	0,0	1,4	74
Niveau d'instruction																
Aucun	60,6	7,2	11,5	6,2	12,5	1,4	2,6	2 112	38,3	21,7	13,4	4,3	22,8	1,3	1,9	3 046
Primaire	68,4	5,0	6,6	4,4	13,9	1,3	2,5	1 275	31,9	13,7	16,1	5,7	32,1	1,5	2,6	1 711
Secondaire 1	66,8	4,8	6,6	4,5	14,9	1,8	1,6	771	32,6	10,7	14,9	4,1	38,2	1,2	2,2	1 627
Secondaire 2	72,5	4,8	7,3	2,8	12,6	0,3	0,3	357	33,6	9,8	10,6	4,1	43,8	0,8	2,6	877
Supérieur	83,5	4,0	4,0	2,9	7,0	1,1	0,4	272	43,6	8,0	13,8	3,2	33,3	1,0	1,1	784
Indice de bien-être économique																
Plus Pauvre	63,9	5,3	6,4	5,9	16,5	1,4	1,9	916	36,1	24,4	10,4	3,4	26,5	0,9	3,0	770
Pauvre	65,6	6,5	8,6	4,8	12,2	1,7	3,1	1 076	37,2	20,3	11	3,1	28,2	0,9	2,4	862
Moyen	67,5	5,3	8,9	3,9	11,8	2,1	2,3	983	35,2	17,4	13,3	4,3	30,8	1,3	1,6	1 227
Riche	64,9	5,9	10,9	5,0	12,6	0,9	1,5	940	36,1	12,5	13,9	3,8	32,8	1,8	2,3	1 952
Plus Riche	67,4	6,5	8,4	5,6	11,9	0,6	1,6	873	35,5	12,4	16	5,4	32,3	1,0	1,9	3 235

3.6. CONTACTS AVEC LA FAMILLE DEMEUREE A L'EXTERIEUR

Les résultats de l'enquête montrent que la plupart des migrants retours et autres migrants ont maintenu le contact avec les membres de la famille de la résidence antérieure, soit respectivement 88,9% et 94,4% (Tableau 3.15). Selon ce même tableau, nombreux sont les migrants retours et autres migrants qui ont gardé d'étroites liaisons avec la famille à travers les contacts téléphoniques (92,3% et 91,8% respectivement) et les visites que ces parents leur rendent (58,0 et 54,1%).

Selon les données recueillies, le maintien de contact avec les membres de la famille de la résidence antérieure est observé à tous les âges. En effet, plus de 80% des migrants retours et autres migrants ont maintenu le contact.

En considérant le niveau d'instruction, on constate que le maintien de contact est quasi total chez les migrants retours et autres migrants qui ont un niveau supérieur. Il en est de même au niveau du bien-être économique. En effet, plus de 85% des migrants retours et autres migrants ont gardé d'étroites liaisons avec la famille de la résidence antérieure.

Tableau 3.15 : Maintien de contact avec la famille de la résidence antérieure

Distribution en pourcentage des migrants retour et autres migrants selon le contact et moyen de contact avec les membres de la famille de la résidence antérieure, EMB-2, Bénin 2020.

Caractéristiques sociodémographiques	Maintien de contact avec les membres de la famille de la résidence antérieure	Moyens de contact avec les membres de la famille de la résidence antérieure								Effectif
		Courrier traditionnel	Réseau sociaux	Envoi de biens / argent	Visites aux membres	Visites des membres	Personne interposée	Contacts téléphoniques	Autre	
Migrant retour										
Bénin	88,9	0,1	7,4	3,2	38,8	58	6,6	92,3	0,2	1 494
Milieu de résidence										
Urbain	88,1	0,2	13,2	2,6	40,8	55,7	5,7	94,4	0,3	599
Rural	89,5	0,0	3,6	3,6	37,5	59,6	7,3	90,9	0,1	895
Groupe d'âge										
15-19 ans	81,9	0,0	7,4	1,9	28,7	50,8	2,7	92,7	0,0	86
20-24 ans	83,7	0,4	7,9	2,0	29,3	57,0	2,8	94,4	0,7	159
25-29 ans	92,1	0,0	8,2	1,2	40,1	53,3	6,6	95,7	0,0	211
30-34 ans	87,4	0,0	5,0	2,7	37,6	59,8	4,4	93,9	0,6	166
35-39 ans	91,2	0,0	7,7	1,9	45,4	54,3	5,3	95,3	0,0	197
40-44 ans	87,3	0,0	8,2	2,7	35,9	58,9	7,7	93,5	0,0	137
45-49 ans	88,7	0,0	9,3	2,5	44,0	60,8	5,4	93,0	0,0	118
50-54 ans	91,5	0,0	10,8	3,8	41,5	50,7	11,3	96,0	0,0	107
55-59 ans	90,5	0,0	5,9	8,7	45,2	65,1	14,1	91,4	0,0	76
60-64 ans	84,8	0,0	4,0	6,4	53,0	64,5	3,1	90,9	0,0	67
65-69 ans	94,1	0,0	7,4	8,7	44,6	66,0	10,0	79,7	0,0	64
70-74 ans	94,1	0,0	11,5	3,3	30,8	57,3	13,8	92,3	0,0	48
75-79 ans	90,5	0,0	0,0	0,0	10,5	68,4	0,0	48,4	5,3	19
80 ans et +	100	0,0	0,0	8,3	29,0	81,7	15,8	72,7	0,0	38
Niveau d'instruction										
Aucun	89,0	0,0	3,3	3,5	33,9	58,1	8,7	86,3	0,2	599
Primaire	87,5	0,0	7,2	3,1	41,5	59,6	5,8	94,9	0,0	421
Secondaire 1	88,3	0,0	6,8	3,2	36,9	59,1	6,8	96,8	0,4	279
Secondaire 2	89,6	0,0	8,6	0,3	47,7	49,3	2,0	99,4	0,6	120
Supérieur	97,4	0,9	41,7	5,3	55,8	58,8	1,5	97,4	0,4	75
Indice de bien-être économique										
Plus Pauvre	85,7	0,0	1,5	4,2	37,9	65,5	5,2	89,3	0,3	311
Pauvre	88,4	0,0	1,4	4,4	25,9	53,6	9,5	85,1	0,1	313
Moyen	89,2	0,0	2,8	1,6	33,7	54,8	6,5	93,1	0,4	272
Riche	89,1	0,0	9,8	2,9	46,1	57,6	7,0	98,4	0,2	301
Plus Riche	93,1	0,2	21,7	2,6	50,7	58,2	5,0	96,2	0,0	297

À suivre...

Tableau 3.15 — Suite

Caractéristiques sociodémographiques	Maintien de contact avec les membres de la famille de la résidence antérieure	Moyens de contact avec les membres de la famille de la résidence antérieure								Effectif
		Courrier traditionnel	Réseau sociaux	Envoi de biens / argent	Visites aux membres	Visites des membres	Personne interposée	Contacts téléphoniques	Autre	
Autres migrants										
Bénin	94,4	0,2	12,9	3,9	56	54,1	11,5	91,8	0	5 660
Milieu de résidence										
Urbain	94,4	0,3	18,8	4,8	54,7	53,1	10,9	93,5	0	3 495
Rural	94,3	0	3,5	2,5	58,2	55,8	12,5	89	0	2 166
Groupe d'âge										
15-19 ans	82	0	8,9	1,8	45,3	52,5	10,1	84,2	0	431
20-24 ans	92,4	0,3	15,4	4,8	50	45,1	10,6	94	0	600
25-29 ans	95,8	0,1	13,5	4,9	54,5	52,4	10,1	94,2	0	857
30-34 ans	96,9	0,2	17,2	3,6	57,3	51,5	10,4	91,7	0	824
35-39 ans	96,2	0,1	11,7	2,5	56,6	54,9	11,6	96	0,1	799
40-44 ans	97,2	0	13	3,5	61,8	57,7	12,7	93,2	0	616
45-49 ans	96,2	0	11,7	4,6	62,7	60,9	9,1	90,1	0	484
50-54 ans	95,3	0,3	14,3	4,8	61,2	60,6	11,3	91,4	0	360
55-59 ans	94	0,3	11,1	4,8	59,2	56,3	14,2	92	0	219
60-64 ans	96	0,9	10,9	4,4	53,6	52,1	17,3	88,5	0	194
65-69 ans	95,9	0,5	9,6	6,5	58,9	57,4	18,1	86,2	0	117
70-74 ans	95,1	1	3	6,4	59,3	61,4	19,4	74,8	0	65
75-79 ans	95,5	0	3,5	0	46,4	51,1	16,8	82,3	0	47
80 ans et +	81,7	0	2	4,7	38	63,8	19	79,9	0	46
Niveau d'instruction										
Aucun	94	0	4,8	2,9	56	52,2	13,6	88,3	0	2 262
Primaire	94,2	0	9,5	4,4	52,7	53,5	11,2	93,1	0	1 220
Secondaire 1	93,3	0,1	14	3,6	56,6	57,8	9,9	92,3	0	1 106
Secondaire 2	95,9	0,4	24,3	3,1	55,8	54,3	8,7	97,1	0	561
Supérieur	97,2	1,3	42,3	8,9	63,3	55,7	9,2	96,8	0	511
Indice de bien-être économique										
Plus Pauvre	89,1	0,1	0,9	4,8	57,2	55,7	14,3	78,7	0	529
Pauvre	93,3	0	1,9	2,5	56,5	53,3	13,6	88,5	0	620
Moyen	94,2	0	3,2	2,1	54,3	50,4	12,9	89,9	0	876
Riche	95,5	0	10	3,4	51,8	49,7	11,6	94	0	1 387
Plus Riche	95,4	0,4	24,3	5,1	59	58,2	9,7	95,2	0	2 249

3.7. VISITES DES MEMBRES DE LA FAMILLE DEMEURANT A L'ETRANGER, APRÈS LE RETOUR

Le tableau 3.16 présente la répartition des migrants retour et des autres migrants selon les visites rendues par les membres de leurs familles demeurés dans leurs pays de résidence antérieure.

De l'analyse des résultats, il ressort qu'au cours des 12 derniers mois, plus de la moitié des migrants retour (69,7%) et des autres migrants (69,3%) ont reçu la visite des membres de leurs familles restés à leur résidence antérieure.

Les visites reçues par les migrants retour ont généralement pour raisons des cérémonies coutumières (29,0%), des décès (27,9%) et des congés (26,5%). Quant aux autres migrants, les motifs des visites reçues sont principalement les congés (36,8%), les cérémonies coutumières (17,0%), les décès (14,8%), les besoins d'argent (12,3%) et les soins médicaux (11,7%).

Tableau 3.16 : Visites des membres de la famille après le retour de la migration

Distribution en pourcentage des migrants retour et des autres migrants selon les visites rendues par les membres de la famille, nombre et motifs de visite, EMB-2 Bénin 2020.

Caractéristiques sociodémographiques	Visite rendue des membres de la famille de la résidence antérieure	Nombre de visites rendues au cours des 12 derniers mois							Motifs des visites rendues au cours des 12 derniers mois									Effectif
		0	1	2	3	4	5 et plus	Effectif	Cérémonies coutumières	Devoir conjugal	Décès	Congés	Soins médicaux	Recherche de travail	Besoin d'argent	Travaux agricoles	Autres	
Bénin	69,7	19,8	22,8	20,1	12,4	4,6	20,3	1 040	29,0	6,3	27,9	26,5	9,6	1,2	7,2	3,8	41,3	834
Milieu de résidence									Migrant retour									
Urbain	69,2	23,4	20,6	18,2	14,0	3,2	20,7	414	27,0	8,3	29,2	31,9	9,8	2,6	8,4	5,1	39,7	317
Rural	70,0	17,5	24,3	21,3	11,3	5,5	20,1	626	30,2	5,0	27,2	23,3	9,5	,4	6,4	3,0	42,3	517
Groupe d'âge																		
15 -19 ans	71,0	20,6	33,5	25,4	4,8	7,4	8,3	61	14,0	5,3	34,5	12,1	6,5	1,8	6,6	0,0	36,5	48
20-24 ans	70,0	17,7	21,9	21,3	15,0	2,1	21,9	111	31,2	5,3	30,5	25,2	7,3	0,0	5,2	0,0	41,7	92
25-29 ans	65,8	20,6	19,5	16,6	15,8	5,4	22,1	139	20,3	2,5	30,4	25,7	8,7	1,0	5,4	2,0	41,0	110
30-34 ans	67,1	23,0	20,8	22,0	13,5	2,2	18,5	111	38,1	10,3	20,6	26,5	8,2	,7	7,0	1,7	39,2	86
35-39 ans	69,8	20,4	18,7	19,6	15,8	7,0	18,5	138	30,2	10,7	30,4	28,2	8,5	2,3	11,3	9,5	39,7	110
40-44 ans	61,0	16,3	27,2	27,1	9,4	,8	19,2	84	25,9	9,3	33,7	30,7	11,3	2,1	6,5	8,7	44,5	70
45-49 ans	71,4	24,6	18,8	15,4	14,2	2,8	24,3	84	34,5	4,8	38,4	36,5	13,3	1,6	6,6	8,7	37,2	63
50-54 ans	71,5	26,3	21,9	13,8	8,8	9,5	19,7	76	34,7	12,1	21,8	35,4	13,4	0,0	16,2	3,2	28,3	56
55-59 ans	71,0	14,2	23,0	29,4	12,9	1,0	19,5	54	35,0	1,6	28,2	18,6	7,6	1,3	5,3	3,6	48,1	46
60-64 ans	74,4	14,2	23,0	19,7	13,3	8,5	21,3	50	37,8	7,1	15,9	23,8	11,4	4,6	10,8	4,6	44,0	43
65-69 ans	76,2	20,4	15,7	22,1	8,1	6,8	26,8	49	22,5	0,8	17,3	28,0	12,2	0,0	6,0	0,0	37,6	39
70-74 ans	75,3	21,2	40,8	16,4	9,7	4,0	7,8	36	16,1	0,0	23,5	22,4	9,5	0,0	0,0	0,0	56,7	28
75-79 ans	82,1	15,2	56,0	14,8	10,3	0,0	3,6	16	10,8	0,0	2,2	21,4	13,7	0,0	0,0	0,0	57,6	13
80 ans et +	82,5	8,2	20,3	12,9	4,3	3,3	51,0	31	40,5	4,0	35,0	23,8	9,5	0,0	1,5	1,5	55,8	29
Niveau d'instruction																		
Aucun	68,5	21,2	28,1	20,5	9,5	6,3	14,4	410	29,0	3,5	25,6	19,3	9,2	,8	5,1	4,1	45,5	323
Primaire	69,7	21,8	20,3	18,9	14,3	3,1	21,5	293	27,3	6,7	30,7	31,1	10,3	1,6	7,1	5,5	39,0	229
Secondaire 1	70,0	13,4	22,5	18,6	13,3	3,1	29,1	195	29,7	11,5	28,9	28,8	7,3	1,8	9,2	2,8	38,8	169
Secondaire 2	72,5	17,5	17,8	22,6	11,5	5,4	25,2	87	38,9	3,5	31,3	37,4	12,9	1,2	13,0	1,2	28,4	72
Supérieur	73,1	25,1	6,0	24,3	22,0	3,2	19,4	55	18,4	9,4	20,7	29,8	13,0	0,0	6,3	0,0	54,1	41
Indice de bien-être économique																		
Plus Pauvre	71,4	19,5	32,1	21,7	6,5	4,7	15,5	222	24,9	3,2	25,4	11,0	4,5	0,0	4,5	2,4	53,5	179
Pauvre	65,4	18,2	30,6	18,0	12,2	7,4	13,6	205	26,0	5,2	27,7	17,3	8,1	0,0	2,9	4,6	46,9	167
Moyen	70,7	20,7	22,1	22,7	9,2	2,7	22,6	193	25,2	5,5	24,1	25,8	10,2	1,1	8,5	4,0	40,8	153
Riche	71,5	20,8	20,9	18,2	10,6	4,1	25,5	215	35,8	7,5	30,4	35,1	10,7	2,1	7,3	5,4	29,7	171
Plus Riche	69,4	20,0	7,9	19,8	23,8	3,8	24,6	206	33,1	10,1	31,9	44,5	15,0	3,0	13,1	2,5	34,9	165

À suivre...

Tableau 3.16 — Suite

Caractéristiques sociodémographiques	Visite rendue des membres de la famille de la résidence antérieure	Nombre de visites rendues au cours des 12 derniers mois						Motifs des visites rendues au cours des 12 derniers mois											Effectif
		0	1	2	3	4	5 et plus	Effectif	Cérémonies coutumières	Devoir conjugal	Décès	Congés	Soins médicaux	Recherche de travail	Besoin d'argent	Travaux agricoles	Autres		
		Autres migrants																	
Bénin	69,3	25,0	14,8	23,6	15,8	4,1	16,7	3 923	17,0	5,4	14,8	36,8	11,7	3,2	12,3	3,4	41,3	2 942	
Milieu de résidence																			
Urbain	67,9	26,7	14,9	22,8	15,2	4,4	16,0	2 373	16,2	6,9	13,7	38,5	12,2	3,3	12,9	1,9	38,7	1 739	
Rural	71,6	22,4	14,6	24,9	16,5	3,7	17,8	1 550	18,1	3,2	16,2	34,4	10,9	3,1	11,5	5,7	45,0	1 203	
Groupe d'âge																			
15 -19 ans	68,3	23,9	13,1	31,3	16,4	3,7	11,6	294	10,6	4,2	10,0	49,8	10,2	1,5	6,4	1,7	42,5	224	
20-24 ans	57,5	26,3	17,0	24,4	11,0	5,6	15,7	345	12,2	6,6	10,2	41,8	6,3	2,1	7,9	1,9	39,6	254	
25-29 ans	65,0	26,2	12,4	24,8	18,8	3,1	14,7	557	19,9	4,1	10,8	36,9	9,4	2,4	9,5	2,8	43,7	411	
30-34 ans	68,1	26,4	17,3	21,2	14,6	2,9	17,5	561	14,2	5,1	12,2	37,9	8,8	1,8	11,9	1,0	43,5	413	
35-39 ans	68,6	27,4	14,9	27,4	15,2	3,9	11,3	548	14,9	3,6	12,2	32,8	9,8	2,3	12,3	1,9	46,2	398	
40-44 ans	75,2	24,2	13,6	22,1	14,6	3,7	21,8	463	21,9	7,5	17,8	35,9	14,6	4,5	15,3	4,7	40,9	351	
45-49 ans	73,8	25,5	15,2	20,7	17,5	5,8	15,4	358	19,3	4,4	19,6	36,2	13,2	4,7	14,0	4,0	39,3	266	
50-54 ans	74,9	24,0	17,6	20,3	15,1	3,7	19,4	270	19,6	6,4	16,7	35,0	13,2	5,7	15,2	7,5	39,3	205	
55-59 ans	72,5	16,1	13,6	29,8	20,3	3,6	16,6	159	14,7	4,7	21,0	31,2	16,9	6,1	19,6	8,2	34,1	133	
60-64 ans	78,0	23,7	12,0	16,6	16,1	6,8	24,8	152	20,5	7,8	23,2	31,5	15,9	5,0	14,3	4,2	38,1	116	
65-69 ans	80,7	25,8	10,9	17,0	23,2	5,7	17,4	95	17,7	10,4	19,4	29,7	19,2	4,9	10,5	8,5	31,7	70	
70-74 ans	76,4	14,2	20,2	17,3	11,7	4,3	32,3	50	19,7	3,1	21,0	32,0	25,1	4,3	25,8	5,9	29,4	43	
75-79 ans	65,0	34,3	19,6	8,6	3,1	0,0	34,4	31	24,5	7,4	30,2	23,5	36,1	0,0	18,0	8,6	41,9	20	
80 ans et +	88,8	10,1	11,4	28,0	13,4	10,8	26,4	41	22,2	8,4	26,2	41,0	12,2	1,7	7,8	2,4	36,4	37	
Niveau d'instruction																			
Aucun	68,6	28,6	15,6	22,1	14,2	3,4	16,2	1 551	23,0	5,9	22,0	25,8	13,3	3,5	13,1	6,4	39,0	1 108	
Primaire	67,8	25,1	13,3	23,0	17,3	5,3	16,0	828	16,2	4,8	12,3	34,5	10,5	4,5	12,0	3,9	47,7	620	
Secondaire 1	70,3	20,2	15,7	27,4	16,5	4,7	15,5	777	14,5	4,8	11,7	40,7	11,8	1,6	12,1	,4	42,8	621	
Secondaire 2	68,9	23,8	14,1	26,1	14,2	3,8	17,9	386	9,3	5,9	7,5	51,6	8,5	4,2	9,8	1,0	44,0	294	
Supérieur	74,4	21,3	13,5	21,0	18,9	3,3	22,1	380	9,3	5,5	6,2	59,8	10,9	2,1	12,9	0,4	30,3	299	
Indice de bien-être économique																			
Plus Pauvre	67,5	30,2	17,2	22,5	10,7	3,4	16,0	357	20,9	4,5	19,1	13,9	8,6	3,9	14,4	13,8	49,3	249	
Pauvre	66,3	28,5	16,9	23,7	13,7	4,0	13,2	411	23,6	3,1	26,3	17,5	6,0	4,9	12,5	7,4	42,5	294	
Moyen	65,9	24,5	16,0	22,9	16,6	3,2	16,8	578	21,2	5,7	17,2	30,6	12,1	4,1	11,1	3,2	37,6	436	
Riche	67,0	25,1	13,0	27,3	15,2	4,9	14,5	929	20,3	6,2	16,3	41,6	12,3	2,9	9,9	2,3	37,7	696	
Plus riche	73,3	23,1	14,3	22,0	17,3	4,1	19,0	1 649	11,5	5,5	9,5	45,3	13,1	2,6	13,6	1,2	42,6	1 267	

3.8. VISITES AUX MEMBRES DE LA FAMILLE DEMEURANT A L'ETRANGER, APRÈS LE RETOUR

Le tableau 3.17 présente la répartition des migrants retour et des autres migrants selon les visites rendues aux membres de leurs familles demeurés dans leurs pays de résidence antérieure.

De l'analyse des résultats, il ressort qu'au cours des 12 derniers mois, moins de la moitié (29,8%) des migrants retour ont eu à rendre visite aux membres de leurs familles, contre plus de la moitié (53,6%) chez les autres migrants.

Les visites rendues par les migrants retour sont généralement pour raisons des congés (22,5%), des cérémonies coutumières et des décès (17,7% respectivement), des besoins d'argent (16,1%) et des soins médicaux (13,8%). Quant aux autres migrants, les motifs de leurs visites sont principalement les cérémonies coutumières (37,4%), les décès (34,6%) et les congés (28,2%).

Tableau 3.17 : Visites aux membres de la famille après le retour de la migration

Distribution en pourcentage des migrants retour et des autres migrants selon les visites rendues par ces derniers aux membres de famille de la résidence antérieure, nombre et motifs de visite, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographi- ques	Nombre de visites rendues par les migrants au cours des 12 derniers mois						Effectif	Motifs des visites rendues par les migrants au cours des 12 derniers mois									Effectif
	Aucune	1	2	3	4	5 et +		Cérémonies coutumières	Devoir conjugal	Décès	Congé	Soins médicaux	Recherche de travail	Besoin d'argent	Travaux agricoles	Autres	
Bénin	70,2	9,0	6,1	4,2	1,5	9,2	1 494	17,7	6,7	17,7	22,5	13,8	4,5	16,1	2,5	42,4	446
Milieu de résidence																	
Urbain	69,4	10,4	6,1	4,1	1,7	8,3	598	20,2	9,6	21,9	23,8	11,6	2,0	10,1	3,3	46,9	183
Rural	70,7	8,0	6,0	4,2	1,4	9,8	895	16,0	4,7	14,8	21,5	15,3	6,3	20,3	1,9	39,2	263
Groupe d'âge																	
15 -19 ans	81,6	8,3	1,2	5,4	,6	3,0	86	0,0	0,0	18,7	15,7	8,7	0,0	32,6	0,0	46,3	16
20-24 ans	66,2	8,6	9,7	1,8	2,2	11,5	159	18,8	3,0	8,8	19,5	10,6	0,6	15,1	0,0	50,4	54
25-29 ans	69,5	6,6	11,0	5,5	0,0	7,3	211	12,6	2,1	8,6	29,3	12,5	3,3	16,9	0,0	39,1	64
30-34 ans	73,2	5,8	6,8	4,3	,5	9,5	166	25,9	4,2	25,9	23,9	7,0	10,8	18,8	2,0	44,2	44
35-39 ans	61,3	11,8	8,3	6,5	1,4	10,8	197	12,0	3,0	11,5	20,5	16,8	6,1	23,0	4,3	47,7	76
40-44 ans	71,8	8,3	1,0	5,1	3,1	10,6	137	23,4	16,4	15,6	29,6	16,6	16,7	14,3	9,0	24,5	39
45-49 ans	64,3	11,5	3,6	4,7	2,4	13,5	118	21,2	6,8	36,6	15,5	18,8	1,7	14,9	3,5	41,5	42
50-54 ans	71,1	12,4	4,3	0,0	3,4	8,8	107	30,3	18,2	29,7	18,4	10,5	0,0	7,0	0,0	29,4	31
55-59 ans	62,0	14,0	11,5	3,1	0,0	9,3	76	11,5	6,8	17,1	18,3	17,0	0,0	9,9	0,0	50,3	29
60-64 ans	66,8	12,6	2,4	0,8	6,6	10,8	67	15,7	15,7	13,1	8,9	3,6	0,0	13,1	8,9	60,9	22
65-69 ans	77,7	3,2	2,0	10,5	0,0	6,5	64	7,6	17,0	9,1	40,3	5,1	8,0	10,2	0,0	27,2	14
70-74 ans	86,9	10,4	0,0	1,8	0,0	0,8	48	0,0	0,0	6,5	18,0	15,2	0,0	0,0	0,0	66,9	6
75-79 ans	96,4	3,6	0,0	0,0	0,0	0,0	19	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	1
80 ans et +	81,1	3,0	3,2	0,0	0,0	12,6	38	70,6	0,0	77,8	60,8	66,9	0,0	0,0	0,0	16,0	7
Niveau d'instruction																	
Aucun	76,4	8,6	5,6	3,7	1,0	4,6	599	21,2	1,6	16,6	16,3	13,2	2,3	15,9	3,4	46,6	141
Primaire	70,5	8,2	4,7	4,0	2,3	10,3	421	18,0	6,0	27,2	24,2	20,4	4,4	21,4	3,5	31,6	124
Secondaire 1	67,4	8,5	5,7	5,1	1,4	11,9	279	16,3	15,8	14,9	27,2	12,4	7,3	12,3	2,2	42,0	91
Secondaire 2	59,9	11,0	11,3	0,0	2,3	15,5	120	14,5	0,9	9,7	27,6	8,5	7,6	19,6	0,0	41,6	48
Supérieur	44,7	14,7	10,1	11,8	0,6	18,1	75	12,1	12,7	9,0	22,1	5,2	2,8	5,5	0,0	61,8	41
Indice de bien-être économique																	
Plus Pauvre	72,5	11,3	5,3	3,3	1,2	6,2	311	8,1	2,6	12,3	14,6	11,4	5,9	18,2	2,6	56,5	85
Pauvre	81,6	5,8	3,5	3,1	,6	5,4	313	14,3	,7	19,7	9,3	16,0	2,8	17,2	7,5	46,1	57
Moyen	75,5	5,7	3,9	4,1	2,8	8,0	272	21,5	4,6	17,8	23,7	7,7	2,6	26,4	2,2	32,7	67
Riche	60,2	8,7	9,9	5,7	2,6	12,8	301	21,2	9,5	20,2	31,1	18,6	3,0	12,4	1,6	34,8	120
Plus Riche	60,7	13,0	7,6	4,6	,5	13,5	297	20,8	11,0	18,2	25,2	13,0	7,0	12,0	1,0	43,4	117

À suivre...

Tableau 3.17 — Suite

Distribution en pourcentage des migrants retour et des autres migrants selon les visites rendues par ces derniers aux membres de famille de la résidence antérieure, nombre et motifs de visite, EMB-2 Bénin 2020.

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre de visites rendues par les migrants au cours des 12 derniers mois						Effectif	Motifs des visites rendues par les migrants au cours des 12 derniers mois							Effectif		
	Aucune	1	2	3	4	5 et +		Cérémonies coutumières	Devoir conjugal	Décès	Congé	Soins médicaux	Recherche de travail	Besoin d'argent		Travaux agricoles	Autres
Bénin	46,4	13,6	15,3	8,8	3,2	12,7	5 660	37,4	5,1	34,6	28,2	7,7	,9	7,4	2,9	33,1	3 035
Milieu de résidence																	
Urbain	48,1	14,2	14,7	8,4	3,5	11,1	3 495	28,4	6,1	32,1	32,8	7,2	,7	7,5	2,9	33,3	1 813
Rural	43,6	12,6	16,3	9,5	2,7	15,2	2 166	50,7	3,5	38,2	21,4	8,5	1,1	7,2	2,9	32,8	1 222
Groupe d'âge																	
15 -19 ans	62,2	10,9	12,1	7,7	2,6	4,4	431	16,8	2,3	13,2	54,4	7,3	0,0	14,6	2,4	24,0	163
20-24 ans	54,6	11,6	13,7	6,7	2,8	10,6	600	23,7	4,6	22,9	43,1	3,1	0,7	11,8	4,5	31,7	272
25-29 ans	47,3	14,0	13,8	7,7	4,5	12,7	857	36,1	4,0	30,8	28,6	6,5	0,9	10,8	1,9	35,7	451
30-34 ans	45,5	14,0	14,8	9,6	3,3	12,7	824	33,7	5,0	36,5	25,5	7,3	0,4	6,8	1,6	38,2	449
35-39 ans	43,8	13,6	18,5	8,2	3,0	12,8	799	45,7	5,0	38,0	21,9	7,8	0,4	2,3	4,1	33,0	449
40-44 ans	39,3	16,0	17,1	8,8	2,9	15,9	616	44,5	7,7	37,2	25,3	10,0	2,2	6,6	4,1	32,1	374
45-49 ans	36,3	13,8	18,9	10,5	2,4	18,1	484	41,0	4,2	42,7	27,0	9,6	1,3	8,3	3,0	31,3	309
50-54 ans	39,3	13,9	15,1	11,6	4,8	15,3	360	40,4	5,9	39,5	21,8	6,8	1,5	3,9	3,4	34,4	219
55-59 ans	38,0	17,0	12,7	11,6	3,2	17,5	219	43,0	4,4	39,6	27,8	8,1	0,1	5,6	1,9	32,7	136
60-64 ans	48,9	9,9	18,5	9,0	3,8	9,9	194	43,8	8,6	41,7	20,0	9,0	1,2	5,9	0,0	30,6	99
65-69 ans	57,0	13,0	15,5	9,8	0,0	4,8	117	30,3	5,9	17,9	21,9	12,6	0,0	5,6	4,1	27,7	50
70-74 ans	46,7	17,1	12,9	7,2	1,2	15,0	65	33,5	2,8	51,2	13,6	19,5	0,0	1,9	0,0	29,5	35
75-79 ans	61,6	8,7	5,3	15,0	1,9	7,5	47	44,9	5,1	43,3	17,3	5,1	0,0	10,6	5,1	43,8	18
80 ans et +	77,1	10,5	4,9	2,1	0,0	5,4	46	45,7	0,0	44,1	54,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11
Niveau d'instruction																	
Aucun	49,6	16,0	15,2	7,6	2,4	9,1	2 262	42,7	4,5	38,7	17,4	8,8	,9	7,1	4,1	30,9	1 140
Primaire	47,3	11,8	15,3	7,9	3,7	14,1	1 220	39,1	4,9	36,4	23,6	7,7	1,1	6,9	2,9	39,4	644
Secondaire 1	43,9	11,9	17,1	11,2	3,1	12,8	1 106	36,9	5,6	33,3	31,4	6,0	0,9	5,9	1,4	34,3	620
Secondaire 2	45,2	14,7	15,5	8,3	3,7	12,6	561	26,9	5,3	24,6	43,6	6,6	0,0	5,8	1,4	33,6	308
Supérieur	36,7	9,5	11,9	11,6	5,2	25,1	511	26,2	5,8	28,2	54,4	7,9	1,0	13,6	2,9	25,8	323
Indice de bien-être économique																	
Plus Pauvre	53,8	16,6	12,7	7,8	2,5	6,6	529	35,2	2,0	33,6	9,5	7,8	1,5	10,4	3,1	40,8	244
Pauvre	47,2	16,3	15,9	7,6	2,3	10,6	620	44,0	4,0	36,1	15,1	4,9	0,7	7,6	5,3	28,4	327
Moyen	48,1	13,5	15,9	8,1	2,8	11,5	876	40,4	4,4	37,3	24,4	8,0	1,8	9,8	5,5	30,8	454
Riche	48,3	12,0	15,4	8,5	3,5	12,3	1 387	38,1	7,2	34,9	32,0	8,0	0,4	7,4	1,9	32,2	717
Plus Riche	42,5	13,1	15,6	9,8	3,6	15,4	2 249	34,6	4,9	33,2	34,3	8,0	0,7	5,9	1,9	34,2	1 293

CONCLUSION

Les résultats de l'enquête sur l'intégration sociale montrent que la plupart des migrants se déplacent que vers une localité où ils avaient déjà des parents ou amis, ce qui facilite leur insertion.

À leur arrivée, bon nombre d'entre eux reçoivent de l'aide pendant au moins un an, voire plus. Par ailleurs, les difficultés majeures qu'ils rencontrent sont liées au logement et aux finances.

Pour ce qui concerne les migrants retour, la décision de revenir au lieu de départ a été prise par eux-mêmes et ils en ont assumé le financement. Bien que le lieu de retour soit leur lieu d'origine, ils sont confrontés à des difficultés pour la plupart liées au manque d'argent.

S'agissant des relations sociales et familiales, les résultats montrent un faible choix des migrants à appartenir à une association dans leur lieu d'accueil si ce n'est une association professionnelle ou confessionnelle et qu'ils préfèrent se marier à une personne de leur propre ethnie afin de se sentir socialement équilibré.

Le maintien de contact avec les membres de la famille de la résidence antérieure est observé. Cette relation continue avec sa famille se fait surtout par des différentes visites et des appels téléphoniques. L'intégration sociale du migrant est favorisée surtout par la maîtrise de la langue de son milieu d'accueil.

La plupart des migrants ne se font pas accompagner par leurs parents pendant leur migration.

CHAPITRE 4 :

**INTENTIONS ET OPINIONS SUR LA
MIGRATION AU BÉNIN**

INTRODUCTION

La prise de décision de la mise en place d'un projet migratoire est plus personnelle, et est fortement influencée par le contexte du pays d'origine et des informations disponibles sur les potentielles destinations. Plusieurs raisons conditionnent le choix de migration. Certains estiment qu'il est trop difficile ou trop dangereux de rester dans son pays, du fait des persécutions ou des violations des droits humains. Des millions d'individus tentent donc d'échapper à des conflits armés ou à d'autres crises ou situations violentes. D'autres encore ne se sentent plus en sécurité et sont la cible de violences uniquement à cause de leur personnalité, leur activité ou de leur croyance, en raison de leur origine ethnique, leur religion, leur orientation sexuelle ou leurs opinions politiques.

Par ailleurs, la migration est devenue de nos jours un phénomène qui contribue au développement des pays/régions que les gouvernants doivent intégrer dans les politiques de développement.

Au cours de cette enquête, les migrants ont été interrogés sur les intentions et motifs qui peuvent les pousser prendre le chemin de départ, les regards portés sur les migrants retour, mais aussi leurs opinions sur la manière dont le gouvernement doit prendre en charge certains aspects des questions migratoires. L'intérêt de ce chapitre réside dans le fait que la connaissance des opinions des migrants sur les différents motifs de migration permettra de mieux appréhender le phénomène migratoire au Bénin et par conséquent constituera pour les décideurs une matrice d'informations pour asseoir une bonne politique migratoire.

Le présent chapitre est structuré en sept (7) parties à savoir :

- ✓ intentions de migration et pays de destinations ;
- ✓ raison d'émigration potentielle ;
- ✓ motifs de non désir de migrer des non migrants ;
- ✓ opinion des migrants sur les motifs de déplacement vers les villes ;
- ✓ opinion des migrants sur la migration internationale ;
- ✓ opinion des non migrants sur les migrants retour ;
- ✓ attentes des non migrants vis-à-vis du gouvernement.

4.1. INTENTIONS DE MIGRATION ET PAYS DE DESTINATIONS

4.1.1. Projet futur des non migrants et destinations envisagées en matière de migration

Lors de cette enquête, il a été demandé aux non migrants, s'ils avaient un projet en matière de migration. Les résultats montrent que 8,9% d'entre eux projettent de prendre le chemin du départ.

Parmi ceux-ci, plus de la moitié réside en milieu rural (58,2%) et sont des hommes (59,8%).

Les jeunes de la catégorie d'âges 15-19 ans (47,4%), 20-24ans (22,0%) et 25-29 ans (11,8%) expriment le grand désir de partir vivre ailleurs. En outre, l'intention de migrer est la plus élevée parmi les non migrants de niveau d'instruction secondaire 1er cycle suivi des non migrants d'éducation 2nd cycle du secondaire (21,3%). On note aussi qu'il y a une faible proportion des non migrants plus pauvres (13,9%) et pauvres (17,9%) désirant émigrer contrairement aux non migrants résidant dans les ménages riches.

Par ailleurs, pour la destination envisagée, plus de 7 non migrants sur 10 (70,9%) envisagent migrer à l'intérieur du territoire béninois et 29,1% à l'extérieur du Bénin, dont 5,5% dans les pays de l'UEMOA, 8,6% dans les autres pays de la CEDEAO, 5,5% dans d'autres pays d'Afrique et 9,5% hors de l'Afrique.

Plus de la moitié des non migrants de tous les départements excepté le littoral (26,3%) affichent l'intention de migrer d'une localité à une autre du Bénin. En outre, 44,5% des non migrants résidant à Cotonou ont l'intention de migrer hors de l'Afrique tandis que 31% des personnes non migrantes de l'Atacora et 24,6% de celles de la Donga ont pour destination principale Autres pays de la CEDEAO.

En outre, plus de 8 non migrants sur 10 (80,6%) vivant en milieu rural envisagent effectuer une migration interne. La destination privilégiée des non migrants urbains est hors d'Afrique (17,3%). Par ailleurs, la préférence de migrer hors de l'Afrique est plus élevée chez les non migrants du niveau d'instruction supérieur, chez les riches et les plus riches (41,2%, 10,8% et 20,4% respectivement).

Tableau 4.1 : Intention de migrer des non migrants

Pourcentages des non migrants ayant l'intention de migrer, en fonction de la destination souhaitée, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage ayant l'intention de migrer	Effectif	Destination envisagée					Total	Effectif
			Bénin	UEMOA	Autre pays de la CEDEAO	Autre pays d'Afrique	Hors Afrique		
Bénin	8,9	2 138	70,9	5,5	8,6	5,5	9,5	100	2 138
Département									
Alibori	3,5	83	88,6	4,2	5,0	0,0	2,3	100	83
Atacora	1,4	39	57,8	11,2	31,0	0,0	0,0	100	39
Atlantique	9,7	165	82,2	0,3	3,8	0,6	13,1	100	165
Borgou	3,5	93	87,4	5,6	4,4	1,7	0,8	100	93
Collines	18,7	443	87,2	4,1	6,7	0,1	1,9	100	443
Couffo	5,5	115	87,7	10,4	1,3	0,0	0,6	100	115
Donga	4,2	164	43,0	8,6	24,4	13,4	10,6	100	164
Littoral	5,9	132	26,3	11,4	6,3	11,5	44,5	100	132
Mono	1,6	63	81,1	2,1	7,7	3,1	6,1	100	63
Ouémé	27,8	514	61,5	6,5	8,7	9,6	13,7	100	514
Plateau	8,8	178	57,4	4,1	18,3	15,0	5,3	100	178
Zou	9,4	149	85,7	4,0	6,3	1,1	3,0	100	149
Milieu de résidence									
Urbain	41,8	953	57,5	6,7	9,2	9,4	17,3	100	953
Rural	58,2	1 185	80,6	4,6	8,2	2,7	3,9	100	1 185
Sexe									
Masculin	59,8	1 280	65,7	6,0	11,3	7,0	10,0	100	1 280
Féminin	40,2	858	78,7	4,7	4,5	3,3	8,8	100	858

A suivre...

Tableau 4.1 — Suite

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage ayant l'intention de migrer	Effectif	Destination envisagée					Total	Effectif
			Bénin	UEMOA	Autre pays de la CEDEAO	Autre pays d'Afrique	Hors Afrique		
Groupes d'âge									
15-19 ans	47,4	979	77,5	5,6	4,7	2,6	9,5	100	979
20-24 ans	22,0	492	70,6	5,3	10,1	3,7	10,3	100	492
25-29 ans	11,8	256	63,1	6,1	12,7	11,0	7,0	100	256
30-34 ans	6,8	160	54,3	6,2	17,0	13,0	9,5	100	160
35-39 ans	5,0	107	61,8	1,1	13,8	12,8	10,5	100	107
40-44 ans	3,4	71	55,4	6,7	6,5	15,4	16,1	100	71
45-49 ans	1,6	37	67,2	10,7	9,8	5,5	6,8	100	37
50-54 ans	0,7	16	65,7	0,0	30,1	0,0	4,2	100	16
55-59 ans	0,6	8	93,0	0,0	7,0	0,0	0,0	100	8
60-64 ans	0,4	7	80,1	10,5	9,5	0,0	0,0	100	7
65 ans et plus	0,3	5	38,5	15,1	38,8	0,0	7,6	100	5
Niveau d'instruction									
Aucun	16,5	374	71,3	6,7	15,3	3,9	2,8	100	374
Primaire	19,3	429	72,8	4,5	13,1	6,2	3,4	100	429
Secondaire 1er Cycle	37,5	751	74,1	4,5	5,4	6,2	9,8	100	751
Secondaire 2nd Cycle	21,3	464	72,3	7,2	4,7	4,3	11,5	100	464
Supérieur	5,4	120	36,1	5,4	9,3	8,0	41,2	100	120
Quintile de bien-être économique									
Plus pauvre	13,9	306	80,8	5,8	10,8	0,9	1,7	100	306
Pauvre	17,9	402	77,2	3,8	10	3,7	5,3	100	402
Moyen	20,9	464	75	5,3	10,8	3,5	5,4	100	464
Riche	25,9	537	70,9	5,3	5,3	7,6	10,8	100	537
Plus riche	21,4	429	55,4	7,1	7,7	9,4	20,4	100	429

4.1.2. Migration probable des migrants retour et pays de destination future

Au cours de cette enquête, il a été demandé aux migrants retour, s'ils avaient un projet en matière de migration et leur probable destination.

D'après le tableau 4.2, pour la période probable de migration, plus d'un migrant retour sur trois (38,3%) a l'intention de migrer à nouveau au cours des 12 mois suivant l'enquête. Parmi les migrants retour, 20,4% ont l'intention de migrer dans les 6 prochains mois, 17,9% entre 6-11 mois, 20,1% entre 12-23 mois et 16,1% dans au moins 2 ans.

Plus de la moitié des migrants retour résidant dans le Couffo (50,7%) et l'Atlantique (53,4%) envisagent de partir de leur lieu actuel pour une autre destination respectivement pendant les 6 mois et 12-23 mois suivant la période de l'interview. Les migrants retour (62,5%) vivant dans les zones rurales veulent migrer au cours des 23 prochains mois. Aussi, l'analyse montre que, selon le niveau d'instruction, les migrants retour n'ayant aucun niveau (22,0%), ceux ayant atteint le second cycle du secondaire (23,3%) et ceux ayant un niveau supérieur (28,5%) désirent migrer à nouveau dans moins de 6 mois. Par contre, 22,9% des migrants retour n'ayant atteint que le secondaire premier cycle désirent le faire dans les 6 à 12 prochains mois.

Enfin, les proportions des migrants retour qui ont l'intention de migrer dans les 12 prochains mois sont de 56,4% dans les ménages les plus pauvres et de 28,6% dans les ménages les plus riches.

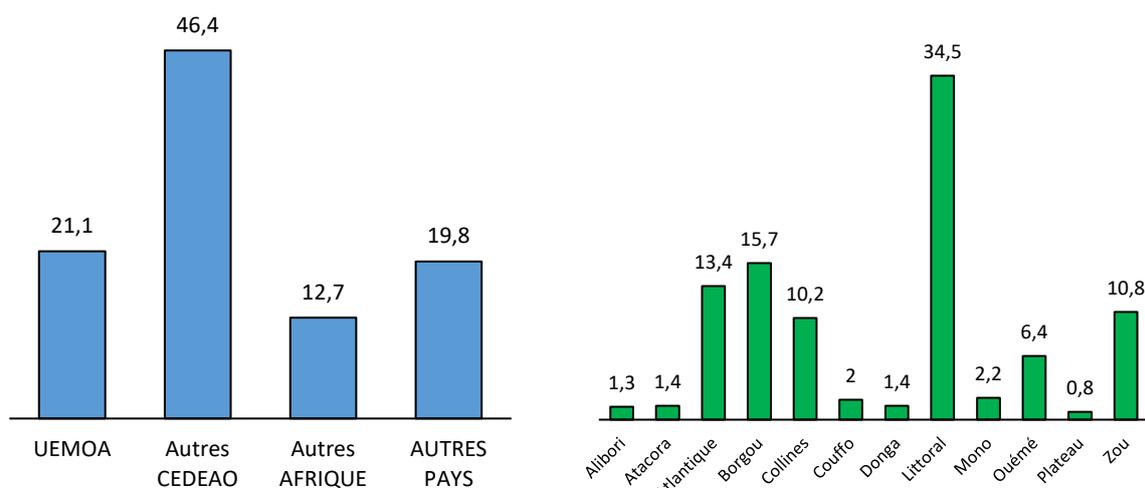
Tableau 4.2 : Délai de la potentielle migration parmi les migrants retour

Répartition des potentielles migrations parmi les migrants retour et selon le délai de départ potentiel, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Délai de déplacement dans les 24 prochains mois					Effectif
	Moins de 6 mois	6 à 11 mois	12 à 23 mois	2 ans ou plus	Durée non spécifiée (Ne sait pas)	
Bénin	20,4	17,9	20,1	16,1	25,5	431
Département	0,0	20,1	0,0	15,5	64,4	12
Alibori	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	1
Atacora	9,5	7,9	9,8	27,0	45,9	12
Atlantique	46,6	53,4	0,0	0,0	0,0	7
Borgou						
Collines	19,6	23,1	24,7	9,6	23,0	109
Couffo	50,7	8,7	15,9	10,0	14,6	60
Donga	12,7	21,9	19,9	10,7	34,8	20
Littoral	7,4	2,7	25,2	5,2	59,6	21
Mono	7,3	4,0	34,5	14,9	39,3	10
Ouémé	14,6	13,8	17,7	33,7	20,3	59
Plateau	0,0	32,1	6,3	12,1	49,5	27
Zou	19,4	18,8	25,8	20,8	15,2	93
Milieu de résidence						
Urbain	17,2	15,2	17,9	17,1	32,6	144
Rural	22,0	19,3	21,2	15,6	22,0	288
Niveau d'instruction						
Aucun	22,0	13,6	21,1	20,2	23,2	97
Primaire	14,0	21,0	20,7	18,6	25,7	109
Secondaire 1er cycle	20,1	17,3	22,9	15,5	24,1	115
Secondaire 2nd cycle	23,3	23,1	20,1	12,1	21,5	61
Supérieur	28,2	14,6	10,1	9,4	37,8	50
Indice de bien-être économique						
Plus Pauvre	38,4	18,0	18,3	8,1	17,3	69
Pauvre	22,1	15,6	20,3	24,7	17,3	96
Moyen	13,2	24,1	18,1	12,1	32,6	101
Riche	17,4	17,8	19,6	14,4	30,6	77
Plus Riche	15,1	13,5	23,9	19,1	28,5	88

Les régions étrangères que convoitent les migrants retour désirant migrer à nouveau sont principalement les pays de la CEDEAO et de l'UEMOA. Un peu plus de deux migrants sur cinq (46,4%), préfèrent les autres pays de la CEDEAO, 21,1% choisissent les pays de la zone de l'UEMOA et 12,7% autre pays Africains comme lieu de destination extérieure. Entre autres, près d'un migrant retour sur cinq pensent migrer prochainement en occident (19,8%). S'agissant de la migration interne, la plupart des migrants retour envisagent migrer vers Cotonou (34,5%) tandis que 15,7% ont l'intention de migrer vers le Borgou, 13,4% vers l'Atlantique, 10,8% vers le Zou et 10,2% vers les Collines (graphique 4.1)

Graphique 4.1 : Répartition (en%) des migrants retour selon le lieu de destination future envisagé aux niveaux international et national



Source : INStad, EMB-2, 2020

Source : INStad, EMB-2, 2020

4.1.3. Intention de migration des autres migrants et destination probable

Quant à l'intention de la migration des autres migrants et la destination probable, environ deux autres migrants sur cinq (39,0%) ont l'intention de migrer au cours des deux prochaines années, soit 11,7% avant les 6 prochains mois, 10,2% entre 6-11 mois et 17,1% entre 12-23 mois. Près du quart des autres migrants (24,6%) déclarent migrer dans les 24 prochains mois ou au-delà. En revanche, 36,4% des autres migrants sont dans l'incertitude d'effectuer une migration.

Parmi les autres migrants ayant l'intention de migrer, la forte proportion est enregistrée chez ceux qui résident actuellement dans les départements de Couffo (27,8%), du Zou (20,1%), et de l'Atacora (70,7%) respectivement dans les délais de moins 6 mois, 6-11 mois et 2 ans ou plus.

Par ailleurs, l'intention de migrer est plus élevée chez les autres migrants vivant dans les zones rurales selon les différents délais de déplacement envisagé.

Quel que soit le niveau d'éducation, il y a au moins 1 autre migrant sur cinq qui prétend quitter leur résidence actuelle pour une autre à partir de 24 mois.

Les autres migrants les plus pauvres désirent plus se déplacer au cours des 11 prochains mois suivants la date de l'interview soit plus de la moitié (52,1%) contre seulement 22,2% pour ceux les plus riches (Tableau 4.3).

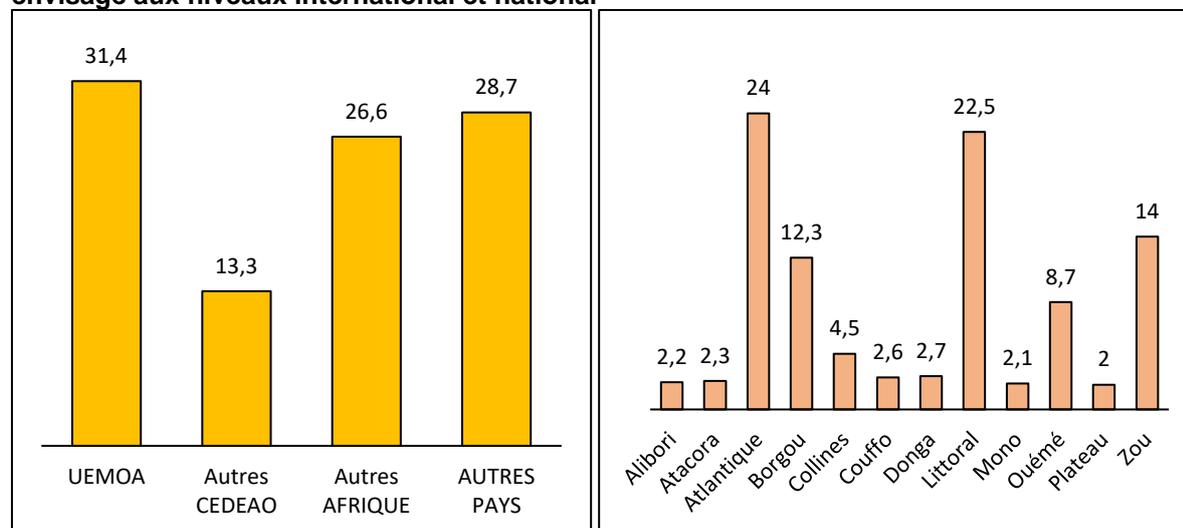
Tableau 4.3: Délai de la potentielle migration parmi les autres migrants

Répartition en pourcentage des potentiels migrants parmi les autres migrants selon l'horizon temporel envisagé EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Délai de déplacement dans les 24 prochains mois				Durée non spécifiée (Ne sait pas)	Effectif
	Moins de 6 mois	6 à 11 mois	12 à 23 mois	2 ans ou plus		
Bénin	11,7	10,2	17,1	24,6	36,4	513
Département						
Alibori	12,3	6,8	6,4	27,4	47,0	13
Atacora	0,0	0,0	0,0	70,7	29,3	2
Atlantique	12,6	5,3	8,0	31,1	42,9	88
Borgou	13,0	26,0	33,2	8,1	19,7	29
Collines	23,0	9,2	21,3	17,7	28,8	73
Couffo	27,8	15,8	10,5	23,7	22,2	17
Donga	0,0	17,1	13,8	19,4	49,7	9
Littoral	16,4	9,6	8,0	19,2	46,8	71
Mono	0,0	0,0	0,0	22,1	77,9	3
Ouémé	4,3	6,5	16,8	27,5	44,9	141
Plateau	0,0	12,2	11,4	43,4	33,1	12
Zou	7,4	20,1	38,4	25,8	8,4	55
Milieu de résidence						
Urbain	10,6	9,9	15,4	19,1	45,1	301
Rural	13,2	10,7	19,6	32,4	24,1	212
Niveau d'instruction						
Aucun	13,3	7,0	8,4	27,0	44,2	96
Primaire	11,7	8,2	21,2	25,6	33,3	106
Secondaire 1er cycle	5,1	15,1	21,1	24,4	34,2	131
Secondaire 2 nd cycle	14,1	8,6	18,7	23,1	35,6	102
Supérieur	17,6	10,9	13,5	22,4	35,7	78
Indice de bien-être économique						
Plus Pauvre	22,2	29,9	10,6	18,7	18,5	25
Pauvre	8,5	15,0	13,0	22,3	41,2	54
Moyen	10,7	6,0	9,6	33,6	40,0	84
Riche	9,9	8,2	27,0	23,7	31,2	118
Plus Riche	12,6	9,6	16,4	23,0	38,5	233

Concernant le choix de destination extérieure des autres migrants, 31,4% optent pour les pays de la zone UEMOA, 13,3% pour les autres pays de la CEDEAO, 26,6% pour les autres pays africains et 28,7% pour le reste du monde.

Au niveau national, les destinations internes privilégiées des autres migrants sont en l'occurrence les départements de l'Atlantique et du Littoral (24,0% et 22,5% respectivement).

Graphique 4.2 : Répartition (en%) des autres migrants selon le lieu de destination future envisagé aux niveaux international et national

Source : INStAD, EMB-2, 2020

Source : INStAD, EMB-2, 2020

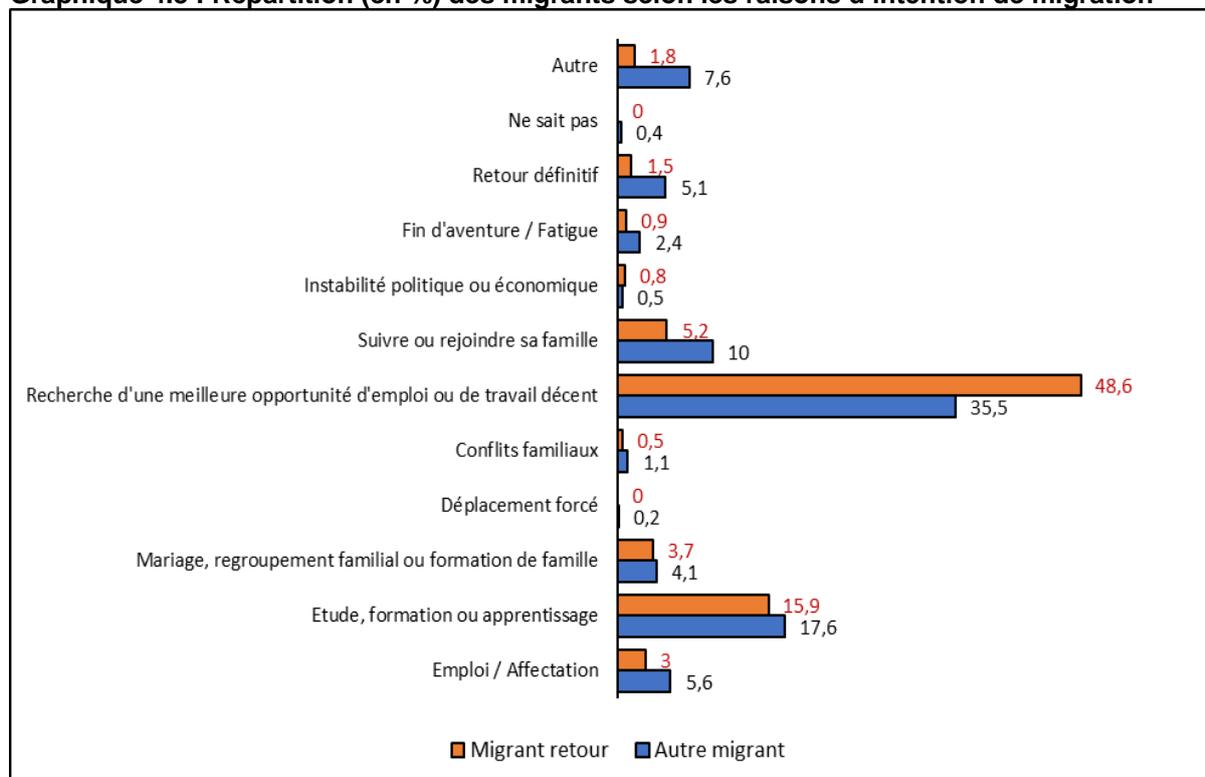
4.2. RAISON D'ÉMIGRATION POTENTIELLE

Au Bénin, l'intention de migrer est bien motivée selon une raison bien précise. Les motifs de migration évoqués par les migrants retour et autres migrants sont principalement la recherche d'opportunités d'emploi et la formation.

En effet, plus de tiers des autres migrants (35,5%) se déplacent en quête de meilleures opportunités d'emploi et 17,6% pour des raisons d'étude ou de formation. Concernant les autres motifs, 10,0% des autres migrants évoquent les raisons familiales (suivre ou rejoindre sa famille), 5,6% des raisons d'affectation ou d'emploi, 5,1% le retour définitif à leur résidence actuelle et 4,1% la formation familiale.

La même tendance est observée chez les migrants retour où près de la moitié (48,6%) justifie leur désir d'émigrer par la recherche d'une meilleure opportunité ou de travail décent, suivi de la formation ou d'apprentissage (15,9%), regroupement familial (3,7%) puis affectation (3,0%). Les motifs les moins avancés par les deux types de migrants pour justifier leur intention de migrer sont entre autres : les déplacements forcés, les conflits familiaux et l'instabilité politique.

Graphique 4.3 : Répartition (en %) des migrants selon les raisons d'intention de migration



Source : INStAD, EMB-2, 2020

4.3. MOTIFS DE NON-DÉSIR DE MIGRER DES NON MIGRANTS

Toutefois, au cours de cette enquête, il a été observé qu'une partie des non migrants n'ont pas du tout l'intention de migrer. La recherche de motif pour cette non-migration est

l'attachement à la localité de résidence (21,2%) et la responsabilité familiale (21,1%). D'autres motifs non moins prépondérants sont le mariage (19,8%), les études ou apprentissages (16,3%) et le travail (8,8%).

Ces raisons varient selon les départements de résidence actuelle des non migrants. Dans le Borgou (33,8%), les Collines (29,2%) et le Couffo (22,3%), il s'agit fondamentalement de l'attachement à la localité. Dans l'Alibori (32,5%) et la Donga (29,7%), le mariage en est la principale raison. La responsabilité familiale constitue le premier motif des non migrants qui ne désirent pas migrer dans le Plateau (41,1%), l'Atacora (33,3%) et l'Atlantique (22,6%). Cependant, dans les départements du Mono (28,7%), Littoral (25,6%) et le Zou (19,3%), il s'agit notamment des études ou apprentissages.

Par ailleurs, l'attachement à la localité de résidence est souvent mentionné par les non migrants des zones rurales (23,2%) ainsi que les hommes (26,2%) pour ne pas partir vivre ailleurs tandis que le mariage a été soulevé par le tiers des femmes non migrantes (33,9%). Si pour la plupart des jeunes de 15-24 ans, la non migration est due aux études ou à l'apprentissage et le mariage chez les 25-39 ans, la responsabilité familiale est davantage évoquée par les personnes non migrantes âgées de 40 ans ou plus.

Selon le niveau d'instruction, les non migrants n'ayant aucun niveau d'instruction justifient leur statut de non-migration à la nuptialité (27,1%). Quant aux non migrants d'instruction primaire, le sentiment d'attachement à la terre (21,5%) est plus cité alors que chez ceux ayant au moins une instruction secondaire, l'étude ou la formation en est la principale cause.

Au rang des motifs des non migrants n'ayant pas migré selon le quintile de bien-être économique, nous avons 27,8% des plus pauvres qui ont évoqué l'attachement à la terre, pour 22,5% des pauvres c'est le mariage et pour 21,9% des riches c'est lié à la responsabilité familiale.

Tableau 4.4 : Non-désir de migrer des non migrants

Pourcentage de non migrants n'ayant pas l'intention de migrer, en fonction du motif, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMB-2 Bénin 2020

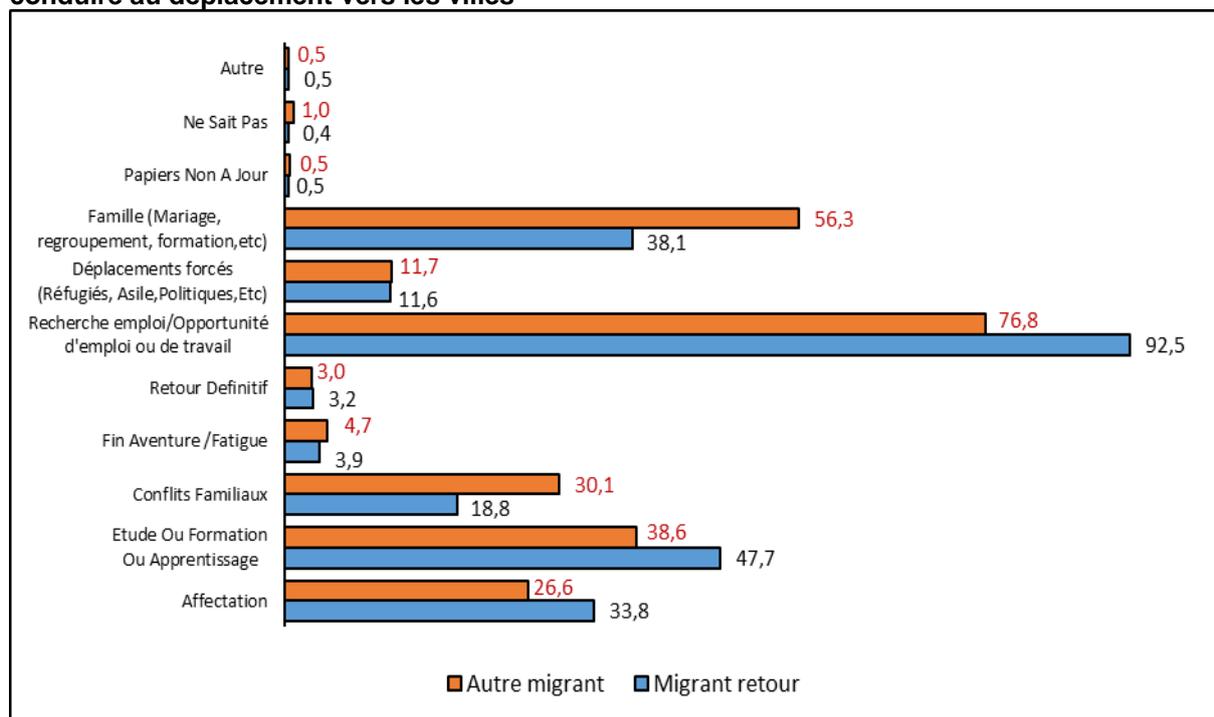
Caractéristiques sociodémographiques	Motifs évoqués														Total	Effectif
	Attache-ment à la localité	Maria-ge	Divorce / veuvage / séparation	Responsa-bilité familiale	Santé Person-nelle	Études / apprentissage	Jeu-nesse	Tra-vail	Pas de moyens pour voyager	Opinion négative sur la migration	Garant de la tradition	Peur du risque	Autre	NSP		
Bénin	21,2	19,8	0,9	21,1	1,2	16,3	1,8	8,8	3,5	2,1	0,3	1,0	0,4	1,7	100	21 847
Département																
Alibori	13,5	32,5	0,8	24,2	0,6	6,0	1,6	15,6	1,0	2,2	0,0	1,4	0,2	0,5	100	2 505
Atacora	12,5	24,6	1,7	33,3	1,1	4,4	0,1	2,1	3,5	10,2	0,5	3,7	0,1	2,3	100	1 767
Atlantique	20,6	15,7	1,1	22,6	1,3	17,4	3,5	6,8	5,1	2,7	0,4	0,6	0,3	2,0	100	2 201
Borgou	33,8	30,2	0,5	14,0	0,4	8,5	1,5	6,4	0,5	2,0	0,3	0,8	0,1	0,9	100	3 341
Collines	29,2	17,9	1,9	21,9	1,1	10,5	1,1	6,7	4,1	1,9	0,8	0,8	0,3	1,6	100	1 111
Couffo	22,3	17,4	0,2	18,5	2,5	16,3	0,2	17,5	3,2	0,9	0,1	0,2	0,0	0,7	100	1 463
Donga	14,5	29,8	1,6	26,4	1,6	16,9	0,3	5,9	0,4	0,4	0,1	0,5	1,3	0,6	100	1 479
Littoral	19,8	5,3	0,4	9,9	1,1	25,6	1,2	17,6	9,5	0,8	0,2	1,7	1,6	5,3	100	1 285
Mono	26,5	10,0	0,2	13,2	2,1	28,7	0,0	10,2	6,1	2,6	0,1	0,1	0,3	0,0	100	1 450
Ouémé	24,0	14,0	0,7	15,2	1,1	25,8	3,5	7,0	3,9	0,8	0,3	1,1	0,5	2,1	100	2 518
Plateau	15,2	9,9	0,6	41,2	1,1	19,5	1,0	6,1	1,2	0,5	0,4	0,3	0,2	2,7	100	1 759
Zou	17,2	28,2	1,7	12,8	1,3	19,3	2,9	6,8	7,4	0,4	0,1	0,3	0,3	1,4	100	968
Milieu de résidence																
Urbain	18,5	15,9	0,6	19,1	1,3	22,2	1,7	10,0	4,6	2,0	0,2	0,8	0,6	2,5	100	9 420
Rural	23,2	22,6	1,1	22,6	1,1	12,0	1,8	7,9	2,8	2,2	0,3	1,1	0,2	1,1	100	12 427
Sexe																
Masculin	26,2	2,7	0,4	24,5	0,9	19,8	2,1	13,7	3,9	2,4	0,4	1,1	0,3	1,7	100	9 891
Féminin	17,1	34,0	1,3	18,4	1,4	13,3	1,5	4,7	3,2	1,9	0,2	0,8	0,4	1,8	100	11 956
Groupes d'âge																
15-19 ans	15,0	5,1	0,1	2,9	0,5	56,8	6,5	5,4	3,7	1,0	0,1	1,0	0,5	1,4	100	4 387
20-24 ans	19,1	22,8	0,5	8,6	0,6	27,7	2,1	7,8	6,2	1,9	0,1	1,1	0,4	1,2	100	2 990
25-29 ans	21,0	30,2	0,4	21,4	0,6	6,2	0,5	10,6	3,6	2,5	0,2	1,2	0,4	1,1	100	2 815
30-34 ans	22,5	29,7	0,3	26,4	0,5	0,9	0,5	11,1	3,5	2,3	0,2	1,4	0,1	0,6	100	2 443
35-39 ans	21,3	29,5	0,6	29,4	0,8	0,3	0,2	11,2	2,2	2,4	0,3	0,8	0,3	0,8	100	2 205
40-44 ans	23,4	22,9	1,0	34,2	0,5	0,2	0,3	10,6	3,2	2,5	0,1	0,6	0,2	0,3	100	1 840
45-49 ans	25,3	20,2	1,5	32,5	1,0	0,1	0,2	10,5	3,1	2,9	0,4	0,9	0,2	1,1	100	1 345
50-54 ans	27,5	19,7	2,3	31,0	1,3	0,4	0,0	9,4	2,5	2,1	0,2	0,6	0,5	2,5	100	1 174
55-59 ans	25,1	15,3	2,2	34,9	2,6	0,2	0,0	8,1	3,6	2,3	0,3	0,8	0,5	4,0	100	707
60-64 ans	28,5	10,7	1,7	36,7	3,1	0,1	0,0	8,8	1,6	3,1	0,3	0,8	0,0	4,6	100	688
65 ans et plus	27,1	7,4	4,3	32,7	7,2	0,0	0,0	5,2	1,4	3,1	2,1	0,7	0,5	8,3	100	1 253
Niveau d'instruction																
Aucun	23,8	27,1	1,4	26,4	1,5	2,9	0,9	7,3	2,3	2,9	0,4	1,1	0,2	1,7	100	12 669
Primaire	21,5	14,7	0,3	19,7	0,9	19,2	2,6	11,9	5,1	1,3	0,2	0,7	0,4	1,5	100	3 680
Secondaire 1er Cycle	15,3	9,2	0,2	10,8	0,5	43,5	3,1	8,8	5,1	0,8	0,1	0,7	0,5	1,5	100	3 604
Secondaire 2nd Cycle	13,0	3,4	0,2	9,7	0,8	49,2	3,7	9,9	4,5	1,3	0,2	1,7	0,9	1,6	100	1 343
Supérieur	20,3	2,8	0,0	8,9	0,4	33,3	2,3	16,7	6,9	0,7	0,0	1,1	1,4	5,2	100	551
Quintile de bien-être économique																
Plus pauvre	27,7	21,6	1,3	20,8	1,6	9,4	1,3	8,2	3,6	2,0	0,3	0,7	0,1	1,3	100	4 837
Pauvre	21,2	22,6	1,0	23,2	1,2	11,9	1,9	8,5	3,3	2,6	0,3	1,0	0,2	1,3	100	4 955
Moyen	20,6	22,1	0,8	21,6	0,8	15,3	1,4	7,7	3,0	3,0	0,3	1,2	0,3	1,7	100	4 587
Riche	19,1	17,1	0,7	21,9	1,5	21,1	2,0	8,3	3,5	1,8	0,3	0,9	0,5	1,3	100	4 045
Plus riche	16,0	13,3	0,5	17,0	0,8	27,4	2,6	11,8	4,4	0,8	0,2	1,0	1,0	3,3	100	3 423

4.4. OPINION DES MIGRANTS SUR LES MOTIFS DE DÉPLACEMENT VERS LES VILLES

Les migrants estiment dans leur majorité soit à 92,5% pour les migrants retour et 76,8% pour les autres migrants, que les individus se déplacent des villages vers les villes pour des raisons liées à la recherche d'emploi ou d'opportunité de travail.

En ce qui concerne les migrants retour, 47,7% estiment que le mouvement migratoire des villages vers les villes est lié aux études, à la formation ou à l'apprentissage. D'autres migrants retour (38,1%) évoquent les contraintes familiales (Mariage, regroupement), 33,8% parlent des affectations et 18,8% des conflits familiaux. Ces mêmes motifs sont soulignés par les autres migrants, mais à quelque différence près. En effet, plus de la moitié des autres migrants (58,3%) sont convaincus que le déplacement des campagnes vers les villes s'effectue pour des raisons familiales. Par ailleurs, 38,6% des autres migrants avancent les raisons d'étude ou de formation, 26,6% les motifs d'affectation et 30,1% les motifs de conflits familiaux. Les raisons telles que : fin d'aventure/fatigue, le retour définitif et papier non à jour sont les motifs les moins cités par les migrants pour expliquer le déplacement de la population rurale vers les villes.

Graphique 4.4 : Répartition (en%) des migrants selon leur opinion quant aux motifs pouvant conduire au déplacement vers les villes



Source : INStad, EMB-2, 2020

4.5. OPINION DES MIGRANTS SUR LA MIGRATION INTERNATIONALE

Plusieurs raisons poussent certains individus à quitter leurs pays pour un autre. L'analyse du tableau 4.4 révèle qu'environ la quasi-totalité des migrants retour (94,4%) et autres migrants (90,9%) estime que le départ vers l'étranger est motivé par la recherche

d'emploi ou de meilleures opportunités. Par ailleurs, 51,1% des autres migrants et 41,4% des migrants retour ont avancé les raisons liées aux études et au moins le quart des migrants (migrant retour et autre migrant) pensent que la migration internationale est due aux motifs de famille et de déplacement forcé.

Quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques des migrants, on note la même tendance qu'au niveau national où la recherche d'emploi/opportunité constitue la principale raison aussi bien chez les migrants retour (au moins 90%) que chez les autres migrants (au moins 80%) pour partir vivre dans un pays étranger.

L'analyse, selon le département de résidence, indique que l'Atacora enregistre les proportions les plus élevées de migrants qui attribuent la migration internationale aux motifs de famille (61,1% migrants retour ; 81,4% autres migrants), de déplacements forcés (72,6% migrants retour ; 83,2% autres migrants), de fin d'aventure (29,2% migrants retour ; 30,3% autres migrants) et de retour définitif (32,2% migrants retour ; 32,2% autres migrants). S'agissant du motif d'affectation, le département de l'Ouémé (39,5% migrant retour et 34,1% autre migrant) vient en tête. Aussi, environ le quart des migrants retour de l'Atlantique (26,1%) et des autres migrants de l'Atacora (24,9%) évoquent la raison de défaut de papiers à jour.

Les migrants résidant en milieu urbain sont ceux qui considèrent pour la plupart que les affectations (22,3% migrants retour ; 24,4% autres migrants) et les études (46,5% migrants retour et 55,2% autres migrants) représentent les raisons fondamentales de déplacement vers un autre pays.

De plus, le motif de formation ou d'étude est davantage évoqué par les migrants au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente soient 17,0% pour les migrants retour sans instruction et 31,2% pour ceux d'instruction supérieure puis de 19,9% pour les autres migrants n'ayant aucun niveau d'instruction et 31,9% pour leurs homologues de niveau d'instruction supérieur.

On constate également que les motifs d'affectation et d'études augmentent également avec le statut économique des migrants, variant de 12,6% chez les migrants retour du quintile le plus bas à 29,1% le plus élevé dans le cas des affectations d'une part et d'autre part de 28,9% des autres migrants du quintile le bas à 54,7% du quintile le plus élevé quant au motif de formation.

Tableau 4.5 : Les opinions des migrants sur la migration internationale

Répartition des opinions des migrants retour et autres migrants sur les raisons de la migration internationale, EMB-2, Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Motifs de déplacement du pays d'origine à un autre pays											
	Affectation	Étude ou Formation ou Apprentissage	Conflits familiaux	Fin aventure /Fatigue	Retour définitif	Emploi/Opportunité d'emploi ou de travail	Déplacements forcés (Réfugiés, Asile, Politiques, Etc.)	Famille (Mariage, regroupement, formation, etc.)	Papiers non à jour	Ne Sait Pas	Autre	Effectif
Migrant Retour												
Bénin	19,7	41,4	14,3	6,3	6,0	94,4	27,2	27,3	5,0	0,5	0,6	4 788
Département												
Alibori	3,6	42,9	6,3	0,5	1,4	83,0	29,2	18,9	0,0	0,6	6,9	131
Atacora	27,0	72,7	30,8	29,2	32,9	93,5	72,6	61,1	21,8	1,2	0,0	204
Atlantique	34,5	75,3	18,9	19,4	7,9	92,4	60,7	38,1	26,1	0,4	0,3	324
Borgou	21,1	44,5	31,7	7,8	7,4	82,3	47,8	54,7	2,6	0,0	1,1	166
Collines	13,9	39,5	23,7	1,1	0,2	94,7	31,1	27,2	0,0	1,4	0,6	762
Couffo	9,6	19,8	9,5	0,2	0,4	96,2	5,8	13,0	0,0	0,7	1,0	625
Donga	20,7	57,2	12,0	10,4	25,6	96,6	30,2	35,8	20,2	0,4	0,0	459
Littoral	31,0	58,2	4,4	2,6	1,5	97,1	34,0	26,4	1,1	0,2	1,3	236
Mono	9,0	15,9	3,0	2,8	1,6	94,9	17,4	13,4	0,4	0,0	0,5	324
Ouémé	39,5	57,9	16,3	15,4	3,3	95,3	36,9	49,7	2,3	0,0	0,0	460
Plateau	36,6	52,0	5,3	5,2	10,1	96,2	32,3	33,4	0,4	0,8	0,0	264
Zou	11,5	21,6	11,3	1,2	0,8	94,8	4,4	8,3	0,0	0,2	0,0	833
Milieu de résidence												
Urbain	22,3	46,5	11,3	5,1	4,7	94,8	28,7	28,6	4,3	0,4	0,7	1916
Rural	18,0	38,0	16,3	7,1	6,9	94,1	26,2	26,4	5,5	0,6	0,5	2872
Niveau d'instruction												
Aucun	17,0	37,2	14,6	6,9	8,3	93,4	25,7	28,5	6,2	0,7	0,6	2112
Primaire	20,7	40,4	13,9	5,4	4,2	95,0	26,8	25,2	4,3	0,5	0,6	1276
Secondaire 1er cycle	20,2	45,7	15,0	6,2	5,6	94,7	26,0	24,3	5,1	0,4	0,6	771
Secondaire 2nd cycle	22,2	44,3	14,6	7,2	2,5	95,4	31,6	29,8	2,8	0,0	0,7	357
Supérieur	31,2	62,4	11,0	5,0	2,0	97,9	38,5	33,4	2,3	0,0	0,2	272
Indice de bien-être économique												
Plus Pauvre	12,6	28,9	9,3	5,1	4,8	93,2	15,4	20,1	3,6	0,4	0,4	916
Pauvre	17,8	38,8	14,5	4,3	6,2	94,0	24,6	25,2	4,1	0,9	0,4	1076
Moyen	19,3	42,4	15,0	7,6	8,5	94,9	30,9	30,4	6,0	0,8	0,6	983
Riche	20,4	43,1	18,2	9,0	6,4	95,2	32,2	29,5	7,4	0,4	0,9	940
Plus Riche	29,1	54,7	14,1	5,8	3,5	94,8	33,3	31,8	4,1	0,0	0,5	873

À suivre...

Tableau 4.5 — Suite

Caractéristiques sociodémographiques	Motifs de déplacement du pays d'origine à un autre pays											Effectif
	Affectation	Étude ou Formation ou Apprentissage	Conflits familiaux	Fin aventure /Fatigue	Retour définitif	Emploi/Opportunité d'emploi ou de travail	Déplacements forcés (Réfugiés, Asile, Politiques, Etc.)	Famille (Mariage, regroupement, formation, etc.)	Papiers non à jour	Ne Sait Pas	Autre	
Bénin	23,9	51,1	12,2	8,7	5,2	90,9	32,8	39,3	6,7	0,7	0,3	8 045
Département												
Alibori	2,5	37,1	2,9	0,6	0,0	79,3	26,7	25,7	0,0	1,1	1,7	351
Atacora	29,6	80,6	31,9	30,3	32,2	94,5	83,2	81,4	24,9	1,3	1,2	132
Atlantique	25,0	68,0	11,3	12,9	6,3	88,4	46,3	51,1	16,6	0,7	0,2	2 182
Borgou	25,2	44,4	31,2	13,7	15,0	86,9	42,0	50,8	11,1	0,3	0,6	665
Collines	15,6	38,2	18,0	1,0	1,3	91,8	30,8	26,9	0,0	2,4	0,6	546
Couffo	9,7	33,8	4,7	0,0	0,0	97,8	5,2	12,3	0,0	0,0	0,4	314
Donga	24,7	47,9	12,2	7,2	13,8	90,1	23,8	50,7	10,6	1,8	0,3	191
Littoral	31,9	51,4	3,6	1,1	2,1	95,9	26,3	30,2	0,7	0,4	0,4	1 177
Mono	11,1	21,1	3,4	2,2	0,7	95,7	9,5	15,5	1,2	0,0	0,0	226
Ouémé	34,1	60,6	16,0	17,8	5,2	90,0	35,6	50,1	3,2	0,2	0,0	1 291
Plateau	29,8	40,9	5,1	2,7	3,8	95,8	26,0	37,4	0,2	0,7	0,0	311
Zou	9,5	19,8	9,9	0,7	0,0	93,2	6,7	11,9	0,0	1,1	0,0	658
Milieu de résidence												
Urbain	24,4	55,2	11,2	6,0	4,6	92,5	31,4	37,8	3,4	0,8	0,4	4 826
Rural	23,2	45,1	13,7	12,6	6,1	88,4	35,0	41,7	11,7	0,6	0,2	3 218
Niveau d'instruction												
Aucun	19,9	42,8	12,6	7,0	5,1	89,6	28,4	38,0	5,3	1,0	0,4	3 046
Primaire	22,3	50,2	12,1	8,3	4,8	91,5	31,9	37,7	6,9	0,7	0,3	1 711
Secondaire 1er cycle	25,7	54,9	10,8	10,2	4,9	91,7	32,1	38,8	8,3	0,5	0,2	1 627
Secondaire 2nd cycle	30,3	60,8	12,4	9,2	5,3	91,5	38,0	39,6	7,6	0,6	0,3	877
Supérieur	31,9	67,1	13,5	12,1	7,0	91,6	47,8	49,0	7,8	0,3	0,4	784
Indice de bien-être économique												
Plus Pauvre	12,9	37,3	9,3	5,1	4,0	89,7	19,8	31,1	2,2	1,4	0,5	769
Pauvre	21,5	42,3	16,6	6,9	6,3	89,8	32,7	42,2	6,3	0,7	0,3	862
Moyen	23,0	45,8	13,2	8,5	5,6	91,1	31,8	37,5	7,9	0,9	0,5	1 227
Riche	24,2	49,2	13,7	11,1	5,8	89,9	32,5	37,8	7,6	0,6	0,2	1 952
Plus Riche	27,3	60,0	10,4	8,5	4,6	91,9	36,5	42,1	7,0	0,5	0,2	3 235

4.6. OPINION DES NON-MIGRANTS SUR LES MIGRANTS RETOUR

Au cours de cette enquête, une question a été posée sur le sentiment que ressentent les non migrants par rapport aux migrants retour. Le tableau 4.5 fait ressortir des informations sur l'envie des non migrants envers les migrants retour.

Environ un non-migrant sur trois (34,7%) déclare envier la situation des migrants retour. La richesse (44,0%), le prestige (29,7%), la connaissance (17,4%) et l'équipement (8,3%) sont les principaux motifs évoqués par les non migrants pour envier les migrants retour.

Les personnes vivant dans les départements de l'Atlantique (10,8%), des Collines (10,5%), du Couffo (13,5) et de l'Ouémé (19,1%) sont celles qui envient plus les migrants retour.

De même, plus de la moitié des personnes vivant en milieu rural (58,2%) et les femmes (52,5%) avouent envier les migrants retour. Les jeunes non migrants de 15-34 ans ainsi que les non instruits (41,8%) sont les plus envieux. Il est à noter qu'au moins 20% de chaque catégorie (plus pauvre, pauvre, moyen et riche) ont exprimé leur sentiment d'envie des migrants retour à l'exception des plus riches qui sont 16,6%.

Il ressort de l'analyse des raisons principales selon les différentes caractéristiques que trois motifs déterminent le comportement envieux des non migrants vis-à-vis des migrants retour. Selon les départements, la richesse est citée par un grand nombre d'individus résidant dans les départements de l'Atacora (55,3%), l'Atlantique (46,3%), le Borgou (41,6%), la Donga (58,9%), l'Ouémé (58,9%), le Plateau (50,3%) et le Zou (60,9%). Vient ensuite le prestige pour ceux des départements des Collines (38,0%), Couffo (59,1%), Littoral (38,2%) et Mono (48,8%) et enfin la connaissance chez les non migrants de l'Alibori (52,7%) pour avoir envié les migrants retour.

Qu'on soit en milieu de résidence, les regards des non migrants sont plus tournés vers la richesse des migrants retour. C'est le cas pour les deux sexes, les hommes (47,4%) comme les femmes (41,0%) non migrants envient les migrants retour à cause de leur richesse. Quel que soit le groupe d'âge, les non migrants envient tous les migrants retour principalement pour leur richesse et leur prestance. Il en est de même, quel que soit le quintile de bien-être économique.

Tableau 4.6 : Envie portée envers les migrants

Pourcentages de non migrants ayant envié un migrant retour et le motif de l'envie, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage de non migrants envié un migrant retour	Motif d'envie						Total	Effectif
		Connaissance	Prestige	Plusieurs femmes/enfants	Richesse	Équipement/matériel	Autre		
Bénin	34,7	17,4	29,7	0,4	44,0	8,3	0,2	100	8 330
Département									
Alibori	6,8	52,7	8,8	0,0	30,2	8,3	0,0	100	708
Atacora	5,9	8,2	13,6	0,6	55,3	22,2	0,2	100	524
Atlantique	10,8	13,9	27,9	0,2	46,3	11,2	0,4	100	680
Borgou	4,1	38,8	6,4	3,7	41,6	8,3	1,1	100	441
Collines	10,5	19,9	38,0	1,0	27,8	13,0	0,3	100	894
Couffo	13,5	12,4	59,1	0,2	26,9	1,4	0,0	100	1 017
Donga	2,4	6,0	2,3	0,0	58,9	32,2	0,6	100	356
Littoral	4,7	21,4	38,2	0,0	37,0	2,9	0,6	100	461
Mono	5,8	15,0	48,8	0,0	33,5	2,7	0,0	100	827
Ouémé	19,1	12,1	21,0	0,2	58,9	7,7	0,0	100	1 338
Plateau	8,1	15,5	25,9	0,0	50,3	8,4	0,0	100	582
Zou	8,2	10,3	28,1	0,0	60,9	0,8	0,0	100	502
Milieu de résidence									
Urbain	41,8	17,9	28,1	0,2	47,3	6,2	0,3	100	3 642
Rural	58,2	17,0	30,9	0,5	41,7	9,8	0,1	100	4 688
Sexe									
Masculin	47,5	19,0	24,8	0,6	47,4	8,1	0,1	100	3 970
Féminin	52,5	15,9	34,2	0,2	41,0	8,5	0,2	100	4 360
Groupes d'âge									
15-19 ans	29,3	20,1	32,7	0,2	38,8	8,0	0,1	100	2 393
20-24 ans	15,6	18,6	28,3	0,3	44,0	8,5	0,3	100	1 329
25-29 ans	11,7	15,5	28,6	0,2	45,2	10,1	0,3	100	981
30-34 ans	10,3	15,0	30,3	0,4	46,0	8,0	0,4	100	848
35-39 ans	8,5	15,8	23,4	0,5	52,8	7,4	0,1	100	713
40-44 ans	7,5	13,5	29,6	0,6	46,2	10,0	0,1	100	600
45-49 ans	4,8	16,9	29,0	0,4	44,7	9,0	0,0	100	401
50-54 ans	3,9	16,3	27,2	0,5	48,6	7,4	0,0	100	339
55-59 ans	2,3	16,0	32,9	1,6	42,0	7,5	0,0	100	196
60-64 ans	2,2	15,3	29,4	0,7	48,1	6,6	0,0	100	195
65 ans et plus	3,9	18,3	31,6	0,4	45,0	4,6	0,0	100	335
Niveau d'instruction									
Aucun	41,9	16,5	28,3	0,6	44,8	9,7	0,1	100	3 519
Primaire	21,9	13,7	30,9	0,3	46,6	8,3	0,1	100	1 782
Secondaire 1er Cycle	23,8	19,3	30,0	0,2	43,4	7,0	0,1	100	1 963
Secondaire 2nd Cycle	9,3	19,7	35,3	0,1	38,0	6,3	0,6	100	802
Supérieur	3,1	33,7	22,7	0,0	38,6	4,0	0,9	100	264
Quintile de bien-être économique									
Plus pauvre	20,9	14,8	35,6	0,5	40,7	8,3	0,0	100	1 832
Pauvre	21,8	13,6	29,7	0,7	45,5	10,4	0,1	100	1 770
Moyen	20,6	18,7	27,5	0,3	44,1	9,2	0,3	100	1 754
Riche	20,0	18,0	27,3	0,2	47,1	7,3	0,2	100	1 607
Plus riche	16,6	23,2	28,3	0,1	42,5	5,5	0,4	100	1 367

4.7. ATTENTE DES NON-MIGRANTS VIS-À-VIS DU GOUVERNEMENT

L'enquête sur la migration a permis également de prendre connaissance de l'attitude que le Gouvernement doit adopter par rapport à la migration selon le type de migration. Le tableau 4.7 renseigne sur l'attente des non migrants vis-à-vis du gouvernement par rapport aux migrations internes et internationales.

Pour la migration interne, au niveau national, 38,7% des non migrants estiment que le gouvernement devrait entreprendre des actions visant à encourager la migration interne. Cet avis est plus partagé par les non migrants du Couffo (82,0%) à l'opposé de ceux de l'Atacora qui pensent que l'État devrait décourager le phénomène migratoire à l'intérieur du pays (36,7%). Parmi, les non migrants résidant en zone urbaine, 7,9% sont pour l'interdiction de la migration interne, 27,0% pensent que l'État ne doit pas s'en occuper

et 37,6% acceptent que le gouvernement la favorise. Les attentes des non migrants varient selon l'âge. Dans tous les groupes d'âge, 1 non migrant sur 3 est favorable à une migration interne. Les plus jeunes 15-19 ans et 20-24 ans représentent la faible proportion respectivement 5,7% et 7,3% à approuver l'interdiction de la migration interne par le gouvernement.

Par ailleurs, pour la migration internationale, 19,3% des non migrants estiment que le gouvernement doit décourager la migration internationale, 21,8% pensent qu'il ne faut pas s'en occuper et 28,2% sont pour que l'État encourage. Comme pour la migration interne, le Couffo enregistre la majorité (59,1%) des non migrants qui souhaiteraient que le gouvernement favorise la migration internationale. Cette idée est plus répandue dans la catégorie des hommes (30,5%) que des femmes (26,1%) et notamment chez les moins âgés 15-19ans (33,7%). En revanche, 23,5% des non migrants qui n'ont aucun niveau d'instruction optent pour les mesures gouvernementales visant à décourager le phénomène migratoire international contre 34,4% de ceux d'instruction supérieure. L'analyse selon le quintile de bien-être économique révèle que 26,7% des plus riches préfèrent que l'État ne s'en occupe pas.

Tableau 4.7 : Attentes des non migrants vis-à-vis du gouvernement

Pourcentage de non migrants par rapport à leur attente sur l'attitude du gouvernement en matière de migration, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMB-2 Bénin 2020

Caractéristiques sociodémographiques	Par rapport aux migrations internes				Total	Effectif	Par rapport aux migrations internationales				Total	Effectif
	Favoriser	Interdire	Ne pas s'en occuper	NSP			Encourager	Décourager	Ne pas s'en occuper	NSP		
Bénin	38,7	9,2	24,5	27,5	100	23 985	28,2	19,3	21,8	30,8	100	23 985
Département												
Alibori	35,3	7,1	19,8	37,9	100	2 588	17,0	19,6	22,2	41,2	100	2 588
Atacora	18,2	36,7	21,7	23,3	100	1 806	17,6	40,1	20,1	22,2	100	1 806
Atlantique	31,2	1,4	44,8	22,7	100	2 366	23,6	5,7	43,1	27,6	100	2 366
Borgou	46,8	11,8	15,7	25,8	100	3 434	23,1	34,8	13,3	28,8	100	3 434
Collines	51,1	10,9	29,6	8,5	100	1 554	38,2	30,3	14,5	17,0	100	1 554
Couffo	82,0	7,3	8,7	2,1	100	1 578	59,1	29,5	7,9	3,5	100	1 578
Donga	36,3	9,8	21,7	32,2	100	1 643	18,1	28,6	19,0	34,2	100	1 643
Littoral	27,0	6,2	45,8	21,0	100	1 417	27,2	7,8	42,0	23,0	100	1 417
Mono	48,0	4,1	40,6	7,3	100	1 513	45,1	26,8	19,6	8,5	100	1 513
Ouémé	28,3	7,8	19,8	44,1	100	3 032	27,0	9,7	21,0	42,4	100	3 032
Plateau	37,6	5,1	16,9	40,4	100	1 937	29,0	5,9	17,0	48,1	100	1 937
Zou	37,4	9,5	18,2	34,9	100	1 117	25,3	17,5	11,0	46,2	100	1 117
Milieu de résidence												
Urbain	37,6	7,9	27,0	27,5	100	10 373	30,1	15,5	23,8	30,6	100	10 373
Rural	39,6	10,1	22,7	27,6	100	13 612	26,8	22,0	20,3	30,9	100	13 612
Sexe												
Masculin	41,3	10,5	24,4	23,9	100	11 171	30,5	20,6	21,9	26,9	100	11 171
Féminin	36,5	8,1	24,6	30,8	100	12 814	26,1	18,1	21,6	34,2	100	12 814
Groupes d'âge												
15-19 ans	41,5	5,7	23,7	29,1	100	5 366	33,7	13,7	20,7	31,8	100	5 366
20-24 ans	41,0	7,3	23,6	28,0	100	3 482	29,1	18,3	21,5	31,1	100	3 482
25-29 ans	37,2	10,3	25,8	26,8	100	3 071	27,3	20,9	22,9	28,9	100	3 071
30-34 ans	35,6	10,1	25,7	28,5	100	2 603	25,2	19,9	23,6	31,3	100	2 603
35-39 ans	35,6	11,1	26,9	26,3	100	2 312	23,3	23,0	23,3	30,4	100	2 312
40-44 ans	37,9	10,7	24,9	26,5	100	1 911	28,1	19,0	21,8	31,2	100	1 911
45-49 ans	40,1	11,5	23,4	25,1	100	1 382	27,9	21,7	21,6	28,9	100	1 382
50-54 ans	40,0	11,7	23,1	25,2	100	1 190	25,8	25,0	20,6	28,7	100	1 190
55-59 ans	36,3	12,2	25,6	25,8	100	715	27,3	21,4	20,3	31,0	100	715
60-64 ans	40,0	11,2	23,7	25,1	100	695	26,1	24,8	20,0	29,1	100	695
65 ans et plus	35,9	11,6	22,3	30,2	100	1 258	22,7	23,1	20,6	33,6	100	1 258

À suivre...

Tableau 4.7 — Suite

Caractéristiques sociodémographiques	Par rapport aux migrations internes				Total	Effectif	Par rapport aux migrations internationales				Total	Effectif
	Favoriser	Interdire	Ne pas s'en occuper	NSP			Encourager	Décourager	Ne pas s'en occuper	NSP		
Niveau d'instruction												
Aucun	35,2	11,4	21,4	32,0	100	13 043	21,9	23,5	19,5	35,1	100	13 043
Primaire	42,3	6,5	28,8	22,4	100	4 109	32,7	15,6	24,8	26,9	100	4 109
Secondaire 1er Cycle	42,7	7,2	26,2	23,8	100	4 355	36,7	14,2	22,2	26,9	100	4 355
Secondaire 2nd Cycle	45,3	6,9	27,1	20,8	100	1 807	37,8	14,7	24,5	23,0	100	1 807
Supérieur	36,8	5,7	36,6	21,0	100	671	34,3	10,3	34,4	21,0	100	671
Quintile de bien-être économique												
Plus pauvre	44	9,2	19	27,8	100	5 143	30,3	22,5	16,5	30,7	100	5 143
Pauvre	38,5	11,5	24	26	100	5 357	25,6	23,5	21,6	29,3	100	5 357
Moyen	37,8	10,5	25,8	25,9	100	5 051	26,5	21,4	22,3	29,8	100	5 051
Riche	37,9	8,6	24	29,4	100	4 582	28,5	15,6	22,7	33,1	100	4 582
Plus riche	34,6	5,1	31,2	29,1	100	3 852	30,7	11,2	26,7	31,5	100	3 852

CONCLUSION

Ce chapitre a permis de comprendre l'intention, la destination, les raisons et opinions des personnes migrantes et non migrantes sur le phénomène de la migration ainsi que leur attente vis-à-vis du Gouvernement dans ce domaine précis.

En effet, 8,9% des non migrants âgés de 15 ans ou plus ont l'intention de migrer, 38,3% des migrants retour et 22,9% des autres migrants désirent migrer au cours des 12 mois suivant l'enquête. Les régions extérieures convoitées par les autres migrants et les migrants retour pour effectuer la migration sont respectivement les pays de l'UEMOA (31,4%) et les autres pays de la CEDEAO (46,4%). Les lieux de destination interne privilégiés des migrants sont les départements du Littoral et de l'Atlantique. Les motifs de migration évoqués par les migrants retour et autres migrants sont principalement la recherche d'emploi ou de meilleures opportunités ainsi que les études ou formations. Les conflits et déplacements forcés sont cités parmi les raisons de migration notamment dans le département de l'Atacora où le problème se pose avec acuité au regard des réalités de certaines localités de ce département. De plus, l'attachement à la localité de résidence et la responsabilité familiale constituent les raisons majeures évoquées par les non migrants n'ayant pas l'intention de migrer (21,2% et 21,1% respectivement).

Par ailleurs, plusieurs migrants estiment que l'État doit favoriser la migration en adoptant des politiques migratoires spécifiques pour aider les migrants surtout en ce qui concerne la migration internationale, car un pays d'émigration comme le Bénin, peut tirer profit de la mobilité internationale qui se développe dans le monde actuel, notamment avec la politique économique mise en place qui favorise la mise en place des zones franches économiques et les conditions attirantes d'installation des nouvelles entreprises.

Les défis à relever sont, entre autres, la mise en place de stratégies fonctionnelles pour favoriser les interventions en matière de migration, la modernisation des différentes localités pour réduire les déplacements des villages vers les villes, surtout que les jeunes désertent souvent les villages qui sont producteurs des matières premières agricoles de subsistance et de grandes valeur (maïs, soja, coton, acajou, karité, etc.).

CHAPITRE 5 :

**BENEFICIAIRES ET EMETEURS DES
TRANSFERTS DE FONDS DES
MIGRANTS**

INTRODUCTION

L'intérêt suscité par le thème des transferts et du développement économique n'est pas nouveau. Déjà en 1994, la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) concluait qu'il valait mieux maîtriser les migrations internationales afin d'en optimiser les bénéfices et d'en réduire les inconvénients.

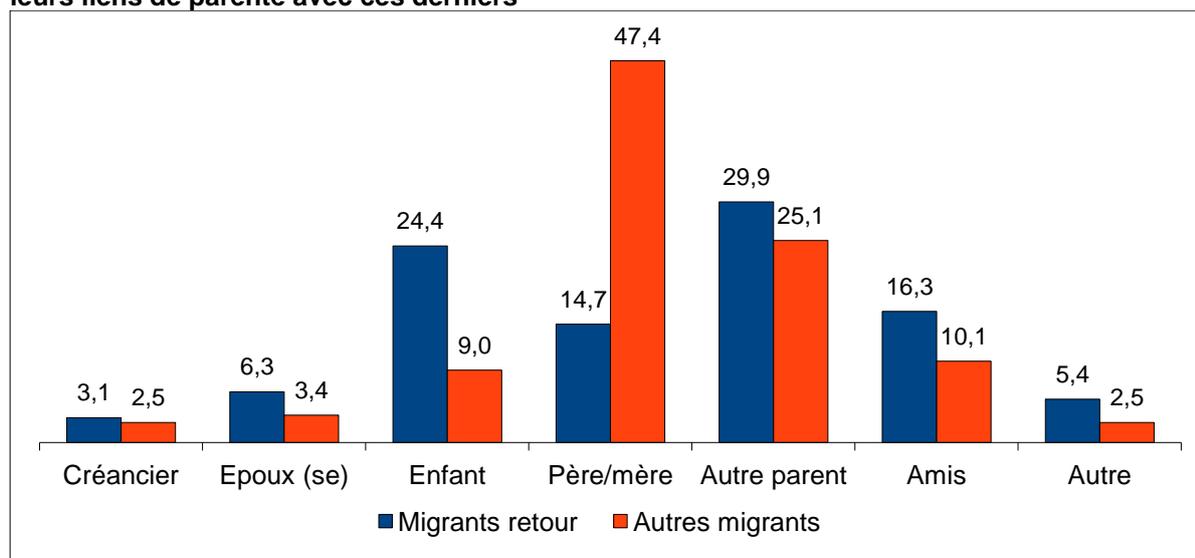
Face au flux croissant de la migration au sein de la sous-région ouest-africaine (4,6 millions en moyenne entre 2000 et 2010 annuellement contre 2 millions par année entre 1990 et 2000⁹), il s'est imposé la question de savoir si ce phénomène est avantageux ou non pour les économies de l'UEMOA. Le thème des migrations est au cœur du débat politique tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine des migrants. Les experts du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) justifient que si elle est soigneusement gérée, la migration peut profiter au développement de tous les pays impliqués (Rùa, 2010). L'EMB-2 s'est donc intéressée à cette pratique, qui peut révéler la condition du migrant.

5.1. FONDS ET BIENS ENVOYÉS PAR LES MIGRANTS INTERNES

5.1.1. Envoi d'argent par les migrants retours et les autres migrants

Les envois de fonds effectués par les migrants retour et les autres migrants sont destinés aussi bien aux membres de leurs familles, à leurs amis qu'à d'autres parents résidant au Bénin. Chez les migrants retour, la plus grande part des envois est destinée aux autres parents (29,9%) suivis des enfants (24,4%) tandis que chez les autres migrants ces envois ont pour destinataires prioritaires les pères/mères (47,4%). Dans les deux catégories, les époux(ses) ne sont concernés (es) que par respectivement 6,3% et 3,4% des envois.

Graphique 5.1 : Répartition (en %) des bénéficiaires des transferts de fonds des migrants selon leurs liens de parenté avec ces derniers



Source : INStad, EMB-2, 2020

⁹ International Migration Report, 2013

En nous intéressant au lieu de résidence des bénéficiaires des transferts des migrants, il est constaté que plus de 8 bénéficiaires sur 10 résidents au Bénin, aussi bien chez les migrants retour que chez les autres migrants. Ces derniers se retrouvent le plus souvent dans le Littoral, l'Atlantique et l'Ouémé. Quant aux bénéficiaires résidant hors du pays, ceux des autres migrants (12,6%) représentent en termes de proportion, le double de ceux des migrants retour (6,0%) et se retrouvent le plus souvent dans l'espace CEDEAO.

Tableau 5.1 : Lieu de résidence des bénéficiaires de fonds des migrants

Répartition (%) des bénéficiaires de fonds des migrants retour et autres migrants au cours des 12 derniers mois, selon leur département ou pays de résidence, EMB-2 Bénin 2020

	Migrant retour	Autre migrant
Bénin	94,0	87,4
Alibori	1,4	1,4
Atacora	1,4	1,6
Atlantique	15,2	14,7
Borgou	9,6	6,0
Collines	5,2	4,2
Couffo	3,1	2,6
Donga	2,8	1,9
Littoral	22,6	20,9
Mono	3,5	3,1
Ouémé	12,4	17,9
Plateau	6,4	2,5
Hors du Bénin	6,0	12,6
UEMOA	2,0	5,4
CEDEAO	3,7	7,1
Autre Afrique	0,0	0,0
Hors Afrique	0,3	0,1
Total	100	100

S'agissant de la périodicité (cf. tableau 5.2), il est important de souligner que les transferts se font beaucoup plus de façon occasionnelle (62,9% chez les migrants retour et 70,2% chez les autres migrants). En dehors de ces transferts occasionnels, il est remarqué que les transferts réguliers ont été généralement faits à une fréquence mensuelle (26,0% chez les migrants retour contre 21,2% chez les autres migrants).

Tableau 5.2 : Périodicité d'envois de fonds des migrants

Répartition (%) des envois de fonds des migrants retour et autres migrants au cours des 12 derniers mois, selon la périodicité, EMB-2 Bénin 2020

	Migrant retour	Autre migrant
Hebdomadaire	6,7	3,9
Mensuelle	26,0	21,2
Trimestrielle	1,6	2,6
Semestrielle	1,1	1,0
Annuelle	1,7	1,2
Occasionnelle / dans certaines circonstances	62,9	70,2
Total	100,0	100,0
Effectif	4 007	7 320

L'examen du tableau 5.3 révèle que le moyen d'envoi privilégié est le Mobile Money aussi bien en termes de volume (33,7% par le téléphone portable et 54,4% depuis un guichet), qu'en terme de valeur (31,6% par le téléphone portable et 46,0% depuis un guichet)

Tableau 5.3 : Principaux canaux d'envois de fonds par les migrants

Répartition (%) en valeur et en volume des envois de fonds des migrants retours et autres migrants selon les principaux canaux, EMB-2 Bénin 2020

	Migrants retour		Autres migrants		Total migrants retour et autres migrants	
	Proportion Volume (%)	Proportion Valeur (%)	Proportion Volume (%)	Proportion Valeur (%)	Proportion Volume (%)	Proportion Valeur (%)
Principal moyen d'envoi						
Espèce déposée à la banque (agence / agent / guichet automatique)	0,5	9,2	0,4	0,5	0,43	3,89
Agence de transfert d'argent (Western Union, Money Gram, Wari, etc.)	1,0	3,1	2,1	11,9	1,70	8,46
Par la Poste	0,1	6,8	0,0	0,0	0,04	2,65
Transfert via SFD/Banque	0,4	0,4	0,0	0	0,12	0,14
Mobile Money (MTN Mobile Money, /Moov Money) via téléphone portable	29,8	23,4	35,6	36,9	33,73	31,62
Mobile Money (MTN Mobile Money, /Moov Money) via un guichet de mobile money	57,7	47,3	52,8	45,2	54,37	45,98
Transaction bancaire via téléphone via Internet/en ligne	0,0	0,0	0,1	0,3	0,04	0,9
Amis ou famille	0,8	5,7	7,4	3,2	5,29	4,2
Moto/ taxi / Compagnie de Transport en commun	9,0	3,3	1,0	1,6	3,59	2,2
Combinaison de plusieurs moyens dont au moins un moyen formel	0,5	0,6	0,3	0,3	0,35	0,4
Combinaison de plusieurs moyens informels	0,0	0,0	0,3	0,3	0,23	0,2
Autre	0,2	0,3	0,7	0,1	0,12	0,1
ProportionProportionProportion	32,15	100	67,85	60,95	100	100

Le tableau 5.4, permet de faire ressortir l'usage des fonds envoyés par les migrants. De l'analyse de ce tableau, il ressort que les plus fonds envoyés par les migrants retour contribuent aux dépenses de santé (23,3%), d'alimentaion (21,3%) mais aussi au financement des études (13,2%), au commerce (10,2%) et dans une moindre mesure les cérémonies, la construction, ...

Une proportion de 42,9% des fonds envoyés pour des soins de santé est destinée à un père ou une mère. Les migrants retour envoient de l'argent à des fins alimentaires généralement à un enfant (32,4%), à un autre membre de la famille (35,0%) et à un père ou une mère (23,1%).

Quant aux autres migrants, l'alimentation (45,5%) prend largement le dessus, suivie par la santé (21,3%) ; les autres usages faisant généralement moins de 7%. Les fonds envoyés pour des soins de santé sont majoritairement destinés à un père ou une mère (74,2%). Une bonne partie de l'argent envoyé pour l'éducation est destinée à un père ou une mère (37,6%), à un autre membre de la famille (33,4%) et à un enfant (24,8%). Cette dernière proportion peut s'expliquer par le fait qu'il arrive que des enfants vivent avec leurs grands-parents ou encore les frères et sœurs de l'autre migrant vivant toujours avec les parents.

Tableau 5.4 : Usage des fonds envoyés par les migrants selon le type de migrants et les bénéficiaires

Répartition (%) des fonds envoyés par les migrants retour et autres migrants selon l'usage, EMB-2 Bénin 2020

Usage des fonds envoyés	Bénéficiaires							
	Créancier	Époux (se)	Enfant	Père/mère	Autre parent	Amis	Autre	Ensemble
Migrant retour								
Cérémonies	12,2	1,5	2,1	25,1	59,3	31,5	2,1	7,2
Santé	0,7	13,3	21,2	42,9	32,5	15,5	5,2	23,3
Éducation	2,0	15,5	43,7	18,0	31,1	9,9	0,0	7,9
Étude	1,2	5,8	60,0	2,4	41,7	6,4	1,3	13,1
Apprentissage	2,0	5,7	49,4	15,5	34,7	8,3	3,3	8,2
Alimentation	1,7	9,7	32,4	23,1	35,0	16,3	3,3	21,3
Construction	3,4	15,5	2,0	3,4	71,8	36,9	14,9	2,4
Agriculture	0,0	4,1	34,7	81,4	0,0	14,5	0,0	1,1
Élevage	0,0	0,0	0,0	0,0	6,1	93,9	0,0	0,4
Commerce	17,3	7,3	7,1	12,2	41,0	40,4	11,7	10,2
Autre	3,4	2,0	14,9	16,1	35,7	39,8	16,2	0,6
Ne sais pas	35,0	15,7	4,5	23,0	31,3	38,4	10,5	4,2
Autre migrant								
Cérémonies	1,3	3,0	4,4	38,9	67,6	15,1	0,6	6,6
Santé	2,6	4,6	6,4	74,2	23,1	8,8	1,8	21,2
Éducation	5,4	14,1	24,8	37,6	33,4	6,4	3,9	5,0
Étude	1,9	6,1	38,9	17,9	48,9	14,4	1,9	4,9
Apprentissage	2,3	10,7	49,9	23,0	32,3	8,4	5,6	1,6
Alimentation	0,9	4,8	12,2	63,8	24,9	8,1	2,1	45,5
Construction	5,9	2,4	0,0	59,6	27,8	16,0	6,9	1,1
Agriculture	31,2	0,0	0,0	48,1	42,3	7,4	0,0	0,7
Élevage	0,0	0,0	0,0	12,8	64,3	23,3	12,3	0,2
Commerce	25,3	2,7	10,1	24,8	24,7	23,4	19,7	3,9
Autre	3,5	1,4	5,7	41,0	36,9	36,9	5,5	8,2
Ne sais pas	28,0	6,9	13,1	41,7	18,8	45,0	14,2	1,1

5.1.2. Envois de biens par les migrants retours et les autres migrants

Le tableau 5.5 révèle que les migrants retours ont davantage envoyé des biens à leurs autres parents (29,9%) et à leurs enfants (24,3%).

La même analyse selon les liens de parenté chez les autres migrants révèle que c'est majoritairement à leurs pères ou mères (47,4%) que ces derniers envoient des biens. Leurs autres bénéficiaires sont les autres parents (25,1%) et les amis (10,1%).

Tableau 5.5 Bénéficiaires des biens envoyés par les migrants

Répartition (%) des bénéficiaires de biens envoyés par les migrants retour et autres migrants selon le lien de parenté au cours des 12 derniers mois, EMB-2 Bénin 2020

	Bénéficiaires	
	Migrants retour	Autres migrants
Créancier	3,1	2,5
Époux (se)	6,3	3,4
Enfant	24,3	9,0
Père/mère	14,7	47,4
Autre parent	29,9	25,1
Amis	16,3	10,1
Autre	5,4	2,5
Total	100,0	100,0

Le tableau 5.6 présente la répartition des biens envoyés par les migrants selon leur nature et le lien avec les bénéficiaires. Il ressort que selon la nature des biens envoyés par les migrants retour, que ceux qui sont liés à l'habillement sont plus à destination des enfants (31,8%), des parents soit 23,7% et d'autre membre de la famille (17,1%). De même au niveau des autres migrants, les enfants, les parents ainsi que les autres membres de la famille sont ceux qui bénéficient le plus de ces types de biens, soit respectivement de 8,5%, 71% et 18,6%.

Les migrants envoient plus de vêtements à leurs enfants (56,4%). En revanche, chez les autres migrants, les parents en bénéficient plus (61%).

Tableau 5.6 : Nature des biens envoyés par les migrants

Répartition (%) des biens envoyés par les migrants retour et autres migrants selon les bénéficiaires, EMB-2 Bénin 2020

	Bénéficiaires						
	Créancier	Époux (se)	Enfant	Père/mère	Autres membres de la famille	Amis	Autre
Migrant retour							
Habillement	4,9	7,2	31,8	23,7	17,1	14,7	11,0
Alimentation	0,6	2,6	56,4	17,7	17,8	3,4	5,3
Équipement	0,0	0,0	30,3	17,3	0,0	0,0	52,4
Autre	0,0	0,0	0,0	0,0	77,5	0,0	22,5
Autre migrant							
Habillement	0,0	6,3	8,5	71,0	18,6	3,7	0,0
Alimentation	0,0	1,2	25,6	61,0	11,6	3,0	1,3
Équipement	0,0	4,6	6,9	46,7	32,2	9,6	0,0
Autre	0,0	0,0	0,0	49,8	30,0	8,8	20,1

Le tableau 5.7 rend compte de l'usage fait par les bénéficiaires, des biens reçus des migrants. Il en ressort que les biens envoyés par les migrants retour pour l'éducation et les études, l'apprentissage et à la formation sont destinés aux enfants.

Tableau 5.7 : Usage des biens envoyés par les migrants

Répartition (%) des biens envoyés par les migrants retour et autres migrants selon l'usage, EMB2 Bénin 2020

	Bénéficiaires						
	Créancier	Époux (se)	Enfant	Père/mère	Autre parent	Amis	Autre
Migrant retour							
Cérémonie	8,7	0,0	22,8	30,7	18,3	8,7	19,5
Santé	0,0	0,0	66,5	0,0	33,5	0,0	0,0
Éducation	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Étude	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Apprentissage / Formation	0,6	2,7	55,6	17,9	18,4	3,5	5,3
Alimentation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Autre	0,0	9,2	25,7	11,2	11,9	0,0	51,2
Autre migrant							
Cérémonie	0,0	2,3	34,9	64,5	15,1	0,0	0,0
Santé	0,0	24,3	52,2	14,1	47,8	0,0	0,0
Éducation	0,0	0,0	44,3	55,7	23,3	0,0	0,0
Étude	0,0	0,0	39,5	0,0	60,5	0,0	0,0
Apprentissage / Formation	0,0	0,7	24,5	62,9	11,8	2,0	1,3
Alimentation	0,0	0,0	0,0	36,1	42,3	21,6	0,0
Construction	0,0	0,0	0,0	41,7	58,3	0,0	0,0
Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce	0,0	0,0	0,0	58,4	26,2	0,0	41,6
Autre	0,0	0,0	0,0	75,4	24,6	0,0	0,0
Ne Sait Pas	0,0	0,0	0,0	33,6	0,0	66,4	0,0

5.2. FONDS ET BIENS REÇUS PAR LES MIGRANTS

5.2.1. Réception d'argent par les migrants retours et les autres migrants

Dans la population de migrants retour et de autres migrants, ils sont respectivement 22,6% et 17% à avoir reçu de l'argent d'une personne au cours des douze derniers mois précédant l'enquête. Les résultats du tableau 5.8 montrent que la plupart des migrants retour, reçoivent plus d'argent de leurs enfants (21,7%), des autres membres de leur famille (35,5%) et des amis (19,3%).

Tableau 5.8: Expéditeurs de fonds aux migrants

Répartition (%) des expéditeurs de fonds aux migrants retour et autres migrants au cours des 12 derniers mois, EMB-2 Bénin 2020

	Migrant retour	Autre migrant
Créancier	8,3	8,8
Époux (se)	7,8	9,1
Enfant	21,7	12,4
Père/mère	4,7	14,8
Autres membres de la famille	35,5	26,5
Ami	19,3	25,8
Autre	10,0	7,5

L'examen du tableau 5.9, révèle que la grande partie des expéditeurs de fonds aux migrants retour et aux autres migrants résident sur le territoire Béninois (79,7% pour les migrants retour et 89,7% pour les autres migrants).

Au niveau départemental, le Littoral, l'Atlantique et l'Ouémé apparaissent comme les lieux de provenance de la majorité des transferts à l'endroit des migrants retours et autres migrants.

Tableau 5.9 : Lieu de résidence des expéditeurs de fonds des migrants

Répartition (%) des expéditeurs de fonds des migrants retour et autres migrants au cours des 12 derniers mois, par expéditeur et selon département ou pays, EMB-2 Bénin 2020

	Migrant retour	Autre migrant
Département		
Alibori	0,7	2,8
Atacora	0,6	2,4
Atlantique	11,3	16,2
Borgou	9,0	4,8
Collines	5,6	4,1
Couffo	3,0	1,7
Donga	4,1	1,2
Littoral	38,1	37,5
Mono	2,7	2,3
Ouémé	11,1	15,6
Plateau	4,8	3,5
Zou	9,0	8,0
Total département	100	100
Pays		
BÉNIN	79,7	89,7
Hors du Bénin	20,3	10,3
UEMOA	6,0	3,8
AUTRE CEDEAO	8,5	2,9
Autre pays d'Afrique	2,4	1,3
Hors Afrique	3,3	2,4
Total Pays	100	100

Il ressort du tableau 5.10 que 65,9% des transferts reçus par les migrants retour sont occasionnels, suivi des réceptions mensuelles (20,2%). La même tendance se dégage chez les autres migrants.

Tableau 5.10 : Périodicité de réception de fonds des migrants

Répartition des réceptions de fonds par les migrants retour et autres migrants au cours des 12 derniers mois, selon la périodicité, EMB-2 Bénin 2020

	Migrant retour	Autre migrant
Journalière	0,1	0,0
Hebdomadaire	6,5	7,2
Mensuelle	20,2	20,9
Trimestrielle	2,3	2,7
Semestrielle	2,6	0,7
Annuelle	2,5	1,1
Occasionnelle / dans certaines circonstances	65,9	67,4
Total	100	100

Divers canaux ont été utilisés pour les transferts d'argent aux migrants retour et aux autres migrants (tableau 5.11). Le canal principal de réception en termes de masse de fonds reçus par les migrants retour est la réception par des amis ou la famille (76,9%) suivie des moyens de paiement par Mobile Money (depuis le téléphone portable (8,6%) et depuis un guichet (8,2%)). Du côté des autres migrants, le canal privilégié est celui du Mobile Money (54,1% depuis le téléphone portable et 14,51% depuis un guichet), suivi des agences bancaires (11,6%) et des agences de transfert d'argent (10,6%).

Tableau 5.11 : Principaux canaux de réception de fonds par les migrants

Répartition en valeur et en volume des réceptions de fonds des migrants retours et autres migrants selon les principaux canaux, EMB-2 Bénin 2020

	Migrants retour		Autres migrants		Total migrants retour et autres migrants	
	Proportion Volume (%)	Proportion Valeur (%)	Proportion Volume (%)	Proportion Valeur (%)	Proportion Volume (%)	Proportion Valeur (%)
Principal moyen d'envoi						
Espèce déposée à la banque (agence / agent / guichet automatique)	2,0	1,5	1,9	11,6	1,9	3,1
Agence de transfert d'argent (Western Union, Money Gram, Wari, etc.)	3,0	2,8	4,1	10,6	3,6	4,1
Par la Poste	0,2	0,2	0,0	0,0	0,1	0,1
Transfert via SFD/Banque	0,4	0,1	0,3	1,9	0,3	0,4
Mobile Money (MTN Mobile Money, /Moov Money) via téléphone portable personnel	46,8	8,6	62,2	54,1	55,2	16,2
Mobile Money (MTN Mobile Money, /Moov Money) via un guichet de mobile money	33,6	8,2	24,2	14,5	28,4	9,3
Transaction bancaire via téléphone via Internet/en ligne	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0
Amis ou famille	0,8	76,9	5,6	4,7	3,5	64,9
Moto/ taxi / Compagnie de Transport en commun	9,9	0,1	0,8	1,3	4,9	0,3
Combinaison de plusieurs moyens, dont au moins un moyen formel	0,6	0,5	0,0	0,0	0,3	0,4
Combinaison de plusieurs moyens informels	2,2	1,2	0,2	0,1	1,1	1,0
Autre	0,6	0,1	0,6	1,2	0,6	0,3
Proportion	45,1	83,4	54,93	16,6	100	100

Le tableau 5.12 renseigne sur les différentes utilisations faites des fonds envoyés aux migrants et le lien de parentés avec les expéditeurs par utilisation. L'analyse révèle que les enfants, les autres parents et les amis sont les principaux contributeurs aux dépenses de cérémonies qu'il s'agisse des migrants retour (10,8%, 62,1% et 24,6% respectivement) ou des autres migrants (8,5%, 54,2% et 27,8% respectivement). Pour les dépenses d'éducation, les autres parents (34,6%), amis (22,2%) et les époux (19,8%) sont les principaux contributeurs pour les migrants retour. Quant aux autres migrants, ce sont plutôt les autres parents (30%), les pères/mères (28,5%) et les époux (15,1%). En ce qui concerne les dépenses de santé les enfants, autres parents et époux sont les principaux

contributeurs pour les migrants retour et les enfants, pères/mères et autres parents chez les autres migrants. Pour ce qui est des dépenses alimentaires, les migrants de retour reçoivent les fonds principalement des autres parents, des enfants et des amis alors que les autres migrants les reçoivent des autres parents, des pères/mères et des enfants.

Tableau 5.12 : Fonds reçus par les migrants selon l'usage

Répartition (%) des fonds reçus par les migrants retour et autres migrants au cours des 12 derniers mois, par expéditeur et selon l'usage, EMB-2 Bénin 2020

	Expéditeurs						
	Créancier	Époux (se)	Enfant	Père/mère	Autre parent	Amis	Autre
Migrant retour							
Cérémonies	2,5	3,8	10,8	0,0	62,1	24,6	11,0
Santé	4,6	13,1	38,4	4,6	30,7	11,9	4,2
Éducation	4,6	19,8	9,5	10,5	34,6	22,2	13,7
Étude	3,7	12,7	7,7	10,9	43,7	20,1	14,9
Apprentissage	10,2	0,0	0,0	10,0	59,5	17,9	4,7
Alimentation	3,9	12,1	30,7	6,6	34,6	14,7	5,8
Construction	16,1	0,6	5,4	0,0	34,6	37,0	21,8
Agriculture	12,0	0,0	20,1	0,0	36,6	14,8	16,5
Élevage	47,3	0,0	0,0	0,0	14,1	38,5	38,5
Commerce	25,5	2,7	2,1	1,8	40,6	18,4	18,2
Autre	17,9	3,3	6,8	5,0	26,3	33,5	18,0
Autre migrant							
Cérémonies	9,0	0,0	8,5	4,0	54,2	27,8	5,0
Santé	2,6	14,6	32,8	20,0	30,5	9,9	1,4
Éducation	6,4	15,1	8,5	28,5	30,0	14,1	5,7
Étude	2,2	10,5	4,0	59,9	27,2	12,3	3,4
Apprentissage	11,5	19,2	4,6	20,5	49,0	13,7	0,0
Alimentation	2,0	15,9	19,5	20,8	29,2	16,3	2,0
Construction	5,2	1,3	17,1	0,0	11,8	42,1	30,7
Agriculture	9,3	0,0	18,5	14,3	20,9	13,5	23,6
Élevage	36,4	0,0	17,3	0,0	7,5	38,8	0,0
Commerce	24,8	0,9	6,3	3,1	29,1	27,3	12,7
Autre	12,8	4,1	2,8	5,3	19,2	47,4	13,9
Ne sais pas	66,6	0,0	4,9	0,0	0,0	28,5	0,0

5.2.2. Réception de biens par les migrants retours et les autres migrants

Le tableau 5.13 présente la répartition en pourcentage des expéditeurs de biens envoyés aux migrants retours et autres migrants au cours des douze derniers mois précédant l'enquête. Il ressort de l'analyse du tableau que chez les migrants retour, 22,5% reçoivent des biens de leurs enfants, 31,6% et 28,9% en reçoivent respectivement chez les autres membres de leur famille et chez leurs amis. En ce qui concerne les autres migrants, la majorité (41%) reçoit des biens de leurs parents (mère/père) et 35,9% en reçoivent des autres membres de leur famille.

Tableau 5.13 : Expéditeurs des biens envoyés aux migrants

Répartition (en %) des expéditeurs de biens envoyés aux migrants retour et autres migrants au cours des 12 derniers mois, selon l'expéditeur, EMB-2 Bénin 2020

	Migrant retour	Autre migrant
Créancier	3,1	0,2
Époux (se)	3,7	2
Enfant	22,5	8,5
Père/mère	12,5	41
Autres membres de la famille	31,6	35,9
Ami	28,9	11,4
Autre	6,6	4,4

Avec les données du tableau 5.14, on constate que, tant pour les migrants retour que pour les autres migrants, ce sont leurs autres parents qui sont proportionnellement plus nombreux à leur envoyer des articles d'habillement (34,5% et 39,5% respectivement des migrants retours et des autres migrants). Par ailleurs, si chez les migrants retours, leurs enfants et leurs amis leur envoient aussi des vêtements ou produits d'habillement (respectivement 25,5% chacun), il n'en est pas autant chez les autres migrants qui, eux, en reçoivent encore plutôt de leur père/mère (21,0%) et, dans une moindre mesure, de leurs enfants (19,8%).

Tableau 5.14 : Nature des biens reçus par les migrants

Répartition (%) des biens envoyés par les migrants retours et autres migrants selon les bénéficiaires, EMB-2 Bénin 2020

	Bénéficiaire						
	Créancier	Époux (se)	Enfant	Père/mère	Autres membres de la famille	Amis	Autre
Migrant retour							
Habillement	3,3	3,7	26,3	3,2	45,4	36,8	3,8
Alimentation	0,8	4,3	30,0	16,0	35,9	24,1	1,5
Équipement	2,3	2,9	5,6	3,1	25,8	72,4	7,7
Autre	5,9	3,0	9,0	7,0	29,8	21,4	24,0
Autre migrant							
Habillement	0,0	3,7	22,4	19,9	48,4	12,0	0,8
Alimentation	0,2	2,4	8,0	47,1	37,6	6,7	1,9
Équipement	0,0	8,2	12,9	21,6	30,7	27,4	5,8
Autre	1,0	0,0	7,1	34,5	30,2	17,8	13,6

L'EMB-2 a aussi cherché à savoir à quels usages sont destinés les biens reçus par les migrants, selon les expéditeurs (tableau 5.15).

Il est observé aussi que les biens reçus par les deux types de migrants destinés à l'agriculture sont par des amis (80,8% et 100% pour les migrants retours et les autres migrants).

Tableau 5.15 : Usage des biens reçus par les migrants

Répartition (%) des biens reçus par migrants retour et autres migrants au cours des 12 derniers mois, par expéditeur et selon l'usage, EMB-2 Bénin 2020

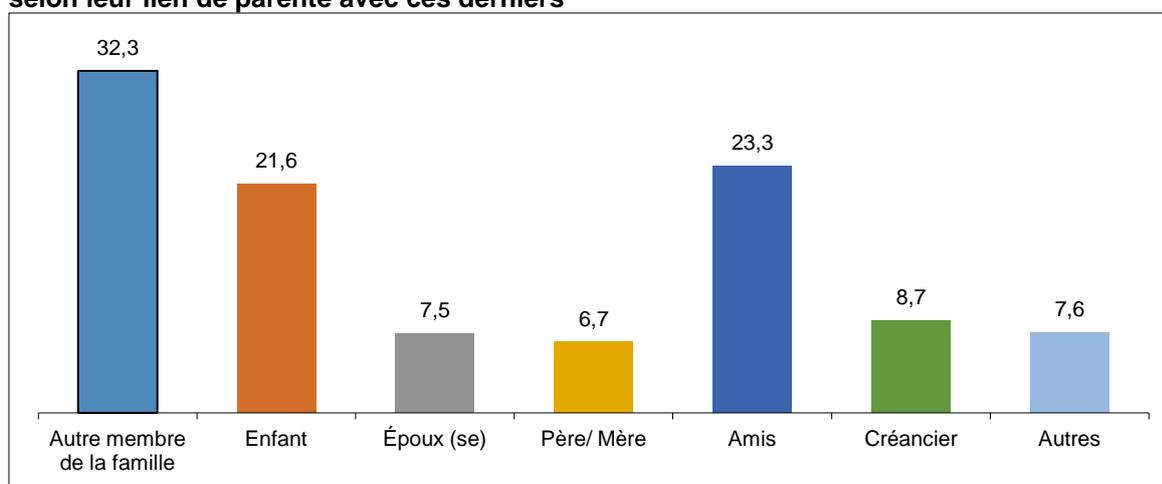
	Expéditeurs						
	Créancier	Époux (se)	Enfant	Père/mère	Autre parent	Amis	Autre
Migrant retour							
Cérémonie	13,7	0,0	2,7	0,0	42,9	72,9	7,4
Santé	0,0	7,9	5,8	0,0	60,6	69,4	3,8
Éducation	0,0	0,0	28,1	0,0	24,0	71,9	0,0
Étude	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0
Apprentissage / Formation	0,0	41,1	0,0	14,4	85,6	44,5	0,0
Alimentation	1,9	4,9	27,2	16,8	37,5	24,4	1,7
Construction	0,0	0,0	0,0	0,0	39,9	76,8	8,0
Agriculture	19,2	0,0	0,0	0,0	0,0	80,8	0,0
Élevage	0,0	0,0	0,0	22,6	33,2	44,2	0,0
Commerce	5,4	0,0	3,8	18,0	19,7	37,0	40,4
Autre	0,0	3,0	38,4	8,4	31,1	15,8	3,3
Autre migrant							
Cérémonie	0,0	0,0	18,7	25,0	69,6	7,0	0,0
Santé	0,0	2,1	21,4	14,1	65,7	7,6	4,9
Éducation	0,0	0,0	0,0	76,7	23,3	0,0	0,0
Étude	0,0	0,0	12,0	37,3	24,1	24,1	14,6
Apprentissage / Formation	0,0	0,0	0,0	84,8	33,3	32,7	0,0
Alimentation	0,3	1,7	6,8	48,3	39,8	5,9	1,1
Construction	0,0	34,4	0,0	27,4	27,4	27,4	38,3
Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Commerce	0,0	2,5	7,2	3,6	28,7	50,4	23,7
Autre	0,0	2,1	23,8	23,5	28,2	19,5	4,8
Ne Sait Pas	47,3	0,0	0,0	47,3	0,0	100,0	0,0

5.3. FLUX FINANCIER ET MATÉRIEL DES NON-MIGRANTS

5.3.1. Destinataires des transferts de fonds des non migrants et canaux de transaction

Il ressort de cette enquête que seulement 6,5% des non migrants ont eu à envoyer de l'argent à des proches au cours des douze derniers mois précédents l'enquête. Ces transferts d'argent ont été effectués dans la majorité des cas au profit des autres membres de la famille et des amis, dans les proportions respectives de 34% et 26,5%. Les époux(ses) sont ceux qui ont le moins reçu d'argent des non migrants du fait de la proximité géographique des conjoints dans la majorité des couples (cf. Graphique 5.2).

Graphique 5.2 : Répartition (en %) des bénéficiaires des transferts de fonds des non migrants selon leur lien de parenté avec ces derniers



Source : INStad, EMB-2, 2020

L'analyse suivant le milieu de résidence et les caractéristiques sociogéographiques des non migrants révèle quelques disparités entre les bénéficiaires des fonds transférés par ces non migrants. En effet, la part des non migrants du milieu urbain dans l'occurrence des transferts de fonds est de 4 points de pourcentage supérieur à celle de ceux qui résident en milieu rural (48%). De même, les hommes ont effectué 3/5 des transferts de fonds contre 2/5 pour les femmes.

L'observation plus approfondie des résultats, montre que des non migrants du milieu rural sont 1,5 fois plus susceptibles de faire des transferts au profit de leurs enfants que ceux du milieu urbain, soit dans 61,5% en milieu rural des cas contre 38,5% en milieu urbain. Cette situation est due au fait que les parents du milieu rural ont plus de chance de se séparer de leurs enfants pour des raisons d'éducation ou de formation professionnelle, qui nécessite des transferts d'argent, que ceux du milieu urbain. En ce qui concerne les époux(se), ils/elles ont plus de chance de recevoir d'argent de leurs conjoints(es) non migrants lorsque ceux-ci sont en milieu urbain qu'en milieu rural, soit 60% contre 40%. Du point de vue sexospécifique, les femmes non migrantes sont les moins susceptibles d'envoyer d'argent à des proches (moins de 2/5 des envois)

comparativement aux hommes lorsque les bénéficiaires sont différents de leurs géniteurs qui reçoivent dans 3/5 des cas de leurs filles que leurs fils (cf. tableau 5.16).

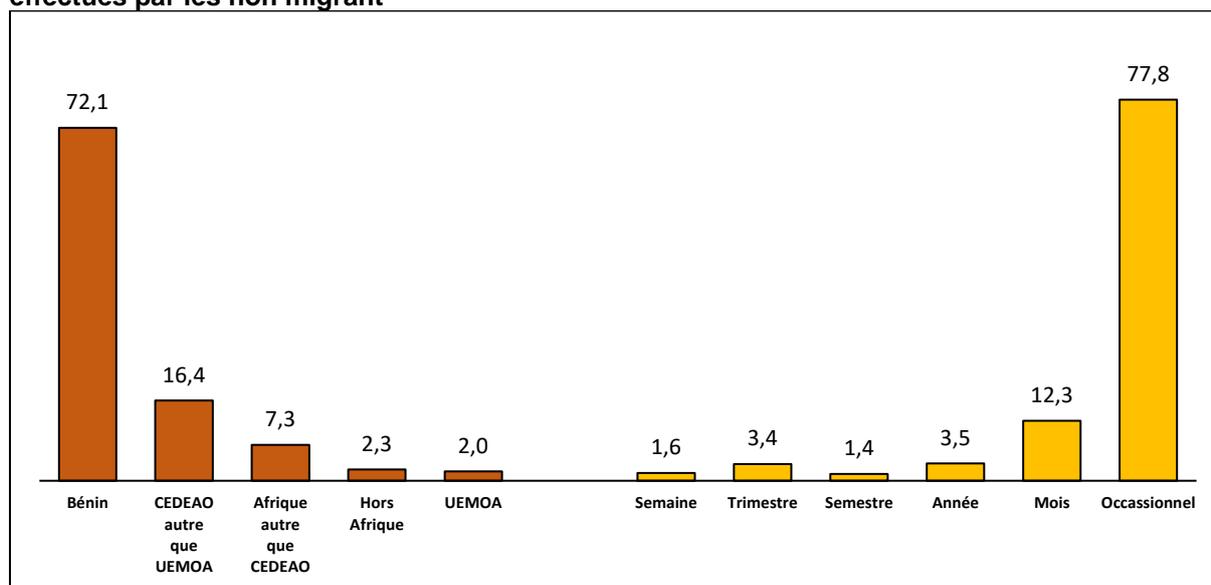
Tableau 5.16 : Envoi d'argent des non migrants

Pourcentage de non migrants ayant envoyé de l'argent à un proche vivant ailleurs les 12 derniers mois, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMB-2 Bénin 2020

	Non migrant ayant envoyé de l'argent	Lien du non migrant avec le récepteur								Effectif
		Une personne à qui le non-migrant a prêté de l'argent	Époux (se)	Enfant	Père/ Mère	Autre membre de la famille	Amis	Autres		
Bénin	6,5	5,9	3,7	18,6	18,8	34,0	26,5	4,7	1380	
Département										
Milieu de résidence										
Urbain	52,0	44,9	60,0	38,5	53,4	52,7	58,7	62,5	757	
Rural	48,0	55,1	40,0	61,5	46,6	47,3	41,3	37,5	623	
Sexe										
Masculin	61,9	64,3	78,3	62,4	39,6	61,8	80,2	55,5	863	
Féminin	38,1	35,7	21,7	37,6	60,4	38,2	19,8	44,5	517	
Groupes d'âge										
15-19 ans	2,7	0,0	0,0	0,0	0,8	3,8	4,5	3,1	37	
20-24 ans	7,4	9,1	7,8	0,0	5,7	6,7	12,3	4,8	110	
25-29 ans	14,3	6,8	16,8	0,5	20,5	18,1	17,1	13,6	176	
30-34 ans	15,7	28,0	11,6	1,2	22,3	18,4	17,4	18,1	220	
35-39 ans	16,3	13,6	6,3	4,9	23,5	18,0	15,4	28,7	225	
40-44 ans	15,5	18,9	26,5	18,9	15,9	13,0	17,0	7,2	205	
45-49 ans	9,1	12,1	18,5	14,5	6,2	8,4	7,6	3,7	146	
50-54 ans	6,7	4,8	2,4	20,0	2,7	4,8	3,0	8,6	108	
55-59 ans	5,5	2,5	3,5	16,7	2,1	3,5	4,3	2,7	71	
60-64 ans	3,5	2,7	2,6	12,4	0,3	2,3	1,1	2,1	42	
65 ans et plus	3,3	1,4	4,0	10,8	0,0	3,0	0,2	7,4	40	
Niveau d'instruction										
Aucun	39,0	39,8	22,8	57,2	44,2	36,3	25,6	37,9	522	
Primaire	25,8	24,3	31,2	24,0	26,8	24,7	27,0	34,6	359	
Secondaire 1er cycle	20,2	20,5	16,6	15,4	16,0	21,8	23,3	18,4	280	
Secondaire 2ème cycle	8,8	7,4	17,7	2,2	6,5	10,1	13,2	7,5	134	
Supérieur	6,2	8,0	11,7	1,2	6,5	7,1	10,8	1,6	85	
Quintile de bien-être économique										
Plus pauvre	7,2	9,0	6,8	14,2	3,3	4,6	6,9	7,1	112	
Pauvre	16,0	5,7	21,5	17,6	13,8	19,8	15,6	4,6	204	
Moyen	17,5	22,1	15,8	16,8	17,8	16,3	16,7	12,8	242	
Riche	25,7	40,3	14,7	24,3	29,3	25,0	21,1	32,9	352	
Plus riche	33,6	22,8	41,2	27,1	35,7	34,3	39,7	42,6	470	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	1 380	

Les transferts de fonds effectués par les non migrants ont été majoritairement domestiques ou internes et orientés vers les départements de l'Ouémé (38%) et du Littoral (31,2%). Pour les fonds à destination de la sous-région, ils ont été plus orientés vers les pays de la CEDEAO autres que de l'UEMOA (9,8%). La fréquence d'envoi a été peu régulière, puisque dans 77,8% des cas les envois ont été occasionnels. La régularité des envois de fonds a été plus mensuelle (12,3%) (cf. Graphique 5.3).

Graphique 5.3 : Répartition (en %) des destinations et fréquences des transferts de fonds effectués par les non migrant



Source : INStAD, EMB-2, 2020

Pour envoyer les fonds, les non migrants ont eu à faire recours au moyen de transfert mobile dans 80% des cas, dont 41,4% par le biais de leurs propres téléphones et 39,21% via les agences dédiées. Il est également constaté que la forme traditionnelle d'envoi d'argent via les parents ou amis en déplacement continue d'être utilisée, et représente le deuxième canal le plus important des transactions de fonds des non migrants vers les proches, soit 15% de ces transactions. Le recours aux institutions bancaires et financières a été marginal, et représente une part cumulée de moins de 3%. Ces chiffres traduisent une reconfiguration du marché de transfert d'argent, faisant perdre une part importante du marché aux structures bancaires et financières au profit des transactions par « Mobile Money » en forte croissance (cf. tableau 5.17).

Tableau 5.17 : Canaux utilisés par les non migrant pour effectués les transferts de fonds

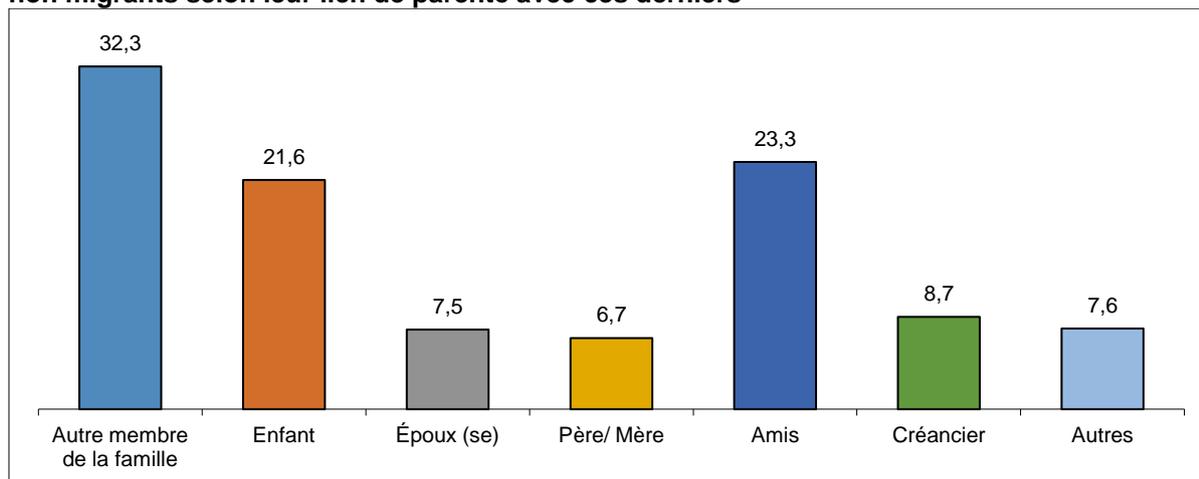
Pourcentage de non migrants ayant envoyé de l'argent à un proche vivant ailleurs les 12 derniers mois, selon le canal d'envoi utilisé, EMB-2 Bénin 2020

Canal d'envoi	Pourcentage
Banque (agence / agent / guichet automatique)	0,7
Agence de transfert d'argent (Western Union, Money Gram, Wari, etc.)	1,6
Transfert via SFD/Banque	0,1
Mobile Money (MTN Mobile Money, /Moov Money) via téléphone portable personnel	41,4
Mobile Money (MTN Mobile Money, /Moov Money) via un guichet de mobile money	39,2
Transaction bancaire via téléphone via Internet/en ligne	0,3
Amis ou famille	15,2
Moto/ taxi / Compagnie de Transport en commun	1,0
Combinaison de plusieurs moyens, dont au moins un moyen formel	0,0
Combinaison de plusieurs moyens informels	0,1
Autre	0,3

5.3.2. Provenance des transferts de fonds reçus par les non migrants et canaux de transaction

Des transferts ont été effectués au profit de 11,2% des non migrants au cours de la période de référence. Ces transferts ont été effectués par leur cercle familial dans près de 70% des cas, dont une part importante a été pourvue par des enfants et des autres membres de la famille (53,9%) et le reste l'a été par les époux/épouses et géniteurs dans les proportions respectives de 7,5% et 6,7%.

Graphique 5.4 : Répartition (en %) des pourvoyeurs ou émetteurs des fonds à destination des non migrants selon leur lien de parenté avec ces derniers

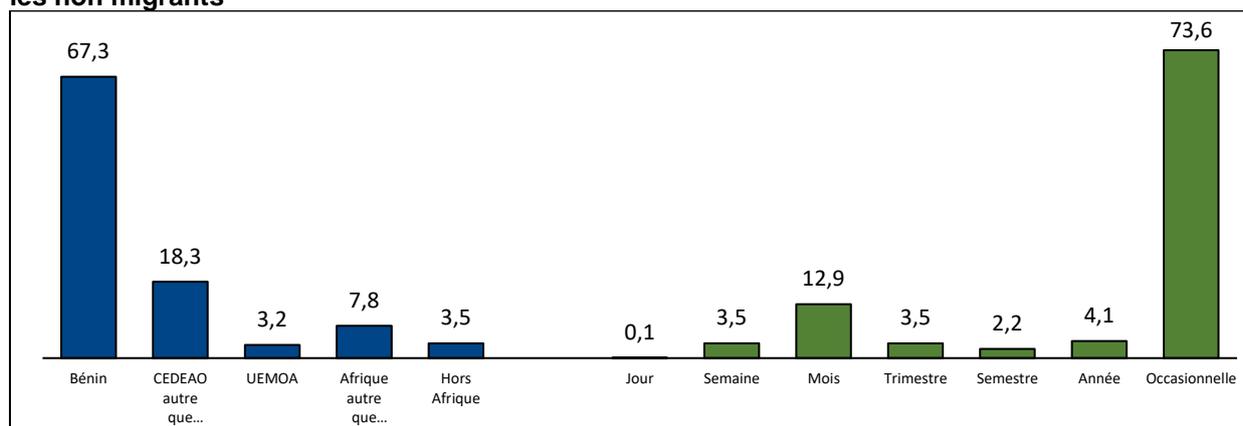


Source : INStAD, EMB-2, 2020

La distribution des non migrants ayant reçus de l'argent suivant le milieu de résidence et les caractéristiques sociodémographiques, montre une relative différence dans l'occurrence de réception de transferts de fonds par des non migrants entre le milieu rural (52,2%) et le milieu urbain (47,8%), entre les femmes (51%) et les hommes (49%). Il est également observé que 65% du nombre de transferts effectués au cours de la période de référence l'ont été principalement en direction de la population de 15 à 30 ans.

En ce qui concerne la provenance géographique des fonds reçus par les non migrants, il s'est agi principalement des transferts internes (67%). Des 32,7% de transferts internationaux reçus par les non migrants, 55% proviennent des pays de la CEDEAO autre que l'UEMOA et 10% des pays d'Asie, d'Europe et d'Amérique. Les pays d'Afrique autres que de la CEDEAO ont réalisé 23% des transferts de fonds internationaux au profit des non migrants. Quant aux pays de l'UEMOA, avec 3,2% de la part des transferts internationaux au profit des non migrants, ils ont réalisé la contribution la plus faible par rapport aux autres régions du monde.

Graphique 5.5 : Répartition (en %) des provenances et fréquences de réception des fonds par les non migrants



Source : INStAD, EMB-2, 2020

5.3.3. Envoi et réception de biens

En dehors des transferts monétaires envoyés par les non migrants, il y a eu des transferts en nature entre les non migrants et leurs proches. Ces transferts ont été effectués par 3,4% des non migrants au profit principalement de leurs familles, soit 87% des envois. Les autres proches des non migrants (ami, créanciers et autres) n'ont reçu que 13% environ des transferts effectués. En termes d'occurrence d'envoi de biens par les non migrants, le milieu rural a envoyé 2 fois plus que l'urbain (cf Tableau 5.18).

Tableau 5.18 : Envoi de biens et récepteur

Pourcentage de non migrants ayant envoyé des biens à un proche vivant ailleurs les 12 derniers mois, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMB-2 Bénin 2020

	Non migrant ayant envoyé des biens	Récepteur							Effectif
		Une personne chez qui le non-migrant a emprunté de l'argent	Époux (se)	Enfant	Père/ Mère	Autre membre de la famille	Amis	Autres	
Bénin	3,4	0,8	1,8	31,6	20,1	35,1	14,9	4,4	672
Milieu de résidence									
Urbain	37,2	7,6	75,5	25,3	49,0	40,0	32,9	30,4	248
Rural	62,8	92,4	24,5	74,7	51,0	60,0	67,1	69,6	424
Sexe									
Masculin	43,6	50,6	96,5	41,1	17,8	53,9	61,1	57,6	286
Féminin	56,4	49,4	3,5	58,9	82,2	46,1	38,9	42,4	386
Groupes d'âge									
15-19 ans	2,5	0,0	0,0	0,0	2,0	4,3	3,7	0,0	17
20-24 ans	4,5	0,0	0,0	0,4	5,0	6,3	7,0	3,1	29
25-29 ans	10,8	0,0	0,0	1,2	21,4	12,2	10,3	13,7	75
30-34 ans	14,3	38,0	7,4	1,9	24,5	17,4	20,9	6,4	89
35-39 ans	17,1	17,9	17,3	9,9	24,7	16,6	13,0	42,9	115
40-44 ans	12,8	44,1	37,6	12,4	14,1	11,5	13,7	5,1	87
45-49 ans	9,4	0,0	24,4	12,3	3,7	10,0	11,2	11,3	66
50-54 ans	11,0	0,0	13,3	17,2	4,5	13,2	9,8	2,9	80
55-59 ans	6,8	0,0	0,0	16,6	0,0	4,4	3,9	2,1	41
60-64 ans	4,7	0,0	0,0	13,0	0,0	1,5	3,2	3,1	28
65 ans et plus	6,1	0,0	0,0	15,1	0,0	2,6	3,4	9,3	45

À suivre...

Tableau 5.18 — Suite

	Récepteur								
	Non migrant ayant envoyé des biens	Une personne chez qui le non-migrant a emprunté de l'argent	Époux (se)	Enfant	Père/ Mère	Autre membre de la famille	Amis	Autres	Effectif
Niveau d'instruction									
Aucun	58,1	100,0	51,7	69,8	56,3	51,2	50,4	39,9	408
Primaire	21,2	0,0	48,3	16,9	21,0	23,3	17,9	40,5	144
Secondaire 1er cycle	15,3	0,0	0,0	11,8	19,7	17,7	16,9	19,6	87
Secondaire 2ème cycle	3,8	0,0	0,0	0,6	1,9	5,7	9,2	0,0	24
Supérieur	1,7	0,0	0,0	0,9	1,1	2,1	5,6	0,0	9
Quintile de bien-être économique									
Plus pauvre	20,2	12,5	3,5	40,4	9,3	14,4	5,8	15,0	139
Pauvre	23,6	15,2	40,8	15,9	17,2	32,1	28,9	17,7	151
Moyen	18,7	40,7	10,1	19,0	20,8	18,7	21,5	13,6	139
Riche	21,0	0,0	28,1	13,2	27,2	18,4	29,6	39,3	137
Plus riche	16,5	31,6	17,5	11,5	25,5	16,4	14,1	14,4	106
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	672

5.4 TRANSFERT DE FONDS AVEC LES MIGRANTS DE LA DIASPORA

5.4.1. Caractéristiques des émetteurs, des récepteurs et des correspondants des migrants de la diaspora

Les transferts d'argent entre les résidents et la diaspora ont été plus importants en milieu urbain qu'en milieu rural, soit +12,8 et +6,8 points de pourcentage respectivement pour les émissions et les réceptions. De même, les hommes ont été les émetteurs et récepteurs majoritaires (3 fois plus d'émission et 1,2 fois plus de réception que les femmes. Dans ces échanges, il est noté, également, que la tranche d'âge allant de 30 à 60 ans a été plus sollicitée dans les émissions de fonds (71%) et elle a été de même fortement bénéficiaire dans la réception des fonds (61%). Aussi est-il constaté que, les moins scolarisés ont été les émetteurs et récepteurs principaux (cf. tableau 5.19).

Tableau 5.19 : Caractéristiques sociodémographiques et économiques des émetteurs et récepteurs de fonds des migrants de la diaspora (de 15 ans ou plus)

Distribution (en%) des émetteurs et récepteurs de fonds (âgés de 15 ans ou plus) selon certaines caractéristiques sociodémographiques et économiques, EMB-2 Bénin 2020

	Émetteur		Récepteur	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Bénin	196	100	1445	100
Département				
Alibori	14	7,14	14	1,0
Atacora	3	1,53	47	3,3
Atlantique	21	10,71	114	7,9
Borgou	29	14,80	100	6,9
Collines	35	17,86	94	6,5
Couffo	15	7,65	217	15,0
Donga	7	3,57	144	10,0
Littoral	29	14,80	152	10,5
Mono	7	3,57	139	9,6
Ouémé	22	11,22	195	13,5
Plateau	6	3,06	139	9,6
Zou	8	4,08	90	6,2

A suivre...

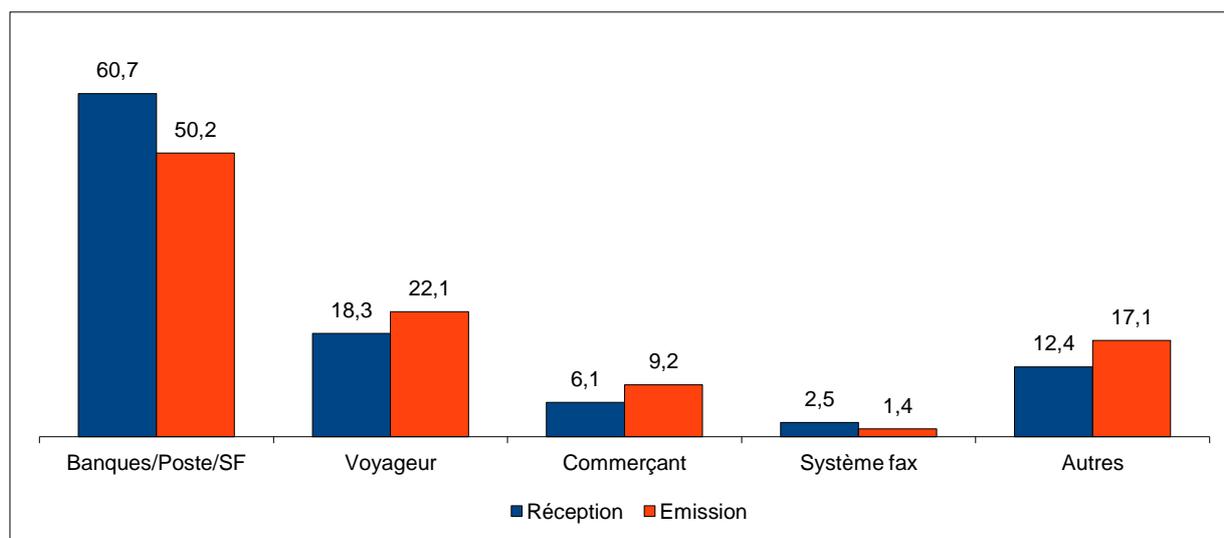
Tableau 5.19 — Suite

	Émetteur		Récepteur	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Milieu de résidence				
Urbain	110	56,12	772	53,4
Rural	86	43,88	673	46,6
Taille du ménage				
1 seule personne	16	8,16	117	8,1
2 à 3 personnes	34	17,3	329	22,8
4 à 5 personnes	58	29,6	440	30,4
Plus de 5 personnes	88	44,9	559	38,7
Sexe				
Masculin	145	73,98	789	54,6
Féminin	51	26,02	656	45,4
Groupe d'âge				
15-29 ans	39	19,90	298	20,6
30-39 ans	50	25,51	339	23,5
40-60 ans	91	46,43	549	38,0
Plus de 60 ans	16	8,16	259	17,9
Niveau d'instruction				
Aucun	62	31,63	631	43,7
Primaire	41	20,92	321	22,2
Secondaire	56	28,57	354	24,5
Supérieur	37	18,88	139	9,6

5.4.2. Canaux de transaction monétaire entre résidents et la diaspora et leur justification

Les échanges monétaires avec la diaspora ont été essentiellement réalisés par le biais des structures monétaires et financières (banques, postes, Systèmes financiers décentralisés – SFD). Plus spécifiquement, il est constaté dans les émissions de fonds que ces canaux officiels ont été utilisés dans 50% des transactions, alors que dans la réception, c'est dans les proportions de 60% que ces derniers ont servi d'intermédiaire. Bien qu'il y ait eu, au cours de ces dernières décennies, une évolution dans la couverture et l'accessibilité des services bancaires et financiers, le recours aux voyageurs pour l'intermédiation des transferts monétaires faits 22% des émissions et 18,3% des réceptions de fonds (cf. graphique 5.6).

Graphique 5.6 : Répartition (en %) des transferts suivant les canaux d'émission ou de réception



Source : INStAD, EMB-2, 2020

Pour justifier l'utilisation des banques, les sociétés de transferts, la poste et même des voyageurs, les enquêtés évoquent dans plus de 60% des cas la rapidité, la sécurité et la fiabilité, que ceux soient en matière d'émission que de réception. En revanche, les motifs d'utilisation des commerçants sont relatifs à l'accessibilité de ces derniers. En ce qui concerne l'utilisant de système de fax, alors que les récepteurs justifient plus son utilisation pour des raisons de rapidité, les émetteurs y voient rapidité, sécurité et accessibilité. En somme, l'utilisation des canaux de transferts d'argent est bien plus justifiée par la sécurité/fiabilité et la rapidité que par tout autre motif cf. tableau 5.20).

Tableau 5.20 : Canaux utilisés pour les transferts de fonds et motifs de leurs choix

Pourcentage de personnes ayant envoyé ou reçu des fonds en fonction des canaux, selon les raisons, EMB-2 Bénin 2020

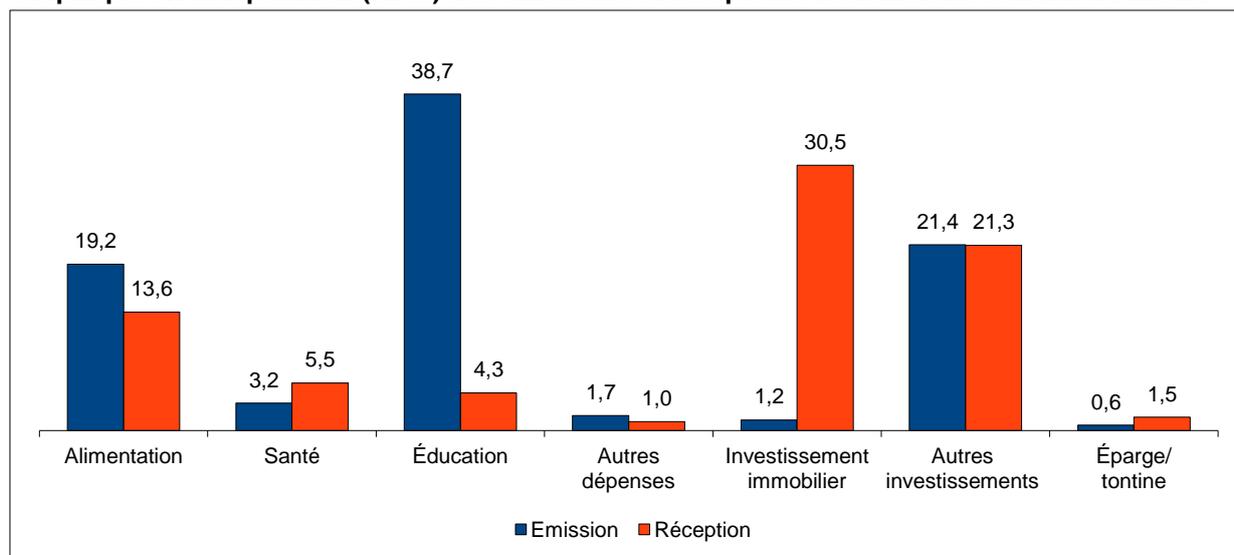
Motifs du choix	Canaux d'émission de fonds					Canaux de réception de fonds				
	Banques, poste, sociétés de transfert	Voyageur	Commerçant/homme d'affaires	Fax	Autre	Banque, poste, sociétés de transfert	Voyageur	Commerçant/homme d'affaires	Fax	Autre
Rapidité	69,8	50,2	42,9	82,3	51,0	72,4	63,7	58,4	60,8	73,8
Sécurité et fiabilité	78,8	60,0	38,9	76,4	30,1	78,0	50,0	48,7	29,9	52,9
Souplesse et facilité d'accès	18,5	38,6	70,2	76,4	53,7	22,7	24,2	58,4	29,6	29,4
Autre	0,7	2,0	0,0	0,0	8,5	0,3	2,6	1,1	3,5	2,2

5.4.3. Motifs des transferts monétaires avec la diaspora

L'analyse des raisons évoquées par les enquêtés ayant envoyé de l'argent à la diaspora, montre qu'il y a eu plus d'allocation pour financer l'éducation de la diaspora (38,7%), et pour répondre aux besoins alimentaires (21%). Aussi, est-il remarqué une forte tendance à l'investissement immobilier (22%). En ce qui concerne le soutien à la santé de la diaspora, 3% des transferts y sont destinés.

Sous l'angle de la réception, il est observé que près du tiers des transferts sont effectué par la diaspora dans le but d'acquisition immobilière et 21,3% pour le soutien à la création d'entreprise au pays. Ce qui traduit une forte propension de la diaspora à investir dans leur pays d'origine. En revanche, ils soutiennent peu l'éducation des résidents et la santé qui tous deux font 9,8% des transferts. Quant à la réponse apportée par la diaspora aux besoins alimentaires des résidents, 13,6% des ressources envoyées y sont destinées.

Graphique 5.7 : Répartition (en %) des émetteurs et récepteurs de transferts suivant les motifs



Source : INStad, EMB-2, 2020

CONCLUSION

Dans ce chapitre, il a été question de présenter quelques résultats sur les occurrences des échanges monétaires et non monétaires effectués par les migrants et les non migrants avec leurs proches au cours des douze derniers mois précédents l'enquête. Il ressort de ces résultats que les échanges domestiques d'argent et même de biens ont été largement supérieurs à ceux réalisés avec les différentes sous-régions (UEMOA et CEDEAO) et le reste du monde. Ces échanges ont été orientés vers des autres membres de la famille et des enfants dans la majorité des cas. Sous l'angle des canaux de transaction, il est constaté, une forte conquête de ce marché par les transferts « mobile money », qui s'effectuent via les réseaux GSM et conséquemment une perte de marché par les structures bancaires. Bien qu'il ait eu des avancées considérables en matière de couverture du territoire par les structures et établissements financiers, il est constaté qu'une partie non négligeable des transactions financières continue d'être effectuée par le biais des voyageurs ou commerçants. En termes de fréquence, les échanges ont été dans plus de la moitié des cas occasionnels et pour le peu de régularité constaté, elle est mensuelle.

CONCLUSION GÉNÉRALE

De façon générale, la deuxième édition de l'enquête sur la migration au Bénin a permis de noter que la population béninoise est peu encline à la migration puisque huit personnes sur dix de cette population n'ont jamais quitté leur lieu de résidence ou leur lieu de naissance pour au moins six mois. Pour ceux qui ont effectué au moins une migration, 6,7% sont des migrants retour et 14,0% d'autres migrants.

Pour ce qui est de la migration internationale, ceux qui émigrent à l'étranger choisissent comme première destination, la zone CEDEAO, plus spécifiquement le Nigéria (54%), suivi de la zone UEMOA avec 19,2% et le reste de l'Afrique (19,6%). En revanche, pour ceux qui proviennent de l'extérieur, le lieu de départ principal est la zone UEMOA (42%) et de la zone CEDEAO (54%). Seulement 1% des migrants proviennent des autres pays du monde. Les mouvements migratoires ont un motif bien précis. Les raisons prédominantes évoquées sont le motif familial (63,0%), suivi des raisons économiques (15,2%), viennent ensuite les études (8,1%) et le retour définitif ou la retraite avec 7,6%.

Selon les résultats de cette étude, la décision de migrer provient généralement des parents. Ils confient les plus jeunes aux plus âgés pour des raisons familiales, les adolescents pour l'apprentissage d'un métier ou la poursuite des études.

Concernant les conditions de vie et d'habitation des ménages selon le statut migratoire du chef de ménage, on note que les migrants vivent dans de meilleures conditions que les non migrants.

En matière de satisfaction de leurs besoins avec les activités qu'ils exercent, peu de migrants peuvent satisfaire leurs besoins avec les activités qu'ils exercent. Seulement 11,8% des migrants retour et 12,8% des autres migrants peuvent satisfaire leurs besoins avec les activités qu'ils exercent.

Par ailleurs, au moment de l'enquête, 71,2% des migrants ont un emploi, soit un gain de 23,1 points par rapport au départ.

En ce qui concerne la répartition dans les branches d'activité, les migrants ont tendance à privilégier les branches comme l'agriculture, le commerce et l'artisanat au profit des autres branches.

En termes de revenu, la migration a globalement permis aux migrants d'améliorer leur niveau de revenus bien qu'une partie d'entre eux ait vu leur situation se dégrader.

Concernant l'intégration sociale, la plupart des migrants se déplacent vers une localité où ils avaient déjà des parents ou amis, ce qui facilite leur insertion. Pour ce qui concerne les migrants retour, la décision de revenir au lieu de départ a été prise par eux-mêmes et ils l'ont assumé financièrement. Bien que le lieu de retour soit leur lieu d'origine, ils sont confrontés à des difficultés pour la plupart liées au manque d'argent. L'intégration sociale du migrant est favorisée surtout par la maîtrise de la langue de son milieu d'accueil.

Quant à l'intention de migrer, 8,9% des non migrants âgés de 15 ans ou plus ont l'intention de migrer, 38,3% des migrants retour et 22,9% des autres migrants désirent migrer au

cours des 12 mois suivant l'enquête. Les régions extérieures convoitées par les autres migrants et les migrants retour pour effectuer la migration sont respectivement les pays de l'UEMOA (31,4%) et les autres pays de la CEDEAO (46,4%). Les lieux de destination interne privilégiés des migrants sont le Littoral et l'Atlantique. Les motifs de migration évoqués par les migrants retour et autres migrants sont principalement la recherche d'emploi ou de meilleures opportunités et les études ou formations.

Par ailleurs, plusieurs migrants estiment que l'État doit favoriser la migration en adoptant des politiques migratoires pour aider les migrants surtout en ce qui concerne la migration internationale, car un pays d'émigration comme le Bénin, peut tirer profit de la mobilité internationale qui se développe dans le monde actuel, notamment avec la politique économique adoptée, qui favorise la mise en place des zones franches économiques (Sèmè-Kpodji et Glo-Djigbé) et les conditions attirantes d'installation des nouvelles entreprises.

Les défis à relever sont, entre autres, la mise en place de stratégies fonctionnelles pour favoriser les interventions en matière de migration, la modernisation des différentes localités pour réduire les déplacements des villages vers les villes, surtout que les jeunes désertent souvent les villages qui sont producteurs des matières premières agricoles de subsistance et de grandes valeur (maïs, soja, coton, acajou, karité, etc.).

Enfin sur les transferts des fonds et des biens effectués par les migrants et les non migrants avec leurs proches au cours des douze derniers mois précédant l'enquête. Il ressort de ces résultats que les échanges domestiques d'argent et même de biens ont été orientés vers des autres membres de la famille et des enfants dans la majorité. Il est constaté une forte préférence des transferts mobiles par rapport aux structures bancaires. De même, bien qu'il y ait eu des avancées considérables en matière de couverture du territoire par les structures et établissements financiers, une partie non négligeable des transactions financières continue d'être effectuée par le biais des voyageurs ou commerçants, avec des échanges dans plus de la moitié des cas occasionnels ou mensuels.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANTOINE Ph. & SAVANE L. (1990)** : Urbanisation et migration en Afrique, UEPA, Dakar.
- ATI G. (1993)** : « Migration, Urbanisation et Développement au Congo », IFORD et CEPED, Les cahiers de l'IFORD, N°5, Yaoundé CAMEROUN.
- Badie B. (2009)** : "Migrations dans la mondialisation" ; revue projet N° 311 ; pages 23 à 31.
- Bebbington, A. (1999)** "Capitals and Capabilities: A Framework for Analyzing Peasant Viability, Rural Livelihoods and Poverty." *World Développement*, 27 (12) : 2021-2044.
- BIO BIGOU B. L. (1995)** : « Mouvements de Population et Intégration Économique à la Frontière Bénin-Niger », URA-UNB/ORSTOM, Document N°7, Cotonou BÉNIN.
- BIO BIGOU B. L. (1995)** : « Mouvements migratoires aux principales frontières de la République du Bénin au cours de la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 1992 », URA-UNB/ORSTOM, Document N°8, Cotonou BÉNIN.
- Boustan, L. P., Fishback, P. V et Kantor, S. E. (2007)**. "The Effect of Internal Migration"
- Célestin L. Sagnon, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99**, chapitre 2 page 11
- CHAIRE QUETELET (1983)** : *Migrations internes*, collecte des données et méthodes d'analyse
- Claire Lévy-Vroelant**, les Migrants et Logement : une histoire mouvementée, dans *Plein droit* 2006/1 (n° 68), page 5 à 10
- De Haan, A., K. Brock, G. Carswell, N. Coulibaly, H. Seba, and K. A. Toufique (2000)** "Migration and Livelihoods: Case Studies in Bangladesh, Ethiopia and Mali" In *Book Migration and Livelihoods: Case Studies in Bangladesh, Ethiopia, and Mali*. ed. Editor. City : Institute of Development Studies. Pp. 36 pp.
- Denis Drechsler et Jason Gagnon (2008)**, « Les migrations, une source de développement à exploiter », *Annuaire suisse de politique de développement*, 27-2 | 2008, pp. 73-89.
- D. Lessault, C. Beauchemin, P. Sakh ()**, Étude sur la Migration Internationale et Condition d'Habitat des ménages à Dakar, *revue-population-2011-1-page-197*.
- DOSSOU-YOVO A. (1995)** : « L'insertion sociale des Immigrés dans les anciens quartiers de Cotonou : l'exemple du quartier Xwlacondji », URA-UNB/ORSTOM, Document N°11, Cotonou BÉNIN.
- GAYE GUINGNINDO K. (1992)** : « La mesure de l'impact des migrations sur l'évolution des ménages : Le cas du Bénin », *Académia Louvain-la-Neuve, Institut de démographie, UCL*.
- Girard, A. (1977)**. Opinion publique, immigration et immigrés. *Ethnologie Française*, 7(3), 219-228p.
- GUINGNIDO, G. J. (1992)**, 'Croissance Urbaine, Migrations et Population au Bénin', les Études du CEPED n°5, Paris, décembre 1992, 114p.

GUINGNIDO GAYE K. J. (1993) : La Mesure de l'Impact des Migrations sur l'Évolution des Ménages : Le cas du Bénin, édition Académia Louvain-la-Neuve, 216p.

INSAE, 2002 : Enquête sur les migrations en milieu urbain au Bénin, Rapport d'analyse, 105p.

Hui Xu. (2010) Mobilité professionnelle et activités indépendantes des migrants retour : le cas du district de Wuwei : Perspectives chinoises août 2010

Hélène Pellerin (2011), Revue européenne des migrations internationales vol. 27 – n°2 | 2011 Numéro ouvert De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (2000) : Enquête sur les migrations en milieu urbain au Bénin, 227p.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (2002) : CHAPITRE 2 FLUX, MOTIVATIONS ET STABILITE EN EMPLOI DES MIGRANTS EN MILIEU URBAIN AU BÉNIN, ENQUÊTE SUR LES MIGRATIONS EN MILIEU URBAIN AU BÉNIN 2000, p.78-85

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (2003) : « *Analyse des résultats : Tome 1 Répartition spatiale, structure par sexe et âge et migration de la population au Bénin* ». Cotonou. 2003b « *Analyse des résultats : Tome 2 Dynamique de la population* ». Cotonou.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (2013) « *Analyse des résultats définitifs du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat* » Cotonou

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (2017) Revue sur la migration et le développement au Bénin, Rapport définitif, Cotonou, Benin.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (2020) : Deuxième édition de l'Enquête sur la Migration au Bénin : Manuel d'instruction de l'agent enquêteur.

Jean-Pierre Cassarino (2007) : Action collective de soutien à la réintégration des migrants retour dans leur pays d'origine au Maghreb, MIREM, Rapport général, Italie 2007, 184p.

John Salt and J. Stein (1997), « Migration as a Business: The Case of Trafficking », International Migration, vol. 35, n° 4, 1997, pp. 467-494. Ruth Haug, op. cit.

Jorgen Carling (2007), « Migration Control and Migrant Fatalities at the Spanish-African Border », International Migration Review, vol. 41, n° 2, 2007, pp. 316-343.

KABORE Jonase (1996), mémoire de maitrise, thème : « caractéristiques socioéconomiques des ménages et différenciation spatiales de la prévalence diarrhéique des enfants de moins de 5 ans : étude comparative entre la ville de Ouagadougou et le milieu rural du centre du Burkina Faso », Année académique 1996 – 1997, page 34.

Kapur, D. 2003 "Remittances: the new development mantra?" In Book Remittances: the new development mantra? ed. Editor. City: Palais des Nations. Pp.

Kuznets, S. (1964). "Introduction: Population redistribution, migration and economic growth." In population and economic growth, United States, 1870-1950, Ed. H. T. Eldridge and D. S. Thomas. Philadelphia: American Philosophical Society.

Kuznets, S. (1971). "Economic growth of nations." Cambridge : Harvard University Press.

Le Parisien, (2011) LES QUATRE PRINCIPAUX MOTIFS D'IMMIGRATION,

Lieten, G. K., and O. Nieuwenhuys (1989) "Introduction: Survival and Emancipation" In Women, Migrants and Tribals: Survival Strategies in Asia. ed.

Lori Hunter (2005), « Migration and Environmental Hazards », Population and Environment, vol. 26, n° 4, 2005, pp. 273-302.

Madeleine Gauthier, Serge Côté, Marc Molgat et Frédéric Deschenaux (2003), Pourquoi partent-ils ? Les motifs de migration des jeunes régionaux, Recherches sociographiques, XLIV, 1, 2003 : 113-139.

Manuel de définition des indicateurs ODD, version française, Août 2017, page 125 ; 11^{ième} objectif, cible 11.1 et indicateur 11.1.1

Mcdowell, C., and A. De Haan (1997), Migration and Sustainable Livelihoods: A Critical Review of the Literature. Institute of Development Studies : Sussex.

NATIONS-UNIES (1971) : « Méthodes de mesure de la migration interne », Manuel VI, ST/SOA/Série A/47.

OIM (2017) : Revue sur la migration et le développement humain au Bénin, 119p.

Oliver Bakewell et Gunvor Jónsson (2011). Migration, mobilité et villes africaines Rapport de synthèse sur le programme de recherche Perspectives africaines sur la mobilité humaine août 2011

Olivia Maury, Traduit de l'anglais par Kelian Besson (2018) : STATUT MIGRATOIRE ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN : LE CAS DES ÉTUDIANTS-MIGRANTS EN FINLANDE, 2018/1 N° 171 | pages 79 à 92.

Picouet Michel. (2001), Les stratégies migratoires : anciennes et nouvelles formes de mobilité In : Sandron Frédéric (dir.), Gastineau B. (dir.) Dynamiques familiales et innovations sociodémographiques : études de cas dans les pays du Sud Paris : L'Harmattan, 139-169. (Populations). ISBN 2-7475- 1387-4

Philippe BOCQUIER et Sékouba DIARRA (1999), MIGRATIONS INTERNES ET INTERNATIONALES, In : Bocquier Philippe (ed.), Diarra T. (ed.). Population et société au Mali, le Harmattan, p. 63-74.

Ravenstein (1885). "The Laws of Migration," Journal of historical geography.

RGPH4, INSAE 2013, TOME 1, page 4

RUEDIN Didier et al (2019) : Correlation entre migration intégration et retour, 87p.

Ruth Haug (2002), « Forced Migration, Processes of Return and Livelihood Construction among Pastoralists in Northern Sudan », Disasters, vol. 26, n° 1, 2002, pp. 70-84.

Sahota, G. S. (1968). "An Economic Analysis of Internal Migration in Brazil." Journal of Political Economy.

Samuel Clark et al. (2007) « Returning Home to Die: Circular Labour Migration and Mortality in South Africa », Scandinavian Journal of Public Health, vol. 35, n° 3, 2007, pp. 35-44.

Sjaastad, L. A. (1962). "The cost and return of human migration." The Journal of Political Economy.

Soumaho, G. (2018) : Effets des transferts de fonds des migrants sur la croissance économique des pays de l'UEMOA.

Thomas, D.S. (1965). "Internal Migration in the United States: 1870-1960". World Population Conference, Belgrade. Document 287. Discussion paper.

TUGAULT Y. (1973) : La Mesure de la Mobilité : Cinq études sur les migrations internes, cahier n° 67 des Travaux et de Documents de l'INED, édition Presses Universitaires de France, 226 p.

<https://monitoringdesquartiers.brussels>, Le Monitoring des Quartiers de la Région de Bruxelles-Capitale.

<https://harzouzlaurencoursst2s.skyrock.com/3293933648-Chapitre-1-2-Bien-etre-social-une-construction-dynamique.html>, Bien-être social : une construction dynamique.

<https://www.un.org/press/fr/2009/SOC4749.doc.htm>, L'intégration sociale est indispensable pour parvenir à l'éradication de la pauvreté, estiment les délégations de la commission du développement social.

[https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1465#:~:text=Une%20famille%20est%20la%20partie,même%20ménage%20\(famille%20monoparentale\)](https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1465#:~:text=Une%20famille%20est%20la%20partie,même%20ménage%20(famille%20monoparentale),), Famille.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Socialisation>, Socialisation.

ANNEXES

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

VOLET QUANTITATIF

i. Portée et couverture de l'enquête

L'enquête sur les migrations au Bénin est une enquête rétrospective qui sera réalisée par interview directe au niveau national avec une représentativité au niveau des 12 départements et selon le milieu de résidence.

ii. Méthode d'échantillonnage

L'EMB-2 s'est déroulée dans 555 grappes lesquelles ont été tirées parmi les 670 des deux vagues de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) réalisées en 2019, en isolant les 4 grappes ayant servi pour la pilote. Ainsi, l'échantillon de l'EMB-2 est représentatif au niveau national, des 12 départements et du milieu de résidence (urbain et rural). Le territoire national a été découpé en 12 domaines d'études correspondant aux 12 départements administratifs et, dans chaque domaine d'étude (sauf le département du Littoral qui est entièrement urbain), 2 strates ont été créées : la strate du milieu urbain et celle du milieu rural.

Le tirage de l'échantillon de l'EMB-2 a été fait, strate par strate, à travers un sondage aréolaire stratifié et à 2 degrés. Un dénombrement des ménages dans chacune de ces grappes a permis d'obtenir une liste des ménages à partir de laquelle sera tiré, au second degré, un échantillon de 26 ménages par grappe aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, avec un tirage systématique à probabilité égale. Il en découle que le nombre total de ménages à enquêter pour l'EMB-2 est de 14.430 dont la répartition par département est présentée dans le tableau suivant.

Tableau A.1 : Taille de l'échantillon dans le cadre de l'EMB-2

Répartition des grappes et des ménages attendus par département selon le milieu de résidence, EMB2 Bénin 2020

DÉPARTEMENT	NOMBRE DE GRAPPES À PARCOURIR			NOMBRE DE MÉNAGES ATTENDUS		
	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	TOTAL	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	TOTAL
Alibori	11	31	42	286	806	1 092
Atacora	15	24	39	390	624	1 014
Atlantique	27	38	65	702	988	1 690
Borgou	24	32	56	624	832	1 456
Collines	13	33	46	338	858	1 196
Couffo	12	30	42	312	780	1 092
Donga	13	19	32	338	494	832
Littoral	52	0	52	1352	-----	1 352
Mono	17	20	37	442	520	962
Ouémé	34	20	54	884	520	1 404
Plateau	17	21	38	442	546	988
Zou	16	36	52	416	936	1 352
TOTAL	251	304	555	6 526	7 904	14 430

iii. Questionnaires

Cinq (5) différents types de questionnaires dont un (1) pour l'ensemble des membres du ménage et quatre (4) spécifiques individuels ont permis d'effectuer la collecte. Il s'agit de :

- Questionnaire Ménage avec un module sur l'émigration ;
- Questionnaire Migrant Retour ;
- Questionnaire Autre Migrant ;
- Questionnaire Non Migrant ;
- Questionnaire transferts de fonds.

iv. Collecte des données

Pour le pré-test, il a été procédé à la formation de seize (16) agents dont 4 chefs d'équipe pendant 12 jours (version papier et CAPI des questionnaires) pour la période du 25 mai au 05 juin 2020. La formation pour l'enquête pilote, assurée par six (6) superviseurs, a permis de familiariser les agents enquêteurs aux objectifs de l'enquête, à sa méthodologie, à la procédure de conduite des interviews, à la maîtrise des questionnaires et la maîtrise de l'utilisation des tablettes. La collecte des données a duré trois jours (06 au lundi 08 juin 2020) et le débriefing réalisé au cours de la journée du 09 juin 2020. Cette phase a permis de disposer des outils plus améliorés pour la collecte proprement dite.

Le pré-test a été effectué dans quatre (4) Zones de Dénombrement à raison de deux en milieu urbain et deux en milieu rural et non incluses dans l'échantillon de l'enquête principale, pendant trois (3) jours. Dans chacune des ZD sélectionnées 26 ménages ont été choisis pour être enquêtés, soit 104 ménages à enquêter pour l'enquête pilote. Ainsi, cette phase a permis le réajustement des différents outils pour l'enquête proprement dite.

Dans le cadre de la collecte des données de la deuxième édition de l'Enquête sur la Migration au Bénin (EMB-2) financée par l'Union Européenne (UE), il a été présélectionné quatre-vingt-dix-huit (98) agents. Suite à une formation qui leur a été donnée pendant quinze (15) jours dans les locaux de la Communauté Électrique du Bénin (CEB) d'Abomey-Calavi du 5 au 21 août 2020, quatre-vingt-sept (87) d'entre eux ont été finalement retenus. Ainsi, vingt-deux (22) équipes ont été constituées pour l'ensemble des 555 grappes à parcourir au niveau national.

La collecte des données a démarré le 24 août 2020 par toutes les équipes dans vingt-deux (22) grappes de Cotonou, puis s'est poursuivie à l'intérieur du pays avec les autres grappes jusqu'au 30 novembre 2020. Afin d'assurer une meilleure qualité de la collecte des données, plusieurs supervisions (techniques, administratives et de coordination) ont été régulièrement organisées.

v. Méthodologie d'analyse

Pour la collecte des données sur la migration auprès des ménages, une série des questions ont été posées et avec des instructions spécifiques. L'exploitation des données issues de l'administration de ces questions, va permettre de produire certains indicateurs qui

permettent de mesurer l'intensité de la migrations et bien d'autres indicateurs qui seront décrits dans cette section.

La méthode d'analyse utilisée repose sur l'approche descriptive. L'étude n'a nullement une prétention d'établir une relation de causalité entre le phénomène et les variables identifiées. L'analyse bivariée à travers les tableaux de contingence vont permettre de rendre compte des différents résultats obtenus.

Parmi les indicateurs calculés, on distingue les indicateurs de la mesure des flux migratoires qui se calcule comme suit :

a)- INDICE DE SORTIE

L'indice de sortie de la strate i ou proportion de sortants de i est :

$$\text{Indice de sortie de la strate } i = \frac{\text{Population sortie de la strate } i \text{ vers d'autres strates}}{\text{Population née dans la strate } i}$$

Le complément à l'unité de l'indice de sortie est l'indice de rétention ou la proportion des non-migrants. L'indice de sortie exprime à la fois, le degré de mobilité de la population, et le pouvoir de rétention de cette strate ou encore l'attraction que l'extérieur exerce sur la population de cette strate.

b)- INDICE D'ENTREE

L'indice d'entrée dans la strate j est le rapport entre les personnes entrant dans la strate j et la population-née dans la strate j et résidant dans la strate j .

$$\text{Indice d'entrée dans la strate } j = \frac{\text{Population entrée dans la strate } j}{\text{Population née dans la strate } j \text{ et résidant dans la strate } j}$$

C'est la proportion des natifs des autres strates résidant dans la strate étudiée par rapport à tous les résidents de la strate nés au Bénin.

N.B : L'indice d'entrée ne peut pas être comparé à une probabilité, puisque la population entrante n'appartient pas à la population initiale de la zone.

c)- INDICE DE SOLDE MIGRATOIRE

$$\text{Indice du solde migratoire} = \frac{(\text{Entrant dans la strate}) - (\text{Sortants de la strate})}{\frac{1}{2}(\text{Pop née dans la strate} + \text{Pop née dans d'autres strates du Benin et résidants dans la strate})}$$

L'indice de solde migratoire donne le solde migratoire relatif de chaque strate par rapport au reste du Bénin.

d)- INDICE DE COMPENSATION (IC)

L'indice de compensation rend compte des échanges de population entre deux strates. Étant donné deux strates A et B, l'indice de compensation pour la strate A est :

$$\text{Indice de compensation (IC)} = \frac{(\text{Pop sortie de B vers A}) - (\text{Pop sortie de A vers B})}{(\text{Pop sortie de B vers A}) + (\text{Pop sortie de A vers B})}$$

Quant aux indicateurs de la mesure de la mobilité intersectorielle, ils se définissent comme suit, ainsi que leur mode de calcul.

Pour l'analyse de la mobilité économique due à la migration, il a été créé des variables selon le statut du migrant à différentes étapes.

A chaque étape, il a été posée une question pour savoir si la personne était occupé ou non. Pour les personnes ayant une occupation lors de cette étape, des questions ont été posées pour connaître son statut comme :

- La branche d'activité dans laquelle, elle travaille ;
- Son statut dans l'occupation ;
- Le revenu qu'elle perçoit pour cette activité et ;
- La situation dans l'activité.

Pour les personnes sans occupation à l'étape, on a créé une modalité dans chaque variable pour leur prise en compte : "Aucun statut". Ainsi, dans la branche la branche d'activité, on aura la modalité "Aucune branche", dans le statut dans l'occupation, on a "Aucune activité", dans le revenu, "Aucun revenu" et dans l'occupation, "Aucune occupation". Avec la création de cette modalité dans chaque statut, il est fort aisé de

déterminer la probabilité (i) qu'une personne a d'entrer dans une activité et par ricochet de se voir attribuer un statut, (ii) qu'une personne a de changé de statut lors de la migration et (iii) la probabilité qu'une personne a de prendre également son statut lors de la migration.

Pour la mesure de l'intensité de la mobilité dans l'emploi due à la migration, il a été défini un certain nombre d'indicateur

○ **Indice de mobilité intersectorielle (IMI)**

C'est la probabilité qu'a une personne de changer de statut avec la migration. Il se calcule comme le rapport du nombre des personnes ayant changé de statut (au moment choisi) sur le nombre de personnes se trouvant dans le statut initial au départ de la migration

IMI = (Effectifs des personnes ayant changé de statut par rapport au statut initial/Effectifs à l'étape initiale)

○ **Indice de risque de perte de statut (IR)**

C'est la probabilité qu'a une personne de perdre son statut avec la migration. Il se calcule comme le rapport du nombre des personnes ayant perdu leur statut (au moment choisi) sur le nombre de personnes se trouvant dans le statut initial au départ de la migration

IR = (Effectif des personnes ayant perdu leur statut/Effectif des personnes de ce statut à l'étape initial).

VOLET QUALITATIF

i. Objectifs

L'objectif principal de cette mission vise à comprendre les besoins locaux, à renforcer les capacités institutionnelles et à développer des stratégies pour une gestion efficace et inclusive des migrations au niveau local.

De façon spécifique, il s'agit de/d' :

- évaluer les besoins et défis locaux en matière de gestion des migrations ;
- identifier les actions visant les interactions positives entre les migrants et la population au sein de la commune ;
- relever les pratiques en place pour gérer les migrations au niveau local, notamment en ce qui concerne l'accueil des migrants, l'octroi de services sociaux et la collaboration avec les acteurs locaux ;
- relever les actions de dialogue et de sensibilisation sur les défis spécifiques liés à la migration dans la commune ;
- relever les actions d'amélioration de la gestion des migrations dans la commune ;
- identifier les partenaires de gestion des migrations au niveau communal.

ii. Méthode de collecte

La collecte des données a été réalisée par discussions de groupes (focus group).

À cet effet, un guide d'entretien ouvert, accompagné d'une fiche de collecte semi structurée, couvrant des sujets pertinents, ont été élaborés. Les questions ont porté sur différents aspects de la migration au sein des communes.

iii. Durée de collecte

Pour l'ensemble des communes de travail, la mission de collecte des données qualitatives a duré six (6) jours.

iv. Attributions des agents

Les agents recrutés ont été formés par l'INStAD, constitués en binômes et répartis suivant différentes communes de travail.

Ils avaient pour attribution de :

- planifier et préparer les sessions de focus groups en collaboration avec les autorités locales ;
- guider et de faciliter les interactions entre les participants afin d'atteindre les objectifs ;

- faciliter les discussions en utilisant le guide d'entretien comme cadre, en veillant à ce que tous les sujets prévus soient abordés de manière équilibrée et que les participants s'expriment librement ;
- veiller au respect de la confidentialité des informations partagées ;
- créer un environnement favorable aux discussions en encourageant une atmosphère ouverte et respectueuse et en veillant à ce que tous les participants aient l'occasion de partager leurs opinions et leurs expériences ;
- prendre des notes détaillées sur les points soulevés ;
- remplir la fiche de collecte structurée ;
- gérer efficacement le temps pour s'assurer que tous les points sont couverts sans dépasser la durée prévue des sessions ;
- ajuster si nécessaire la direction des discussions pour approfondir certains sujets, en fonction des réactions des participants et des opinions ou expériences partagées ;
- produire un rapport à la fin de la mission.

v. Zones de travail

Pour la collecte des données, vingt-trois (23) communes ont été identifiées. Deux (2) communes ont été retenues pour chaque département (sauf dans le Littoral qui ne compte qu'une seule commune). Dans chacun des onze autres départements, il s'agit du chef-lieu du département ainsi que d'une autre commune à forte tendance ou potentiel migratoire, à savoir :

- | | | |
|------------------|----------------|-----------------|
| 1. Kandi | 9. Dassa-Zoumé | 16. Lokossa |
| 2. Banikoara | 10. Savè | 17. Comè |
| 3. Natitingou | 11. Aplahoué | 18. Porto-Novo |
| 4. Tanguiéta | 12. Klouékanmè | 19. Sèmè-Kpodji |
| 5. Allada | 13. Djougou | 20. Pobè |
| 6. Abomey-Calavi | 14. Ouaké | 21. Sakété |
| 7. Parakou | 15. Cotonou | 22. Abomey |
| 8. Tchaourou | | 23. Bohicon |

vi. Cibles / Participants

Trois (3) différentes cibles, susceptibles de fournir des perspectives diverses sur la migration dans la commune, ont été identifiées. Il s'agit de/d'/des :

- autorités communales ;
- association de jeunes ;
- association de développement.

Les agents ont réalisé un (1) focus group avec au moins quatre (4) participants pour chacune de ces diverses cibles, tout en respectant, autant que possible, la diversité d'âges, de sexes, de professions et de statuts socio-économiques parmi les participants.

vii. Transcription

Après la collecte des données, les agents ont procédé à la transcription, de manière précise et complète, des renseignements, sur la base de leurs prises de notes détaillées.

viii. Analyses

L'analyse de ces données qualitatives a été effectuée par les cadres de l'INStAD, sur la base de lectures attentives des transcriptions des thèmes, motifs et idées clés ayant émergé. Les passages pertinents ont ainsi pu être dégagés et quelques verbatims qui s'y rapportent ont été intégrés au rapport de l'EMB-2, pour illustrer certains résultats qualitatifs obtenus.